THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Le Monde

Cahier Initiatives
12 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15575 – 7 F MERCREDI 22 FÉVRIER 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Charles Pasqua a accepté la démission du directeur de la police judiciaire

Le ministre de l'intérieur somme Jacques Chirac de mettre fin aux attaques du RPR

ÉDOUARD BALLADUR a réaffirmé, mardi 21 février sur France-Inter, sa confiance en Charles Pasqua, avec qui il a eu, peu après, un entretien à l'hôtel Matignon. Le ministre de l'intérieur s'est refusé à toute déclaration après cet entretien d'une demi-heure. Il a refusé, notamment, de commenter les propos du premier ministre, selon lesquels il y avait eu une *« erreur »* dans l'exposé des motifs de la demande de mise sur écoute téléphonique de Jean-Pierre Maréchal.

M. Pasqua avait reçu, auparavant, Jacques Franquet, directeur central de la police judiciaire, dont il a accepté la démission, présentée la veille par M. Franquet à la suite du communiqué de l'hôtel Matignon annonçant la suspension des interceptions d'extrême urgence. La procédure d'extrême urgence avait été invoquée, le 15 décembre, par la police judiciaire pour obtenir le placement sur écoute de la ligne téléphonique de M. Maréchal, beau-père d'Eric Halphen, juge chargé de l'instruction du dossier des HLM des Hauts-de-Seine. M. Maréchal était accusé de chantage par Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine.

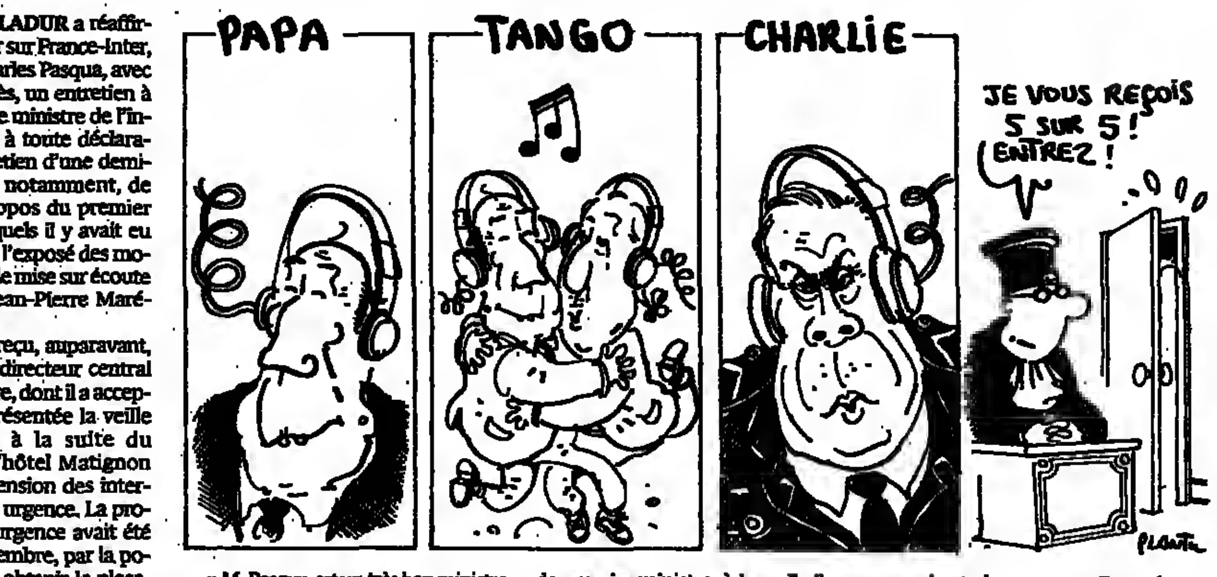

« M. Pasqua est un très bon ministre de l'intérieur et, en tant que tel, il a ma confiance », a déclaré M. Balladur sur France-Inter. La formule *« en tant que tel »* est apparue comme une restriction pouvant viser l'autre fonction de M. Pasqua, c'est-à-dire la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine, aussi bien que celle de premier ministre, à laquelle il aspire dans l'hypothèse de la victoire de M. Balladur à l'élection présidentielle.

Participant à une réunion électorale à Marseille, lundi soir, M. Pasqua a violemment mis en cause l'opposition socialiste – accusant la gauche au pouvoir d'avoir « couvert » l'assassinat du pasteur Doucé – et Jacques Chirac, qu'il a sommé de mettre fin aux attaques du RPR. Le ministre de l'intérieur, qui s'était entretenu par téléphone avec M. Balladur, à plusieurs reprises, dans la nuit, a regagné Paris plus tôt que prévu.

Lire pages 6 et 7

Espions, levez-vous !

LE GRAND DÉBALLAGE continue. La fin de la guerre froide a mis au chômage technique des légions d'agents doubles, d'espions retournés dont la valeur marchande s'est brusquement effondrée en même temps que le mur de Berlin, d'anciens officiers du KGB qui se préparent des retraites confortables en vendant à des maisons d'édition occidentales avides de sensations des Mémoires plus ou moins douteux. Une des victimes récentes du syndrome de la révélation est Michael Foot, ancien leader du Labour Party, accusé d'avoir reçu l'équivalent actuel de 1 000 livres (moins de 9 000 francs), entre 1961 et 1968, pour son journal *Tribune*, organe de la gauche travailliste. Son accusateur est Oleg Gordievsky, ancien colonel soviétique et agent double au service de Sa Majesté, résident du KGB à Londres jusqu'à sa défection en 1985.

Intellectuel très respecté dans son parti, pacifiste, Michael Foot, est toujours à quatre-vingt-un ans membre de la direction de *Tribune*. Il a dénoncé comme une *« diffamation choquante »* les allégations de Gordievsky, tandis que ses amis considéraient comme absurde de vouloir le faire passer pour un agent soviétique. Gordievsky a maintenu ses déclarations ; en 1981, a-t-il dit, il a feuilleté rapidement au siège du KGB un dossier dans lequel il était fait mention de douze versements de 150 livres au profit d'un certain *« Boot »*...

Le livre d'un ancien général du KGB qui paraît ces jours-ci à Berlin est à prendre plus au sérieux. Il a trait en effet à un morceau essentiel pour l'histoire européenne, l'Ostpolitik de la RFA dans les années 70. Viatcheslav Kevorkov raconte comment un lien avait été établi, via le KGB, entre la chancellerie fédérale dirigée par Willy Brandt et Leonid Brejnev pour court-circuiter les ministères des affaires étrangères. L'intermédiaire était un *« journaliste »* soviétique ; les rencontres entre Kevorkov et Egon Bahr, conseiller spécial de Brandt, avaient lieu dans la villa d'un haut fonctionnaire à Berlin-Ouest. L'idée venait d'Andropov, chef du KGB, qui, dès la fin des années 60, si l'on en croit son ancien collaborateur, voulait améliorer les relations avec l'Allemagne de l'Ouest et qui se méfiait du chef de la diplomatie, son rival potentiel, Andreï Gromyko.

Dans les notes qu'il a laissées, Brandt écrit qu'il ne connaissait pas la nature exacte de ce canal direct vers le Kremlin. Egon Bahr affirme aujourd'hui : *« Si l'on m'avait dit que le KGB était sans doute derrière, cela ne m'aurait pas choqué outre-mesure »* !

Le rôle de ces contacts à moitié secrets dans la définition et la mise en œuvre de l'Ostpolitik est difficile à préciser. Et c'est bien pourquoi ces révélations partielles et intéressées laissent une impression de malaise. Pour écrire l'histoire compliquée des rapports de l'URSS avec l'Occident, avec les dirigeants politiques, les intellectuels, les partis, les « agents d'influence », il faudrait que toutes les archives russo-soviétiques s'ouvrent et que les chercheurs puissent travailler en toute liberté. Pour le moment, les autorisations ne sont jamais innocentes et rarement gratuites.

Daniel Vernet

Bill Clinton à l'épreuve de la « cohabitation »

JOUR APRÈS JOUR, tel un rouleau compresseur, la Chambre des représentants exécute son « contrat avec l'Amérique », le programme électoral des républicains désormais maîtres du Congrès, dont elle vote méthodiquement mesure après mesure : elle s'est donné cent jours pour le faire. Mais après des débuts triomphants, la machine commence, à mi-chemin, à donner des signes de ralentissement. Le Sénat traîne les pieds. La Maison Blanche et son occupant démocrate font de la résistance. L'atmosphère, ces jours-ci à Washington, s'est crispée, avec en toile de fond, l'affrontement présidentiel de 1996.

Newt Gingrich, nouveau speaker de la Chambre des représentants et maître d'œuvre de ce qu'il définit comme une *« révolution »*, continue de dominer la scène politique grâce à sa formidable énergie et à une occupation quasi-ininterrompue de l'espace médiatique, trois mois après une victoire électorale qui lui est largement imputée. Mais, pour la première fois, il a reconnu la semaine dernière que la majorité républicaine au Congrès avait probablement déjà mangé son pain blanc : des dix principales promesses du « contrat », les premières étaient les plus faciles à tenir. Il est très possible, a averti M. Gingrich, qu'à la fin de cette législature, l'an prochain, toutes les dispositions du « contrat » ne soient pas devenues des lois en bonne et due forme. Pour l'instant, depuis le 4 janvier, la Chambre des représentants en a adopté six : cinq projets de loi et un projet d'amendement constitutionnel. En cinquante jours, c'est impressionnant. Mais pour le moment, une seule de ces mesures, un ensemble de textes de portée mineure modifiant le statut du personnel du Congrès, a été menée jusqu'à son terme législatif. Le Sénat, moins séduit par l'enthousiasme bouillonnant de Newt Gingrich et handicapé par une majorité républicaine plus étroite, ne tient pas le rythme.

En outre, au moins deux de ces mesures vont, selon toute probabilité, se heurter au veto présidentiel lorsqu'elles auront passé le cap du Sénat. C'est le cas du texte sur la lutte contre la criminalité, dont Bill Clinton n'accepte pas qu'il supprime le financement de cent mille postes de policiers supplémentaires, adopté l'an dernier par le Congrès démocrate ; c'est le cas aussi du projet de loi dit de *« revitalisation de la sécurité nationale »*, qui réduit les prérogatives du président en matière de politique étrangère et limite considérablement la contribution américaine aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Les républicains ont essuyé leur premier échec lors de la discussion de ce projet de loi, lorsque plusieurs de leurs élus ont rejoint les démocrates pour voter contre l'une de ses dispositions, la création d'un système de défense antimissiles.

Le veto présidentiel ? *« Nous n'y sommes pas encore »*, rassure Newt Gingrich. Pourtant, passé les premières semaines de panique et d'abattement, Bill Clinton a visiblement arrêté sa stratégie dans cette cohabitation à l'américaine, une stratégie qui ressemble fort à celle d'une résistance passive, mais ferme. Pas de grande offensive – le discours sur l'état de l'Union fin janvier, puis le projet de budget fédéral, présenté il y a deux semaines par la Maison Blanche, ne resteront pas dans les annales comme de grands moments d'audace politique – mais un président qui se pose en gardien de la stabilité et de la raison, soucieux de préserver la nation des ravages sociaux que ne manqueraient pas de provoquer les changements *« révolutionnaires »* républicains. Une stratégie, relève Jim Hoagland, éditorialiste au *Washington Post*, inspirée de la ligne adoptée par François Mitterrand pour se faire réélire en 1988.

Ces dernières semaines, le président Clinton s'est ressaisi. Il a fait preuve d'initiative sur la crise du peso mexicain, en passant outre à l'opposition du Congrès par un décret présidentiel. Il a réagi avec fermeté dans le conflit commercial qui oppose les Etats-Unis à la Chine. Il est intervenu – pour l'instant sans résultat – pour tenter de mettre fin à la grève qui paralyse le base-ball depuis plus de six mois. Il tient bon sur la nomination, très controversée et fort maladroitement gérée par la Maison Blanche, d'un Surgeon General, le docteur Henry Foster, appelé à devenir la plus haute autorité médicale du pays mais coupable d'avoir pratiqué des avortements légaux. Et surtout, il *n*'hésite plus à faire connaître ses divergences avec certains points du programme républicain soit en menaçant de refuser de signer les projets de loi, soit en en dénonçant à l'avance les excès, comme les coupes claires dans les programmes d'aide sociale ou éducatifs. L'usage du veto, selon l'ancien président Jimmy Carter, peut contribuer à *« restaurer la confiance »* de l'électorat en Bill Clinton.

Cette façon de marquer sa différence sans avoir la responsabilité de l'ordre du jour, imposé par le Congrès, peut se révéler payante en 1996, surtout si les républicains ont du mal à capitaliser sur les gains de 1994. C'est un risque dont leurs stratèges sont parfaitement conscients : *« Il est très difficile,* reconnaît Bill Kristol, l'une des têtes pensantes républicaines, *de gouverner à partir du Congrès. »*

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 14

Retour à une croissance économique plus modérée aux Etats-Unis

A L'OCCASION de son audition, mercredi 22 février, devant la commission bancaire du Sénat, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, devrait donner son sentiment sur la situation de l'économie américaine et sur les conséquences qui pourraient en être tirées en matière de taux d'intérêt, après une année de renchérissement continu du loyer de l'argent. Pour sa part, Alan Blinder, vice-président de la Fed, considère que la banque centrale a pratiquement achevé sa mission anti-inflation et qu'il n'est pas exclu de voir les taux d'intérêt amorcer une décrue.

Les statistiques de janvier donnent les premiers signes d'un retour à une croissance plus modérée. Après avoir atteint 4 % en 1994 (et davantage au dernier trimestre), l'augmentation du produit intérieur brut pourrait être ramenée à 2,5 % ou 3 % cette année. Un taux qui permettrait d'écarter le risque de surchauffe et de reprise de l'inflation sans que la machine économique verse pour autant dans la récession grâce à la politique monétaire plus souple que pourrait pratiquer dorénavant la Réserve fédérale. Les experts pensaient que les exportations pourraient prendre le relais de la consommation, laquelle s'essoufle un peu, et des investissements, afin de tirer la reprise. Mais la crise mexicaine pénalise les ventes à l'étranger.

Lire page 5

Des lauriers pour un cinéaste du désenchantement

BERTRAND TAVERNIER

OBSERVATEUR attentif de la société depuis son premier long métrage, *L'Horloger de Saint Paul* (1974), dont il n'a jamais renoncé à analyser les mécanismes, Bertrand Tavernier a trouvé dans un fait-divers sanglant et dérisoire la matière d'une mise à nu d'un « désenchantement du monde » qui confine au néant. *L'Appât*, qui vient de recevoir l'Ours d'or au Festival de Berlin, et qui sortira le 8 mars en France, s'inspire de l'histoire d'une très jeune fille qui séduisait des hommes mûrs, massacrés ensuite par ses deux amis pour un butin minable. En reconstituant les faits du point de vue des trois adolescents, le film met en évidence « une perte de réalité » dont le cinéaste désigne les responsables : les mirages de l'argent, mais aussi cette « civilisation des images » devenue civilisation du leurre, de la perte du contact avec le monde et de la considération pour les autres. La consommation à haute dose de vidéos hollywoodiennes par ses protagonistes prend tout son sens lorsqu'elle est dénoncée par un cinéphile boulimique, notamment de films américains, comme Tavernier.

Lire page 26

■ Nouveaux programmes pour le primaire

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a présenté mardi 21 février la version définitive des nouveaux programmes de l'école primaire. Une large place est faite à l'apprentissage de la lecture. L'enseignement des mathématiques est allégé, celui de l'histoire est encouragé. p. 10

■ Vers une grève dans la métallurgie allemande

Un conflit salarial dur paraît inévitable dans la métallurgie allemande. A l'invitation du syndicat IG Metall, les salariés devraient se mettre en grève à partir de vendredi en Bavière. p. 4

■ Revanche de la nature aux Pays-Bas

Les inondations font partie de la mémoire des Pays-Bas. Pourtant, les récentes crues, qui ont failli faire céder les digues, ont montré aux Néerlandais qu'en [illegible] leurs fleuves ils avaient négligé [illegible] histoire. p. 12

■ Le réveil de Saint-Gobain

Le groupe Saint-Gobain, bénéficiaire, désendetté et restructuré, veut reprendre l'offensive après des années de gestion serrée. Il va accroître ses investissements industriels de plus de 30 % en 1995. Il entend renforcer ses implantations à l'étranger. p. 15

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

■ Restauration d'un site d'Angkor

Le roi Sihanouk devait inaugurer, mardi 21 février, le chantier de restauration de la pyramide du Baphuon, l'un des plus volumineux monuments du site d'Angkor, dans la forêt cambodgienne, dont le maître-d'œuvre est l'Ecole française d'Extrême-Orient. p. 20

■ Les jeunes talents du blues

Alors que John Lee Hooker reste, à soixante-quinze ans, l'une des dernières légendes vivantes du blues et que se multiplient les compilations, de jeunes musiciens, en France et aux Etats-Unis, régénèrent ce rythme centenaire. p. 24

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le mirage irakien ; le bal des hypocrites. p. 14

M 0147 - 0222 - 7,00 F

M. Pasqua

M. Barre juge « illégales » les écoutes de M. Maréchal

CHIAPAS L'armée mexicaine a repris, ces derniers jours, le contrôle des villages du Chiapas qui étaient jusque-là sous l'influence de l'Armée zapatiste de libération nationale. Malgré des rumeurs faisant état de *« massacres »*, il semble que l'avancée des troupes se soit faite sans combat. ● LES CONSIGNES officielles du gouvernement stipulent que l'armée doit rassurer les populations et mener sur le terrain *« une campagne sociale »* pour tenter de désamorcer les risques de renaissance d'affrontements armés et pour apaiser les rancœurs accumulées dans cet Etat longtemps oublié par le pouvoir. ● LES ZAPATISTES posent toujours, comme préalable à toute reprise des discussions, le retrait des forces armées du Chiapas. ● LA BANQUE du Mexique a décidé une hausse de 10 % environ des taux d'intérêt à court terme afin de renforcer le taux de change du peso face au dollar.

L'armée mexicaine a repris sans combat le contrôle du territoire zapatiste

Pour couper court aux rumeurs de massacres au Chiapas, le gouvernement du président Zedillo a entrepris sur place une « campagne sociale » en distribuant vivres et médicaments

LA ESTRELLA
de notre envoyé spécial

Bombardements aériens ? Tortures ? Génocide visant les Indiens du Chiapas qui ont appuyé l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) ? Les graves accusations portées contre l'armée mexicaine et répercutées par la presse et diverses organisations humanitaires, dont Amnesty International, sont bien sûr démenties par les autorités mais aussi par les principaux intéressés, qui ont cependant accueilli diversement l'arrivée des troupes régulières dans leurs villages.

San Miguel, Patihuitz, Monte Libano, La Estrella, Guadalupe-Tepeyac et quelques autres villages étaient, jusqu'au 9 février, sous le contrôle des rebelles zapatistes, qui, treize mois plus tôt, avaient surgi sur la scène politique mexicaine en s'emparant d'une partie du Chiapas, près de la frontière avec le Guatemala. L'armée occupe désormais ces villages à la suite de la décision soudaine du président Ernesto Zedillo de *« rétablir l'Etat de droit »* avant de reprendre le dialogue avec l'AZLN.

A Guadalupe-Tepeyac, l'ancien quartier général de l'AZLN, les habitants ont fui, abandonnant tout sur place, y compris leurs animaux, qui déambulent au milieu des tanks et des camions militaires. Dans la précipitation du départ, les portes des maisons (bois, pisé, chaume et zinc) sont restées ouvertes. Les vêtements et les ustensiles de cuisine sont à leur place. *« Nous n'avons rien touché »*, affirme l'officier général chargé de l'opération, Guillermo Martinez, qui applique au pied de la lettre les consignes officielles : rassurer la population et mener une *« campagne sociale »* en distribuant vivres d'urgence et médicaments. Surtout, ne rien faire qui puisse donner des « munitions » aux organisations humanitaires, que les autorités ont tendance, parfois à juste titre, à considérer comme un relais de l'AZLN.

« ÉTAT REBELLE »

C'est pourquoi la façade de l'hôpital, inauguré peu avant le conflit par le président de la République, porte toujours la banderole posée par les rebelles en l'honneur de leurs deux héros : Emiliano Zapata et Che Guevara. Sur la mairie, où le chef de la guérilla, le « sous-commandant Marcos » avait l'habitude de recevoir la presse, on peut lire l'inscription : *« Etat rebelle du Chiapas »*. A l'extérieur du village, le gigantesque amphithéâtre, très rustique, construit à flanc de colline par les zapatistes pour accueillir, dans un accès de mégalomanie, les quelque six mille délégués de la Convention nationale démocratique, en août 1994, est intact.

Deux grandes toiles blanches, devenues grises avec le temps, annoncent le *« centre de presse et d'informotique »* et la *« bibliothèque »*. Un ordinateur et une imprimante en piteux état traînent au milieu des étagères couvertes de livres. Les titres sont éclectiques : les usagers, perdus au milieu de la forêt et soovent analphabètes, avaient le choix entre des ouvrages sur l'écooomie chinoise et soviétique mais aussi sur la conquête espagnole, le pétrole, la réforme agraire, *« lo poésie rurole »*, les œuvres de Balzac et un essai intitulé *« Psychiatrie, politique et droits de l'homme »*, édité par l'université autonome métropolitaine de Mexico, où Rafael Guillen, alias « Marcos » seloo les autorités, avait enseigné les arts graphiques au début des années 80.

Posée sur le sol de ciment, une pile d'exemplaires do journal *El Dia*, en date du 22 janvier, révèle la confusioo idéologique de l'AZLN, qui, d'une part, exige la disparition du Parti révolutionnaire institutionnel (le PRI, au pouvoir depuis 1929) et, d'autre part, diffuse auprès de ses militants l'organe du secteur le plus rétrograde du PRI. Voilà de quoi alimenter la thèse selon laquelle la « vieille gauche » du PRI, en désaccord avec la politique économique menée depuis une décennie par l'aile « technocrate » et pro-américaine du parti, aurait contribué secrètement au soulèvement zapatiste.

SILENCE ANGOISSANT

Cela expliquerait la prudence du pouvoir, partagé entre la tentation d'en finir rapidement avec un mouvement insignifiant sur le plan militaire et la nécessité de ménager à la fois l'opinion publique internationale et la vieille garde du parti. *« Nous ovons en face de nous à peine quelques centaines de guérilleros bien ormés qui, il est vrai, peuvent compter sur l'appui d'une partie de la population locale,* soutient un officier rencontré sur le terrain. *Il est très difficile de savoir qui sont leurs partisans : quand nous entrons dans un village, ils enlèvent leurs passe-montagnes et nous applaudissent ! »*

En fait, la base sociale de l'AZLN a souvent quitté les lieux avant l'arrivée de l'armée, qui a déployé plusieurs milliers d'hommes, appuyés par des blindés de marque française et des hélicoptères. C'est le cas de La Estrella, où, à la différence de Guadalupe-Tepeyac, les portes des maisons ont été enfoncées, très probablement par les troupes qui sont passées la veille. Situé à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Ocosingo, entre deux chaînes de montagnes, et peuplé d'Indiens tzeltals, ce petit village abritait jusqu'au 9 février, le poste de commandement du « mayor Rolando », le chef des troupes zapatistes déployées dans la région.

A La Estrella, située au bord de la piste qui mène à la zone de prospection pétrolière de Monte Libano, il ne reste plus que des animaux domestiques, errant au milieu des bananiers et des détritus, ou dévorant les épis de maïs soigneusement entreposés dans les maisons. Un véritable ouragan semble être passé sur le village, où règne un silence angoissant. Le dispensaire n'a pas échappé à la hargne des envahisseurs, qui ont cependant laissé les médicaments sur les étagères. Dans une maison voisine, one grosse Bible est posée sur la table, surmootée d'un portrait de la Vierge de la Guadeloupe, la patronne du Mexique. Sur la terre battue, dans un désordre indescriptible, se mêlent la Constitution mexicaine, la Déclaration universelle des droits de l'homme, des textes d'orientation catholique fournis par le diocèse de San Cristobal de Las Casas et une urne électorale utilisée lors du scrutin du 21 août 1994.

Que sont devenus les habitants de ce village fantôme ? Selon plusieurs témoignages, ils se sont réfugiés, dans des conditions très précaires, à quelques kilomètres de là, sur les flancs d'une montagne boisée, à l'abri des vols de reconnaissance des forces aériennes. *« Ils ne pourront pas survivre longtemps dans ces conditions, avec des enfants en bos âge et sons nourriture,* constate un officier. *S'ils reviennent dans leurs villages, comme nous l'espérons, ils pourront bénéficier d'une amnistie et reprendre leur vie normale. »*

Comme la plupart des dirigeants rebelles, affirment plusieurs paysans des environs de La Estrella qui ont connu le « mayor Rolando » sans son passe-montagne, celui-ci n'était pas originaire de la zone où il exerçait son pouvoir, contrôlant les mouvements de la population locale et levant des « impôts » sur les marchandises eo transit. *« A La Estrella, tout le monde était zapatiste »*, assure un Indien tzeltal, Rogelio Argueta, qui cultive quelques hectares de maïs et de haricots noirs dans un village voisin où la population n'était pas aussi homogène sur le plan politique.

« Personnellement, ajoute-t-il, *je n'ai jamais été zapatiste, mais je dois reconnaître que l'action de l'AZLN a eu quelques effets positifs dans la mesure où elle a obligé le gouvernement à nous écouter et à tenir compte de nos besoins. »* Ce point de vue est largement partagé par les paysans des petits villages dispersés dans le relief tourmenté de ce coin du Chiapas, où la rébellion des lointains descendants des Mayas, après des siècles d'abandon par le pouvoir central, a durement secoué l'Etat mexicain et la classe politique. *« Marcos a réveillé lo société mexicaine et révélé tout ce qui ne marchait pas dans ce pays,* s'exclame l'un d'eux. *Comment pourrait-on lui en vouloir ? »*

Bertrand de la Grange

Un Indien maya au Parlement de Mexico

« LA PRISON a été mon école : c'est là que j'ai appris que j'ovais des droits en tant qu'être humoin et que je pouvois les défendre » : à trente et un ans, Antonio Hernandez Cruz, l'Indien maya de l'Etat du Chiapas élu pour la première fois député fédéral eo août 1994, a déjà été arrêté plus d'une vingtaine de fois, pour des séjours d'une semaine à six mois dans la prison de Las Margaritas, à une centaine de kilomètres au sud-est de Sao Cristobal de Las Casas. Profession : *« agitateur »*, écrivaient les policiers à sa place.

Ce fils de paysans, qui n'a fréquenté l'école secondaire que durant trois années, dit avoir eu au moins la chance, grâce à son implication dans les lottes sociales, d'effectuer un stage de trois mois à La Havane eo formation syndicale. *« Je comprenais très mal l'espagnol en arrivant, mais j'ai eu de bons résultats »*, dit-il. Membre de la Centrale indépendante des ouvriers agricoles et des paysans du Chiapas, il en est devenu le secrétaire général avant d'être élu député.

« COMME UN HURON »

Arrivé *« comme un Huron »* au Parlement de Mexico, sous l'étiquette du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), il coosidère que les députés se comportent régulièremeot *« camme les enfants d'une classe quand le maître vient de s'absenter »*. Il est urgent, estime-t-il, d'y rétablir une certaine *« dignité »* et de combler le fossé creusé entre les institutions démocratiques et les électeurs, de passer outre aux structures hermétiques pour arriver à un véritable *« débat national »* entre les principaux partenaires sociaux, en dehors des partis. *« En état de grand désordre, le Mexique* o *besoin* de *nouveaux consensus »*, dit-il. Pour ce qui concerne le Chiapas, le dialogue doit, selon lui, se nouer entre les autorités et l'Armée zapatiste de libération nationale sans menace de répression et sur des *« bases saines »*.

M. J.

M. Fujimori est très critiqué après l'échec militaire du Pérou face à l'Equateur

LIMA
de notre envoyé spécial

Un échec militaire et diplomatique. Malgré les proclamations de victoire totale, réaffirmées dimanche 19 février par le président péruvien, Alberto Fujimori, et martelées par la télévision, la réalité s'impose à ses concitoyens, passablement déconcertés. Pour la première fois de son histoire, le David équatorien, né en 1830, a tenu tête au Goliath péruvien. Le mythe de l'invincibilité des forces péruviennes face aux soldats équatoriens, bousculés en 1941 et en 1981, s'effondre. Et les termes de la déclaration de paix signée à Brasilia, vendredi 17 février (*Le Monde* du 19 février) – qui mettent le Pérou en mauvaise posture –, sont sévèrement dénoncés par des diplomates, des experts, des membres de l'opposition, et d'abord par M. Perez de Cuellar, candidat à l'élection présidentielle du 9 avril, qui préconise un vaste débat national *« pour établir les responsabilités »* d'une situation qu'il qualifie de *« lamentable » (lire ci-dessous). « La patrie est en danger,* explique l'ancien secrétaire général des Nations unies. *La souveraineté péruvienne sur une partie du territoire national est menacée et le repli des forces adverses n'est pas équitable. Le document signé à Brasilia n'impose pas comme il aurait dû la démarcation définitive de la frontière. Le Pérou n'o rien obtenu au plan diplomatique, à cause d'une politique improvisée et sans cohérence. »*

L'échec militaire péruvien est, quant à lui, patent. M. Fujimori affirme que tous les soldats équatoriens ont été chassés, *« à l'exception de quelques traînards »*. Les services de renseignement de l'armée ont admis, dimanche 19 février, que *« plusieurs centaines de militaires équatoriens organisés se trouvent toujours en territoire péruvien »*. Les communiqués du haut commandement précisaot : *« Nos forces contrôlent les hauteurs de Tiwinza »*, ce poste mystérieux, enjeu principal des affrontements, apparemment inaccessible, noyé dans les brumes amazoniennes d'une frontière en pointillé. Nous voulons voir Tiwinza : c'est la rengaine de la presse et de la rue. M. Fujimori, qui multiplie les bains de foule militaires, a promis il y a une semaine d'y planter le drapeau national.

EMBRASSADES

Mais, pour l'heure, les armes se sont tues : 80 % des Péruviens et des Equatoriens se félicitent de l'arrêt des hostilités. A Tumbes, les policiers des deux pays se sont embrassés sur le pont international. Des deux côtés, l'Eglise, les syndicats, les fédérations nationales d'industriels et de commerçants qui avaient signé des communiqués communs en faveur de la paix ont applaudi. A Quito, la déclaration de Brasilia ne satisfait sans doute pas les anciens présidents Febres Cordero et Rodigo Borja. Ce dernier a même menacé M. Fujimori de révéler la teneur de leurs entretiens secrets de 1992 sur la frontière et l'accès à l'Amazone.

A Lima, ce qui est considéré comme une *« reculade »* diplomatique par les meilleurs spécialistes de ce dossier, en particulier par le diplomate Juan Miguel Bakula, a déclenché une vague de critiques dans des rangs qui ne sont pas tous de l'opposition. Le gouvernement est sur la défensive, pour tenter de justifier le repli de ses forces à quinze kilomètres environ de sa frontière, alors que les Equatoriens vont, de fait, camper presque sur leurs positions. *« Le Pérou a reculé,* disent les mécontents. *Les forces équatoriennes sont encore sur notre sol. Les observateurs internationaux doivent installer leurs centres d'opérations à Tiwinza et à Base Sur, des postes qui ne sont pas qualifiés de péruviens par l'accord de paix. Rien non plus ne garantit l'intangibilité du protocole de Rio de 1942. Fujimori ment et nous trompe... »*

M. N.

ÉMISSAIRES : Lima a envoyé dans plusieurs pays des « missions spéciales d'information » pour défendre son point de vue. Le professeur Fernando de Trazegnies et le diplomate Arturo Garcia, en France les 20 et 21 février, ont souligné les responsabilités de l'Equateur dans le déclenchement des affrontements. *« Il n'y a jamais eu d'assise réelle à sa prétention de gagner un accès souverain à l'Amazone. Cet objectif, dépourvu de tout fondement juridique et historique, a été transformé en symbole de nationalisme par les gouvernements équatoriens successifs »*, précise le document qu'ils ont remis à la presse française.

Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général de l'ONU et candidat à l'élection présidentielle

« Il est absolument nécessaire de rétablir le régime démocratique »

LIMA
de notre envoyé spécial

« Le magazine *The Economist* de Londres qualifie le conflit qui vient de s'achever de *« nouvelle guerre du football »*...

– Il y a encore pour moi une lamentable méconnaissance des réalités d'Amérique latine. Ce conflit eotre le Pérou et l'Equateur revient chaque année en janvier sur la sellette. Pour parler comme nos amis britanolques, c'est oo peu le monstre du loch Ness. Mais chez nous il y a davantage de régularité. Hélas !

– Vous paraissez douter de la prise du poste de Tiwinza par les forces péruviennes ?

– Il faudrait que le gouvernement nous montre des traces de combats. Tout cela est très mystérieux. Comme Péruvien, je souhaite en tout cas que ce fortin ait vraiment été réoccupé par mon pays.

– Le Pérou peut-il négocier avec des soldats étrangers sur son territoire ?

– Depuis le début, il ne devait pas y avoir de cessez-le-feu avant le retrait complet et vérifié des Equatoriens. Mais s'il s'agit maintenant de les faire partir, puis de les convaincre de trouver une solution juste et définitive, alors d'accord. Nous avons pour nous la raison et le droit. Il faut rectifier le point de vue illégitime de l'Equateur.

» Mais l'accord de paix de Brasilia ne nous donne pas suffisamment de garanties, et nous courons le risque de voir surgir d'autres incidents. Ce texte, surtout, compromet les intérêts de la nation. Mais le gouvernement nous a mis devant le fait accompli. Si nous voulons maintenant démentir les affirmations du président équatorien, Duran Ballen, face à la communauté internationale, nous devons apporter les preuves que Tiwinza est sous notre contrôle. La même chose pour les postes de Teniente Ortiz et Soldado Monge, dans la même région, où des infiltrations équatoriennes existent également.

– M. Fujimori a reconnu que des incursions équatoriennes avaient été décelées en octobre 1994. Pourquoi n'avoir réagi qu'en janvier ?

– J'ai déjà posé cette question dans un message. J'attends encore une réponse du gouvernement.

– Vous dites que l'intérêt supérieur du Pérou est au-dessus de toute autre considération ?

– Absolument. J'ai moi-même arrêté ma campagne électorale, mais c'est ma façon d'agir en raison de ma formatioo de diplomate. En période de conflit, les divergences internes doivent s'apaiser.

– Au point d'accepter une défaite de l'opposition ?

– Nous devons pouvoir vaincre Fujimori au premier ou au deuxième tour. Peu à peu, la méfiance à son égard grandit dans le pays et sa crédibilité s'affaiblit. Lorsque l'écume du champagne va retomber, les gens vont se rendre compte qu'il est absolument nécessaire de rétablir le régime démocratique, et aussi une crédibilité nationale, alors que nous affrontons un grave problème international. Ceux qui sont morts au combat n'étaient pas des partisans de la formation officielle, mais ils ont été formés depuis des années par notre armée, qui a tous les mérites. M. Fujimori a seulement eu de la chance : tous les candidats de l'opposition ont accepté comme moi d'arrêter provisoirement leur campagne électorale.

– Vous donnez quand même l'impression d'être aligné sur le gouvernement.

– Pour ce qui concerne le conflit avec l'Equateur, le Pérou n'a pas changé de ligne depuis cinquante ans. J'y ai moi-même collaboré. Je ne vois pas pourquoi je devrais en changer aujourd'hui. »

Propos recueillis par Marcel Niederyang

Pékin minimise le scandale impliquant un proche du clan Deng Xiaoping

L'arrestation d'un « capitaliste rouge » intervient sur fond de guerre de succession

La mise en détention pour *« crime économique »* de Zhou Beifang, fils d'un proche du patriarche chinois, a provoqué un tassement de la Bourse de Hongkong. Ce scandale, qui illustre l'imbrication des capitaux de la Chine continentale et de Hongkong, pourrait être lié à une tentative de reprise en main par Pékin de féodalités administratives, gagnées par la fièvre des affaires à la faveur des réformes économiques.

PÉKIN
de notre correspondant

Les autorités chinoises ont multiplié les efforts pour réduire l'impact des vagues créées par l'« affaire Shougang » dans les milieux d'affaires, toot particulièrement à Hongkong, eo raison à la fois du coup porté au clan du patriarche Deng Xiaoping et de l'imbrication du capital cootinental dans les échanges financiers extérieurs.

A la demande de la firme, la Bourse de Hongkong a suspendu, lundi 20 février, les transactions sur les actions de ses filiales dans la colonie britannique, dont M. Zhou Beifang, placé en détention, était un des patrons (*Le Monde* du 21 février). Cette décision a provoqué un tassement de l'Iodice Hang Seng, le ramenant à son plus bas niveau en quatre jours. Les transactions avaient repris, mardi, mais sans qu'aucune explication officielle de Pékin ne soit venue clarifier les reproches qui sont faits à cette figure en vue du monde des affaires, représentative de la classe de « capitalistes rouges » envoyés par la Chine populaire à Hongkong.

L'affaire a provoqué une onde de choc dans les milieux capitalistes de la colonie : l'un des milliardaires les plus proches de Pékin, Li Ka-shing, qui détient une minorité du capital de deux des filiales de Shougang, a dû s'empresser de prendre ses distances par une déclaration pnblique indiquant que son propre vaisseau amiral, la firme Cheung Kong Holdings, o'était en rien impliqué. Cela o'a pas empêché Cheung Kong d'être fortement attaquée sur le marché boursier.

Pékin est venu à la rescousse, assurant, dans une déclaration du groupe, que l'enquête concernant M. Zhou portait sur des questions *« strictement personnelles »* et *« ne doit avoir aucun impact sur les opérations* et *la position financières de ses autres membres »*. Le gouvernement chinois a aussi rapidement démenti qu'un autre responsable des filiales du groupe à Hongkong, brusquement revenu à Pékin, ait été arrêté.

A ce que croient savoir les autorités boursières de Hongkong, l'enquête porterait sur les pratiques, très répandues sur le continent, consistant à contourner la stricte législation qui régit la cotation des firmes continentales sur les places boursières étrangères, en particulier dans la colonie. Par diverses manœuvres en sous-main permettant d'acquérir des sociétés-écrans à Hongkong, les firmes qui se livrent à de telles opérations feraient perdre à la Chine, chaque année, plus de 4 milliards de dollars en avoirs appartenant à l'Etat.

> L'affaire a provoqué une onde de choc dans les milieux d'affaires de Hongkong

Seloo des analystes financiers, on craint maintenant que les investisseurs à Hongkong ne s'inquiètent d'une chasse aux malversations dans toutes les firmes émanant du continent.

Le scandale peut aussi être lié à une tentative do gouvernement central, sous la houlette du chef de l'Etat, Jiang Zemin, de reprendre le contrôle de certaines branches décentralisées de l'administration qui ont tendance à se sentir de moins en moins concernées par les directives de la tête du régime. Le milliardaire Li Ka-shing, qui était reçu, samedi, à Pékin, par les plus hautes autorités, n'avait pas moins récemment quelque peu agacé celles-ci dans l'affaire du restaurant McDonald's (*Le Monde* du 30 décembre 1994).

Ces remous entrent naturellement dans les jeux d'influences qui ont lieu en coulisses autour-de la prochaine disparition de Deng Xiaoping, certaios o'appréciant guère celui sur les épaules de qui repose le manteau de la succession, Jiang Zemin.

Cette succession, contrairement à une analyse qui a la faveur de certaines ambassades, n'est réglée qu'en surface. Si l'on peut estimer que tous ont intérêt à maintenir le fragile édifice politique que laisse Deng, on peut tout autant craindre qu'il ne s'effondre à la première tempête sociale que les forces économiques lâchées à travers le pays risquent de soulever.

Francis Deron

L'armée birmane a réduit le dernier bastion des rebelles karens

Les séparatistes lancent une « guérilla mobile »

BANGKOK
de notre correspondant

Les rebelles karens ont annoncé, mardi 21 février, leur retrait de leur place forte de Kawmoora, à proximité de la frontière thaïlandaise, qui était assiégée depuis deux mois par les forces de la junte de Rangoun. Dans un communiqué reçu à Bangkok, l'Union nationale karène (UNK) a précisé qu'elle abandonnait la stratégie d'occupation de postes fixes pour se lancer dans une lutte de *« guérilla mobile »*. Démentant que l'évacuatioo de Kawmoora constitue on revers, l'UNK parle d'*« une étape logique de sa restructuration militaire* et *politique »*.

La chute de Kawmoora intervient après celle du quartier général de Manerplaw, fin janvier. Dans ce dernier cas, la direction à majorité chrétienne de l'UNK s'est, avaot toot, prise à soo propre piège en voulant mater une révolte de bouddhistes qui, du coup, ont formé leur propre mouvement, l'Organisation bouddhiste karène démocratique (OBKD), et, surtout, changé de camp. Les cinq cents partisans armés de l'OBKD avaient une connaissance trop précise des voies d'accès à Manerplaw – ils en avaient assuré auparavant la défense – pour que Rangoun résiste à la tentation de s'emparer de ce QG, assiégé, en vain, en 1991 et 1992, avant l'ouverture de pourparlers.

Ces deux offensives successives ont provoqué un refroidissement des liens entre Rangoun et Bangkok. Des députés thaïlandais oot demandé la révision de l'*« engagement constructif »* aux côtés de la dictature birmane. Le général Khin Nyunt, homme fort de la junte, a dû renoncer à se rendre en visite officielle en Thaïlande, fin février.

Le général Tin Oo, chef de la junte, pourrait cependant y être reçu prochainement mais à la seule invitation du commandant de l'armée de terre thaïlandaise. De son côté, prétextant un changement de ministre des affaires étrangères à Bangkok – Krasae Chaoawong a pris ses fnnctions le 17 février, après la démission de Thaksin Shinawatra auquel on reprochait de n'avoir pas abandonné ses affaires – , Supachai Panitchpakdi, vice-premier ministre thaïlandais, a ajourné *sine die* un déplacement qu'il devait faire, la semaine prochaine, à Rangoun, à la tête d'une forte délégation d'hommes d'affaires.

POLITIQUE DU BÂTON

De manière plus générale, la région s'était satisfaite de voir Rangoun négocier, depuis deux ans, des cessez-le-feu avec les minorités ethniques. Le retour à la politique du bâton, pour des raisons d'opportunité, a donc provoqué un malaise. De passage à Kuala Lumpur, Gareth Evans, ministre australien des affaires étrangères, a proposé que la commuoauté internatiooale adresse *« un très ferme message »* aux généraux de Rangoun. M. Evans a ajouté que cette proposition avait déjà reçu l'appui de la Malaisie et de Brunéi.

Toutefois, il o'est pas question pour Bangkok de remettre en cause l'invitation adressée à la Birmanie, eo tant qu'observateur, au sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) que la capitale thaïlandaise accueillera, en décembre. Et il est encore moins question de renoncer à l'important contrat gazier signé, le 2 février, avec Rangoun.

Jean-Claude Pomonti

Le premier ministre indien tente de restaurer un crédit perdu

Une série d'élections régionales pourraient sceller l'avenir de M. Rao

NEW-DELHI
de notre correspondant

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'Inde indépendante que le Parti du Congrès traverse une période de turbulences qui menace dangereusement son assise *politique, cette puissante* formation, qui arracha la liberté aux Britanniques et réussit à gouverner l'Inde la plupart du temps depuis la partition du « British Raj » en 1947, traverse cependant une phase très délicate de sa longue histoire.

Le chef du Parti du Coogrès, M. Rao, a beau être un cacique du parti, doublé d'un pragmatique et d'un tacticien hors pair, il connaît aujourd'hui les affres de la navigation par gros temps. Après avoir subi une cuisante défaite lors d'élections régionales dans le sud du pays en décembre, tout indique que sa formation aura du mal à reprendre l'avantage lors d'un nouveau scrutin organisé, en février et en mars, dans six Etats de l'Union.

Les électeurs se sont déjà rendus aux urnes, les 9 et 12 février, au Maharashtra, l'Etat-clé de cette consultation, qui a pour capitale Bombay, le poumon économique du pays.

Les résultats ne seront connus qu'en mars après les scrutins organisés dans quatre autres Etats. Selon tous les sondages, le Parti du Congrès, en dépit du charisme et de la puissance de son homme fort à Bombay, le *chief minister* (premier ministre) Sharad Pawar, aura fort à faire pour se maintenir au pouvoir au Maharashtra. On prévoit même que l'alliance électorale entre le Parti indien do peuple (BJP), la grande formation des nationalistes hindous, et le Shiv Sena, un parti local d'extrémistes fascisants de même religion, pourrait lui tailler des croupières.

Tout semble d'ores et déjà perdu pour le Parti du Congrès au Gujarat – où le vote a commencé lundi 20 février – et au Bihar. Au Manipur, où le scrutin a été émaillé, la semaine dernière, de violences provoquées par des groupes indépendantistes, la victoire reste très incertain. Si une victoire n'est pas à exclure en Orissa, elle semble en revanche assurée dans le petit Etat de l'Arunachal Pradesh, coincé au nord-est, près de la frontière chinoise. Mais ce serait là un bien maigre lot de consolation...

> Le Parti du Congrès n'est plus aujourd'hui qu'une machine électorale dépourvue de substance idéologique

Le désastre électoral de décembre et les sombres prévisions pour les consultations de février et de mars se conjuguent avec un début de mutinerie au sein du parti : la récente expulsion du Parti du Congrès d'Arjun Singh, l'un des rivaux les plus sérieux du premier ministre, est venue mettre en lumière les dissensions qui menacent l'unité de la formation au pouvoir à New Delhi.

Ancien ministre des « ressources humaines », M. Singh avait démissionné de son poste, fin décembre, pour protester contre la corruption et dénoncé les *« excès »* d'une politique de libéralisation économique qui, selon lui, léserait les plus pauvres des Indiens. Se réclamant des idéaux socialisants de la famille Nehru-Gandhi dont il se veut l'héritier politique, Arjun Singh a fait de son mieux pour s'attacher le soutien de Sonia, la veuve de Rajiv. Après avoir longtemps adopté un profil très bas, celle-ci semble en effet jouer un rôle politique croissant, oe serait-ce que d'une manière indirecte et sans doute à son corps défeodant (*Le Monde* du 13 janvier).

Au-delà de la querelle idéologique, il est clair qu'Arjun Singh a choisi un moment où le parti se trouve politiquement fragilisé pour se poser en possible successeur du premier ministre. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. En expulsant du parti son adversaire le plus dangereux, M. Rao a, pour le moment, réussi à empêcher la rébellion de s'étendre. D'autant que M. Singh ne semble pas encore en mesure de réunir suffisamment de soutiens au Lok Sabha (l'Assemblée nationale), dans les parlements régionaux et chez les militants pour menacer directement l'autorité du chef du gouvernement.

Le récent remaniement ministériel a en outre permis ao premier ministre de se concilier les faveurs de certains adversaires en attribuant des portefeoilles à des proches de Radjiv Gandhi, l'ancien premier ministre assassiné. Le retour aux affaires de l'héritier de la famille princière de Gwalior, Madhraravao Scindia, et de celui de l'ancien mioistre du commerce, Chindam Baram, dénote le souci de M. Rao de tendre la main aux amis de Rajiv Gandhi, et donc de satisfaire les exigences de sa veuve Sonia. Cela dans le but évident de couper l'herbe sons le pied d'un M. Singh qui ne cesse d'exploiter chez les « congressistes » une certaine nostalgie pour la famille Gandhi : pour avoir été le successeur désigné au leodemain de l'assassinat de Radjiv, M. Rao n'en a pas moins contribué à sacrifier la « philosophie » Nehru-Gandhi sur l'autel du pragmatisme écooomique et social...

Le fait que les militants du Parti du Congrès aient resserré les rangs autour de leur chef n'exclut cependant pas que cette « fronde » continue après les élections régionales de février et de mars. Dans de nombreux Etats, les dissidents du parti donnent de la voix contre le premier ministre, et certains observateurs o'excluent pas une nouvelle scission, comme celles qui se sont déjà déclarées à deux reprises, en 1969 et en 1978, et ont abouti à l'actuel « Congrès pour Indira Gandhi ».

Il est clair que, dans l'hypothèse d'une nouvelle défaite du Parti du Congrès, M. Rao va se retrouver dans une position des plus délicates s'il réussit à se maintenir au poste de chef du gouvernement. Certains estiment qu'il lui faudra peut-être rendre sa casquette de président du parti car, en cas d'échec électoral, sa formation au pouvoir « au centre » – c'est-à-dire à New Delhi – ne contrôlerait plus les gouvernements locaux de la quasi-totalité des Etats de la fédération indienne.

Le Parti du Congrès o'est plus aujourd'hui qu'une machine électorale dépourvue de substance idéologique. Cette tendance s'est accentuée au fil des ans. Pis encore, le parti a perdu le soutien de ce qui a fait sa force politique : celui des musulmans, des iotouchables et des minorités qui pouvaient se rassembler sous le « parapluie » rassurant d'une formation laïque dont le projet était d'en finir avec la tension intercommunautaire et la rivalité intercaste.

Après les sanglantes émeutes entre hindous et musulmans après la destruction de la mosquée d'Ayodhya, en décembre 1992, et le succès des formations représentant les basses castes, le Parti du Congrès a été accusé d'avoir failli à sa mission par ceux-là mêmes qu'il prétendait défendre. Si « fédérateur » qu'il soit à l'échelon national, il continue de perdre les élections : c'est peut-être qu'il a déjà perdu sa raison d'être.

Bruno Philip

Les réfugiés rwandais au Zaïre craignent d'être rapatriés de force

NAIROBI
de notre correspondant

Au retour d'une visite de dix jours dans les Etats d'Afrique ceotrale, le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, a déclaré que la situation s'améliorait dans les camps de réfugiés et qu'il était temps de se consacrer au rapatriement des quelque 3,8 millioos de Rwandais et Burundais déplacés dans la région des Grands Lacs.

Au cours d'une conférence de presse, dimanche 19 février à Nairobi, Mme Ogata a défendu le déploiement de soldats zaïrois à proximité des camps de la province du Kivu, initiative qui avait été critiquée par certaines organisations humanitaires. *« Un nouvel élément déstabilisateur est introduit dans la région »*, explique Bernard Jacquemart, de Médecins du monde (MDM). Le comportemeot des militaires, qui ont l'habitude de racketter la population, préoccupe les organisations non gouvernementales. *« Nous pensons qu'il est possible de travailler avec l'armée zaïroise*, a rétorqué Mme Ogata. *Mais il fout ottendre pour dire si cette opératian, la première du genre, sera au nan une réussite. »*

1 500 soldats seront déployés, dans les jours à venir, à la périphérie des camps de l'est du Zaïre, qui abritent plus d'un million de personnes, pour en assurer la sécurité. Leur principale tâche sera d'escorter les convois de rapatriés (souvent menacés par leurs compatriotes) jusqu'à la frontière rwandaise.

Les Zaïrois n'auront pas pour mission de séparer de la foule des réfugiés rwandais des anciens dirigeants et miliciens responsables du génocide. *« Qui peut les écorter ? »*, s'est demandé Mme Ogata à propos de ces derniers, soulignant la difficulté de la tâche. Elle a cependant ajouté : *« Mais ces gens seront désormais sous étroite surveillance. »*

Sur 200 000 réfugiés rwandais au Zaïre rentrés depuis août, la moitié sont des Tutsis ayant fui les massacres de 1959. Mais aujourd'hui le retour des exilés hutus de juillet 1994 s'accélère, même si – hormis ceux qui ont du sang sur les mains – les hommes, et particulièrement les intellectuels, hésitent à rentrer de peur d'être victimes d'exactions.

MENACES VOLCANIQUES

Dans les camps, les réfugiés expriment leur crainte d'être rapatriés de force, soit par ces soldats déployés maintenant autour d'eux, soit dans le cadre d'une évacuation générale, sous le prétexte d'une éruption imminente des deux volcans en activité dans la région. Selon le vulcanologue engagé par le HCR, Dario Tedesco, l'éruption du Nyragongo, qui meoace la région de Goma et avait été annoncée par d'autres experts pour le mois de mars, ne devrait pas se produire prochainement, en tout cas pas dans les deux mois à venir.

Le HCR est aussi très préoccupé par la dégradation de l'environnement. Ses experts ont calculé que les réfugiés de Goma coupent près de 500 tonnes de bois par jour dans la forêt primaire du parc national des Virunga. A Bukavu, c'est le HCR qui fournit le bois de feu aux camps. Il lui faut aller le chercher de plus en plus loin, et l'opération lui coûte près de 1 million de dollars par mois.

Jean Hélène

■ **Un convoi de vivres a été pillé** et deux personnes oot été tuées près de Gysenyi, dans le nord du Rwanda, a-t-on appris, lundi 20 février, au bureau du Programme alimentaire mondial (PAM) à Nairobi. Un autre convoi du PAM, lui aussi destiné aux réfugiés rwandais de la région de Goma au Zaïre, avait été attaqué, samedi, dans ce même secteur. Des réfugiés tutsis sont soupçonnés de ces attaques. Les destinataires de cette aide sont des Hutus. – *(AFP.)*

Un rapport de l'ONU dénonce les violations systématiques des droits de l'homme en Iran

GENÈVE
de notre correspondante

La situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran est loin de s'améliorer, affirme le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Reynaldo Galindo Pohl, dans un rapport rendu public lundi 20 février. Multiples exemples à l'appui, il souligne qu'arrestations arbitraires, tortures, exécutioos sommaires – souvent publiques – lapidations, amputations et flagellations sont monnaie courante.

Selon M. Galindo Pohl, la condition des femmes est particulièrement préoccupante, car l'Iran ignore les mesures contre la discrimination fondée sur le sexe, qui sont prévues par les pactes internationaux et ont été confirmées par la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme. Il s'ioquiète du fait que des *« bandes incontrôlées »* attaquent des organes de presse et des rassemblements pacifiques.

JUSTICE À HUIS CLOS

Il déplore aussi le refus du gouvernement de coopérer dans le domaine des droits de l'homme et l'absence d'observateurs lors des procès politiques, qui, le plus souvent, ont lieu à huis clos dans l'enceinte d'une prison. Il estime aussi que l'Iran doit reprendre, sans tarder, sa coopération avec le Comité interoational de la Croix-Rouge (CICR), en permettant à celui-ci de rendre régulièrement visite aux détenus, conformément à un accord conclu en 1991.

Le rapporteur spécial demande à Téhéran que les meurtres de trois pasteurs protestants et d'un dirigeant de la communauté sunnite de Bandar-Abbas, ainsi que le décès de l'écrivain Ali Akbar Saidi-Sirjani, fassent l'objet d'une enquête impartiale et que cessent les massacres de Kurdes et la persécutioo des Baha'is.

Isabelle Vichniac

Accord euro-américain pour la création d'un système commun de missile anti-missiles

Baptisé « Meads », le projet est estimé à 200 milliards de francs

L'Europe et les Etats-Unis sont convenus d'étudier la fabrication d'un système antimissiles, qui deviendra, au début du siècle prochain, l'un des projets majeurs d'armement de part et d'autre de l'Atlantique. Le programme représente un investissement de 200 milliards de francs et il devrait mobiliser les capacités technologiques des plus grands groupes industriels américains, allemands, français et italiens en la matière.

LA FRANCE, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie ont signé, lundi 20 février, à Bonn, une déclaration commune d'intention qui prévoit la mise au point d'un système de défense sol-air censé remplacer, au début du siècle prochain, le missile Hawk conçu, il y a plus de trente ans, par les Américains au profit des pays de l'OTAN. Le principe de cet accord, qui aura besoin d'être confirmé par des votes dans les Parlements des Etats concernés et qui engage un investissement de l'ordre de 200 milliards de francs, a été conclu sur la base d'une répartition à égalité entre les Américains (50 %) et les Européens (20 % pour la France, 20 % pour l'Allemagne et les 10 % restaots pour l'Italie).

Entre les partenaires, les discussions avaient commencé à la fin de l'an dernier (*Le Monde* du 26 décembre 1994) : les Etats-Unis cherchent un successeur aux missiles Hawk et Patriot avec l'assistance technique de groupes comme Hughes, Raytheon, Loral ou Honeywell, pendant que les Européens ont l'ambition d'organiser, autour de ce projet de missile antimissiles, un pôle industriel réunissant les sociétés Siemens et DASA (Allemagne), Thomson et Aérospatiale (France) ou encore Alenia (Italie).

ENTE 2005 ET 2010

Le protocole qui a été établi à Bonn a trait à un projet baptisé « Meads » (Medium Extended Air Defense System) et se rapportant à un missile de plus de 100 kilomètres de portée, avec, pour la seule Europe, plus de quatre cents lanceurs en batterie et plusieurs milliers d'engins. Le système devrait être prêt à entrer en service entre 2005 et 2010. C'est donc un système sol-air à moyenne portée, dirigé principalement contre des agressions au moyen de missiles dits rustiques, ceux-là mêmes qu'une trentaine de pays de second rang dans le monde sont capables de fabriquer et qui représentent la menace la plus probable pour le nouveau millénaire. Le Meads est, de ce point de vue, un projet qui vise à une protection limitée d'un théâtre d'opérations ou d'une zone de défense contre des missiles armés de têtes chimiques, biologiques, voire nucléaires.

Un tel programme n'a rien à voir avec le projet, relancé aux Etats-Unis depuis la récente victoire des républicains au Congrès, d'un bouclier antimissiles qui s'inspirerait de la « guerre des étoiles » chère à Ronald Reagan et dont les caractéristiques, comme les performances, sont beaucoup plus ambitieuses. En faveur de ce dernier système, on sait que la majorité républicaine a réclamé un doublement des crédits dès 1996.

Dans le cas de l'Europe, le projet Meads n'est pas davantage un concurrent direct – sinon sur le plan des dépenses à prévoir par les budgets nationaux – du programme Aster qui a été lancé en association par la France et l'Italie (les groupes Aerospatiale, Thomson et Alenia) et auquel l'Allemagne est invitée à se joindre. Ce système est, en effet, à plus courte portée et il est polyvalent, pouvant être monté sur des véhicules terrestres, des plates-formes fixes ou sur des bateaux de guerre. Il n'en demeure pas moins que, dans la discussion qui va désormais s'ouvrir entre les services officiels et les industriels des pays concernés par le Meads, les acquis technologiques des Européens, grâce à l'Aster, vont leur permettre, face à leurs nouveaux alliés transatlantiques, de négocier en position de partenaires à égalité.

Jacques Isnard

Les métallurgistes allemands s'orientent vers la grève

BONN
de notre correspondant

Toutes les conditions sont désormais réunies pour qu'éclate un conflit salarial dur dans la métallurgie allemande. Les ouvriers devraient se mettre en grève à partir de vendredi prochain dans le Land de Bavière, retenu par la direction du syndicat IG Metall pour porter les armes contre le patronat. Celui-ci a annoncé qu'il était prêt à recourir au lock-out pour forcer le syndicat à plier et à en rabattre sur ses prétentions salariales. L'IG Metall exige des augmentations de 6 % cette année, tandis que le patronat, qui n'exclut pas des augmentations salariales, exige une compensation afin de ne pas augmenter ses coûts. Le compte à rebours a commencé lundi 20 février, avec l'organisation d'un vote à la base. Le syndicat IG Metall, comme c'est la règle, a invité ses adhérents à se prononcer en faveur de la grève, et 75 % de bulletins favorables sont nécessaires pour la démarrer. Le résultat, qui sera rendu public mercredi, ne fait guère de doute : ce sera « oui ». Sur les 700 000 salariés du secteur en Bavière, 165 000 personnes participent à ce scrutin et sont susceptibles de se mettre en grève : il s'agit exclusivement de salariés d'entreprises membres de la fédération patronale Gesamtmetall, partenaire de négociations de l'IG Metall. Parmi les 600 entreprises concernées : Siemens, BMW, MTU (entreprise du groupe Daimler-Benz), Audi...

MOBILISATION GÉNÉRALE

Le climat est à la mobilisation générale. Les drapeaux du syndicat flottent à l'entrée des usines. Les permanents de l'IG Metall distribuent leurs tracts. Néanmoins, on peut encore douter que le conflit soit long. L'an dernier, la grève avait été votée, mais n'était pas entrée en vigueur (il s'agissait alors du Land de Basse-Saxe, et le patronat réclamait des réductions de coûts de 10 %). *« Nous ne voulons pas de la grève »*, déclare un haut fonctionnaire de l'IG Metall à Francfort, qui ajoute cependant que la « caisse de guerre » de l'IG Metall est pleine. *« La grève, personne n'en veut, mais un mauvais accord salarial est pire que la grève »*, dit-on du côté du patronat.

En choisissant la Bavière comme théâtre des opérations, le syndicat n'a manifestement pas l'intention d'entraîner au front ses troupes les plus rompues au combat – celles-ci se trouvent traditionnellemeot dans le Bade-Wurtemberg. Le degré d'organisation syndicale en Bavière est plutôt faible (avec 40 % des salariés du secteur). C'est d'ailleurs l'un des objectifs inavoués do mouvement : un conflit dans cette région permettra à l'IG Metall de recueillir de nouveaux adhérents. A chaque grève, des centaines de salariés prennent leur carte pour bénéficier des indemnités salariales délivrées par le syndicat (elles représentent 70 % du montant du salaire).

Après un premier jour de grève vendredi, le week-end pourra être l'occasion d'un accord de dernière minute entre les partenaires sociaux. Si la grève continue lundi, elle s'arrêtera mardi à midi en raison du carnaval (les entreprises ferment leurs portes l'après-midi du Mardi gras). Enfin, un accord salarial doit intervenir au cours des prochains jours dans le secteur de la chimie : il aura un effet dynamique sur la métallurgie. Quelle que soit sa durée, une grève des métallos bavarois serait historique, puisque ce serait la première depuis 1954.

Lucas Delattre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE HYDRAULIQUE

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE A 20 BRIVE-MONTAUBAN

Une enquête publique au titre de l'article 10 de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, est ouverte dans les communes de MONTAUBAN, SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT, ALBIAS, CAYRAC, RÉALVILLE, CAUSSADE, MONTALZAT, MONTPEZAT-DE-QUERCY, comme suite à la demande de M. le président des Autoroutes du Sud de la France, pour le projet de construction de l'autoroute A 20 BRIVE-MONTAUBAN dans le département du Tarn-et-Garonne.

Pendant la période du 15 février 1995 au 17 mars 1995 inclus, un dossier relatif au projet susvisé restera déposé dans les mairies de MONTAUBAN, SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT, ALBIAS, CAYRAC, RÉALVILLE, CAUSSADE, MONTALZAT, MONTPEZAT-DE-QUERCY.

Le public pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à savoir :

– **Mairie de MONTAUBAN,** du mardi au samedi, de 8 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le samedi, 13 h 30 à 17 heures.

– **Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT,** du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30.

– **Mairie d'ALBIAS,** du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

– **Mairie de CAYRAC,** le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

– **Mairie de RÉALVILLE,** du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; le vendredi à 17 heures.

– **Mairie de CAUSSADE** (siège de l'enquête), du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 heures ; le samedi matin, de 9 heures à 12 heures.

– **Mairie de MONTALZAT,** du mardi au vendredi, de 9 heures à 12 heures.

– **Mairie de MONTPEZAT-DE-QUERCY,** le lundi de 15 heures à 18 heures ; le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 15 heures à 18 heures ; le samedi matin, de 8 h 30 à 12 heures.

Les observations pourront également être adressées par correspondance au président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête, à la mairie de CAUSSADE.

Par décision du tribunal administratif de TOULOUSE en date du 7 décembre 1994, une commission d'enquête a été nommée ; elle est composée des membres suivants :

– M. Georges BOUÉ, *président,*
– M. René VILLENEUVE,
– M. Georges PASSERINI,
– M. Marcel MAGNANO *(suppléant).*

Un membre de la commission siégera à la mairie de CAUSSADE, les jours et heures suivants :

15 février, 22 février, 1er mars, 8 mars, 17 mars 1995, de 14 heures à 17 heures.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public aux mairies de MONTAUBAN, CAUSSADE, SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT, ALBIAS, CAYRAC, RÉALVILLE, MONTALZAT et MONTPEZAT-DE-QUERCY, ainsi qu'à la préfecture et à la sous-préfecture (Castelsarrasin), pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Reprise des offensives russes en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondante

Après le silence profond observé par Boris Eltsine lors de son discours devant le Parlement la semaine dernière sur la façon dont il entend, en 1995, *« rétablir la paix et le calme »* en Tchétchénie, son entourage s'est répandu à ce sujet en propos contradictoires et les militaires en accusations mutuelles.

A ce fiasco au sommet out répondu des cafouillages sur le terrain, suivis mardi 21 février par ce qui semblait être une nouvelle offensive russe appuyée par une reprise des bombardements aériens.

Ceux-ci avaient cessé après la « trêve » conclue la semaine dernière par les militaires, la première acceptée par Moscou après deux mois de guerre. Elle avait d'ailleurs été abondamment violée, mais l'intensité des tirs avait dans l'ensemble baissé. Pour Moscou, le problème reste que ses troupes n'out pas brisé la résistance tchétchène au sud et à Argoun – un verrou situé à 20 kilomètres à peine à l'est de la capitale et commandant une voie de communicatiou stratégique dont la maîtrise était un objectif déclaré du Kremlin. Plus encore, les ruines de la capitale sont elles-mêmes loin d'être « pacifiées ».

Samedi, plusieurs heures de combats ont ainsi opposé des Tchétchènes, au nombre de quatre-vingts selon Moscou, armés de lauce-grenades et de mortiers, à l'artillerie russe, dans un quartier du sud de Grozny théoriquement « nettoyé ». Une usine chimique (qui fournissait le Vatican en cierges), une des rares restées debout, était en feu à l'issue des combats.

Les Tchétchènes ont prétendu que *« plus de cent »* militaires russes ont été tués. Le chiffre réel devrait être au moins égal à dix-huit, correspondant à celui des corps évacués le lendemain de l'aéroport sous les yeux de correspondants de l'AFP

ÉCHANGE DE PRISONNIERS

Cette « incursion » tchétchène avait obligé le commandement russe à annoncer, dimanche, qu'il ne oégocierait plus avec les chefs militaires tchétchènes, les espoirs de paix étaient « épuisés ». Lundi, on apprenait cependant que les contacts étaient maintenus et que six prisonniers out été échangés de part et d'autre, toujours grâce à une médiation ingouche, à Chali, dans le sud du pays, toujours tenue par les résistants tchétchènes.

Alors que ceux-ci sont plus que jamais décidés au combat jusqu'à un retrait de l'armée russe, Moscou se trouve dans l'impasse prévue. Refusant officiellement toute négociatioo avec le président Doudaev – un *« dictateur criminel »* avait répété jeudi Boris Eltsine –, le Kremlin a été obligé de négocier avec ses représentants pour obtenir un cessez-le-feu, aucune *« troisième force »* n'apparaissant à l'horizon.

Sophie Shihab

Les Quinze s'entendent sur la protection des données personnelles

BRUXELLES. La protection des données personnelles dans les échanges au sein du marché intérieur de l'Union européenne a fait l'objet d'un accord lundi 20 février entre les Quinze à Bruxelles. Les disparités entre les législations nationales avait jusqu'ici créé des obstacles au transfert de données à caractère personnel entre les Etats membres. Une législation commune était considérée comme essentielle à la mise en place des « autoroutes de l'information », ces réseaux numériques capables de transmettre simultanément la voix, l'image et les données. Elle va concerner notamment les sociétés de vente à distance, les assurances, les banques, qui rencontraient des difficultés pour transmettre les données, par exemple sur la solvabilité et la situation financière de leurs clients, d'un Etat membre à un autre. – *(AFP.)*

Le premier ministre du Niger est renversé par un vote de censure

NIAMEY. Amadou Cissé, nommé premier ministre le 7 février par le chef de l'Etat, Mahamane Ousmane, en dépit de l'hostilité de la majorité parlementaire, a été renversé, lundi 20 février, par le vote d'une motion de censure au Parlement nigérien, ce qui marque une nouvelle aggravation de la crise institutionnelle qui paralyse le Niger depuis cinq mois.

Mis en minorité à l'Assemblée nationale en septembre 1994, à la suite d'un renversement d'alliance, le président avait dissous le Parlement et convoqué des élections législatives anticipées le 12 janvier. Mais le scrutin a confirmé la domination des partis d'opposition, qui ont exigé la nomination au poste de premier ministre d'Hama Amadou, chef du Mouvement national pour la société de développement (MNSD, ex-parti unique), le principal parti du Niger, avec 29 élus. Le président s'y est opposé, préférant s'entendre avec M. Cissé, qui était alors lui aussi membre du MNSD. Les partis d'opposition ont de nouveau demandé lundi la nomination de M. Amadou. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BELGIQUE : les élections législatives anticipées** annoncées la semaine dernière auront lieu le 21 mai, soit environ sept mois avant la date prévue, a précisé lundi 20 février à Bruxelles le gouvernement de M. Jean-Luc Dehaene. – *(Reuter).*

■ **BOSNIE : plusieurs dizaines d'appareils,** notamment des hélicoptères, ont violé ces derniers jours la zone d'exclusion aérienne en vigueur sur l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine, a annoncé lundi 20 février la Forproou à Sarajevo. Tous les belligérants de Bosnie mènent des missions aériennes dans l'intentioo d'acheminer des armes, en violation de la zone d'exclusion aérienne et de l'embargo sur les armes instaurés par le Conseil de sécurité de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : Brigitte Bardot et plusieurs centaines** de défenseurs des animaux ont manifesté lundi 20 février à Bruxelles alors que les ministres de l'agriculture discutaient des conditions de transport des animaux vivants dans l'Union européenne. Le conseil, présidé par le ministre français Jean Puech, n'a pu se mettre d'accord, achoppant sur la durée maximale admise du transport. Les Allemands souhaitent la limiter à huit heures, tandis que l'Italie et la Grèce refusent de descendre en dessous de vingt-deux heures. – *(AFP).*

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl** servirait d'entremetteur discret entre Israël et l'Iran, d'après le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, mardi 21 février. Des diplomates des deux pays se rencootreraient régulièrement à la chancellerie, pour discuter de la libération de Roo Arad, pilote israélien dont l'avion s'était écrasé au Liban-Sud en octobre 1986, indique le journal. L'ambassadeur iranien à Bonn a démenti.

PROCHE-ORIENT

■ **Koweït : huit canonnières rapides françaises** pourraient être achetées par la marine koweïtienne, dont la flotte a été détruite pendant la guerre avec l'Irak. Après avoir reçu, lundi 20 février, à Paris, le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah al Ahmed al Jaber, M. Léotard, ministre de la défense, devrait se rendre prochainement dans l'émirat. Il s'agirait de bâtiments du modèle P 37 BR construits à Cherbourg et déplaçant 250 tonnes, pour un montant global de 2,6 milliards de francs.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le Groupe islamique armé (GIA)** a revendiqué l'attaque d'un poste de gendarmerie, le 11 février, à Sendés, dans le sud de la Tunisie. Ce raid avait coûté la vie à sept gendarmes et à un civil algérien *(Le Monde* du 16 février). Dans un communiqué reproduit dans la presse algérienne, lundi 20 février, le GIA précise que cette attaque doit servir de *« message »* aux autorités tunisiennes, accusées d'*« opprimer »* les islamistes. Le GIA a aussi revendiqué les derniers assassinats d'intellectuels ou de personnalités en Algérie. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : un hélicoptère américain s'est abîmé en mer,** dimanche 19 février, au large des côtes somaliennes. Un des cinq « marines » qui se trouvaient à bord a été tué. Il s'agit de la première perte enregistrée par la force multinationale qui, conduite par les Américains, est chargée de protéger le retrait des 4 800 « casques bleus » encore à Mogadiscio. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : 400 militants islamistes** ont menacé de mort, lundi 20 février, à Lahore, les juges qui entendaient en appel l'affaire de deux chrétiens, dont un adolescent de quatorze ans, condamnés à mort pour blasphème. Massés près do tribunal, ils ont mis en garde les juges contre un éventuel adoucissement du verdict. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : impliqué dans un scandale politique,** le vice-premier ministre coréen, Kim Deok, a été limogé mardi 21 février par le président Kim Young-sam et remplacé par Rha Woong-bae, a annoncé un porte-parole de la présidence. Nommé il y a deux mois, Kim Deok a été tenu moralement responsable d'une étude secrète sur l'impact d'une éventuelle annulation d'élections municipales. – *(Reuter.)*

72 juristes assassinés dans le monde entre juin 1993 et décembre 1994

GENÈVE. Selon le dernier rapport du Centre pour l'indépendance des magistrats, 572 magistrats et avocats ont, entre juin 1993 et décembre 1994, subi des persécutions. 72 d'entre eux ont été assassinés. En Algérie, les islamistes auraient éliminé 27 juges et avocats. En Colombie, 32 hommes de loi ont été assassinés. En Egypte, un avocat, Abdel Harith Madani, a trouvé la mort en garde à vue. En Turquie, quatre avocats ont été assassinés. Le rapport s'inquiète de la situation en Irak, au Pérou. Il observe aussi qu'aux Etats-Unis, 90 avocats font l'objet de poursuites pour avoir refusé de rendre publics les noms de leurs clients ; qu'en Italie, mais aussi en France, les magistrats qui enquêtaient sur des scandales politico-financiers ont subi des pressions graves. – *(Corresp.)*

…es Quinze s'entendent …ur la protection …les données personnelles

…e premier ministre du Niger …st renversé par un vote de censure

72 juristes assassinés dans le monde entre juin 1993 et décembre 1994

Les écarts de taux de change freinent le passage à la monnaie unique en 1997

La question de l'entrée dans la troisième étape du programme d'Union économique et monétaire (UEM) dès 1997 a été à nouveau posée lors de la réunion des ministres des finances, lundi 20 février

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Est-il réaliste d'envisager le passage à la troisième étape du programme d'Union économique et monétaire (UEM) dès le 1er janvier 1997 ? La question revient, lancinante, dans chaque débat européen et la réunion des ministres des finances des Quinze, lundi 20 février à Bruxelles, n'a pas fait exception. Jacques Santer, le président de la Commission, a cherché à dédramatiser la controverse.

Ni volontarisme téméraire ni prudence excessive, mais plutôt s'en tenir à la stricte application du traité. « Les critères de convergence tels que spécifiés dans le traité sont les préalables économiques nécessaires pour l'Union économique et monétaire. Mais le traité fixe également des échéances qu'il faut respecter. Outre la préparation économique, il faut donc se préparer au niveau technique », a rappelé M. Santer.

Ce discours ne rassure qu'à moitié ceux qui, tels les Anglais, souhaitent reculer le moment du choix fatidique. Il met en relief la progression continue du dossier : l'Institut monétaire européen (IME), le groupe d'experts présidé par Cees Maes qui est chargé d'examiner les questions pratiques que soulève l'introduction de la monnaie unique, la Commission elle-même travaillent afin de rendre possible, si les conditions économiques le permettent, le passage à la troisième étape dès 1997.

Le rapport du groupe Maes sera prêt à la fin avril et *« servira de base pour le Livre vert sur les conditions de passage à la monnaie unique que la Commission entend présenter à temps pour que le Conseil écofin puisse en être saisi avant le conseil européen de Cannes... Ce Livre vert sera destiné à préparer le grand public à la transition vers la monnaie unique »*. Tout en respectant scrupuleusement la stratégie de convergence qu'impose le traité, les propos du président Santer révèlent à quel point l'engagement des uns et des autres est fort.

CRISPATIONS

Kenneth Clarke, le chancelier de l'Échiquier, a répété que 1997 ne serait pas praticable. Mais il n'est pas le seul à manifester une certaine crispation devant la dynamique ainsi crée. Ceux qui, tels les Allemands, plaident pour une application rigoureuse des critères de convergence, redoutent que le volontarisme actuel ne conduise à prendre quelques libertés avec les disciplines voulues par le traité et qu'eux-mêmes jugent indispensables.

Les incertitudes électorales en France, se combinant avec l'actuelle crise du dollar, amènent le franc à quelque peu décrocher du mark. Qu'en est-il du critère ayant trait à la stabilité des changes ? Le traité impose aux Etats membres candidats à la monnaie unique *« le respect des marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) pendant deux ans au moins, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre Etat membre »*.

Jusqu'au 3 août 1993, il s'agissait de ne pas s'écarter de la bande étroite de 2,25 % de part et d'autre des taux pivots que prévoyait le mécanisme de change du SME. A cette date, pour ne plus donner prise à la spéculation, les ministres des finances ont élargi les marges à 15 % de part et d'autre des taux pivots, mais ont continué à pratiquer une politique visant à conserver leurs monnaies soudées entre elles. Dans ces conditions, comment faudra-t-il, le moment venu, apprécier ce critère de stabilité ?

« Les 2,25 % ont disparu le 3 août 1993, c'est extrêmement clair », répond Edmond Alphandéry. Il semble tout aussi clair que la marge autorisée de 15 % n'est pas faite pour apprécier si telle ou telle monnaie du SME manifeste le degré de stabilité nécessaire pour que le passage à la troisième étape soit envisageable. Ce critère n'a pas disparu le 3 août 1993 et des voix s'élèvent en Allemagne pour le rappeler. Du côté français, on est en droit de souligner que la bataille électorale peut provoquer, ou aggraver, des turbulences sur le marché des changes, indépendantes de la situation des « fondamentaux » et qui ne laisseront pas de traces une fois le président de la République élu.

Cependant, le problème de savoir comment interpréter le critère concernant la stabilité des changes demeure. Il saute aux yeux, de surcroît, qu'il se posera avec plus d'acuité si, pour des raisons liées à la campagne, le glissement du franc par rapport au mark s'accentue.

Philippe Lemaitre

L'économie américaine entame un « atterrissage en douceur »

Les taux d'intérêt auraient atteint un plafond

Le retour à une croissance plus modérée éloigne le risque d'inflation, ce qui dope Wall Street et déprime le dollar. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, devrait indiquer le 22 février, devant la commission bancaire du Sénat, s'il convient de mettre un terme à la hausse continue du loyer de l'argent.

L'ÉCONOMIE américaine est-elle à un tournant ? Depuis quelques jours, les marchés financiers américains ont repéré, dans les statistiques de janvier, les premiers signes d'un ralentissement, tant attendu, de la croissance. La théorie économique enseigne qu'un durcissement de la politique monétaire ne produit des effets sur l'activité qu'au bout de douze à dix-huit mois. Le temps est donc venu : la Réserve fédérale (Fed) avait commencé à augmenter ses taux à court terme il y a un an, le 4 février 1994. Les déclarations sur l'état de l'économie américaine d'Alan Greenspan, le président de la Fed, mercredi devant la commission bancaire du Sénat, sont très attendues.

Depuis le 4 février, la Fed, craignant une résurgence de l'inflation, avait à sept reprises augmenté le loyer de l'argent. Elle avait ainsi doublé son taux d'intervention sur le marché monétaire, passé de 3 % à 6 %. Les taux longs avaient augmenté, eux, d'environ 1,5 point. En augmentant le prix de l'argent, les autorités espéraient rendre plus difficile le recours au crédit et freiner ainsi l'activité. En 1994, il n'en a rien été. La croissance, de 4 %, a été la plus forte depuis une dizaine d'années.

« Alors qu'il y a deux mois, note aujourd'hui Guy Wagner, économiste de la Banque de Luxembourg, *les analystes prévoyaient une poursuite de la forte croissance en 1995 et une remontée de l'inflation, le consensus à l'heure actuelle est que l'économie va se ralentir, que l'inflation restera contenue et que les taux d'intérêt sont proches de leur sommet.* » Un propos que ne dément pas Alan Blinder, le vice-président de la Réserve fédérale. Celui-ci considère que la Fed est *« près »* d'avoir réussi son parcours anti-inflation et qu'elle peut se préparer à une phase de baisse des taux afin de prévenir toute velléité de récession. En fait, toute une rafale d'indices sont venus conforter, au cours des derniers jours, la thèse d'un ralentissement, lent certes, mais net, de la croissance aux Etats-Unis.

Les chiffres du mois de janvier sont révélateurs. Les créations d'emplois ont ainsi été nettement moins nombreuses (134 000 au lieu de 290 000 en décembre), provoquant une légère remontée du taux de chômage – passé de 5,4 % à 5,7 %. Les ventes au détail sont en nette décélération, notamment pour les automobiles. L'indice de confiance des consommateurs est en recul. Pour le deuxième mois consécutif (– 0,6 % en décembre, – 9,8 % en janvier), les mises en chantier de logements neufs sont elles aussi en baisse. La progression de la production industrielle est deux fois moins rapide qu'en novembre et décembre 1994.

LA CRISE MEXICAINE

Bref, sous l'effet du renchérissement du coût de l'argent, la consommation, venue épauler à partir de 1993 l'investissement comme moteur de la croissance, commencerait à s'essoufler. Après avoir progressé de 3,5 % l'an dernier, elle ne devrait plus augmenter que de 2 % à peine cette année. Dès la fin de 1994, les entreprises ont fortement accru leur stocks. Pour 1995, les analystes commencent à croire au scénario – optimiste – présenté au début du mois par Laura Tyson, chef des conseillers économiques du président Clinton : la croissance, d'un rythme supérieur à 4 % à la fin de 1994, devrait revenir à une vitesse de croisière de 2,5 % à 3 %. Un ralentissement lent qui écarterait la menace d'une surchauffe comme celle d'une récession.

Les experts supposaient que les exportations prendraient le relais de la consommation et des investissements. Mais la crise mexicaine a modifié la donne. Avec la forte réévaluation du dollar vis-à-vis du peso mexicain puis du dollar canadien, les perspectives des industriels américains sur leurs deux principaux débouchés se sont brutalement dégradées. La Fed estime que la croissance américaine devrait s'en trouver réduite de 0,2 à 0,4 point cette année. Les entreprises américaines peuvent encore compter sur les marchés européens et asiatiques, mais ceux-ci pèsent peu dans leurs ventes.

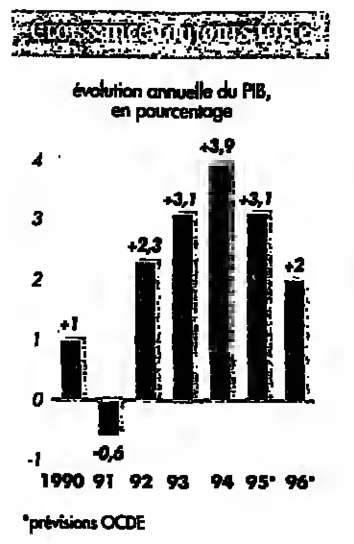

*prévisions OCDE

Un ralentissement progressif de la croissance économique aux États-Unis éviterait la montée de tensions inflationnistes.

S'il devait se confirmer, ce ralentissement de l'activité devrait écarter le risque d'inflation, tant redouté depuis des mois par les opérateurs financiers. Les chiffres de janvier marquent une légère tension sur le front de l'inflation. Les prix à la consommation restent cependant très sages, puisque, après une hausse de 2,7 % en 1994 – la plus faible depuis vingt ans aux Etats-Unis –, ils se situaient encore sur un rythme de 2,9 % seulement en janvier. La forte mobilisation des facteurs de production – la main-d'œuvre et les usines – est considérée comme une source possible de tensions inflationnistes. Il est vrai que le taux de chômage reste très bas (5,7 %) et le taux d'utilisation des capacités de production toujours très élevé (supérieur à 85 %).

Retenant l'hypothèse la plus favorable – celle d'un ralentissement lent permettant d'éviter et l'inflation et la récession –, les marchés financiers américains avaient donc retrouvé, la semaine dernière, le sourire. Les taux longs ont amorcé une décrue. La Fed ne devrait plus augmenter, dans l'immédiat, ses taux courts. Les bénéfices des entreprises devraient en être dopés. L'indice Dow Jones a franchi de nouveaux records à la hausse. A l'inverse, la devise américaine s'en trouve affaiblie : les rendements sur les titres en dollars devraient être moins attractifs dans l'avenir, le déficit budgétaire – et au-delà celui des comptes courants – contribuant, lui aussi, à déprimer la monnaie américaine.

Mercredi, au Sénat, les propos d'Alan Greenspan permettront de savoir si le président de la Fed fait sienne cette analyse. Dans le cas contraire, ses propos pourraient ouvrir la voie à de nouvelles spéculations sur une prochaine hausse des taux courts. Et à de nouveaux trous d'air à Wall Street et sur les marchés des changes.

Erik Izraelewicz

Un fil d'Ariane dans le babel européen

« QUAND j'entends parler Europe, confiait naguère un grand éditorialiste de la presse hebdomadaire, *je sors mon oreiller.* » Il aurait pu ajouter que si, de surcroît, c'est d'institutions communautaires qu'il s'agit, un second oreiller s'impose ! Essayez donc si le cœur vous en dit : le plus maastrichtien des auditoires ne résiste pas à deux minutes de causette sur l'avenir du système de pondération des voix du conseil des ministres ou sur les procédures d'interventions du Parlement européen.

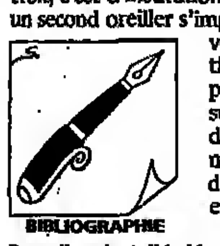

BIBLIOGRAPHIE

Après les années de Bruxelles, installé désormais sur les bords du Rhin, d'où il contemple d'un œil désabusé l'agitation europarlementaire, Marcel Scotto a décidé de relever le défi. Son petit livre de 212 pages, agrémenté de quelques témoignages, dont celui particulièrement lucide de Valéry Giscard d'Estaing, introduit lumière et simplicité dans l'obscure dédale d'un système institutionnel conçu par les Etats et pour les Etats, et certes pas pour les citoyens. Sans le fil d'Ariane déroulé par le correspondant du *Monde*, ceux-ci risquent d'autant moins de s'y retrouver que les élargissements successifs compliquent chaque jour un peu plus l'ensemble.

Elargissement : voilà le défi majeur. En se lamentant devant une Union européenne qui refuse obstinément les adaptations institutionnelles nécessaires à ses changements successifs de géométrie, Marcel Scotto fait songer à ces professeurs exigeants qui, année après année, déplorent que le niveau baisse au fur et à mesure que la classe s'agrandit. Pour avoir personnellement tout tenté pour que l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande s'accompagne d'un minimum de changements institutionnels, je ne puis que partager son inquiétude. Ni le Parlement, travaillé par une babélisation croissante, ni la Commission, dont la collégialité devient de plus en plus fantasmatique, ni le conseil des ministres, aucune des institutions ne serait, en l'état actuel, à la mesure de cette Europe à vingt-huit dont le principe a été arrêté au Conseil européen de Copenhague en juin 1993.

Face à ce risque bien réel de dilution, l'auteur a pourtant raison de qualifier de « mythique » la perspective d'un noyau dur européen composé de quelques Etats liés entre eux par des liens quasi fédéraux. La proposition fort bienvenue des parlementaires CDU/CSU ne vise à rien d'autre qu'à réaffirmer la nécessité d'une relance du couple franco-allemand, élargi à tous ceux qui choisiront la monnaie unique. Le noyau dur ne saurait se constituer comme une union à l'intérieur de l'Union sans fracasser l'ordre existant des traités, ni compenser par sa seule vertu les effets pervers de la « surextension institutionnelle » d'une Europe bâtie pour six membres et destinée à en comprendre trente.

Il reste, ainsi que le souligne Marcel Scotto, que jamais les Etats qui composent l'Union n'ont paru plus étrangers aux vastes perspectives et aux grandes ambitions qui guidaient, il y a quarante ans, les « pères fondateurs ». Vues par l'auteur, les institutions européennes sont, comme les héros, fatiguées, et ce n'est certainement pas l'élargissement indéfini de ses frontières qui donnera à l'Union la cure de jouvence dont elle a un si urgent besoin.

Jean-Louis Bourlanges

★ Jean-Louis Bourlanges est député européen
★ « Les Institutions européennes », de Marcel Scotto, *Le Monde* éditions, 212 pages, 37 F.

Le plan pour l'Irlande du Nord présenté le 22 février

LES DIRIGEANTS britanniques et irlandais mettent la dernière main à leur plan de paix pour l'Irlande du Nord – un document conjoint devant servir de base à des négociations – qui devrait être présenté mercredi 22 février à Belfast, malgré l'hostilité des partis protestants.

Le premier ministre britannique, John Major, a convoqué mardi son cabinet pour discuter des propositions pour l'Ulster, négociées depuis dix-huit mois entre Londres et Dublin et qui constituent la chance la plus sérieuse depuis des années de relancer les pourparlers entre les antagonistes protestants et catholiques en Irlande du Nord.

Le Parti unioniste de l'Ulster devait, de son côté, dévoiler son propre plan pour l'Ulster mardi. Les unionistes, qui détiennent treize sièges au Parlement de Westminster, ont menacé de faire tomber le gouvernement conservateur britannique s'il ne modifie pas ce plan dont ils craignent qu'il n'aboutisse à terme à une intégration de la province à la République d'Irlande à majorité catholique.

Ian Paisley, chef du Parti unioniste démocratique (DUP), a d'ores et déjà rejeté catégoriquement l'initiative anglo-irlandaise, qui a fait l'objet de fuites le mois dernier. *« Ce que j'ai vu dans le document est totalement et absolument répugnant à tous les unionistes d'Irlande du Nord »*, a-t-il dit à la télévision britannique.

Mais une réunion surprise, lundi soir à Londres, entre les chefs des trois principaux partis politiques d'Irlande du Nord a donné à penser aux observateurs que, malgré leurs déclarations, les unionistes n'excluaient peut-être pas toute discussion. John Hume, chef du Parti social démocrate et travailliste (à dominante catholique), partisan des propositions, a rencontré Ian Paisley et le dirigeant unioniste James Molyneaux. Les trois hommes ont qualifié leurs discussions de « constructives » et selon des commentateurs politiques, auraient décidé de ne pas faire dérailler le processus de paix à ce stade délicat, six mois après le cessez-le-feu proclamé par l'Armée républicaine irlandaise et par les activistes protestants.

John Major et le premier ministre irlandais, John Bruton, ont assuré que les craintes des unionistes de voir les liens entre Londres et l'Ulster réduits sans leur consentement n'étaient pas fondées. Les journaux britanniques annoncent que John Major se rendra à Belfast pour y rencontrer John Bruton et exhorter la population nord-irlandaise à ne pas rejeter d'emblée le projet. – *(Reuter.)*

Le salaire et la peur

De l'Ancien Régime à la révolution industrielle, de l'avènement du prolétariat à la crise de la société salariale.

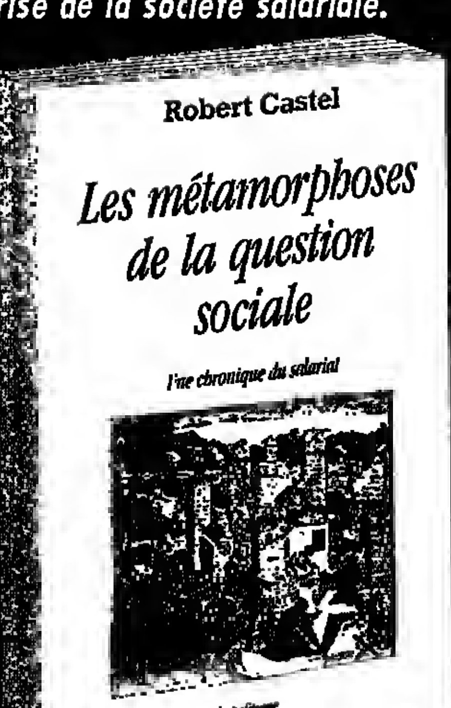

496 p.
190 F

C'est la force même de la démonstration de Castel d'arriver à saisir à travers les siècles ce jeu subtil du même et du différent, où s'est donné à voir le social comme problème – à analyser, à gérer, à résoudre.

Jean-Baptiste Marongiu, *Libération*

Dans cet ouvrage de fond, qui ne doit rien à l'air du temps mais tombe fort à propos face aux discours démagogiques préélectoraux, Robert Castel démontre que la question sociale est mal posée, donc mal traitée, quand elle est circonscrite à l'exclusion. En effet, lorsque le travail devient précaire, que les protections s'amenuisent et que s'étend une vulnérabilité de masse, c'est la cohésion sociale qui se trouve ébranlée... C'est une histoire du présent qui nous est ici racontée, mais déployée sur la longue durée.

Nicole Lapierre, *Le Monde*

FAYARD

ECOUTES Jacques Franquet, directeur central de la police judiciaire, a présenté sa démission, mardi 21 février, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, rentré de Marseille dans la nuit pour le recevoir. Cette décision résulte des entretiens qu'a eus Edouard Balladur lundi et qui l'ont convaincu que la PJ avait présenté à son cabinet, en décembre, une demande d'écoute irrégulière. ● CONTRE-ATTAQUE. M. Pasqua, qui participait à un meeting lundi soir à Marseille, a contre-attaqué en mettant notamment en cause Jacques Chirac, qu'il tient pour responsable des critiques du RPR dans cette affaire. ● DÉFENSE. M. Balladur, invité de France-Inter mardi matin, est resté davantage sur la défensive, en expliquant que les arguments développés contre lui sont inspirés par la compétition électorale.

M. Balladur a exigé la démission du directeur de la police judiciaire

Le chef du gouvernement, en contact étroit avec le ministre de l'intérieur et le président de la commission de contrôle des écoutes, s'est convaincu que les policiers avaient triché dans leur demande d'interception de la ligne téléphonique de Jean-Pierre Maréchal

« J'AI TOUJOURS IMAGINÉ qu'il fallait éviter de commettre des erreurs, mais j'avais oublié de penser aux bêtises des autres. » Cette confidence, recueillie par l'entourage du premier ministre, prouve que, sous les apparences de la sérénité donnée par le chef du gouvernement-candidat, les éclairs d'un orage de chaleur zèbrent le ciel balladurien.

La présence de Charles Pasqua à l'hôtel Matignon, en cas de victoire présidentielle de M. Balladur, qui était présentée, ces derniers jours, comme une hypothèse crédible, a vu sa probabilité s'effondrer aussi rapidement qu'elle avait grimpé. Un proche du chef du gouvernement ne dément pas que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire risque plus d'apparaître, dans la période présente, comme un handicap que comme un atout pour M. Balladur. Celui-ci n'a-t-il pas confirmé, implicitement, mardi 21 février, sur France-Inter, que M. Pasqua serait conduit à limiter ses ambitions politiques, en déclarant que l'intéressé est *« un très bon ministre de l'intérieur »*? *« En tant que tel, il a ma confiance »*, a ajouté le chef du gouvernement.

« SOURCE AUTORISÉE »

Deux jours auparavant, M. Balladur avait déjà tressé, au journal de 20 heures sur France 2, dimanche soir, des couronnes à son *« excellent »* ministre de l'intérieur. En même temps, le premier ministre avait mis *« au défi quiconque de prouver que* [son] *gouvernement n'a pas respecté scrupuleusement les règles de déontologie et les procédures légales »* dans les écoutes téléphoniques visant les lignes de Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Eric Halpben qui instruit des affaires sensibles de détournement de fond impliquant des personnalités liées au RPR. Et malgré cette belle assurance, moins de vingt-quatre après, M. Balladur décidait de *« suspendre jusqu'à nouvel ordre la procédure de mise sur écoute en extrême urgence »*, en raison *« d'un mauvais fonctionnement révélé »* lors de celle engagée contre le même docteur Maréchal.

Utilisant un canal détourné, celui de la « source autorisée », par le biais d'une dépêche de l'Agence France-Presse, l'hôtel Matignon dégageait sa responsabiliré et mettait en cause la direction centrale de la police judiciaire ayant à sa tête Jacques Franquet : il faisait savoir que *la procédure d'autorisation a été parfaitement régulière, mais faite à partir d'éléments tronqués »*. Cette « source autorisée » ajoutait : *« On nous a caché des éléments importants. Une illégalité a été commise par ceux qui ont fait la demande »*. Entre le dimanche à 20 heures et le lundi à 17 heures, M. Balladur avait donc pris connaissance d'éléments supplémentaires qu'il semblait ignorer et il avait mesuré l'ampleur des dégâts que pouvait provoquer cette affaire.

Pour en arriver à cette conclusiou, le premier ministre s'est appuyé sur ses échanges avec Paul Bouchet, président de la Commission nationale des interceptions de sécurité (CNIS), qu'il a rencontré et avec lequel il a conversé par téléphone, à plusieurs reprises, dès lundi matin. Le fruit de ces conversations apparaît, du

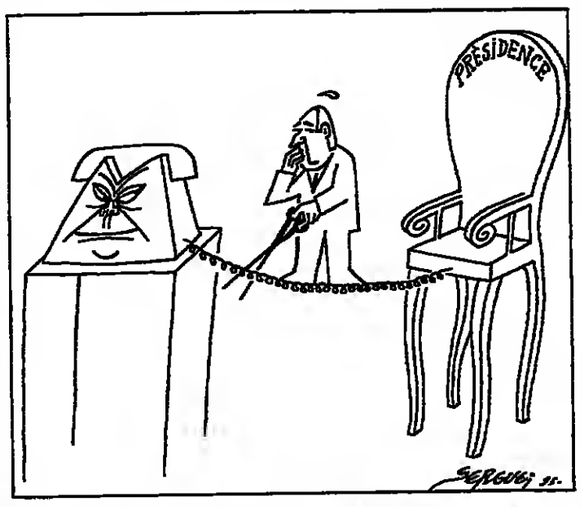

reste, dans le communiqué publié, l'après-midi, par les services de l'hôtel Matignon. Ainsi, il est précisé que M. Bouchet est chargé de proposer *« des améliorations à la procédure en vigueur* [sur les écoutes relevant de la procédure d'extrême urgence] *permettant de la mettre à l'avenir à l'abri de toute polémique »*. Soulignant que *« depuis plusieurs mois »*, sur proposition de M. Bouchet, *« un certain nombre de décisions de renforcement des contrôles ont été prises par le premier ministre »*, M. Balladur privilégie celle prise depuis un mois tendant à *« solliciter l'avis de la commission le jour même où est demandée l'autorisation dans le cadre de la procédure d'extrême urgence »*.

Un proche de M. Balladur affirme que, dès le début, *« M. Bouchet était sur la ligne de Matignon »*, celle qui consiste à dire que le procédure était bonne mais le motif de la demande d'écoute au mieux, tronqué, et, au pire, fallacieux. Et il souligne, comme le faisait déjà le communiqué des services du premier ministre, que si *« cette procédure exceptionnelle »* des écoutes d'urgence *« a constitué 10 à 12 % des cas »*, *« elle a été ramenée à 4 ou 5 %, il y a quelques mois »* – soit que la police, sous le contrôle de M. Pasqua, ait elle-même réduit ses prétentions de surveillance téléphonique, soit que M. Balladur ait mis le holà dans ce domaine ?

LE RÔLE DE M. BOUCHET

Si M. Balladur a été en relation avec M. Bouchet, il a également été en contact étroit avec M. Pasqua qui était en déplacement, lundi, dans les Bouches-du-Rhône, pour participer à une réunion consacrée àl'aménagement et le développement du territoire à la préfecture de région puis à un « meeting » électoral, le soir, au profit de M. Balladur, à Marseille. Le chef du gouvernement et le ministre d'Etat ont été en communication téléphonique, au moins, à deux reprises dans l'après-midi. M. Pasqua, qui n'avait *« pas l'intention de commenter les petits événements »*, a quitté, à deux reprises, la tribune de la réunion sur l'aménagement du territoire et il a écourté sa visite dans le département, en quittant Marseille aussitôt après sa réunion électorale. Au cours de celle-ci, il a lancé un avertissement très clair à Jacques Chirac dont il soupçonne l'entourage d'allmenter la chronique des affaires.

Au cours de ses conversations avec le premier ministre, M. Pasqua aurait été convaincu qu'*« il fallait faire quelque chose »* pour éviter que la situation ne devienne incontrôlable.

Moins de deux heures après le communiqué de Matignon, les services de la Place Beauvau indiquaient que le directeur central de la PJ, M. Franquet, avait présenté sa démission au ministre de l'intérieur. Même si des proches de M. Pasqua se déclaraient alors stupéfaits par cette nouvelle, il semble bien que leur « patron » était au courant de cette démission à propos de laquelle on précise, avec pudeur, dans l'entourage du chef du gouvenement, que *« M. Balladur a poussé un peu »*.

Sera-t-elle suffisante pour apaiser les esprits ? Un proche de M. Balladur fait remarquer, qu'à son avis, *« les choses n'iront pas plus loin »*. Et dans le même élan, il s'étonne qu'une telle affaire d'écoute téléphonique sur les trois mille annuelles antorisées soit assimilée à un *Watergate* à la française alors même que l'espionnage réalisé à l'échelle industrielle par l'Elysée (*Le Monde* daté 19 et 20 février) suscite aussi peu d'intérêt, tant de la part des observateurs que des politiques.

Olivier Biffaud

Le premier ministre récuse toute comparaison avec le Watergate

EN AUCUNE FAÇON ce n'est *« un scandale politique »*, et cela n'a évidemment *« rien à voir avec le Watergate »* : lovité de France-Inter mardi 21 février, Edouard Balladur s'est vivement défendu contre les critiques dont il est l'objet dans le cadre de l'affaire d'écoute téléphonique de Jean-Pierre Maréchal, beau-père d'Eric Halphen, juge d'instruction chargé de l'affaire des HLM de la région parisienne.

Faisant clairement allusion aux écoutes réalisées dans les années 80 par la cellule antiterroriste de l'Elysée, M. Balladur a d'abord invité tous ceux qui l'attaquent à remettre *« les choses dans leurs justes proportions »*. En clair, a-t-il sous-entendu, s'il y a effectivement une grave affaire d'Etat, c'est celle de ces *« milliers d'écoutes totalement illégales sur des hommes politiques et des journalistes »*, mais, de cela, *« on n'en parle plus du tout »*. *« De grâce*, a-t-il dit, *que l'on reprenne un peu le sens des choses ! »*

Evoquant ensuite le détail de l' affaire d'écoute concernant M. Maréchal, le premier ministre a souligné, en guise de défense, qu'il y a en moyenne trois mille interceptions de conversations téléphoniques par an dans le cadre de la loi, dont 5 % seulement, désormais, dans le cadre de la procédure d'extrême urgence. Or, a-t-il plaidé, sur l'ensemble, il n'y a eu qu'une *« erreur »*. Laquelle ? Et qui l'a commise ? M. Balladur a clairement fait comprendre qu'il en attribue la responsabilité au directeur central de la police judiciaire, Jacques Franquet, démissionnaire.

Répondant à une question d'un journaliste qui lui demandait si, après l'affaire des IUT, puis celle des écoutes, le gouvernement n'avait pas pris la mauvaise habitude de se défausser de ses responsabilités sur les bauts fonctionnaires, il a formulé les observations suivantes : *« J'ai toujours pris ma responsabilité (...). Encore faut-il que chacun au sein de l'Etat respecte la loi. Il y a une politique universitaire qui est fixée par le gouvernement ; ce n'est pas à un haut fonctionnaire à la modifier en faisant une circulaire. Il y a une politique de sécurité publique, qui est fixée par la loi de 1991 et par les pratiques ; ce n'est pas à un fonctionnaire d'en modifier l'application. »* Le premier ministre a souligné que le directeur de la police judiciaire avait présenté sa démission, *« estimant sans doute qu'il devait endosser la responsabilité de l'affaire »*. Il a de plus argué qu'il est *« le premier premier ministre à n'avoir pas invoqué le secret-défense »* dans le cadre d'une telle affaire.

Prenant la défense de Charles Pasqua – c'est un *« très bon ministre de l'intérieur »*, a-t-il dit, ajoutant: *« En tant que tel, il a ma confiance »*–, M. Balladur n'a pourtant pas apporté beaucoup de précisions sur la nature précise de *« l'erreur »* qui avait été commise ni sur les conditions dans lesquelles elle était intervenue. Il s'est borné à indiquer que *« la procédure légale avait été suivie »* et que, si un point seulement fait problème, c'est le motif soumis à son cabinet pour obtenir l'autorisation d'écoute. Ce motif a-t-il été travesti par la police ? *« Je n'ai pas dit que quelqu'un m'a menti »*, a répondu le premier ministre, avant d'ajouter : *« Toute la question est de savoir si le motif est exact ou pas. On en aura le cœur net bientôt. »*

Pour le premier ministre, l'affaire est entendue : ceux qui l'attaquent sur ce front manifestent *« la mauvaise foi la plus totale »* et pensent qu'en période de campagne électorale *« tout est permis »*.

Charles Pasqua dénonce « ceux qui trahissent leur camp »

MARSEILLE
de notre correspondont régional

La tempête politico-judiciaire qui a soufflé sur les braises de l'affaire Schuller-Maréchal e changé l'ordonnancement du déplacement de Charles Pasqua, lundi 20 février, à Marseille. Dans une ville qui lui est chère, le ministre de l'intérieur devait lancer, en fanfare, la campagne d'Edouard Balladur sur les thèmes – choisis – de la sécurité et de l'immigration.

Avant de l'obliger à écourter son séjour qui devait se poursuivre mardi et à rentrer à Paris dans la soirée de lundi, l'actualité, qui *« ne* [le] *ménage pas »*, lui e imposé un tout autre exercice. Harcelé par la gauche comme par les chiraquiens, M. Pasqua a répliqué par l'une de ces diatribes qui ont fait sa réputation. Trois mille personnes étaient venues l'écouter salle Vallier. Le ban et l'arrière-ban des parlementaires UDF de la région, auxquels s'étaient associés trois élus du RPR, avaient pris place à la tribune.

« Vous avez devant vous, d'*après les instituts d'opinion*, lance, d'emblée, M. Pasqua, *le ministre le plus populaire du gauvernement ! C'est bien parce que je bénéficie de ce soutien qu'à l'heure actuelle je suis le plus attaqué, le plus vilipendé, le plus agressé... Par la gauche, c'est normal. et je m'en réjouis. Mais que ces attaques viennent, également, de mon comp, de la droite ou de ceux qui s'en réclament, je dis simplement qu'ils ont perdu la tête et qu'il* ne *savent plus où ils sont !... »*

« Tout se passe, a-t-il repris, *comme si, désormais, un certain nombre de nos propres amis étaient devenus des adeptes du réflexe de Pavlov ! Il suffit*, ajoute-t-il, *qu'il y ait un article dans* Le Monde, *pétri de contrevérités, ou dans* Libération, *pour que cela devienne leur vérité, parce que ça leur permet de nous attaquer. »* Sous des applaudissements nourris, M. Pasqua enfonce le clou. *« Je n'ai pas l'intention de le supporter davantage ! Quels qu'ils soient*, promet-il, *je leur répliquerai ! Je n'ai pas de leçons à recevoir d'eux, ni sur le plan de la démocratie ni sur ceux du respect des droits de l'homme et de l'efficacité ! »*

Le ministre de l'intérieur, qui improvise, paraît alors viser directement Jacques Chirac. *« On ne peut impunément*, s'offusque-t-il, *lorsqu'on est le dirigeant d'un parti politique, attaquer ses propres amis et se figurer, parce qu'on est capable, soi-même, de retourner sa veste le soir du premier tour, que tout le monde en fera autant. Les Français ont des réactions simples. Quand on excite les différences, on ne peut, ensuite, prétendre rassembler. C'est pourquoi, je le dis avec gravité, ceux qui combattent leur camp trahissent leur camp ! »*

Après les chiraquiens, les socialistes. *« Je les entends s'enflammer*, dit M. Pasqua. *Il paraît que le système démocratique est en péril (...) parce que la direction centrale de la police judiciaire a demandé des écoutes* [ce mot ne sera prononcé qu'une seule fois] *contre un individu suspecté d'actes délictueux, mais dont on a oublié de dire qu'il était le parent d'un juge d'instruction. Il y aurait, donc, dans notre pays, une nouvelle catégorie de citoyens qui serait au-dessus des lois ! »*

A l'égard des policiers, *« des hommes et des femmes qui, chaque jour, risquent leur vie »*, M. Pasqua se dit *« sévère et dur »*. *« Chaque fois*, assure-t-il, *qu'il y a une faute ou une erreur, elle est sanctionnée. J'ai le devoir de les diriger et, donc, de les défendre lorsqu'ils sont attaqués. Je n'y faillirai pas !... J'y faillirai d'autant moins*, accuse-t-il avec véhémence, *que les attaques de la gauche émanent d'hommes ayant soutenu un pouvoir qui a couvert des crimes et des assassinats ! Le pasteur Doucé a été enlevé par des inspecteurs de police des renseignements généraux. Il a disparu ! Tout cela a été couvert par le gouvernement socialiste ! »*

M. Pasqua se retient, parallèlement, de *« coller leur paquet à ceux qui sont dans* [notre camp] *et qui n'en ratent pas une »*. Il ne le fera pas, assure-t-il, *« parce que cela aggraverait les choses et, en définitive, compromettrait nos chances »*, mais il s'adresse, cependant, *« avec beaucoup de sérieux à M. Chirac »*. Il se reprend : *« A Jacques Chirac, qui est mon ami, mon compagnon. » « C'est à lui*, tranche-t-il, *qu'il appartient de faire cesser ces attaques et de mettre de l'ordre. S'il ne le fait pas, c'est qu'il les souhaite et, à ce moment-là, les Français jugeront. »*

Guy Porte

La mort du pasteur Doucé

Dans sa défense des policiers au cours de la réunion électorale à laquelle il a participé, à Marseille, lundi 20 février, Charles Pasqua a évoqué le sort du pasteur Joseph Doucé, qui avait été enlevé le 19 juillet 1990 à Paris et dont le cadavre avait été retrouvé le 18 octobre dans la forêt de Rambouillet, dans les Yvelines.

Défenseur des communautés homosexuelles, le pasteur était, avant sa disparition, sous la surveillance d'un groupe de policiers des renseignements généraux dont l'un des membres, l'inspecteur Jean-Marc Dufourg, a été révoqué de la police, en novembre 1990, par Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur. Les circonstances exactes de sa disparition n'ont jamais été élucidées, ce qui, pourtant, n'a pas empêché M. Pasqua de déclarer, lundi, que *« le pasteur Doucé (...) a été enlevé par des inspecteurs des renseignements généraux »*.

COMMENTAIRE

« ERREUR »

On ne s'allie pas impunément avec les Heuts-de-Seine. Depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, en mars 1993, et l'entrée de Charles Pasqua dans son gouvernement, Edouard Balladur s'appuie sur une phalange de parlementaires et de maires du département le plus riche de France : outre le ministre de l'intérieur, qui en préside le conseil général, et celui du budget, Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, les plus anciens et les plus zélés partisans du premier ministre s'appellent Jacques Baumel, maire de Rueil-Malmaison, Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, Patrick Devedjian, maire d'Antony, tous députés (RPR).

Les Hauts-de-Seine apparaissalent ainsi, pour Edouard Balladur, comme un bastion face à la forteresse parisienne, acquise à Jacques Chirac.

Or, ce bastion – comme cette forteresse – a ses fragilités, que l'Instruction conduite par le juge Eric Halphen, à partir d'une affaire de fausses factures, a en partie mises au jour. Et le soutien d'un homme tal que M. Balkany, président de l'office départemental d'HLM, a un coût : ses liens avec Didier Schuller, devenu conseiller général de Clichy – ville voisine de Levallois – aprés avoir dirigé l'office, ont été illustrés par les péripéties du chantage auquel ce dernier affirme avoir été soumis par Jean-Pierre Maréchal, beau-père de M. Halphen.

De même que la démission forcée d'Alain Carignon (RPR), toujours sous mandat de dépôt, en juillet 1994, ou, en octobre, celle de Gérerd Longuet, président du PR, mis en examen, l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine affecte les œuvres vives du dispositif politique de M. Balladur.

Une part de son crédit étant fondée sur l'image d'intégrité qu'il présente et sur une extériorité volontiers affichée par repport au milieu politique, qui pâtit d'une suspicion générale, le premier ministre a tout à craindre d'une intrigue l'associent à une obscure manœuvre d'intimidetion à l'encontre d'un juge.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a en effet jugé, le 8 février, que M. Halphen avait été la cible d'une *« provocation »*.

Or cette provocation, pour être menée à bien, semble avoir emprunté le détour de ce que le premier ministre a appelé, mardi 21 février, une *« erreur »* – elle eussi provoquée – de son cabinet dans l'autorisation d'une écoute administrative. C'est une *« erreur »* que ses adversaires n'ont pas fini d'exploiter contre lui.

Patrick Jarreau

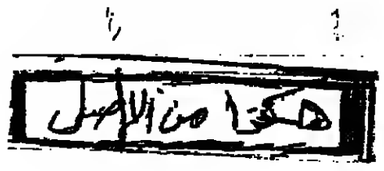

Le garde des sceaux poursuit Patrick Balkany pour diffamation envers les magistrats

Le député des Hauts-de-Seine est omniprésent dans l'affaire Schuller

« *Je ne sais pas lequel des deux, entre Schuller et le magistrat, risque le plus la prison.* » Cette attaque, lancée dans *le Parisien* du 17 février, contre le juge d'instruction Eric Halphen a finalement contraint le garde des sceaux à engager des poursuites en diffamation contre Patrick Balkany. « *Je souhaite, en cette période électorale, mettre la justice hors de la polémique* », a assuré M. Méhaignerie.

LE DÉPUTÉ (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois-Perret, lieutenant fidèle de M. Pasqua et farouche partisan de M. Balladur, se trouve pris au piège de son omniprésence, tant il est vrai que, depuis l'origine de l'affaire des HLM de la région parisienne, M. Balkany n'a compté ni soo temps ni ses mots pour protéger ses amis, au premier rang desquels figure le conseiller général (RPR) de Clichy, Didier Schuller.

Pour être restée discrète, la première intervention de M. Balkany dans le cours de ce dossier n'est pas la moins importante. Dans le courant du mois d'octobre, c'est bien le député qui, le premier, avait informé le ministre de l'intérieur d'une possible tentative de chantage du beau-père du juge Halphen contre Didier Schuller, et non le conseiller général lui-même, le 15 décembre, jour du dépôt de sa plainte, comme le prétend le récit « officiel » de l'affaire. Dès les premières heures, le dossier avait donc vocatioo à être traité « en famille ». M. Schuller est l'élu du conseil général des Hauts-de-Seine, dont M. Pasqua est le président ; il est aussi le suppléant du député Balkany. Ayant été « *contacté* » le 10 octobre par le beau-père du juge Halphen, Didier Schuller ne savait comment réagir. Prévenu par M. Balkany, le ministre de l'intérieur donnait alors consigne de « *ne pas bouger* », rapporte-t-on dans son entourage.

Le cooseiller géoéral semble n'avoir pas entièremeot teno compte de cet avis, puisqu'il sollicitera néanmoins deux avocats de ses amis, Francis Szpiner et Jean-Yves Cavallini. Le 12 octobre, c'est avec ce dernier qu'il rendait visite au docteur Maréchal, à l'Hôpital américain de Neuilly. Or Mᵉ Cavallini, qui livrera promptement son témoignage en faveur de M. Schuller durant l'enquête préliminaire de la PJ, n'est pas seulement un avocat réputé au sein du RPR : il est aussi le premier adjoint de Patrick Balkany à la mairie de Levallois.

Toujours durant l'enquête préliminaire, lorsque les policiers décideront d'enregistrer les conversatioos téléphoniqoes entre MM. Schuller et Maréchal, c'est dans un bureau de la mairie de Levallois que s'est montée l'opération : les policiers se sont rendus à deux reprises – peo avant 13 heures, puis à minuit – dans le bureau d'Hervé Boltze, le propre directeur de cabinet de M. Balkaoy. Fort logiquement, lorsqne viendra l'heure de la polémique sur la validité de ces « *écoutes* » policières, qui conduira à leur annulation par la chambre d'accusation de la cour d'appel de paris, le maire de Levallois-Perret sera donc le premier à affirmer leur « *légalité* », alors même que l'institution policière semblait moins unanime.

Toujours catégorique, le député n'a pas hésité à lancer de violentes attaques contre le juge Halphen, dans deux entretiens successivement accordés au *Parisien* puis au *Figaro*, accusant sans précaution le magistrat de Créteil (Val-de-Marne) d'être l'auteur de « *violations du secret de l'instruction* » et de distiller des « *informations erronées* » (*Le Monde* des 18 et 21 février). Ces déclarations faisaient suite au déclenchement d'une nouvelle enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Balkany est le président, et dont Didier Schuller fut le directeur général jusqu'au mois de mars 1994.

> Ce lieutenant de Charles Pasqua n'a pas hésité à lancer de violentes attaques contre le juge Halphen, l'accusant de distiller des « informations erronées »

Après l'arrestation en flagrant délit, le 1ᵉʳ février, d'un entrepreneur proche de M. Schuller, au moment où il recevait des enveloppes d'argent liquide sur le parking d'un hôtel de Nogeot-sur-Marne (*Le Mande* daté 5-6 février), les juges Portelli et Vandingenen, cbargés de cette iostruction, avaient ordonné une perquisition au domicile dn conseiller général le 10 février, renforçant ainsi l'impression d'encerclement autour des HLM des Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 15 février).

« *Il n'y o jamais eu de fausses factures dans les Hauts-de-Seine ni de bureaux d'études*, protestait M. Balkany. (...) *Je préside cet organisme depuis dix ans et je n'ai jamais assisté à une commission d'appel d'offres. J'avais d'ailleurs demandé à Didier Schuller de faire pareil...* » Qualifiant publiquement M. Schuller de « *victime expiatoire* », et ce nouveau dossier judiciaire de « *manipulation magnifique* », le maire de Levallois n'avait pas hésité, en outre, à affirmer qu'une « *grande opération de déstabilisation politique* » visait, en réalité, M. Pasqua.

C'est peu dire que, dans l'entourage du ministre de l'intérieur, ces propos n'out gère été appréciés, au moment où les investigations des magistrats commencent à révéler l'existence d'un système organisé de commissions occultes autour de l'office HLM présidé par M. Balkany. Outre le témoignage accablant de Françoise Montfort, responsable d'une entreprise d'assainissement, qui a expliqué aux juges qu'elle était contrainte de « *cotiser* » pour conserver ses contrats avec l'office d'HLM, les enquêteurs ont notamment découvert, au cours d'une perquisition chez Jean-Paul Schimpf, l'entrepreneur proche de M. Schuller, un énigmatique dossier intitulé « OPD-HLM 92 » (Office pnblic départemeotal des HLM des Hauts-de-Seine), qui pourrait les conduire sur d'autres pistes.

Hervé Gattegno

Sévères condamnations à droite et à gauche

Une « affaire d'Etat » pour M. de Villiers, « grave » selon M. Juppé, mais une simple « erreur d'aiguillage » pour M. Bayrou

IL NE S'EST GUÈRE trouvé de voix, depuis lundi 20 février, pour tenter de minimiser l'affaire des écoutes liées au dossier Maréchal-Schuller. Hormis le premier ministre et le ministre de l'intérieur, seuls MM. Bayrou et Barrot ont tenté d'allumer des contre-feux. Le ministre de l'éducation nationale et président du CDS a estimé lundi, au Club de la presse d'Europe 1, que cette affaire était loin d'être une « *affaire d'Etat* » et qu'il s'agissait, au contraire, d'une simple « *erreur d'aiguillage* » entre deux procédures. « *Cette affaire d'écoutes légales*, a noté François Bayrou, *est sans commune mesure avec une autre affaire d'écoutes totalement illégales et totalement immorales* », en l'occurrence celle de la cellule antiterroriste de l'Elysée dans les années 80. Même écho de la part de Jacques Barrot, président de l'Union centriste à l'Assemblée nationale, qui a qualifié, mardi sur RMC, cette affaire d'« *accident de parcaurs sans commune mesure avec ce qui s'est passé à une époque à l'Elysée* ».

A l'inverse, Raymond Barre a estimé, lundi sur France 2, que « *trop d'affaires se succèdent, qu'il s'agisse de ministres ou d'écoutes illégoles, pour que l'image du gouvernement n'en soit pas affectée aux yeux des Français et aux yeux de l'étranger* ». Sans mettre en doute la « *bonne foi* » d'Edouard Balladur, l'ancien premier ministre a ajouté : « *Il y a là des procédés incompatibles avec un Etat impartial.* »

De même, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et président par interim du RPR, a déclaré, lundi sur TF 1, que cette affaire est « *grave* » car « *elle touche à un certain nombre de principes fondamentaux de la démocratie* ». « *Il faut établir les responsabilités en toute lumière* », puis : « *il appartiendro à chacun d'en tirer les conséquences* », a conclu M. Juppé. De son côté, Philippe de Villiers, fondateur du Mouvement pour la France et candidat à l'élection présidentielle, s'est dit, lundi, dans un communiqué, « *triste pour la majorité de voir que l'on retrouve les mêmes méthodes et les mêmes embrouilles qu'aux pires moments du socialisme* ». M. de Villiers a souligné qu'« *il y a affaire d'Etat et (...) mensonge d'Etat* ».

La condamnation n'est pas moindre à gauche. Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, a estimé, mardi 21 février, sur Europe 1, qu'il s'agit d'« *une affoire grave parce qu'aujourd'hui, elle remonte jusqu'au premier ministre en passant par le ministre de l'intérieur. (...) Le fond de cette affaire, c'est qu'on essaie de ralentir la marche de la justice parce que l'on craint qu'elle s'approche de trop près de personnes impartantes. Les Français ont le droit de sovoir ce qui se passe* ». Pierre Moscovici, trésorier de la campagne de Lionel Jospin, a réclamé pour sa part, lundi, la démission de Charles Pasqua, au cas où la responsabilité du ministre de l'intérieur serait mise en évidence dans cette affaire. Quant à Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, il a estimé, mardi sur RTL, qu'« *en République, un homme politique est toujours responsable de ce qui se passe sous son autorité. (...) La morale républicaine voudrait que ces responsables en tirent les conséquences* ».

Robert Hue, candidat communiste à l'électioo présidentielle, a affirmé, pour sa part, lundi, que « *la méthade Balladur n'ignore ni les coups tordus, ni la dissimulation qu'elle érige en principe de gouvernement* » et que « *cette affaire Schuller-Moréchol se révèle de plus en plus morécageuse* ». Soulignant que « *dans le même temps, de nouvelles révélations sont faites concernant les écoutes auxquelles auraient procédé des colloborateurs de l'Elysée dons les années 80* », M. Hue a appellé à « *en finir avec ces pratiques scandoleuses* ».

Jacques Franquet, fusible expiatoire

C'EST LA PREMIÈRE FOIS qu'un directeur central de la police judiciaire est contraint de démissionner depuis la création par Georges Clemenceau de la PJ – « *la seule police qu'une démocratie puisse avouer* », disait le Tigre en 1907, car elle n'est pas « *au service de l'arbitraire* ». Jacques Franquet paie ainsi le prix d'un alignement excessif sur le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Il n'aura pas su établir l'équilibre très délicat que le patron de la PJ se doit de préserver entre, d'une part, l'appartenance au ministère de l'intérieur de cette direction d'enquêtes et, d'autre part, un travail exercé sous le contrôle de la magistrature.

Après vingt mois passés à la tête de la PJ, M. Franquet a été contraint de demander au ministre d'« *accepter sa démission* » puisque Matignon lui reproche de l'avoir insuffisamment informé dans l'affaire des écoutes du docteur Maréchal. Se définissant comme « *un homme à Pasqua* », comme pour lier son sort à celui du ministre, Jacques Franquet aura eu le tort de se montrer avant tout soucieux de répondre pleinement aux sollicitations du ministre d'Etat, voire de les devancer.

L'affaire Maréchal-Schuller aura *de facto* amassé tous les risques de cette dérive. Ce fut une accumulation de bizarreries policières sanctionnées par autant de revers infligés par l'autorité judiciaire. Le 15 décembre, M. Franquet s'était d'abord rendu en personne au conseil général des Hauts-de-Seine pour entendre le conseiller général (RPR) Didier Schuller, qui avait été incité par Charles Pasqua, le matin même, à appeler directement le directeur de la PJ.

« PROVOCATION ORGANISÉE »

Dans l'enquête confiée par M. Franquet à l'office des « *stups* » et à son chef Gilles Leclair, les policiers enregistreront ensuite les conversations téléphoniques entre M. Schuller et M. Maréchal, qui seront sèchement annulées début février par un arrêt de la cour d'appel de Paris déplorant que des fonctionnaires de police aient « *prêté de manière active leur assistance à une provocation organisée* ». Entretemps, la PJ aura été dessaisie de l'enquête, déshonneur suprême, au profit de la gendarmerie. Enfin, la révélation des écoutes administratives demandées dès le 15 décembre par M. Franquet pour espionner le docteur Maréchal provoquera une crise gouvernementale. De ce séisme, M. Franquet est aujourd'hui le fusible expiatoire.

Vingt mois plus tôt, Jacques Franquet avait été nommé au sommet de la DCPJ par [illegible] M. Pasqua, après une carrière presque entièrement passé dans la police judiciaire où il avait acquis une réputation de professionnel toujours sur la brèche. Avant d'arriver à la tête de la « *grande maison* », M. Franquet avait consciencieusement savonné la planche de son prédécesseur Jacques Genthial, lui-même limogé dans des conditions très inhabituelles. Cette éviction avait été elle aussi une première : il n'était jamais arrivé auparavant qu'un patron de la PJ soit ainsi remercié par le ministre, si l'on excepte le précédent fâcheux d'un limogeage intervenu en 1943 sous la pression de la Gestapo.

Erich Inciyan

[Né le 5 janvier 1941 à Constantine (Algérie), titulaire d'une maîtrise en droit privé, Jacques Franquet est, de 1969 à 1974, adjoint du chef, puis chef par intérim, de la section économique et financière du SRPJ de Lyon, dont il devient chef de la section criminelle de 1974 à 1978. Nommé directeur du SRPJ d'Ajaccio de 1978 à 1981, il est chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants d'avril 1981 à janvier 1987. Chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste jusqu'en décembre 1988, chef du service de coopération technique internationale de la police depuis le 15 décembre 1988, M. Franquet était devenu le directeur central de la PJ le 6 juillet 1993.]

Paul Bouchet dénonce « un usage abusif » de la procédure

« *IL Y A EU UN USAGE ABUSIF de la procédure* », a déclaré lundi 20 février le président de la Commission nationale de contrôle des interceptioos de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, à propos des écoutes administratives placées sur les lignes du docteur Maréchal. Le président Bouchet a expliqué comment la vigilance de la commission avait pu être trompée pendant une semaine entière, entre le 15 et le 22 décembre, 1994 lorsque le beau-père du juge Halphen avait été placé sous écoutes administratives. Ce n'est que le 22 décembre, assure M. Bouchet, soit à un moment où la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) avait déjà annoncé sa décision d'interrompre les branchements opérés pour espionner M. Maréchal, que le président de la CNCIS assure avoir été informé de ces écoutes contestées. Autrement dit, la commission n'aurait pas eu la possibilité d'exercer son contrôle sur les écoutes autorisées par le gouvernement.

Interrogé au téléphone samedi 18 février par *Le Monde*, le président Bouchet avait d'emblée reconnu que les interceptions touchant le docteur Maréchal ne lui semblaient pas correspondre à la loi : ni le recours à la procédure d'extrême urgence, ni le motif invoqué (une simple tentative d'extorsion) ne lui semblaient suffisants pour opérer un tel « branchement » (*Le Monde* du 21 février). M. Bouchet nous indiqnait alors que la commission avancerait de quelques jours la conférence de presse prévue pour rendre public son rapport d'activités concernant l'année 1994, remis peu avant à Matignon. Mais rien dans ses propos ne laissait présager la position tranchée qu'il allait adopter dans les heures à venir.

Ancien bâtonnier de Lyon, président de la Commission consultative des droits de l'Homme, nommé eo juillet 1985 au Conseil d'Etat, Paul Boochet avait, de fait, subi quelques critiques en raison de son attitude dans l'examen du dossier des écoutes téléphoniques attribuées à la cellule antiterroriste de l'Elysée. Chargé ao début de l'année 1993 par Pierre Bérégovy, alors premier ministre, d'une enquête sur cette affaire – après la révélation, par *Libération*, de transcriptions d'écoutes visant notre collaborateur Edwy Plenel –, Paul Bouchet avait certes mené ses propres investigations, parallèlement à la justice, mais il s'était refusé à rendre public l'intégralité de ses conclusions. Le « *secret défense* », estimait-il, devait couvrir les activités du GIC (Groupement interministériel de contrôle), chargé des écoutes gouvernementales.

Tout au plus avait-il consenti à publier, dans le rapport annuel de la CNCIS, la partie de ses conclusions dénonçant les « *dysfonctiannements graves* » de la cellule élyséenne. A ce jour, la version intégrale de son rapport, remis à Edouard Balladur en 1994, n'a toujours pas été versée au dossier du juge Valat, dont les récentes découvertes viennent d'ébranler le système de défense des anciens de l'équipe du préfet Christian Prouteao (*Le Monde* daté 19-20 février).

Au momeot où ces deux affaires d'écootes téléphoniques s'entrechoquent pour mettre en cause les plus hautes autorités de l'Etat, M. Bouchet semble bien avoir attendu que l'hôtel Matignon soit contraint de se déjuger, lundi 20 février en fin d'après-midi, à la lecture des propos du président de la CNCIS rapportés dans nos colonnes où il émettait des réserves sur le respect de la procédure par la PJ, pour adopter une position plus tranchée. C'est ainsi qu'après des entretiens téléphoniques entre le premier ministre et M. Bouchet, la licéité des écoutes posées sur la ligne du docteur Maréchal fut enfin mise eo cause par le gonvernement. Une question reste néanmoins posée, à laquelle M. Bouchet devait répondre, mardi en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse : alors que l'Hôtel Matignon est le destinataire quotidien d'un « *tableau des apérations de branchements* » recensant toutes les nouvelles écoutes effectuées, comment la surveillance du docteur Maréchal, improprement jnstifiée par l'« extrême urgence », a-t-elle pu passer au travers de tous les filtres légaux ?

H. G. et E. In.

Les syndicats de magistrats réclament toute la lumière

A L'ISSUE de leurs consultations avec le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, lundi 20 février, à la chancellerie, plusieurs organisations de magistrats ont souhaité que le dossier de l'affaire Schuller-Maréchal n'en reste pas là. Tout en estimant que le premier ministre « *n'est pas personnellement en cause* », le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire, modérée), Valéry Turcey, a déclaré : « *On ne fera croire à aucun juriste qu'une simple suspicion, pesont sur une seule personne, le docteur Moréchal, permettait d'organiser les dispositions relatives à la criminalité ou à la délinquance organisées.* » L'USM se déclare favorable à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les écoutes.

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) demande, pour sa part, l'ouverture d'une information judiciaire. Estimant que les écoutes téléphoniques pratiquées sur la ligne du docteur Maréchal « *ne relèvent pas* » des cas prévus par la loi, son secrétaire géoéral, Jean-Claude Bouvier, a ainsi déclaré : « *M. Maréchal peut porter plainte avec constitutian de partie civile mais symboliquement, il vaudrait mieux que M. Méhaignerie prenne l'initiative. Il pourrait demander au parquet d'ouvrir une infarmatian judiciaire pour violation de la correspondance, atteinte à l'intimité de la vie privée ou entrave à l'action de lo justice. C'est le seul moyen d'éclaircir cette tentative de monipulation.* » Pour le SM, « *ce nauvel épisode traduit lo panique qui saisit mointenant le gouvernement tout entier à l'évocation de la progressian des enquêtes sur l'office des HLM des Hauts-de-Seine* ».

Le secrétaire général de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Dominique Matagrin, constate que « *Matignon o outorisé des écoutes odministratives illégales sur la ligne du docteur Maréchal* », et ajoute que « *du point de vue de l'Etat de droit, an ne peut se satisfaire qu'une illégalité manifeste commise en haut lieu reste sans suites. Ce n'est ni narmal ni moral* ».

Chez les policiers, le Syndicat général de la police (SGP), affilié à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) a déooncé, lundi, les « *ottaques* » contre les policiers dans le contexte « *d'une polémique sous-tendue par des arrières-pensées politiques* ». Selon lui, « *les fonctionnaires de la palice judiciaire exercent leurs tâches avec le plus grand professionnalisme (...) et sous le contrôle permament et rigoureux du parquet* ». Alaio Brillet, secrétaire général de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil), s'est déclaré, mardi sur RTL, « *choqué* » par la démission de Jacques Franquet, ayant « *l'impressian que le pauvoir se défausse sur un technique* » : « *Que M. Franquet serve (...) de fusible dans cette offaire, nous trouvons ça un petit peu difficile à avaler (...). Ce n'est pas tous les jaurs que la police judiciaire est ainsi déstabilisée (...). Il faudra, quand le calme sera revenu, (...), bien faire comprendre que la police judiciaire dait rester à l'écart de toute monœuvre politique, si monœuvre il y a eu.* »

Enfin, l'Observatoire des libertés, composée de parlementaires, de magistrats et d'avocats, dont le député RPR Alain Marsaud, a estimé, lundi, que la loi de juillet 1991 sur les écoutes téléphoniques est « *déjà obsolète* » et qu'il est « *urgent de mettre en œuvre un dispositif incanlestable* ».

La montée de l'exclusion oblige les comités d'entreprise à réexaminer leur action sociale

Cinquante ans après leur création, les CE amorcent timidement leur évolution

Créés par l'ordonnance du 22 février 1945, les comités d'entreprise ont cinquante ans. Institution populaire auprès des salariés, les CE ont été amenés, en raison de la montée du chômage, à infléchir timidement leurs activités sociales et culturelles en menant des actions contre l'exclusion. Les élections dans les CE, tous les deux ans, constituent un excellent baromètre de l'audience syndicale.

LES COMITÉS d'entreprise jouissent d'une bonne popularité auprès des salariés. Nés dans la foulée de la Libération et inspirés à la fois par le programme du Conseil national de la résistance et par ce qui deviendra le préambule de la Constitution de la IVe République, les CE ont connu au moins deux vagues de diffusion. Une première a suivi leur création. Jusqu'en 1958, le nombre de CE s'est stabilisé autour de trois à quatre mille. Une seconde vague a suivi la loi de 1966. Depuis, des signes d'essoufflement apparaissent. Le nombre de CE, à l'image do corps électoral, stagne et, sans la créarion de CE à la 5NCF, il aurait même régressé. La participation électorale baisse, sans toutefois atteindre les abstentions record des scrutins sociaux et prud'homaux.

Depuis cinquante ans, le CE a su s'intégrer dans le champ des entreprises du secteur privé. Jouissant de sa double casquette sociale et culturelle, il a su à la fois se faire apprécier des salariés et se faire tolérer par les chefs d'entreprise. Une appréciation qui doit toutefois être corrigée : si, de droit, on compte 30 000 établissemeots de plus de 50 salariés dans le secteur marchand qui sont assujettis à cette obligation, soit une population concernée de 6,5 millions de salariés, oo n'enregistre environ que 24 000 élections (pour 5,3 millions de salariés). Il eo résulte que plus de 1 million de salariés sont privés de CE. A la fin des anoées 60, les salariés de l'industrie représentaient les trois quarts du corps électoral. Ils ne sont plus aujourd'hui que 40 %. Les transports et les services pèsent désormais pratiquement aussi lourd que l'industrie.

Le potentiel financier des CE représentait en 1993 un chiffre d'affaires estimé à 40 milliards de francs, selon le ministère du travail. Chaque CE dispose légalement d'un budget de fonctionnement minimal de 0,2 % et une subvention socioculturelle qui est en moyenne de 1 % de la masse salariale brute de l'entreprise. En 1993, le budget des CE est resté consacré en priorité aux loisirs (66,2 %), qui comprennent les voyages et les hébergements de vacances, les jouets et la traditionnelle cérémooie de l'arbre de Noël pour les enfants des salariés de l'entreprise. Vient ensuite le poste alimentation et restauration collective (20,4 %). Mais les actions menées en faveur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion sont en sensible augmentation.

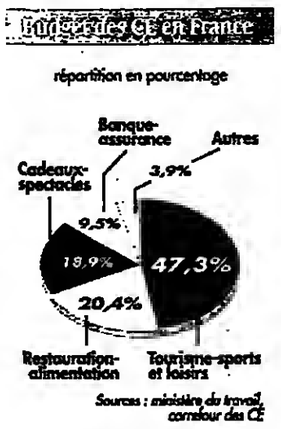

En 1993, le chiffre d'affaires des comités d'entreprise en France représente 40 milliards de francs.

EXPÉRIENCES DE RÉINSERTION

Attentifs aux admonestations des pouvoirs publics et, en son temps, aux coups de semonce de Martine Aubry, qui, lorsqu'elle était ministre du travail, fustigeait les CE préféraot subventionner les voyages en Thaïlande à des mesures favorables à l'insertion des jeunes, ils sont en effet bien placés pour observer la dégradation de l'emploi au niveau local. Les exemples abondent. L'association Goéland a été fondée en 1990 par le CE de Bull pour accompagner la reconversioo des salariés visés par un plan social (*Le Monde* du 3 oovembre 1994). L'associatioo ALICES, qui regroupe 330 CE de l'Isère, s'est lancée, depuis 1994, dans la création d'un fonds commun de placement (FCP) dit *« de partage »* pour financer localement des expériences de réinsertion de chômeurs. De même, la CFDT et la CFTC ont constitué un FCP « éthique » avec l'aide de la Caisse des dépôts et des caisses d'épargne.

L'importance des CE varie en fonction de la taille des eotreprises, mais certains secrétaires de CE sont parfois amenés à jouer le rôle de véritables chefs de PME au seio des grandes entreprises, le plus souveot publiques. Ainsi, le secrétaire du comité central d'entreprise de la 5NCF, Jean-Michel 5gorlon, emploie 300 salariés à temps plein, gère 279 millions de francs de budget et valorise un patrimoine immobilier de loisirs de 70 centres de vacances pour enfants et 17 villages de vacances familiales. M. Sgorlon ne gère que les activités nationales, les vacances jeunesse, les vacances familiales et le service central do livre (une centrale d'achat et la bibliothèque centrale de prêts par correspondance). Ce sont les 32 comités d'établissement de la SNCF (avec un budget de 546 millions de francs) qui se chargent des stades, des centres de loisirs du mercredi et des bibliothèques locales.

Diriger de tels CE constitue un véritable enjeu de poovoir pour les syndicats, ootamment en raison de la manne financière qu'ils rapporteot. La CGT détieot les plos importants, comme ceux d'EDF – dont le budget, qui varie en fonction du prix de l'électricité, était en 1994 de 2,3 milliards de francs – et de la SNCF. Mais, en 1991, le renversement de majorité au seio do CE de Renault (67 000 salariés) déteou pendant quarante-cinq ans par la CGT au profit d'uoe coalition CFDT-FO-CGC-CFTC a constitué une révolution. Signe d'on nouveau contexte syndical, cela a accéléré la mutation des relations sociales chez le constructeur automobile. Mais de tous les syndicats, seuls deux (la CGT et la CFDT) se distinguent par une présence significative dans les entreprises avec environ 7 000 sections syndicales.

Alain Beuve-Méry

Le budget francilien est adopté grâce aux écologistes

Les Verts se sont abstenus

UNE SEMAINE complète de débats aura été nécessaire pour que soit voté le budget de l'Ile-de-France, adopté, dans la soirée du lundi 20 février, par 109 voix (52 RPR, 35 UDF, 17 GE, 2 Verts et 3 non-inscrits), contre 86 voix (37 Front national, 30 PS et 17 PC, 1 GE et 1 non-inscrit) et 14 abstentions (11 Verts et 3 GE). Le rejet des recettes en première lecture puis le vote d'un amendement mandatant Michel Giraud, président (RPR) de la région, pour négocier le retour au sein de l'éducation nationale du pôle universitaire privé des Hauts-de-Seine, avaient mis le ministre du travail en difficulté par deux fois (*Le Monde* du jeudi 16 et du samedi 18 février). Mais la menace de voir confier l'administration du budget au préfet et à la chambre régionale des comptes en cas de rejet, ainsi que le risque de discrédit – qui pouvait pousser à une réforme du mode d'élection des conseils régionaux après l'élection présidentielle – ont pesé sur les débats.

TRACTATIONS

Comme les deux années précédentes, l'exécutif régional, qui ne dispose que de 87 voix RPR-UDF sur 209, a dû s'appuyer sur les écologistes. Le soutien d'une grande partie des 21 élus de Génération Ecologie était acquis d'avance. Comme prévu, ils oot obtenu satisfaction, pendant la discussion, dans plusieurs domaines : label écologique pour la construction et la rénovation des lycées, amélioration des crédits pour l'agence régionale de l'environnement et de l'énergie, financement des transports en commun par les 120 millions transférés par l'Etat à la région pour compenser la diminution de la dotation globale de fonctionnement...

Mais la défection de 13 conseillers GE favorables à l'amendement sur l'« université Pasqua » a fait craindre à M. Giraud une mauvaise surprise. L'exécutif a donc repris contact, vendredi 17 février, avec le groupe des Verts – très critique sur l'insuffisante priorité accordée, selon eux, aux transports en commun – jusqu'alors exclu de toute négociation. Les premières discussions n'oot dooo'é aucun résoltat, au grand dépit d'Alain Rist, le président des Verts, qui craignait d'*« être obligé de s'opposer au budget, et de signer ainsi la condamnation d'une assemblée élue à la proportionnelle »*.

Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président (UDF) chargé des finances, avait en effet limité les possibilités de dépenses nouvelles aux 30 millions de recettes supplémentaires apportées par une augmentation plus forte que prévu de la carte grise, et à 64 millions d'économies. Deux amendements ont permis que les Verts parlent d'*« avancée significative »* : l'un a repoussé un projet contesté d'échangeur autoroutier à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), l'autre a majoré de 20 millions de francs les crédits pour la protection phonique des routes. L'accord de l'exécutif pour favoriser la mise sur le marché des logements vacants ainsi que la suppression de la subvention régionale à l'Atelier parisien d'urbanisme, victime de son manque persistant de transparence (*Le Monde* daté 30-31 janvier 1994), ont fourni aux Verts, lundi, d'ultimes raisons de ne plus s'opposer au budget.

De leur côté, les conseillers RPR ont voulu faire oublier l'absence de cinq des leurs, à l'occasion du premier scrutin sur les recettes. Bernard Lehideux, président du groupe UDF, devait cependant convenir que la décision de repousser de trois semaines le débat (initialement prévu au moment de l'annonce du soutien du président de la région à Edouard Balladur) n'avait pas empêché les retombées de la campagne sur l'assemblée régionale. Même si les élus RPR promettaient lundi, avec un bel ensemble, que tout était oublié...

Christophe de Chenay

14 milliards de francs

Le budget 1995 de la région Ile-de-France est de 13,996 milliards de francs, en hausse de 9,6 % par rapport à 1994. Il consacre 9,627 milliards de francs aux investissements, 2,888 milliards au fonctionnement et 1,436 milliard à la charge de la dette. La priorité est accordée à l'emploi et à la formation, avec 5,845 milliards de francs de crédits. Viennent ensuite les transports en commun (2,340 milliards), les routes (1,395 milliard), l'habitat et le logement (780 millions) et, enfin, l'environnement et le cadre de vie (675 millions). Les dépenses nouvelles représentent 214 millions de francs. Elles vont permettre, entre autres, de mettre en place un plan d'urgence pour les lycées, de lancer des études pour la gestion du temps de travail, de développer les sites propres de transports en commun et les réseaux verts pour piétons et cyclistes, de créer des « appartements thérapeutiques » pour les malades du sida.

Le maire PC d'Argenteuil désavoué par sa section

LE MAIRE (PCF, refondateur) d'Argenteuil (Val-d'Oise), Robert Montdargent, a été désavoué, lundi 20 février, par uoe majorité des membres de la section locale du Parti communiste : 337 militants se sont prononcés contre lui et 151 en sa faveur. La section du PCF a demandé à Roger Ouvrard, conseiller général d'Argenteuil-Ouest, et ancien adjoint au maire, de mener une liste aux élections municipales.

Sans contester le résultat de cette consultation, Robert Montdargent a précisé au *Monde* que la section d'Argenteuil comptait un peu plus d'un millier d'adhérents à la fin de 1994. *« Le budget de la ville vient d'être voté. Ma majorité est intacte. Ce ne sont pas quelques dizaines d'activistes qui peuvent modifier la municipalité »*, nous a-t-il précisé en insistant sur sa volonté de *« ne pas fermer la porte »*. Comme d'autre maires refondateurs, M. Montdargent est à la tête d'un *« comité d'initiative »*, chargé de réfléchir au programme et à la composition de la future liste municipale, et qui regroupe des citoyens d'Argenteuil par-delà les clivages politiques traditionnels. Toutefois, quelques élus communistes de même que le groupe socialiste, animé par Manuel Valls, premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise du PS, reprochent à M. Montdargent son *« autoritarisme »* (*Le Monde* daté 25-26 septembre 1994). Ces opposants estiment que *« laisser M. Montdargent mener la liste, c'est à coup sûr donner la mairie à la droite »*.

Ce conflit est d'autant plus sensible que, avec ses 95 000 habitants, Argenteuil est une des plus grandes villes de France gérée par le PCF. D'autre part, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, est maire de la commune voisine de Montigny-lès-Cormeilles, et on lui prête l'intention de glisser à l'occasioo de prochaines élections législatives dans la cinquième circonscription du Val-d'Oise (Argenteuil-Bezons), afin d'accéder à l'Assemblée nationale.

J.-L. S.

Le recul des syndicats s'accompagne d'un déclin de la participation

Un demi-siècle d'élections professionnelles

DEPUIS 1945, les électioos aux comités d'entreprise *« constituent un excellent boromètre des oudiences syndicales et des changements intervenus sur lo scène sociale française »*. Chercheur au Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire (Cerat), Dominique Labbé a dépouillé près d'un demi-siècle de résultats sur les électioos entre 1945 et 1993. Une interrogation sous-tend cette investigation : *« Va-t-on vers une disparition progressive des syndicats ? »* Deux temps forts permettent de poser cette problématique. En 1946, lors des premières élections aux CE, la CGT recueillait 80 % des suffrages exprimés. Vingt ans plus tard, en 1966-1967, les cinq grandes confédérations (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO) recueillent encore ensemble près de 82 % des suffrages. Mais, à partir de 1980, une cassure se produit. Les orgaoisations confédérées perdeot près d'un cinquième de leur électorat. Le recul se produit à un rythme quatre fois plus rapide que lors de la décennie précédente. Les syndicats ne subissent pas des pertes relatives. Ils enregistrent des reculs absolus. *« C'est le fait majeur des quinze dernières années. »* Ce recul s'accompagne d'un déclin de la participation électorale. Les créations de CE sur les quinze dernières années se font plus rares.

Dans un premier temps, l'érosion continue de la CGT (23 % aujourd'hui) profite aux autres centrales. Dans un second temps, elle bénéficie aux non-syndiqués. Jusqo'ao milieu des années 70, les autres organisations confédérées CFDT, CFTC, FO et CGC enregistrent une lente croissance de leur audience, avant d'amorcer un déclin. Trois évolutions sociologiques, liées aux motations du travail, expliquent pour partie le noo-présentatioo de listes. Les syndicats font face à *« une dynamique régressive »*. Comme ils ont moins d'adhérents et de militants, ils soot moins préseots sur les lieux de travail, ils présenteot moins de candidats et donc recueillent moins de suffrages.

LA CGT PRÉPONDÉRANTE

L'audience d'une organisation syndicale dépend pour une large mesure de sa présence dans les eutreprises françaises. Or, note Dominique Labbé, comme *« les candidotures syndicoles concernent un nombre finalement assez faible de scrutins, c'est l'importance des établissements qui leur assure un corps électoral assez large »*. Présente dans trois établissements sur dix du secteur marchand doté d'un CE, la CGT demeure la première organisatioo syndicale. Elle est nettement prépondérante dans le premier collège (ouvriers et employés), où elle franchit le seuil de 50 %. Il en est de même pour la CGC dans le troisième collège, lorsque celui-ci existe. Ces deux centrales apparaissent ainsi comme des organisations catégorielles, alors que la CFDT, de loin l'organisation la mieux représentée dans le second collège (ingénieurs, techniciens et cadres), est aussi celle qui connaît la répartition sociologique la plus équilibrée entre les différentes catégories de salariés, suivie par FO.

Ce soot les petits et moyens établissements qui soot touchés par la désyndicalisation. Aujourd'hui, pratiquement un élu au CE sur deux est un oon-syndiqué. Les nou-syndiqués sont présents dans l'habillement, le bois et les meubles, le bâtiment, les industries agroalimentaires. L'influence des non-syndiqués ne se développe pas cootre les syndicats mais... en leur absence.

A. B.-M.

★ *Les élections aux comités d'entreprise (1945-1993)*, de Dominique Labbé, Grenoble, décembre 1994.

Une législation plusieurs fois remaniée

C'est l'ordonnance du 22 février 1945 complétée par la loi du 16 mai 1946 qui a rendu obligatoire la création de comités d'entreprise dans tonte eutreprise (ou établissement) de plus de 50 salariés. Elu pour deux ans, le CE dispose d'attributions consultatives pour assurer l'expressiou collective des salariés. Il gère les activités sociales et culturelles. La loi de 1966, Ordonnance du 17 août 1967 et la loi du 28 octobre 1982 ont renforcé les attribntions du CE. Le chef d'entreprise a l'obligation de lui fournir l'informatiou économique nécessaire. Le champ de la consultation a été élargi à la formation et aux suppressions d'effectifs. La loi de 1982 a innové avec le droit d'alerte eu cas de difficultés économiques et, pour les eutreprises de plus de 1 000 salariés, l'institution d'une commissiou économique. Avec la loi du 20 décembre 1993, les eutreprises comprenant de 50 à 200 salariés peuvent opter pour une délégation unique du comité d'entreprise et des délégués du persouuel, ceux-ci disposant d'un mandat de deux ans.

Le budget de Haute-Normandie rejeté une seconde fois

ROUEN
de notre correspondant

Le projet du budget pour 1995 du cooseil régioual de Haute-Normandie a été rejeté, mardi matin 21 février, lors d'uoe seconde lecture par 28 voix (13 PS, 2 Radical, 5 PCF, 8 FN) contre 21 (19 UDF-RPR, 1 Pêche-Chasse, 1 divers-écologiste) et 5 abstentions (2 Verts, 3 GE), une élue Vert n'ayant pas pris part au vote. Après un premier échec eo décembre 1994, le président de la région, Antoine Rufenacht (RPR), avait, avant même la discussioo, annoncé qu'il n'y aurait pas de troisième présentation et indiqué qu'il allait donc transmettre l'application du budget pour 1995 à la chambre régionale des comptes.

D'un montant initial de 2,7 milliards de francs, le projet de budget n'avait été que très légèrement modifié depuis décembre 1994. Comme cela avait été le cas lors du vote, également en deux temps, des exercices 1993 et 1994, M. Rufenacht a espéré, avec quelques aménagements, convaincre les élus écologistes de ne pas suivre ce qu'il appelle le *« bloc des oiet »*, les conseillers régionaux du PS, du PCF et du FN. Cette fois, les écologistes oot refusé *« d'être les seuls raisonnables »*, tout en fustigeant, comme Christine Rambaud, vice-présidente (GE) du conseil régional, *« l'attitude jusqu'au-boutiste de ses collègues de gauche »*. Président du groupe PS, Alain Le Vern, député de Seine-Maritime, a renvoyé la balle dans le camp de M. Rufenacht : *« Ou il accepte la situation, ou il remet son mandat en jeu, ou il provoque des élections en demandant l'arbitrage des électeurs. »*

M. Rufenacht a été élu en 1992 sans majorité. Bénéficiant des huit voix du FN et de deux voix d'origine inconnue, il avait obtenu, à la surprise générale, 29 voix contre 21 à Laurent Fabius (PS), 4 à André Letourneur (Vert), et 1 abstention. Compte tenu des explications de vote, Laurent Fabius aurait dû bénéficier de 23 voix (14 PS, 5 PCF, 4 GE). Dédoisant celles du FN, M. Rufenacht avait ramené son propre score à 21 voix, ce qui le mettait au niveau de Laurent Fabius. Etant le plus âgé des deux, il avait jugé son élection acceptable. Depuis, M. Rufenacht a été contraint de présenter tous ses projets de budget à deux reprises, ainsi que les contrats de Plan Etat-région et celui du Grand Bassin parisien.

Etienne Banzet

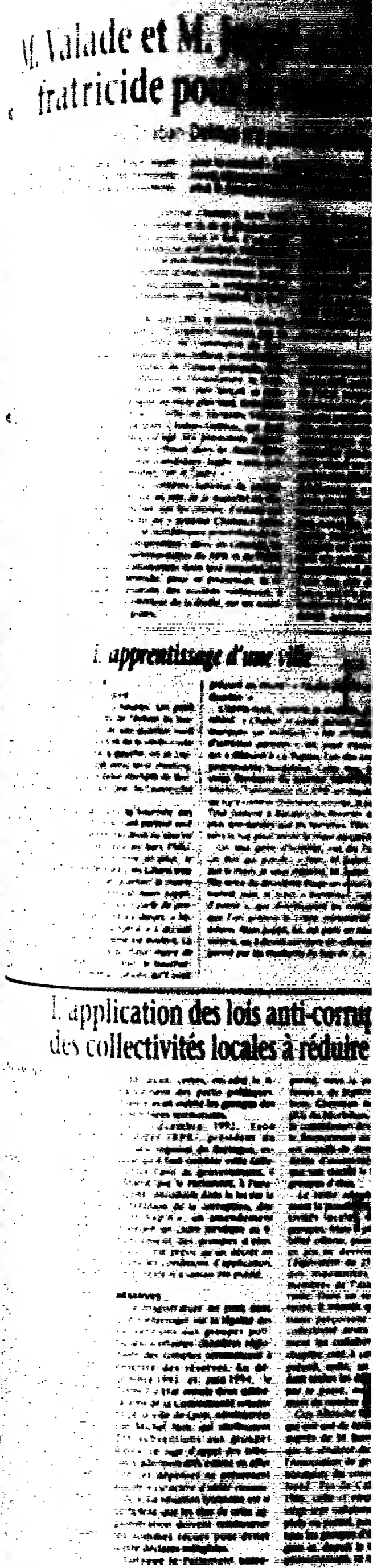

Le budget francilien est adopté grâce aux écologistes

Les Verts se sont abstenus

[illegible]NE SEMAINE complète de dé[illegible] aura été nécessaire pour que [illegible] voté le budget de l'Ile-de-[illegible], adopté, dans la soirée du [illegible] 20 février, par 109 voix (52 [illegible], 35 UDF, 17 GE, 2 Verts et 3 non-[illegible]), contre 86 voix (37 Front na[illegible], 30 PS et 17 PC, 1 GE et 1 non-[illegible]) et 14 abstentions (11 Verts et [illegible]). Le rejet des recettes en pre[illegible] lecture puis le vote d'un [illegible]ndement mandatant Michel Gi[illegible], président (RPR) de la région, [illegible] négocier le retour au sein de [illegible] nationale du pôle uni[illegible] privé des Hauts-de-Seine, [illegible] le ministre du travail en [illegible] par deux fois (*Le Monde* du [illegible] 16 et du samedi 18 février). [illegible] la menace de voir confier l'ad[illegible] du budget au préfet et à [illegible] régionale des comptes [illegible] de rejet, ainsi que le risque de [illegible] – qui pouvait pousser à une [illegible] du mode d'élection des [illegible] régionaux après l'élection [illegible] – ont pesé sur les dé[illegible].

[illegible]

grise, et à 64 millions d'écono[illegible]. Deux amendements ont perm[illegible] les Verts parlent d'« avancée si[illegible]cative » : l'un a repoussé un p[illegible] contesté d'échangeur autorout[illegible] Châtenay-Malabry (Hauts-[illegible] Seine), l'autre a majoré de 20 [illegible]lions de francs les crédits po[illegible] protection phonique des ro[illegible]. L'accord de l'exécutif pour fav[illegible] la mise sur le marché des loge[illegible] vacants ainsi que la suppressi[illegible] la subvention régionale à l'a[illegible] parisien d'urbanisme, victi[illegible] son manque persistant de tra[illegible]rence (*Le Monde* daté 30-31 j[illegible] 1994), ont fourni aux Verts [illegible] d'ultimes raisons de ne plus [illegible]ser au budget.

De leur côté, les conseill[illegible] ont voulu faire oublier l'absen[illegible]

14 milliards de fran[illegible]

Le budget 1995 de la r[illegible] Ile-de-France est de 13,9[illegible] [mi]llards de francs, en haus[se de] 9,6 % par rapport à 199[4]. [Il] consacre 9,627 milliard[s de] francs aux investisseme[nts], 2,888 milliards au fonction[ne]ment et 1,436 milliard [à la] charge de la dette. La pr[iorité] est accordée à l'emploi [et à la] formation, avec 5,845 mi[lliards] de francs de crédits. Vie[nnent] ensuite les transports [en] commun (2,340 milliards[), les] routes (1,395 milliard), l'e[nseignement] et le logement (780 millio[ns]), enfin, l'environnement [et le] cadre de vie (675 millions). [Les] dépenses nouvelles r[epré]sentent 214 millions de f[rancs]. Elles vont permettre, [entre] autres, de mettre en pl[ace un] plan d'urgence pour les j[eunes], de lancer des études pour la [réduc]tion du temps de travail, de [dé]velopper les sites propre[s de] transports en commun et le[s ré]seaux verts pour piétons [et cy]clistes, de créer des « ap[parte]ments thérapeutiques » p[our les] malades du sida.

[illegible]

Christophe de C[illegible]

Le budget de Haute-Normandie rejeté une seconde fois

ROUEN

[illegible]

M. Valade et M. Juppé se livrent une guerre fratricide pour la mairie de Bordeaux

Jacques Chaban-Delmas n'a pas choisi entre les deux prétendants

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé (RPR), fort de sa notoriété et de ses fonctions ministérielles, s'oppose – à fleurets mouchetés pour le moment – à Jacques Valade (RPR également), sénateur et président du conseil régional, pour la succession de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux. Ex-dauphin du maire sortant, M. Valade compte surtout sur son implantation locale.

BORDEAUX
de notre correspondant

Bordeaux s'installe peu à peu dans une campagne électorale lancée le 18 octobre 1993. Ce jour-là, Jacques Chaban-Delmas, revenant aux affaires municipales après une longue période d'indisponibilité liée à des problèmes de santé, avait désavoué les trois adjoints auxquels il avait confié les destinées de la ville pendant son absence : le sénateur (RPR) de Gironde Jacques Valade, président du conseil régional d'Aquitaine, son dauphin officiel depuis vingt ans ; Simone Noailles, chargée des affaires sociales et premier adjoint depuis l'élection de Jacques Valade au conseil régional ; Hugues Martin, suppléant du maire à l'Assemblée nationale et animateur du RPR dans la région Aquitaine, après avoir été longtemps secrétaire départemental en Gironde.

Les trois « victimes » du retour brutal de Chaban se repliaient alors sur leurs domaines d'origine. Au RPR, Hugues Martin se prépara à mener la bataille des élections cantonales de mars 1994. Ce scrutin fut difficile pour lui, et surtout – pour la première fois – pour Simone Noailles, qui essuyait un échec sans appel. Le message des Bordelais était cinglant : ils ne voulaient plus du « système Chaban ». Leur vote le montrait et ils ne se gênaient pas pour le dire haut et fort. C'est dans ce contexte que Jacques Valade, entouré depuis plusieurs mois par les rumeurs d'une candidature Juppé, devait annoncer, au lendemain des cantonales, qu'il briguerait la mairie.

De son côté, le ministre des affaires étrangères, soutenu par la chambre de commerce de Bordeaux et les milieux économiques proches de l'Union patronale, officialisait sa candidature le 9 novembre 1994, puis lançait sa campagne un mois plus tard, deux jours avant celle de Jacques Valade. Jacques Chaban-Delmas, qui avait encouragé ses premières apparitions, refusait alors de choisir entre deux candidats jugés « *très estimables l'un et l'autre* ».

Le contexte national de concurrence au sein de la majorité ne simplifiait pas les choses, d'autant que la fin du « système Chaban » ouvre ici de nombreuses possibilités de recomposition : ainsi, en Gironde, les parlementaires du RPR et de l'UDF, balladuriens dans leur majorité, ont attendu, pour se prononcer, la signature des accords nationaux, à l'intérieur de la droite, sur les municipales.

Les instances dirigeantes de l'Union pour la Gironde (RPR, UDF et CNI), présidée par Jacques Chaban-Delmas absent ce jour-là, ont entériné le 14 février la candidature d'Alain Juppé – qui siégeait pour la première fois dans cette instance, à côté de Jacques Valade, son rival – sans aucune contestation, même si l'atmosphère était, dit-on, à couper au couteau.

NEUTRALITÉ DE L'UDF

Désavoué par l'appareil et les militants RPR, privé du soutien officiel de l'UDF, Jacques Valade subira un nouveau coup dur : l'un de ses plus ardents partisans, Jean-Claude Barran, député RPR de la troisième circonscription de la Gironde, seul conseiller général de Bordeaux à avoir réussi un très bon score aux cantonales, vient de le « lâcher » officiellement ; « *après avoir pris le pouls des militants et des électeurs de mon canton* » – qui est aussi le canton natal de Jacques Valade –, plaide Jean-Claude Barran. L'ex-dauphin est cependant moins isolé qu'il n'y paraît. Il garde le soutien inconditionnel de Simone Noailles, l'une des clés du « système Chaban », qui n'a pas admis « *ce manquement à la fidélité que l'on doit au travail accompli pendant des années* ». Elle le dit haut et fort : c'est sa « *première vraie campagne* » et elle restera avec Jacques Valade « *quoi qu'il en coûte* ».

Jacques Valade dispose d'un autre atout important : la neutralité bienveillante d'une bonne partie de l'UDF. La confédération n'a pas contesté les accords nationaux pour ne pas semer la zizanie dans d'autres grandes villes de France – en particulier à Toulouse –, mais il est évident qu'il ne lui déplaît pas de respirer un peu mieux, à mesure que se desserre le corset imposé par Jacques Chaban-Delmas, en Gironde comme dans toute l'Aquitaine. L'UDF ne saurait troquer ce carcan contre un autre qui lui serait proposé par Alain Juppé. Ce dernier dispose du soutien actif du noyau militant du RPR, d'une notoriété qui ne cesse de grandir du fait de ses fonctions, et... de la révérence bien connue des Bordelais pour les gens importants et utiles venus d'ailleurs. Mais il lui reste à convaincre sur place, de courts week-ends en brèves réunions de soirée, quand son adversaire, lui, tient une réunion, visite un quartier, chaque jour.

L'accueil du nouveau venu est plus que correct, chaleureux. « *Il est très convenable, ce Juppé* », reconnaissent la majorité des Bordelais. Mais Alain Juppé devra s'appuyer sur une équipe et un système rejetés massivement par la majorité des électeurs, pour conquérir un pouvoir qu'il ne pourra pas partager avec tous les anciens tenants du système.

Alors que Jacques Valade a déjà à peu près constitué sa liste, Alain Juppé ne pourra véritablement compter ses amis et ses ennemis que lorsqu'il aura fait connaître la sienne, sans doute au tout dernier moment. Autant dire que la campagne n'est pas véritablement lancée. Chacun se garde de dire sur l'autre quoi que ce soit d'irréparable. Au RPR, on s'affirme persuadé d'un accord entre les deux hommes. « *Intox*, répondent les proches de Jacques Valade. *Rien n'est joué et nous irons sereinement jusqu'au bout. Question de principe.* » Les Bordelais, eux, commencent tout juste à se piquer au jeu. Il y a longtemps qu'ils voulaient du changement. Ils ne disent rien d'autre aux deux candidats.

Pierre Cherruau

L'apprentissage d'une ville

BORDEAUX
de notre correspondant

Samedi 18 février à Bordeaux. 10 heures. Un petit groupe de militants RPR attend près de l'écluse du bassin à flot. Celle-ci sépare Bordeaux de son quartier nord de Bacalan, celui des ateliers du port et de la vieille route qui conduit en Médoc. Ici, on vote à gauche, on se rappelle encore qu'Auguste Blanqui est venu tenir meeting. Les habitants se sentent les laissés-pour-compte de Bordeaux et du riche quartier des Chartrons, de l'autre côté de l'écluse.

Alain Juppé arrive, se lance dans la tournée des commerçants de la rue Achard. Bon accueil partout sauf chez Dany, bar-hôtel, où il n'a même pas droit au sourire de la patronne. Indifférence polie dans les bars PMU. Partout la même litanie : on survit comme on peut ; le quartier se meurt, les raffineries fermées, les Gitans trop près... « *Mais il y a un projet pour le quartier, la mairie doit vous le présenter bientôt* », répond Alain Juppé. « *Vous savez, cela fait dix ans qu'on nous parle de projets* », répondent la plupart de ses interlocuteurs. « *Votez pour moi, vous verrez, cela changera.* » L'accueil n'est jamais froid, même si le scepticisme est évident. Là on lui offre une bouteille de vin – « *au futur maire de Bordeaux. Si, si, quand même.* » Plus loin, le boucher-charcutier conclut le cahier de revendications qu'il avait préparé en disant : « *Faudra pas les oublier, les gens du quartier.* »

L'après-midi, comme la matinée, commence par du retard. « *Chaban n'aurait jamais accepté ça* », fait remarquer un militant. « *Ne m'indique plus jamais d'adresses pareilles* », dit, pour s'excuser, Alain Juppé, qui a déjeuné à La Tupina, l'un des conservatoires de la gastronomie bordelaise. Cette fois, il pénètre dans le vieux Bordeaux du quartier Saint-Pierre, fief d'Hugues Martin, l'animateur du RPR en Aquitaine. C'est fou ce qu'il y a comme chômeurs, en ville, le samedi après-midi. Tout comme à Bacalan, les femmes sont plus directes, plus spontanées que les hommes. Elles traversent volontiers la rue pour serrer la main du candidat qui passe.

Un seul geste d'hostilité, rue du Pas-Saint-Georges. Un skin qui gueule : « *Non, M. Juppé, je ne vous serre pas la main. Je vous méprise, M. Juppé.* » Puis une jeune fille lance du deuxième étage un avion en papier, confectionné avec le tract « Bordeaux Juppé, une histoire d'avenir », que distribuaient les militants, fort choqués que l'on prenne le crâne ministériel pour un porte-avions. Alain Juppé, lui, est parti en souriant vers la salle voisine, où il devait conclure un colloque sur l'Europe organisé par les étudiants de Sup de Co.

P. Ch.

L'application des lois anti-corruption contraint des collectivités locales à réduire leur personnel

LES PARLEMENTAIRES ont, à contre-cœur, voté les lois « anti-corruption », en décembre 1994. Les élus locaux les appliquent aujourd'hui sans plus d'enthousiasme. Le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), vient de licencier une quarantaine de personnes pour se mettre en conformité avec une disposition de la loi sur le financement de la vie politique, parue au *Journal officiel* du 21 janvier, qui, notamment, encadre les dépenses liées au paiement des collaborateurs de groupes d'élus. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Aquitaine comme en Ile-de-France, les dirigeants régionaux sont confrontés à la même difficulté.

Toutes ces assemblées ont tenu à doter leurs conseillers régionaux des moyens de remplir leurs missions. Profitant de leur situation charnière, les groupes écologistes ont particulièrement insisté pour que des crédits leur permettent de jouer leur rôle de contre-pouvoir. Les groupes ont donc pu embaucher secrétaires et chargés de mission. « *Un élu régional réside parfois à 200 kilomètres du conseil régional, il n'est pas présent à temps plein, il ne peut étudier seul des dossiers très complexes* », rappelle Guy Allouche (PS), sénateur du Nord, et conseiller régional du Nord - Pas-de-Calais.

Ces attributions de subventions se sont faites dans un vide juridique total. Le législateur, depuis 1988, avait, certes, encadré le financement des partis politiques, mais il avait oublié les groupes des assemblées territoriales.

En décembre 1992, Yvon Bourges (RPR), président du conseil régional de Bretagne, estime qu'il faut combler cette faille. Contre l'avis du gouvernement, il obtient que le Parlement, à l'unanimité, introduise dans la loi sur la prévention de la corruption, dite « loi Sapin », un amendement donnant un cadre juridique au financement des groupes d'élus. Mais il est prévu qu'un décret en fixera les conditions d'application. Or ce texte n'a jamais été publié.

RÉSERVES

La magistrature ne peut donc que s'interroger sur la légalité des subventions aux groupes politiques. Certaines chambres régionales des comptes commencent à émettre des réserves. En décembre 1993 et juin 1994, le Conseil d'État annule deux délibérations de la Communauté urbaine et de la ville de Lyon, administrées par Michel Noir, qui attribuaient des subventions aux groupes d'élus. Le juge d'appel des tribunaux administratifs estime en effet que ces dépenses ne présentent aucun « *caractère d'utilité communale* ». La situation lyonnaise est si complexe que les élus de cette agglomération doivent rembourser les sommes reçues pour éviter d'être déclarés inéligibles.

Lorsque le Parlement entreprend, sous la pression des « affaires », de légiférer sur la corruption, Christian Bonnet, sénateur (RI) du Morbihan, rapporteur pour la commission des lois du texte sur le financement de la vie politique, est assailli de demandes de présidents d'assemblées locales pour que soit clarifié le financement des groupes d'élus.

Le texte adopté ouvre clairement la possibilité, pour les collectivités locales, de financer ces groupes. Mais il plafonne la possibilité offerte, puisque les sommes en jeu ne devront pas dépasser l'équivalent de 25 % du montant des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante. Dans un souci de transparence, il interdit que des associations perçoivent cet argent : la collectivité devra payer directement les collaborateurs, sur un chapitre créé à cet effet. L'article prévoit, enfin, un dispositif validant toutes les délibérations prises par le passé, au grand soulagement de nombre d'élus locaux.

Guy Allouche fait partie de ceux qui ont usé de toute leur influence auprès de M. Bonnet. Il est vrai que le sénateur du Nord présidait l'Association de gestion des collaborateurs du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais. Créée en 1986, celle-ci employait quatre-vingt-sept collaborateurs, à temps plein ou partiel, pour le compte de tous les groupes d'élus de cette région et, depuis le changement de gouvernement, se trouvait dans le collimateur du préfet. M. Allouche a dissous cette association le 20 janvier. Le plafonnement légal ayant ramené à quarante le nombre de collaborateurs pouvant être embauchés par les groupes d'élus, le conseil régional a voté un plan social, de dix millions de francs, pour payer les indemnités de licenciement ainsi que les congés de formation ou de conversion de ceux qui partent. Ceux qui restent bénéficient d'un statut de contractuel de la fonction publique territoriale : ils sont embauchés pour trois ans, c'est-à-dire – ce qui tombe bien – jusqu'aux prochaines élections régionales.

Partout, des associations sont en train d'être dissoutes. Le conseil général des Hauts-de-Seine attend une circulaire d'application pour voter les crédits nécessaires aux groupes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur régularise sa situation avec l'aide de la chambre régionale des comptes. Claude Bertrand, directeur de cabinet de Jean-Claude Gaudin, président de la région, proteste contre le « *recul* » imposé par la loi, et se demande « *comment les conseillers régionaux pourront accomplir leur mandat avec une secrétaire pour quatre personnes* ». Ce sont, bien entendu, les membres des groupes minoritaires qui vont être les principales victimes de cette limitation des moyens financiers accordés aux élus.

Rafaële Rivais

Radical reste tenté par une candidature autonome

A QUELQUES JOURS de sa convention nationale, dimanche 26 février, Radical semble toujours tenté par une candidature autonome du mouvement à l'élection présidentielle. Une première rencontre « *informelle* », dimanche 19 février à Toulouse, entre Lionel Jospin, candidat du PS à l'élection présidentielle, et Jean-François Hory, président de Radical, n'a en effet permis « *aucun rapprochement significatif* », selon le communiqué diffusé lundi par M. Hory. Les deux hommes devaient à nouveau se rencontrer, mardi 21 février en fin de matinée, avant le bureau national de Radical, mais il est peu probable qu'ils parviennent à un accord, M. Jospin ayant déjà refusé la perspective d'une organisation commune.

Dans un entretien accordé, mardi 21 février, au quotidien *InfoMatin*, Michel Crépeau, ancien président du MRG, qui fut candidat de son mouvement à l'élection présidentielle de 1981, plaide, pour sa part, en faveur d'un soutien dès le premier tour à M. Jospin, en soulignant qu'« *il a de bonnes chances d'être en tête au premier tour devant Balladur et Chirac, s'il n'y a pas de candidat Radical* ». En 1981, M. Crépeau avait recueilli 2,21 % des suffrages exprimés.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **CANDIDATURE : Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône,** a déclaré lundi 20 février, sur France 2, qu'il n'est pas encore « *en état* » de prendre une décision quant à sa candidature à l'élection présidentielle. « *Laissez-moi le temps de mitonner ma réponse* », a demandé l'ancien premier ministre. « *Il n'y a aucune urgence en la matière (...) des événements se produisent (...) cela change tous les jours* », a-t-il ajouté. « *Une décision de ce genre ne se prend pas simplement parce qu'on a envie d'être candidat, mais parce que l'on se demande si l'on sera en mesure de faire quelque chose. Ce soir, je ne suis pas encore dans cet état, mais encore un peu de temps, et vous le saurez* », a assuré le député. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Mouvement des réformateurs, a réagi à cette intervention en estimant que « *Raymond Barre est l'homme d'Etat que les Français attendent* ».

■ **NON-CANDIDATURE : le conseil national du Parti des travailleurs (PT),** « *a décidé de ne pas participer à l'élection présidentielle* ». La formation trotskiste, ex-MPPT, ex-PCI, a précisé, lundi 20 février, que cette décision a été arrêtée, samedi 18 février, « *au terme d'une large discussion* », alors que 585 signatures de maires avaient déjà été collectées, selon le PT. Lors de la précédente élection présidentielle, en 1988, le MPPT avait présenté la candidature de Pierre Boussel, également connu sous le pseudonyme de « Lambert », dirigeant historique du PCI, qui avait recueilli 0,38 % des suffrages exprimés. Le conseil national du PT a adopté un « *Manifeste pour en finir avec la Ve République, pour l'Assemblée constituante souveraine, pour un gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple* ».

DÉPÊCHES

■ **DROITS DE SUCCESSION : 80 000 héritiers en ligne directe pourraient bénéficier** de la proposition de réforme avancée par Edouard Balladur. Dans son programme, le premier ministre a proposé de relever le seuil d'exonération sur les droits de succession en ligne directe de 300 000 francs par enfant actuellement à 500 000 francs. Le ministère du budget a chiffré les conséquences d'une telle refonte. Si l'abattement était relevé, 40 000 héritiers environ seraient totalement exonérés, et 40 000 autres verraient leurs droits allégés.

■ **PÊCHE.** Dans un entretien publié mardi 21 février par *Le Havre libre*, Jacques Chirac estime que les mesures prises « *dans les dernières années, pour accompagner la restructuration de la flotte de pêche française, ne sont pas suffisantes* ». Il se prononce pour la création d'un « *grand ministère de la mer* », et affirme que la France ne pourra « *pas se contenter d'une industrie de transformation du poisson* ».

■ **« RÉNOVATION ».** C'est le titre de la lettre hebdomadaire lancée par le « pôle rénovateur » du Parti socialiste. Dans son comité de rédaction (145, avenue de Choisy, 75013 Paris), figurent Jean-François Alesandrini, Alain Bergounioux, Lyne Cohen-Solal, Gilles Finchelstein et Pierre Moscovici. « *Notre ambition collective*, annonce M. Bergounioux, *est bien de refonder le PS pour en faire une force de nature social-démocrate dans notre société. Notre tâche présente est de faire passer dans cette campagne présidentielle le souffle de la rénovation.* »

Le CNPF entend faciliter la multiplication des PME

AFIN de dépasser le stade des promesses électorales, le CNPF veut préparer les conditions qui permettront aux petites et moyennes entreprises de se développer afin de rattraper le retard pris sur l'Allemagne, où l'on compte deux fois plus de PMI de cent à cinq cents salariés. Martine Clément, vice-présidente de l'organisation patronale, a présenté, lundi 20 février, les objectifs de travail de la commission « *Moyennes et petites entreprises* », qu'elle préside, parmi lesquels la simplification du droit social afin de faciliter la création d'emplois, mais aussi la transmission des entreprises de petite taille (80 000 emplois disparaissent chaque année pour cause d'impôts successoraux) et leur financement (elles paient en moyenne deux points d'intérêt de plus que les grands groupes).

La présentation des objectifs de la commission de Mme Clément souligne le rôle que Jean Gandois, président du CNPF, accorde aux PME dans le processus de créations d'emplois que le niveau record du chômage rend urgent d'accélérer. Cette « *première* » permet à M. Gandois d'exprimer sa sollicitude à l'égard d'une catégorie d'entreprises qui s'est souvent sentie oubliée du CNPF et au sein de laquelle son ancien adversaire dans la course à la présidence, Jean-Louis Giral, recrutait une bonne part de son électorat. Elle évite de laisser à la CGPME la primauté dans la représentation des sociétés de taille modeste.

France-Algérie
la vie difficile des exilés.
Enquête, portrait et reportage.
Demain dans les pages « Société »
Le Monde

ÉDUCATION François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a présenté mardi 21 février la version définitive des nouveaux programmes de l'enseignement primaire, qui n'avaient pas été modifiés depuis dix ans. Cette refonte permettra une véritable mise en œuvre de l'organisation de l'enseignement en cycles de trois ans. ● CHANGEMENTS. Faisant une large place à l'apprentissage de la lecture et à la production d'écrits, ces programmes allègent l'enseignement des mathématiques. L'étude de la division est repoussée d'une année. Les principales innovations concernent l'histoire-géographie et l'éducation civique. Le ministre a tenu à ajouter une série de personnages et de dates symboles. Henri IV, Hugues Capet figurent en bonne place. ● ZEP. Le ministère continue à tâtonner sur la redéfinition de sa politique de zones d'éducation prioritaires.

Les programmes de l'école primaire sont remaniés et allégés

Présentés mardi 21 février par François Bayrou, les nouveaux contenus s'adaptent à l'organisation de l'enseignement en cycles de trois ans. Les grandes figures historiques sont à l'honneur et l'étude de la division est repoussée d'une année

L'ENSEIGNEMENT primaire était en retard d'un programme. La loi d'orientation de juillet 1989 a instauré une nouvelle organisation en trois cycles de trois ans, censée permettre un étalement des apprentissages et une adaptation *« plus fine au cas particulier »* de chaque élève. Mais la refonte des programmes de 1985, calés sur un rythme d'apprentissage annuel, n'avait pas suivi. Or, si l'on voulait que cette réforme des cycles soit mise en œuvre, il fallait bien commencer par mettre les programmes à l'unisson.

Dix ans après Jean-Pierre Chevènement, François Bayrou a donc remis sur le métier les contenus de l'école primaire. Une première rédaction a été approuvée, en décembre, par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) (*Le Monde* du 10 décembre). La version finale, rendue publique mardi 21 février, n'a été que légèrement retouchée *« de la main même du ministre »*, précise-t-on Rue de Grenelle. Quelques *« grandes figures de l'histoire »* font leur apparition au « cycle des approfondissements », et la rédaction de certains chapitres a été simplifiée *« dans un souci de lisibilité »*.

En grand zélateur de la liberté pédagogique des maîtres, François Bayrou a, par exemple, ajouté au projet approuvé par le CSE quatre petites lignes sur l'apprentissage de la lecture. Ses déclarations antérieures sur les *« bonnes méthodes »*, sous-entendant qu'il y en aurait de

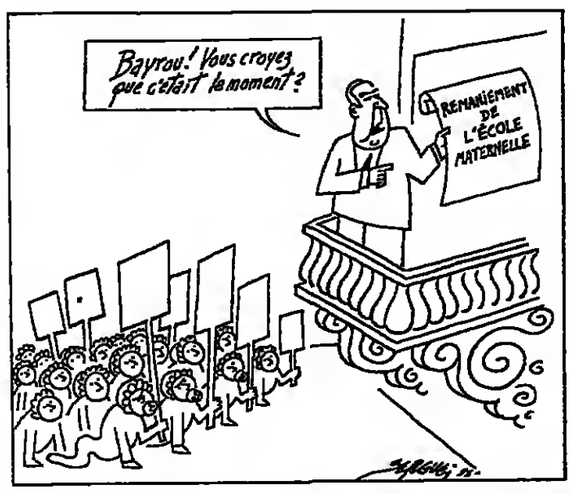

mauvaises, avaient provoqué un tollé parmi les enseignants. François Bayrou, finalement, signe l'armistice sur le front des méthodes : *« Il n'y a pas de méthode imposée d'apprentissage de la lecture*, peut-on lire dans les programmes. *Toute méthode peut être utilisée à condition que son efficacité soit démontrée et qu'elle réponde aux besoins et aux possibilités des élèves. Il est de la responsabilité de chaque enseignant de déterminer les pratiques et les démarches pédagogiques appropriées. »* Le ministre de l'éducation nationale lâche du lest sur un autre point : l'enseignement des langues vivantes à partir du cours élémentaire, prévu dans le *« nouveau contrat pour l'école »* pour la rentrée 1995. Depuis plusieurs mois, les syndicats d'enseignants font pression sur le ministre pour que sa mise en œuvre soit différée ou appliquée à titre expérimental dans des classes volontaires. Ils semblent avoir été entendus. Les instructions sur ce nouvel enseignement sont prêtes, mais elles n'ont toujours pas été soumises au CSE (*Le Monde* do 11 février). Dans leur première version, les nouveaux programmes stipulaient que, au cycle 2, *« une heure de longue vivante est prise »* sur l'horaire de français (une heure à une heure trente au cycle 3). Or ce caractère d'obligation a disparu dans la nouvelle rédaction.

LE ROLE DE LA MATERNELLE

Le ministre de l'éducation nationale avait promis des programmes simples et surtout *« lisibles »*. Le texte a été organisé en deux chapitres – La maternelle et L'école élémentaire –, le second étant lui-même divisé en deux sous-parties : Le cycle des apprentissages fondamentaux et Le cycle des approfondissements. Mais on s'interroge, du coup, sur la place de la grande section de maternelle, théoriquement rattachée au cycle des apprentissages fondamentaux par la réforme de 1991. L'organisation du texte semble suggérer que les cycles ne démarrent vraiment qu'à l'école primaire et que l'école maternelle reste une entité nettement séparée.

Dès l'école maternelle, l'accent est mis sur l'apprentissage do français et de l'écrit. Il ne s'agit pas d'un apprentissage systématique de la lecture même s'il n'est pas exclu que l'enfant reconnaisse *« des mots et des lettres »*, sache *« les copier et les écrire »*. Il s'agit d'une initiation au monde de l'écrit sous toutes ses formes, d'un travail d'exploration intégrant, notamment, une initiation à la production de textes.

Les programmes de l'école primaire, *« allégés et recentrés »*, font également une large place à l'apprentissage de la lecture et à la production d'écrits. L'accent est mis sur la diversité des supports qui doivent être utilisés (livres, traitements de texte, affiches, etc.), ainsi que sur l'orthographe et la présentation.

Pour les mathématiques, le programme des deux premières années est simplifié et allégé. La *« découverte »* de la division (et non plus *« l'acquisition »*, comme dans les programmes Chevènement) est reportée aux cours moyen. L'enfant est censé, à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux (fin de CE 1), maîtriser l'addition et approcher la multiplication et la soustraction. Enfin, en sciences et technologie, le corps humain et *« l'éducation à la santé »* font une timide apparition, comme l'informatique. Les nouveaux programmes devraient être diffusés très largement, auprès des parents d'élèves, par le biais du Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Ch. Ga.

Les « personnages symboliques » favoris du ministre

Ce sont les programmes d'histoire-géographie, largement amendés par François Bayrou lui-même après le passage des textes devant le CSE, et ceux d'éducation civique qui innovent le plus. Comme dans les programmes actuels, l'enseignement de l'histoire-géographie commence véritablement au cours moyen. En revanche, ceux d'instruction civique ont été considérablement allégés. L'étude de la République et de ses symboles n'est plus concentrée sur le cours préparatoire. Et il n'est plus question de réfléchir dès le cours élémentaire première année au principe *« d'unité et d'identité nationale »* – ce que la quasi-totalité des maîtres se gardaient d'ailleurs bien de faire. Au cycle des approfondissements, le ministre a tenu à ajouter, pour chaque chapitre, une série *« de personnages, de grandes dates et de lieux symboliques »*, parmi lesquels on trouve les grottes de Lascaux, Hugues Capet, Henri IV, Marie Curie, les lois scolaires de Jules Ferry et la chute du mur de Berlin. *« Tout au long du cycle, l'élève apprend à situer les grandes périodes de l'histoire et à les caractériser »*, précise simplement le texte.

Les zones d'éducation prioritaires en roue libre

Préférant centrer son action sur les « établissements sensibles », le ministère promet une refonte de la carte des ZEP, toujours remise à plus tard

LES ZONES D'ÉDUCATION prioritaires (ZEP) ont-elles disparu du paysage de l'éducation nationale ? Cinq lignes seulement leur sont consacrées dans le « nouveau contrat pour l'école » de François Bayrou. Depuis deux ans, le ministre évite soigneusement de faire allusion au dispositif inventé par la gauche eo 1982. Redéfinie en 1990 par Lionel Jospin, la carte des ZEP, fixée pour trois ans, aurait dû logiquement être remise à plat pour la rentrée 1993. Soo successeur, Jack Lang, n'ayant pu achever la tâche, l'échéance avait été repoussée à la rentrée 1994. Depuis, plus rien ou presque. Un seul objectif est fixé : parvenir, d'ici trois ans, à abaisser l'effectif moyen des classes maternelles à vingt-cinq dans les ZEP et y *« favoriser »* l'accueil des enfants de deux ans.

Le sujet agace ou embarrasse l'équipe ministérielle en place. Les 544 ZEP créées par la « relance » de 1990 sont un cadeau eo combrant en période de vaches maigres budgétaires. Des moyens supplémentaires non négligeables leur sont pourtant toujours accordés. Mais l'absence totale de pilotage politique depuis plus de deux ans donne l'impression d'un dispositif eo roue libre. L'articulation tardive, en 1989, avec la politique de la ville, l'augmentatioo dn nombre d'établissements concernés, enfin, l'apparition, en 1992, de la nouvelle catégorie des établissements dits *« sensibles »* – 174 collèges et lycées – ont progressivement brouillé le jeu.

Se pose également un problème de légitimité. En 1992, la première évaluation des ZEP par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère faisait apparaître que le profil d'au moins 12 % des ZEP ne justifiait pas ce label... En revanche, dans certaines académies, Créteil et Versailles ootamment, 60 % des collèges classés « sensibles » n'étaient pas en ZEP pieds. Un petit quart seulement se sont portés volontaires pour participer aux différents groupes de travail.

La ZEP d'Orly est-elle représentative d'un découragement général ? C'est évidemment difficile à dire tant l'efficacité des actions engagées dépend de l'histoire de chaque équipe, tant l'engagement et le soutien, enfin, de l'administration, des inspecteurs et des recteurs varient d'une zooe à l'autre. Aocuo bilan n'a, par exemple, été conduit après la tentative de recadrage opérée par Lionel Jospin en 1990. *« La pensée ministérielle a beaucoup varié depuis 1981*, analysent Gérard et Eliane Chauveau dans un livre à paraître, *A l'école des banlieues. En 1983, de nombreux observateurs présentaient les ZEP comme des laboratoires ou des locomotives du changement dans l'institution scolaire. En 1994, ils les classent établissements sensibles ou zones dangereuses. »*

Il paraît urgent de rétablir la cohérence du dispositif et de lier la relance des ZEP à la nouvelle politique de la ville

Dans la zone prioritaire d'Orly par exemple, une des plus importantes du Val-de-Marne, qui regroupe 19 écoles, 3 collèges et un LEP, 200 000 francs de crédits supplémentaires sont affectés chaque année aux différents projets d'établissements. Quatre enseignants en surnombre tournent dans les établissements pour animer des ateliers-lecture ou un travail eo petits groupes. Enfin, les directeurs d'école bénéficient d'une décharge complète d'enseignement. Malgré cela, le découragement est patent. Un nouvel inspecteur, nommé à la rentrée, tente de redynamiser les équipes, mais les instituteurs traînent les

La montée des problèmes de violence dans les établissements a, dès 1992, entraîné un changemeot de logique ministérielle. François Bayrou a chargé l'Inspection générale d'évaloer le fonctionnement des 174 établissements étiquetés *« sensibles »*. Or le rapport, non publié, qui lui a été remis eo juillet 1994 par Pierre Dasté et Michel Braunstein est sans équivoque. S'il paraît urgent de remettre de l'ordre dans la *« cohérence »* du dispositif des établissements sensibles, il faut lier cette opération à une relance de la politique des ZEP. La mise en place des contrats de ville, expliquent-ils, crée des dysfonctionnements dans la mesure où les ZEP sont presque toujours constituées à partir de l'aire de recrutement d'un collège, qui dépend du conseil général. Résultat, *« de nombreuses municipalités refusent d'inclure dans leurs projets les mesures concernant les collèges »*. Et ils concluent : *« Si des instructions interministérielles ne sont pas rapidement élaborées, l'éducation nationale risque d'être confrontée à de graves perturbations dans le fonctionnement des ZEP. »*

En janvier 1994, la direction des écoles avait demandé aux recteurs de prendre des mesures de réaménagement. Mais sans fixer d'échéances, et en suggérant, sans clairement l'assumer, qu'il s'agissait bien de concentrer les moyens sur les établissements *« où l'accumulation de handicaps est la plus forte »*. Autrement dit, de diminuer le nombre de ZEP. La ootion d'*« école sensible »*, inédite, apparaissait pour la première fois dans ce texte, qui insistait, en outre, sur le *« cadre strict des moyens budgétaires »*.

Un autre texte a été rédigé, toujours par la direction des écoles, un an plus tard, en décembre 1994. Plus détaillé et plus explicite. Mais diffusé sous la forme d'un document de travail, il n'a, pour l'instant, pas été publié. L'échéance pour la redéfinition de la nouvelle carte des ZEP y est fixée à juin 1995 *« au plus tard »*, pour une mise en œuvre à la rentrée 1996.

La volonté est d'opérer une réorientation complète de la politique lancée en 1982. Le texte précise que toutes les circulaires précédentes *« qui, de 1981 à 1994, ont traité de la politique des zones d'éducation prioritaires »* sont abrogées. Il faut *« procéder à une opération de révision nationale de la carte des zones d'éducation prioritaires »*. Enfin, ajoute la direction des écoles, *« l'assistance particulière apportée à une zone ne doit jamais être perçue*, a fortiori *conçue, comme une donnée acquise définitivement »*.

Reste à passer à l'acte, ce qui s'annonce difficile. Car la redéfinition de la carte des ZEP bute sur un obstacle de taille. Les enseignants des 544 ZEP labélisées en 1990 bénéficient d'une *« indemnité de sujétion spéciale »* – environ 6 200 francs par an. Si l'objectif est de réduire le oombre d'établissements concernés, en déclassant notamment les ZEP rurales, la suppression de cette indemnité est difficile à négocier eo période pré-électorale. Les mesures arrêtées dans le cadre de la politique de la ville en faveur des fonctionnaires des zones difficiles obligent également l'éducation nationale à réorienter sa politique. A partir de la rentrée, une *« nouvelle bonification indiciaire »*, (environ 800 francs mensuels) sera accordée aux enseignants d'établissements sensibles, y compris les instituteurs. D'autres avantages sont prévus : accélération de carrière et priorité de mutation. S'ajoute à cela la promesse du ministre de ne plus affecter d'enseignants débutants *« sur les postes difficiles »*. Encore faut-il que la liste en soit arrêtée. Le document de travail parle de distinguer *« un nombre restreint »* d'établissements, choisis *« parmi les plus difficiles situés en ZEP »*.

Se profile ainsi un dispositif à trois étages. Des ZEP « classiques », dont le nombre et les critères de classement restent à définir et où les enseignants continueraient à percevoir une indemoité de *« sujétion spéciale »* ; des établisssements *« sensibles »*, où ils bénéficieraient d'avantages plus substantiels ; d'autres enfin, *« particulièrement difficiles »*, où les débutants ne pourraient être nommés *« sauf s'ils sont volontaires »*.

Il n'est pas sûr que le système y gagne en cohérence. Cela ne justifie pas, surtout, que l'on fasse pour la troisième année consécutive l'impasse sur le contenu d'un dispositif dont la finalité est d'améliorer, par une politique de *« discrimination positive »*, la réussite scolaire dans les quartiers les plus défavorisés.

Christine Garin

Le nouvel arrêté sur les IUT est approuvé par le CNESER

LE CONSEIL NATIONAL de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a approuvé, londi 20 février, à l'uoaoimité moins deux abstentions (les représentants du CNPF et des chambres de commerce), la nouvelle rédaction de l'arrêté du 29 décembre 1994 sur les conditions d'admission dans les instituts universitaires professionnalisés (IUP). Ce texte, qui proposait dans sa première version que les IUP ne soient ouverts *« qu'exceptionnellement* et *par dérogation »* aux titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), a été largement modifié par la direction de l'enseignement (*Le Monde* du 18 février). Non seulement ces restrictions n'y figurent plus, mais le oouvel arrêté, approuvé par le CNESER, donne l'accès aux IUP aux étudiants *« ayant accompli au moins une année d'études supérieures »*, quelle que soit leur filière d'origine.

Pour l'accès en deuxième année, le CNESER a fait adopter dans le nouveau texte un amendement prévoyant que les *« étudiants titulaires d'un DEUG »* (et non plus seulement les élèves des classes préparatoires, de STS et d'IUT) pourront entrer dans un IUP. Une ultime modificatioo qui lève le dernier verrou pour l'admission dans cette filière.

La direction des enseignements supérieurs a également soumis au CNESER une nouvelle rédaction de la circulaire du 26 janvier 1995 sur l'organisation de la filière technologique, une procédure qui n'est guère habituelle pour ce type de texte. Vendredi 17 février, François Fillon avait déclaré que, *« sur quinze pages de circulaire »*, il n'y avait *« que deux mots de changés »*. Ce n'est pas tout à fait le cas puisque de larges pans du texte ont été modifiés, sur l'accès aux IUP mais aussi sur l'accès aux IUT, qui doivent, selon la nouvelle circulaire, *« continuer à être offerts à tous les types de bacheliers »*. Le CNESER se réunira le 27 février pour examiner la nouvelle mouture du texte.

Ch. Ga.

IP

VENTES PAR ADJUDICATION

Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS

TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

92

Vente s/saisie immobilière, au Palais de Justice de NANTERRE
le jeudi 9 mars 1995 à 14 heures

4 BOUTIQUES à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

111, rue de Paris et 63-63 bis, rue d'Aguesseau

au rez-de-chaussée, au sous-sol une cave et deux emplacements de voitures

Mise à Prix : 500 000 F

S'adresser à Me Catherine DENNERY-HALPHEN, avocat à BOULOGNE (92100), 12, rue de Paris. Tél. 46-05-36-64 - Me Denis TALON, avocat à PARIS 1er, 20, quai de la Mégisserie. Tél. : 40-28-08-47 de 9 h à 13 h
SCP BOUSSAGEON GUITARD PHILIPPON, avocats à PARIS 8e, 416, rue Saint-Honoré. Tél. : 42-60-65-08. Au Greffe des Criées au Palais de Justice de PARIS
où le cahier des charges est déposé - sur les lieux pour visiter

L'OMS recommande un dépistage du VIH chez les malades tuberculeux

Les tests devront garder un caractère volontaire et confidentiel

Consciente que l'infection par le virus du sida augmente considérablement les risques d'apparition de la tuberculose chez les sujets atteints, l'Organisation mondiale de la santé recommande une extension du dépistage de la séropositivité chez les malades tuberculeux. Toutefois, l'OMS souligne qu'il n'est pas question de faire « *subir* un test VIH à un tuberculeux contre son gré ».

L'OMS (Organisation mondiale de la santé), qui avait déjà recommandé la pratique « *anonyme* » des tests de l'infection par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine), a décidé d'aller plus loin. Dans son dernier *Relevé épidémiologique hebdomadaire* diffusé le lundi 20 février depuis Genève, l'organisation internationale a rendu publique une déclaration conjointe « *du programme de la tuberculose et du programme mondial de lutte contre le sida* » destinée à « *aider les décideurs et les administrateurs des programmes de santé à préparer des directives en vue de la recherche de l'infection par le virus du sida chez les malades atteints de tuberculose* ». Les données épidémiologiques établies dans ce domaine confirment, depuis quelques années déjà, que l'association des infections par le virus du sida et par le bacille de la tuberculose constitue un problème majeur et croissant de santé publique à l'échelon planétaire.

« *Il est désormais bien établi que l'infection par le VIH concourt le plus activement à l'apparition d'une tuberculose chez les sujets déjà porteurs d'une infection à* Mycobacterium tuberculosis, peut-on lire dans le document de l'OMS. *Le risque annuel de tuberculose chez les sujets porteurs d'une infection concomitante au VIH et au bacille de la tuberculose est de 5 à 10 %, le risque estimatif sur toute la durée de la vie atteignant 50 %. Lorsque les deux infections sont communes, cette situation conduit à un accroissement notable de l'incidence de la tuberculose. En 1990, on estimait que 4 % des nouveaux cas de tuberculose pouvaient être attribués à une infection concomitante par le virus du sida. D'ici l'an 2000, cette proportion pourrait passer à 14 % dans l'ensemble du monde* », peut-on lire dans le *Relevé épidémiologique hebdomadaire*. En pratique, la recherche d'une séropositivité chez les malades tuberculeux pourrait permettre à ces derniers de bénéficier d'une meilleure prise en charge. Le traitement de la tuberculose chez les malades porteurs d'une infection par le virus du sida doit éviter d'administrer aux sujets infectés par le VIH une molécule antituberculeuse (la thioacétazone) en raison d'une probabilité accrue de réactions cutanées graves, voire mortelles.

TRAITEMENTS D'ENTRETIEN

Un certain nombre de spécialistes recommandent d'autre part de soumettre les malades tuberculeux infectés par le VIH à des « *traitements d'entretien* » pendant une période prolongée, voire à vie. « *Chaque fois qu'on envisage un test VIH chez un tuberculeux, il faut y associer un conseil préalable afin d'obtenir son accord explicite pour le test* », souligne-t-on à Genève.

Les experts de l'OMS ajoutent que « *rien ne justifie d'un point de vue de santé publique que l'on fasse subir un test VIH à un tuberculeux contre son gré. Au contraire, la pratique systématique et obligatoire (...) pourrait dissuader les malades concernés de se faire soigner* ». Prenant en compte pour une fois les réalités qui prévalent dans les pays en voie de développement, on précise à Genève que les pays qui disposent des ressources nécessaires doivent « *proposer aux tuberculeux exposés au risque d'infection par le VIH un dépistage sérologique volontaire et confidentiel de l'infection par le virus du sida* ».

Jean-Yves Nau

Les avatars télématiques du PMU

TANCÉ par les dirigeants des sociétés de courses qui lui reprochaient à la fois un manque de dynamisme et d'insuffisantes économies de gestion, Jean Farge, président du PMU, avait pris en octobre la décision de faire directement prendre en charge les réseaux des paris par Minitel et téléphone, jusqu'alors sous-traités. Hélas, par manque, probablement, de maîtrise des procédures de contrôle par les informaticiens « maison », deux erreurs assez spectaculaires viennent de se produire.

Le 7 décembre, la vérification manuelle du compte d'un parieur a fait apparaître que lui-même, comme une quarantaine d'autres, avait profité d'une augmentation indue de son crédit de jeu. Il suffisait de manipuler – fortuitement ou non – la touche « correction » du clavier. Le 11 février, les écrans du site centralisateur d'Evry comme ceux des parieurs n'ont pas enregistré le *signal « arrêt des paris »* au départ de la septième course de Vincennes. Si bien que l'on pouvait continuer de jouer après l'arrivée. Un rêve devenu réalité... Il fallut plus d'une heure pour que le mal, là encore, soit décelé. A nouveau, l'incident – imputé au système de protection dit « des miroirs informatiques » – était minimisé. Les comptes douteux sont actuellement bloqués.

LE PLAN « PÉGASE »

Ces dysfonctionnements tombent à un très mauvais moment pour l'équipe dirigeante du PMU. La conception préconisée pour le futur plan de modernisation du PMU dit « Pégase » implique un noyau central dur autour duquel seront reliés tous les serveurs et toutes les formes de paris comme les terminaux. Plusieurs futurs opérateurs éventuels considèrent cette option comme pernicieuse : si des erreurs de ce genre se renouvelaient, toutes les branches du dispositif seraient touchées. Imperturbable comme à son habitude, M. Farge, le président du PMU, se dit partisan de « *la transparence le plus complète* » et déterminé à « *s'expliquer, en temps voulu, devant l'assemblée générale des adhérents* ». Une réunion qui pourrait être houleuse.

Mais, au-delà de leurs divergences, tous les dirigeants vont devoir tenir compte, et c'est nouveau, de la pression des parieurs. Un groupe d'entre eux manifeste son intention de créer officiellement une « *association de défense* », afin d'être mieux entendu des pouvoirs publics, des sociétés comme du PMU. Ils souhaitent être consultés sur le choix des nouveaux paris ou obtenir des assurances sur les contrôles antidopage, notamment la non-utilisation des hormones de croissance sur les jeunes chevaux.

En baisse de près de deux points depuis le début de l'année, le Pari mutuel traverse une passe difficile. Curieusement, seuls les comptes Minitel (moins de 1 % des enjeux) connaissent un regain de faveur. Il est vrai que, ces temps-ci, les mésaventures télématiques du PMU ont sans doute intéressé de nouveaux clients.

Guy de la Brosse

Mme Botton porte plainte après les révélations de M. Noir

LE PROCÈS Botton-Noir a connu, lundi 20 février, un développement susceptible de relancer en public d'obscures querelles privées. A la reprise des débats, la défense de Pierre Botton est revenu sur la divulgation, par son beau-père, Michel Noir, d'un carnet intime de sa fille, Anne-Valérie Botton, où celle-ci évoquait des projets de suicide (*Le Monde* daté 19-20 février). Le maire de Lyon et ses avocats avaient utilisé ces écrits pour prouver que M. Botton avait essayé, au printemps 1989, d'exercer un « *chantage affectif* » contre son beau-père en le menaçant de quitter sa fille s'il ne lui octroyait pas de fortes sommes d'argent et une commission sur les marchés publics de la ville.

Au moment d'aborder la deuxième semaine d'audience, Me François Gibault a annoncé lundi que Mme Botton portait plainte pour vol, atteinte au secret de la correspondance et atteinte à la vie privée. Me Gibault a précisé que sa cliente n'avait « *jamais autorisé* » la divulgation de ces documents et qu'elle ignorait « *dans quelles conditions ils s'étaient retrouvés en possession de Michel Noir* ». La prochaine comparution de l'ancien ministre du commerce extérieur, le 23 février, pourrait donner lieu à d'autres règlements de comptes familiaux. M. Botton semble plus que jamais décidé à « charger » le maire de Lyon. Vendredi, en évoquant la spectaculaire révélation du carnet intime et les témoignages des deux prévenus, le président Jean-François Perrin avait regretté cette dérive pathétique. Elle semble néanmoins difficile à éviter, au risque de voir ce procès s'échouer sur les écueils de l'indécence *(Envoyé spécial)*.

DEPÊCHES

■ **PLAINTES : environ ceot cinquante médecins girondins** sont accusés d'avoir pratiqué une double tarification des pensionnés de guerre – dont les soins médicaux sont pris en charge par leur ministère – en encaissant à la fois le paiement du patient et le coupon de remboursement remis par celui-ci. Alors que la caisse primaire d'assurances maladie (CPAM) de la Gironde vient de porter plainte, le parquet de Bordeaux, où une cinquantaine de dossiers sont déjà parvenus, indique que les contrevenants sont passibles du tribunal correctionnel mais ne seront pas tous poursuivis, car certains ont remboursé le trop-perçu. Le préjudice s'élève à près de 400 000 francs.

■ **FOOTBALL : deux jeunes supporters de l'Olympique de Marseille** ont été condamnés, lundi 20 février, à 15 jours de prison ferme, et un troisième à soixante heures de travail d'intérêt général, pour avoir détruit un Abribus lors des violents incidents qui avaient marqué le match OM-Nancy du 6 janvier 1995, qui avait dû être interrompu. « *L'arbitre a été très mauvais. Cela m'a énervé* », a expliqué l'un d'eux. Dénonçant « *la lâcheté, la bêtise et l'ivresse* », le procureur de la République a requis un travail d'intérêt contre les trois prévenus, âgés de 18 et 19 ans, mais deux d'entre eux ont refusé d'effectuer cette peine de substitution. Interpellés à l'extérieur du Stade-Vélodrome alors qu'ils lançaient des pierres sur les CRS, cinq autres supporters âgés de quatorze et quinze ans font actuellement l'objet d'une procédure devant un juge du tribunal pour enfants. – *(Corresp.)*

■ **ANIMAUX : les ministres de l'agriculture de l'Union européenne réunis à Bruxelles ont suspendu,** dans la nuit du 20 au 21 février, leurs discussions sur la durée du transport des animaux de boucherie, sans être parvenus à s'entendre, a annoncé le porte-parole de la présidence française. Près de dix heures d'entretiens ont permis de dégager des pistes, mais de sérieuses divergences opposent toujours les Etats membres. Les négociations devaient reprendre mardi 21 sur la base d'un premier projet de compromis qui devait être élaboré par le ministre français de l'agriculture, Jean Puech, et le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler. De son côté, Brigitte Bardot a proposé lundi 20 février de traiter en France, à l'échelle nationale, cet épineux problème du transport des animaux vivants plutôt que de rechercher au niveau européen un compromis « *inacceptable* ».

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Décès

– Mme Annie Dereuddre,
son épouse,
Alain et Sophie Dereuddre,
ses enfants,
Ainsi que ses collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DEREUDDRE,
directeur de recherches
et maître de conférences
à l'université Paris-VI.

Raymond-Jean DUMEY,
administrateur civil,
ancien fonctionnaire de la CEE,

s'est éteint le 12 février 1995 au matin, il avait soixante-neuf ans.

Il a été incinéré le 15 février.

De la part de
Claire Dumey,
son épouse,
Ses beaux-enfants,
Sa famille.

Les Tantaridiers,
87260 Saint-Hilaire-Bonneval.

– Mme Paul Lévêque,
née Louise Ruault, son épouse,
Anne-Marie, Hélène et François,
ses enfants,
Clémence Gastou-Lévêque,
sa petite-fille,
Mme Huguette Lévêque,
M. et Mme Pierre Joigneau
et Anne-Laure,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charle-Paul LÉVÊQUE,
ingénieur géologue
de l'Institut de géologie de Nancy,
professeur honoraire
à l'université Bordeaux-I,
interné-résistant,
médaillé des Evadés de France,
croix de guerre 1939-1945,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 19 février 1995, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 février, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Talence, suivies de l'inhumation au cimetière de Prats-de-Carlux (Dordogne), dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

50, rue Charles-Gounod,
33400 Talence.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Jules,
baron de KOENIGSWARTER,
ancien ambassadeur de France,
colonel de réserve,
ingénieur civil des Mines,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

le 15 février 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de
La baronne de Koenigswarter,
Louis, Patrick, Shaun, Janka, Berit, Kari,
ses enfants,
Ses petits-enfants.

L'incinération a eu lieu le 17 février, à Malaga (Espagne).

32, av. George-V,
75008 Paris.

(Lire ci-contre.)

– M. et Mme Jean Farge,
M. et Mme Alain Farge,
ses enfants,
Christine et Pascale Houssin,
Pauline et Michel Herzèle,
Hélène et Gilles Dumas,
Marie et Stéphane Ferrazzini,
Louis et Barbara Farge,
Philippe et Dominique Farge,
Claire Farge,
Anne et Grégoire Delage,
François Farge,
Catherine Farge,
ses petits-enfants,
Ses dix-sept arrière-petits-enfants,
Les familles Farge, Guilleminot, Driancourt, Bonifay, Champenois et Bresard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert FARGE,
née Anne-Marie Prost-Maréchal,

survenu le 18 février 1995, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 février, à 10 h 45, en l'église Saint-Romain de Sèvres, et sera suivie le même jour, à 17 heures, de l'inhumation aux côtés du

général Robert FARGE,

au cimetière de Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Fréville-le-Vingt,
92310 Sèvres.
64, rue Brancas,
92310 Sèvres.

– M. Raymond Muller,
son époux,
Mme Fernande Pateras de Pescara,
sa sœur,
M. Marc Pateras de Pescara,
son neveu,
M. et Mme Regin,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Caroline et Eve,
leurs enfants,
La famille Pateras de Pescara,
Et tous ses chers amis,

ont la tristesse d'annoncer que

Mme Raymond MULLER,
née Virginia Gajardelli,

les a quittés le 13 février 1995.

Toutes les personnes qui l'ont connue n'ont pu que l'aimer. C'était une femme hors du commun, avec sa force vive, son caractère enjoué et sa bonté.

Elle manquera aux siens qui garderont son souvenir au fond de leurs cœurs.

Selon la volonté de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Claude Wahl,
Les docteurs Denis et Sylvie Wahl,
et leurs enfants,
Mme Eveline Wahl,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude WAHL,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 10 février 1995.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière des Carmes, à Clermont-Ferrand.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui se sont associés avec tant d'amitié à leur deuil, lors du décès du

professeur Jacques KRUH,

Mme Kruh
Et ses enfants
les remercient.

– Mme Jean Tardieu,
Et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Jean TARDIEU,

vous expriment leurs remerciements émus.

Anniversaires

– Il y a un an, le 22 février 1994,

Esmeralda RUSPOLI

nous quittait dans sa vingtième année.

Que tous ceux qui l'aimeut la fassent vivre.

Vincent.

Tu nous a quittés il y a déjà trois ans, et tu nous a laissés, pour toujours, désespérés.
Ta maman.

Souvenirs

« ... Tout donner, y compris sa vie, pour une cause à laquelle on croit, un être que l'on aime.
Aimer, c'est accepter de mourir. »

Jean LECANUET,

23 février 1993.

Souvenez-vous !

Communications diverses

– « Au CB1, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, jeudi 23 février 1995, à 20 h 30, « Renouveau de l'idée démocratique », par P. Rosanvallon, D^r^ à l'EHESS (« La nouvelle question sociale » – Seuil).

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

DISPARITIONS

■ **JULES DE KŒNIGSWARTER,** compagnon de la Libération et ancien ambassadeur, est décédé mercredi 15 février 1995 à Malaga (Espagne), à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[Né le 7 mars 1904 à Paris, ingénieur civil des Mines de formation, il rallie dès 1940 la France libre et il achève la guerre comme commandant à la 1re division française libre (DFL). Il sera fait compagnon de la Libération le 7 août 1945. Intégré au Quai d'Orsay, Jules de Koenigswarter est successivement en poste à Oslo et à Mexico, avant d'être détaché, à partir de juillet 1953, comme représentant général des services officiels du tourisme français aux Etats-Unis et au Canada. En juillet 1957, il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Djakarta (Indonésie), puis, en avril 1961, à Lima (Pérou). En juin 1966, il réintègre l'administration centrale au ministère des affaires étrangères. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Jules de Koenigswarter était commandeur de la Légion d'honneur.]

■ **LE RABBIN SCHLOMO ZALMAN OYERBACH,** un des plus célèbres talmudistes d'Israël, est décédé d'une crise cardiaque, dimanche 19 février à Jérusalem, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Issu d'une famille installée à Jérusalem depuis de nombreuses générations, le rabbin Oyerbach a dirigé une des plus grandes *yechivot* (institut d'études talmudiques) de la ville sainte. Ses recueils d'arrêts rabbiniques font autorité. Il a toujours obstinément refusé de s'impliquer dans la vie politique israélienne.

■ **NICHOLAS FAIRBAIRN,** député conservateur écossais, est mort dans la nuit du 18 au 19 février à l'âge de soixante et un ans. Ancien adjoint du procureur général d'Ecosse, Nicholas Fairbairn était entré à la Chambre des communes en 1974. En 1992, il n'avait remporté son siège de Perth and Kinross qu'avec une courte avance sur son concurrent du Parti nationaliste écossais.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mercredi 22 février :
– 10 heures : conseil des ministres.
– 18 heures : remise de décorations à vingt-sept personnalités, parmi lesquelles Igor Barrère, Hubert Reeves, René Teulade, Robert Chapatte et Michel Platini.

PREMIER MINISTRE

Mercredi 22 février :
– 10 heures : conseil des ministres.
– 12 heures : le premier ministre préside une réunion de ministres consacrée à la présidence française de l'Union européenne.
– 13 heures : le premier ministre est l'invité de la presse diplomatique et étrangère au Cercle militaire.

Jeudi 23 février :
– 10 heures : le premier ministre ouvre les discussions relatives à la convention pour le développement de Mayotte.
– 11 h 30 : le premier ministre préside une cérémonie à l'Arc de triomphe organisée en l'honneur des marins de la France libre.
– 13 heures : le premier ministre offre un déjeuner en l'honneur de personnalités du monde du cinéma.

NOMINATION

EVÊCHÉ DE PERPIGNAN

Mgr ANDRÉ FORT, supérieur du séminaire de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), a été nommé par le pape, samedi 18 février, évêque coadjuteur de Perpignan. Il est appelé à succéder à Mgr Jean Chabbert, évêque de Perpignan, âgé de soixante-quatorze ans.

[Né le 20 septembre 1935 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), André Fort a fait ses études au grand séminaire d'Autun, à Rome et à la faculté des sciences de Dijon. Il est licencié en théologie et en sciences naturelles].

Calculez vos impôts
2,19 F la minute
3615 LEMONDE

HORIZONS

ENQUÊTE

Revanche de la nature aux Pays-Bas

Ils croyaient avoir triomphé de l'eau et de ses dangers. Incapables de prendre des décisions pour la rénovation du système de digues fluviales, les Néerlandais ont été submergés par de graves inondations. Le pays s'est brutalement réveillé, les pieds mouillés...

PLUS jamais ça ! Ce cri du cœur fait l'unanimité aux Pays-Bas après les crues qui ont vidé les polders du centre du pays de leurs habitants. En l'espace de quelques dizaines d'heures, 250 000 Néerlandais ont évacué, dans un ordre et un calme impressionnants, leurs maisons, emportant leurs objets de valeur et parfois même leurs meubles, lorsque ceux-ci n'étaient pas entreposés dans les greniers, théoriquement à l'abri de la montée des eaux. Pendant quelques jours, ce petit pays dont 20 % des terres ont été gagnées sur les eaux s'est fait peur, très peur. Sous la pression des crues, les digues ont failli céder.

Seuls les efforts conjugués de l'armée et de milliers de volontaires pour les consolider à grand renfort de pelleteuses et de sacs de sable ainsi que l'interruption – tant attendue – des pluies dans le nord de l'Europe ont sauvé le pays de la catastrophe. Ces grands maîtres de l'organisation du territoire qui se sont taillé une réputation internationale de bâtisseurs de digues ont brutalement été confrontés à leurs faiblesses. En délaissant leurs fleuves, les Néerlandais ont négligé leur propre histoire (le dicton ne prétend-il pas que *« Dieu a créé le monde, les Néerlandais ont créé les Pays-Bas »* ?). Et, lorsqu'ils s'en sont préoccupés, ce fut avec de sérieux retards et contretemps.

Les inondations font partie de la mémoire des Pays-Bas. Les premières constructions destinées à se protéger des eaux datent du Ve siècle avant Jésus-Christ. Pas question de digues en ces temps reculés, mais simplement de *terpen*, ces tertres artificiels permettant aux hommes d'assister les pieds au sec à la montée des eaux. Les premières barrières sont constituées de *terpen* accolés les uns aux autres. Mais la prise de conscience du besoin de structurer la lutte contre l'eau et la construction de digues remonte au XIIe siècle. A cette époque, naissent les premières associations de propriétaires, chargées de la protection contre la mer, les wateringues, qui utilisent la technique du moulin à vent pour assécher les marécages et les lacs intérieurs.

Les archives du royaume regorgent de dates marquées du sceau de l'eau en furie. En 1222, les *Dialogues de Caesarius Van Heisterbach* relatent l'inondation de la Saint-Marcel, qui a emporté 100 000 habitants dans le nord du pays trois ans plus tôt. Deux siècles plus tard, alors que la succession du comté de Hollande déchire la dynastie de Bavière, les citoyens se plaignent de plus en plus des lourds impôts qu'ils doivent acquitter pour l'entretien des digues. Certains commettent même des actes de sabotage, en 1412 et 1413. C'est dans ce contexte que, le 19 novembre 1421, une grande partie de la Zélande et du sud de la Hollande sont envahis par les eaux. Une fois encore, l'histoire retient le chiffre de 100 000 morts. La catastrophe de la Saint-Elisabeth livre même son lot de légendes, comme celle de la petite fille trouvée dans un berceau, le long d'une construction baptisée plus tard « digue de l'enfant ». La gamine, elle, sera nommée Beatrix – la bienheureuse – et donnera naissance à la dynastie des Elsevier, l'une des plus grandes maisons d'édition du monde.

LES dates s'égrènent en une morbide litanie de noyés : 1570, 1809, 1916, 1926. Dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1953, une violente tempête en mer du Nord provoque la rupture des digues littorales de Zélande, ouvrant la voie à un gigantesque raz-de-marée : 2 044 personnes meurent ou sont portées disparues, 72 500 sont évacuées d'urgence et plusieurs milliers d'autres restent de longues heures sur le toit de leur maison, ou accrochées aux branches d'un arbre. En 1993, la Meuse sort de son lit, obligeant plus de 75 000 riverains à abandonner leur domicile. Comme l'écrit le quotidien *Algemeen Dagblad* : *« Pays-Bas, pays de l'eau : ce la sonne bien, mais pour nombre d'individus c'est une véritable malédiction. »*

Deux mille cinq cents kilomètres de digues protègent le pays des polders de l'ennemi séculaire. Certaines sont impressionnantes, tant par leurs proportions que par leurs qualités techniques et leur capacité à respecter l'environnement, tel le fabuleux réseau de barrages construit sous le nom de plan Delta, pour éviter que la catastrophe de 1953 ne se reproduise. D'autres sont plus modestes. Toutes jouent un rôle crucial dans la protection des millions de personnes vivant dans des les 50 % du pays en dessous du niveau de la mer. L'entretien de ces constructions de sable, d'argile et de bitume parfois est capital. Or cela ne fait pas moins de quinze longues années que le Parlement s'est penché, pour la première fois, sur l'impérieuse nécessité de rénover, voire de rehausser en de nombreux endroits, quelque 685 kilomètres de digues. La notion d'urgence est globalement reconnue par toutes les instances impliquées dans ce domaine. Pire : les plans existent. Mais leur application est constamment retardée. Qui est responsable ? Les autorités locales et nationales ? Les mouvements écologiques ? Les riverains ? Dès le déclenchement des évacuations, des doigts accusateurs ont désigné les Verts.

Des évacués furieux affirmaient qu'ils payaient le prix de *« la préservation de quelques arbres aux dépens de la sécurité des hommes »* : un discours bien souvent repris par les autorités locales ou régionales, coupables pourtant d'avoir souvent hésité à trancher, de peur de perdre des électeurs. Mais, loin de se repentir, les mouvements écologistes ont contre-attaqué, en affirmant en substance : nous avons lutté contre les constructions en bordure des fleuves. Sans nous, les problèmes en cas de crues et d'inondations seraient bien pires à l'heure actuelle. Le gouvernement n'est pas épargné. Reproche lui est fait d'avoir négligé le danger représenté par les cours d'eau, d'autant que la politique de restriction budgétaire des années 80 laissait peu de place à de nouvelles dépenses d'envergure, après les 8 milliards de florins engagés dans l'achèvement du plan Delta.

Nellie Smit-Kroes, l'ancien ministre libéral des transports et des eaux, a corroboré cette opinion largement répandue en dévoilant récemment les difficultés qu'elle a eues en son temps pour faire accepter les projets de rénovation des digues fluviales. *« Nous voguions, à l'époque, de dépassement budgétaire en dépassement budgétaire,* raconte-t-elle. *Les digues maritimes coûtaient trop cher. Je devais sans arrêt aller d'un ministre à l'autre pour leur faire mettre la main au portefeuille, souvent en vain, en ces temps d'austérité. »* Et l'ancien ministre de conclure : *« L'opinion générale était que c'est la mer qui provoque des morts, pas les fleuves. Il fallait donc donner la priorité aux côtes. En ce qui concerne les eaux intérieures, nous nous sommes perdus en procédures. »* Car le processus décisionnel aux Pays-Bas est ainsi fait qu'il s'écoule des années, voire des décennies, entre la formulation d'un projet et sa réalisation. Cette lenteur excessive est souvent garante d'une prise en compte de toutes les opinions quand sonne l'heure du jugement. La loi sur l'euthanasie constitue le parfait exemple de cette démarche. Vingt ans se sont écoulés entre les premières discussions parlementaires et le vote d'un texte tout en nuances qui n'a pas soulevé d'objections massives, ni parmi les députés ni dans l'opinion publique. Mais cette recherche toute néerlandaise du compromis a son revers. Les gouvernements successifs se sont complus dans la création abusive de commissions et de comités de consultation. Ce que le quotidien populaire *De Telegraaf* a traduit ainsi dans un éditorial au vitriol : *« Qui dit démocratie, dit consultation. Mais, aux Pays-Bas, le culte de la consultation des citoyens a tourné au grotesque. »* Le processus menant à la rénovation d'une digue connaît jusqu'à six « procédures de participation ». Celles-ci permettent à chaque groupe de pression d'intervenir pour tenter d'apporter des modifications au projet. L'émission d'information de la troisième chaîne de télévision, « Nova », a additionné le temps qui s'écoule lorsque chaque étape fait l'objet de recours : quatorze ans et demie au total...

L'Etat, la région, les municipalités, les riverains, les *lobbies* écologistes : tous ont eu leurs raisons d'user et d'abuser des multiples possibilités de retarder l'amélioration du réseau des digues fluviales. Le résultat s'est fait sentir début février par l'évacuation de près de 2 % de la population de provinces menacées par les eaux, sans parler des dégâts et du manque à gagner pour l'économie, estimé à plus de deux milliards de florins (environ 6 milliards de francs). Une erreur de pilotage que le quotidien *NRC Handelsblad* a parfaitement résumée, en mettant en parallèle la situation sur les côtes et celle des cours d'eau : *« Nous avons hermétiquement fermé la porte de devant, tandis que celle de derrière ne tient que par un crochet. »*

NELLIE SMIT-KROES a annulé la promesse de renforcer les digues fluviales à l'horizon 1997. Son successeur, Mme Maij-Weggen, a mis en place la commission Boertien, stoppé toutes les autres procédures et fait perdre deux ans et 200 millions de florins aux projets. Le nouveau ministre des transports et de l'eau, Annemarie Jorritsma, a promis de revenir à des délais plus raisonnables : le programme de rénovation et de rehaussement – parfois de plus de 1 mètre – des 685 kilomètres de digues, qui coûtera 2,8 milliards de florins, devra être achevé en 2000 au lieu de 2008, et les 150 kilomètres les plus endommagés seront réparés à l'hiver 1996. Mais le doute subsiste quant à la réalisation du programme d'urgence de ce nouveau plan Delta. Avant même sa publication, certains responsables de la province de la Gueldre faisaient remarquer que la rénovation est « un *travail de détail, une affaire d'hommes plus que de grosses machines. En s'y mettant à fond, il faut un an pour rehausser 10 kilomètres de digues. Or, pas moins de 40 kilomètres sont à refaire rien que dans le district entre la Meuse et le Waal, entièrement évacué au début de mois. »* Quant aux fédérations de sociétés de travaux publics, elles trépignent d'impatience et clament que rien ne leur est impossible, *« à condition de faire sauter les barrières administratives »* : un message entendu par le gouvernement, qui supprime, dans la loi d'urgence sur le plan Delta devant entrer en vigueur en avril, la quasi-totalité des procédures de consultation.

Au même titre que d'autres dossiers concernant l'environnement, la gestion des fleuves ne peut se limiter à une affaire de politique intérieure. Brutalement réveillé par les circonstances, le gouvernement néerlandais a donc proposé aux pays riverains du Rhin et de la Meuse de réfléchir ensemble à des solutions. Les ministres de l'environnement du Benelux, de France et d'Allemagne se sont retrouvés à Arles le 4 février pour s'entendre sur une déclaration commune. Le texte dresse une liste générale de mesures constituant un *« programme d'action pour les bassins hydrographiques du Rhin et de la Meuse »* : la mise en place d'un système de gestion des eaux coordonné au niveau international, le réaménagement, la décanalisation des ruisseaux, le reboisement des bordures de fleuves et un coup d'arrêt au développement de l'urbanisation dans les zones vulnérables, le long du Rhin et de la Meuse. La Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution *« constitue la structure de concertation adéquate »*. Le cas de la Meuse pourrait s'inspirer de cette procédure.

AU lendemain des « crues du siècle » qui ont touché l'Europe du Nord et de l'Est, les bonnes intentions ne manquent pas. Mais nombre de spécialistes néerlandais ne peuvent se départir de leur scepticisme. *« Les hommes sont ainsi faits,* déplore le professeur Huisman, enseignant à la faculté du génie civil de Delft, *que les victimes d'une catastrophe clament : on ne nous y reprendra pas. La génération suivante dit : il faut y remédier, mais pas à n'importe quel prix. Leurs descendants pensent qu'il n'y a plus de danger, puisque cela n'est pas arrivé à la génération précédente... et ils refont les mêmes erreurs. Les hommes ne sont pas capables de tirer les leçons de l'histoire. »* Et l'expert en construction fluviale conclut : *« Nous devons prendre conscience de nos actes. Hollande ne signifie pas en vain pays du bois. Or, nous l'avons dégarni, creusé, terrassé, asséché. Notre terre n'a pas été ménagée, croyez-moi ! »* Cet hiver, la nature a présenté l'addition.

Alain Franco

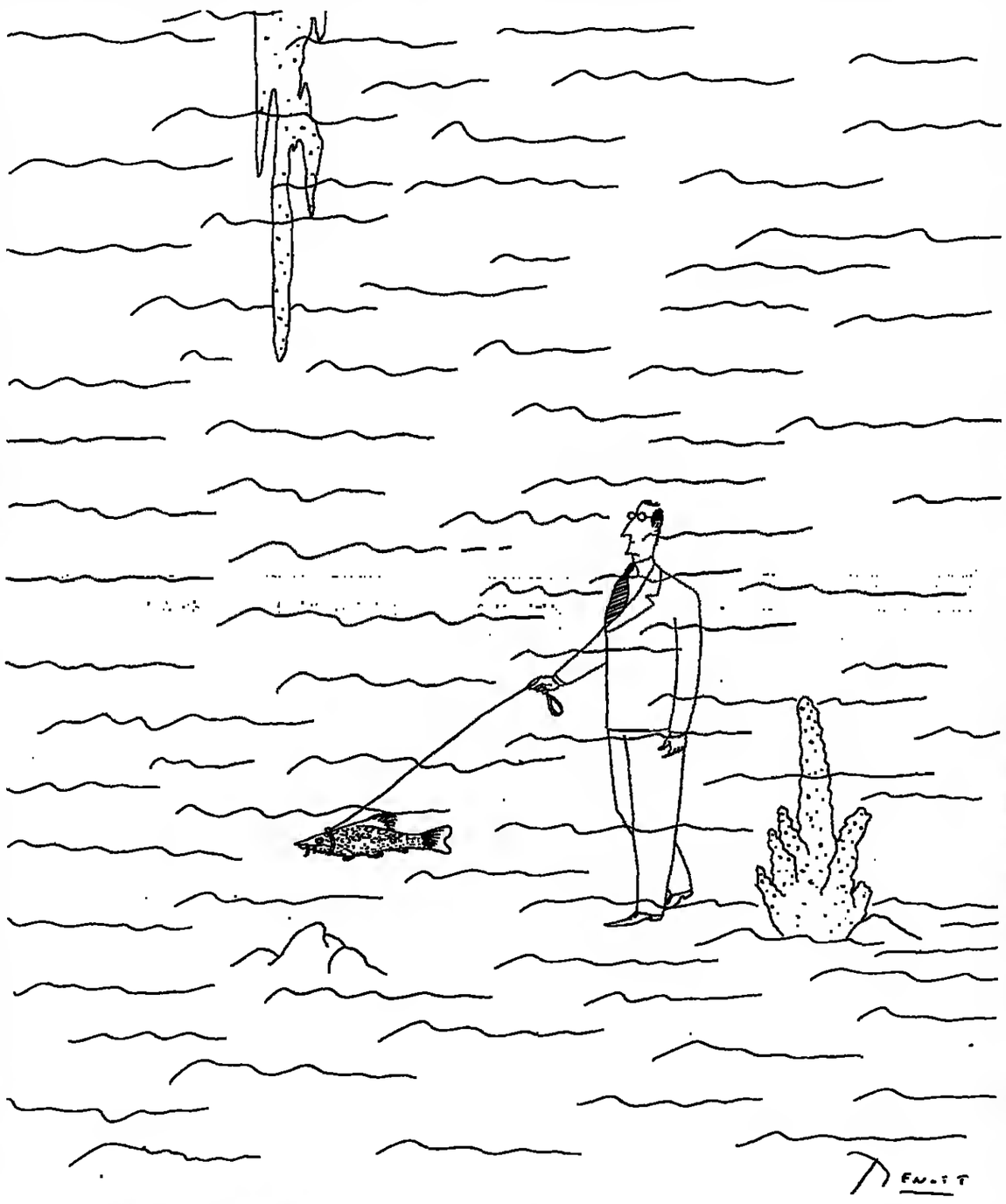

La télévision publique allemande sous le feu du pouvoir

par Isabelle Bourgeois

POURQUOI donc le chancelier Kohl s'est-il mêlé d'un débat qui ne le concerne pas en réclamant publiquement un remaniement de la première chaîne publique et de l'ARD, l'organisme qui fédère la majeure partie du dispositif public de l'audiovisuel en Allemagne ? La réaction – une unanime volée de bois vert – ne s'est pas fait attendre.

Depuis la mémorable tentative d'ingérence d'Adenauer que le Tribunal constitutionnel fédéral avait dû rappeler à l'ordre en 1961, aucun représentant de l'exécutif n'a de compétence en matière d'audiovisuel. L'indépendance des médias vis-à-vis de l'Etat est en effet inscrite dans la Constitution. Seuls les législateurs des Länder ont une compétence en cette matière, limitée au cadre général dans lequel évoluent les acteurs de l'audiovisuel. Pour tout le reste, les radios et télévisions allemandes, publiques et privées, sont seules maîtres à bord. Autrement dit : malgré les propos du chancelier, l'ARD ne sera pas démantelée, et la première chaîne continuera d'émettre.

Mais Helmut Kohl avait pris soin de s'exprimer en sa qualité de président du Parti chrétien-démocrate (CDU-CSU) et non en tant que chancelier, se contentant de donner une importance nationale à une plate-forme élaborée par deux membres de son parti. Pourtant, c'est cela même qui a mis le feu aux poudres. Car la poussée de fièvre autour de la réforme de l'ARD n'est que le symptôme d'un regain de tension dans la vie politique allemande, alors que sont discutés actuellement plusieors dossiers épineux.

Premier dossier : la réorganisation du paysage audiovisuel allemand. En dix ans, les radios et télévisions privées ont constitué un marché particulièrement dynamique, plongeant le service public dans une crise profonde. L'une des raisons en est la limitation sévère des écrans publicitaires, et notamment l'interdiction pour les deux chaînes publiques nationales de diffuser de la publicité après 20 heures. Or c'est en soirée que se placent les plus gros budgets, et l'ARD comme la ZDF, la société qui réalise notamment la deuxième chaîne publique nationale, réclament la levée de cet interdit. En même temps, la profession discute d'une augmentation de la redevance qui, avec les mesures drastiques d'économie budgétaire engagées par les chaînes (plus de 10 milliards de francs en cinq ans) et une rationalisation des structures, devrait contribuer à assainir leur situation.

Autour de la réforme du service public se cristallise un autre dossier, celui de la réorganisation du secteur privé. Un duopole s'est en effet constitué autour des groupes Kirch et Bertelsmann, qu'il s'agit désormais de déconcentrer. Pour préserver la compétitivité du secteur à la veille de la révolution des technologies numériques et dans la perspective de la construction d'un marché audiovisuel européen, il faut moderniser les structures et rééquilibrer les moyens.

Une décision de cette importance ne pent se prendre isolément. Surtout pas dans le domaine de l'audiovisuel qui, en Allemagne plus qu'ailleurs, conceme avant tout les citoyens. Car ce sont eux qui, en droit comme dans les faits, ont la tutelle de l'audiovisuel, pas l'Etat. C'est donc pour permettre à la collectivité de s'exprimer qu'a été organisé le 8 février un grand débat au Bundestag, retransmis par la première chaîne publique. Tous les acteurs politiques concernés ont pn présenter leurs positions. Maintenant que celles-ci sont connues de tous les citoyens, le calme peut revenir, et les Länder négocier un compromis qui débouchera à terme sur un cadre réglementaire mieux adapté à l'évolutioo nationale et européenne du marché de la communication.

Dans un pays où les citoyens ont la tutelle de l'audiovisuel, il faut désormais repenser le dispositif

Dans le cadre plus général de la rationalisation de l'ensemble du secteur public allemand, le débat sur l'ARD n'est qu'un élément parmi d'autres. Très médiatique, il a permis aussi de tester les réactions sur un dossier autrement épineux : la rationalisatioo des structures du fédéralisme. Car l'ARD, qui fédère onze sociétés régionales de radio et de télévision d'importance très variable, reflète le mode d'organisation de la République fédérale où coexistent des entités de poids économique toot aussi dissemblables : les Länder. Dans les deux cas, le coût induit par la gestion de ces structures décentralisées, qui soot par ailleurs à la source du dynamisme économique et audiovisuel de l'Allemagne, est devenu trop lourd à porter dans le contexte de l'unification et de la compétition européenne. En mettant ainsi sous les feux de la rampe un dossier exemplaire pour la modernisation des structures publiques de l'Allemagne, le chancelier continue à sa manière d'inciter ses compatriotes à remettre leurs pendules à l'heure.

Isabelle Bourgeois *est chargée de recherches au Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Cirac).*

La météo victime des modèles

par Yves Lenoir

LE lundi 30 janvier, les services de la météorologie ont, comme de coutume, communiqué aux diverses chaînes de radio et de télévision leurs prévisions pour la journée du lendemain. Concernant les températures, ils annonçaient des minima nocturnes tous positifs dans les agglomérations de référence. Pour la ville de Paris, où je réside, le refroidissement en cours dès l'après-midi du 30 semblait avoir échappé à la sagacité des ordinateurs : il faisait à 21 heures déjà plus froid que prévu pour la fin de nuit. L'impression se confirmait le lendemain matin : la carte des minima nocturnes réalisés indiquait *grosso modo* des valeurs inférieures de 5 °C aux valeurs prédites la veille au soir. Un tel désaccord révèle l'ampleur des améliorations à apporter aux modèles de circulation de l'atmosphère pour qu'ils soient capables de prédire correctement à un horizon d'une dizaine d'heures lorsque les conditions atmosphériques sont changeantes. Cet « incident » serait anodin si l'analyse des cartes météorologiques fournies jour après jour par les ordinateurs des centres de calcul ne constituait pas le *nec plus extra* de la réflexion en la matière.

Plus généralemeot, contrairement à ce que certaines voix autorisées affirment, le schéma automnal et hivernal en cours était largement prévisible. Je me souviens avoir confié au début du mois de novembre à un de mes collègues qui a la bonté de prêter intérêt à ma passion pour les questions de climat que l'hiver exceptionnellement rigoureux que venait de connaître l'hémisphère sud impliquait un glissement vers le nord de l'équateur météorologique et que la conséquence pour nos latitudes serait un moindre impact des influences arctiques.

Si j'avais poursuivi le raisonnement, j'aurais pu annoncer une accentuation des tendances arides en Australie et en Afrique australe et de la pluviométrie sur la côte ouest de l'Amérique du Nord et sur l'Europe de l'Ouest, ce que l'on a effectivement observé. En revanche, je n'aurais pu imaginer que la banquise continuerait de bloquer l'accès à la terre Adélie trois mois plus tard en plein mois de janvier, au cœur de l'été austral : il s'agit là de la manifestation première d'un phénomène largement inexplicable, un brusque refroidissement d'ensemble des régions antarctiques se maintenant durant la saison chaude.

Comment se fait-il que les spécialistes modernes de la météorologie et du climat ne prennent pas en compte ces données fondamentales lorsqu'elles sont établies ? Certes, elles ne permettent pas d'inférer des prévisions précises du cours futur de la météorologie ; mais elles fournissent des indications sur les grandes tendances à l'œuvre et donc sur les événemeots climatiques extrêmes statistiquement favorisés. Mais, pour mener à bien ce type de démarche, il faudrait que certaines idées reçues directement dérivées d'une imprégnation par les modèles soient sérieusement remises en question, par exemple :

– L'« effet papillon », ce mythe moderne selon lequel un battement d'aile de papillon à Tokyo pourrait déclencher un cyclone sur la Jamaïque ! Des milliards de papillons migrent chaque année vers une grotte de la forêt mexicaine sans qu'il ait jamais été observé la moindre récurrence de tempêtes ou de cyclones sur leur passage. Plus sérieusement, je défie quiconque d'apporter le moindre commencement de preuve, par observation et reconstitution informatique, d'un tel processus causal ;

– L'« inertie thermique des océans », la tarte à la crème de Cassandre pour justifier la catastrophe climatique inscrite dans l'accroissement de l'effet de serre atmosphérique, tarde à se réaliser. Cette propriété des modèles n'est pas le moins du monde partagée par la nature.

Un esprit libéré de ces deux préjugés n'éprouve pas de difficulté à envisager des interactions saisonnières exceptionnelles (peu fréquentes), suite à une évolution singulière (pas forcément explicable avec le niveau actuel des connaissances) et significative du climat quelque part sur Terre.

Laissons au chaos ce qui lui revient : l'agencement des combinaisons de circonstances nécessaires pour qu'un événement exceptionnel ait lieu, et reconnaissons au climat la prérogative de régler la distribution statistique en temps et en espace de ces circonstances ! Si le quantitatif (le détail du processus chaotique) nous échappera sans doute toujours, le qualitatif est d'ores et déjà largement accessible à notre entendement. Pourquoi se priver de la capacité de prévention qu'il procure ?

Yves Lenoir *est chef de projet à l'Ecole des mines de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

ROBERT BRASILLACH ET GEORGES DUHAMEL

Dans l'article de Jean-Marc Théolleyre sur l'exécution de Robert Brasillach, paru dans *Le Monde* daté 5-6 février 1995, vous reproduisez l'information tendancieuse propagée par Brasillach accusant Georges Duhamel « *d'avoir participé à des manifestations à la louange du national-socialisme* ». Cette allégation est fausse et relève de la malignité de Brasillach, désireux d'entraîner d'autres que lui dans sa chute.

Je ne peux mieux faire que de citer le journal de Duhamel à ce sujet (*Le Livre de l'omertume*, p. 377) :

« [Brasillach] *n'avait cessé dans les derniers temps de l'Occupation d'ottirer sur nous, sur Mouriac et moi notamment, l'onimosité des Allemands.* [...] *Or, la veille même du jour que sa condamnation apparaissait, hélas ! certaine, le malheureux s'avisa de déclorer en pleine oudience qu'à l'Institut ollemond il* rencontroit Jeon Giraudoux et *Georges Duhamel.*

» *Je n'ai jamais rencontré Brasillach nulle part. Je suis allé à l'Institut allemand sur une convocation expresse pour y recevoir des avertissements colorés de menoces. Qui a pu engager ce misérable à mentir dans un moment oussi grave pour lui ?*

» *Le lendemain de lo condomnotion à mort de Brasilloch, Mouriac, à l'Acodémie, me présenta lo lettre, rédigée par lui je crois, pour demander la grdce du condomné. J'étais encore sous le coup d'une colère assez noturelle en sorte que je priai Mouriac de me laisser réfléchir cinq minutes. Après quoi, je signoi la fameuse pétition.* »

Dès avant 1939, Duhamel avait écrit de façon virulente contre Hitler et le national-socialisme. A l'arrivée des Allemands, son œuvre a été interdite de publication. Ainsi, laisser insinuer, même par personne interposée, et par un personnage aussi douteux que Brasillach, que Duhamel ait pu être favorable aux occupants, est une offense à sa mémoire. Sa conduite a été, tout au long de l'Occupation, celle d'un écrivain résistant et menacé, et qui n'a pas cédé à la menace.

Professeur Gérard Duhamel,
président
de l'Association des amis
de Georges Duhamel

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ 1994 :
1450 MILLIONS DE FRANCS
Une hausse ininterrompue des bénéfices depuis 1988

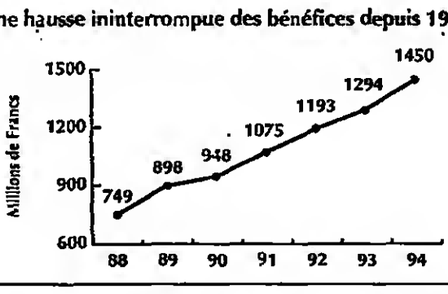

Le Crédit local de France poursuit avec vigueur son développement en accroissant encore sa rentabilité.

Le total de bilan atteint 400 milliards de francs en 1994.

Le Produit net bancaire augmente de 18 % hors éléments exceptionnels par rapport à 1993 et de 13,4 % en incluant ces derniers. Cette croissance très importante traduit les performances de l'activité commerciale : 48,6 milliards de francs de prêts nouveaux ont été versés en 1994, contre 42,9 milliards en 1993.

- le Crédit local de France consolide sa part de marché en France à 42 % et finance la plupart des équipements du cadre de vie : écoles, hôpitaux, protection de l'environnement, transports collectifs,...

- l'activité internationale connaît une progression sensible : + 32 % par rapport à 1993 ; financement des collectivités locales en Grande-Bretagne, en Espagne, aux Etats-Unis,...

- le Crédit local de France développe activement ses interventions en direction des concessionnaires de services publics et des grands équipements : Pont de Normandie, tramway de Strasbourg, métro de Toulouse, usines de traitement de déchets,...

Le résultat brut d'exploitation progresse de 15,5 % par rapport à 1993, à 2 735 millions de francs.

La rentabilité des fonds propres passe de 10,8 % en 1993 à 11,5 % en 1994.

Fort de sa double notation AAA/Aaa, le Crédit local de France a fait appel aux marchés domestique et internationaux dans les meilleures conditions de prix, pour un montant total de 41 milliards de francs.

Perspectives 1995 : le Crédit local de France poursuivra avec dynamisme sa marche en avant. Il veillera à consolider et augmenter sa part de marché en France. Il poursuivra à un rythme élevé son développement international et son activité en direction de nouvelles clientèles. Les encours de prêts et le bénéfice du Crédit local de France connaîtront une nouvelle croissance faisant du Crédit local de France l'une des institutions financières les plus rentables de la Place.

Pour toute information complémentaire "Relations avec les actionnaires" Tél. : (1) 43 92 76 06

Dividende par action : + 15 % par rapport à 1993. 18,98 francs avoir fiscal compris.

Chers actionnaires,

Le Crédit local de France prouve, par ses résultats en hausse sensible et continue depuis sa création, sa bonne santé et sa solidité financières. Nous proposerons à la prochaine assemblée générale d'augmenter notre taux de distribution et de faire croître ainsi le dividende par action à un rythme supérieur à celui de la croissance des bénéfices.

Merci pour votre confiance.

Pierre Richard
Président

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE
Les pieds dans le cadre de vie

Le Monde

Le mirage irakien

L'IRAK fait recette auprès des hommes d'affaires occidentaux. A un rythme soutenu, les délégations officielles de chefs d'entreprise se succèdent à Bagdad. Ces jours-ci, elles ne sont pas moins de trois à défiler dans la capitale irakienne, venues d'Espagne, de Grande-Bretagne et de France. Cela sans compter les visites régulières, mais discrètes, faites par des dirigeants de compagnies pétrolières.

Peu de temps après la fin de la guerre du Golfe, en février 1991, les premiers contacts commerciaux étaient renoués avec l'Irak, toujours placé sous embargo par l'ONU. Longtemps ténues et empreintes de mauvaise conscience côté occidental, ces relations prennent aujourd'hui une allure plus normale, presque de routine. Venues en force sous la bannière du CNPF, les entreprises françaises en sont à leur deuxième visite à Bagdad.

La perspective d'une prochaine levée de l'embargo alimente cette ruée des Européens. L'économie de l'Irak est à reconstruire. Les usines sont arrêtées ou tournent au ralenti. L'agriculture manque de tout. Les infrastructures, notamment dans le secteur des transports, sont insuffisantes. Or, par le montant de ses réserves pétrolières, l'Irak est le numéro deux mondial. Pour les hommes d'affaires – comme pour les dirigeants locaux –, Bagdad dispose des ressources nécessaires pour financer sa reconstruction ; il est donc urgent de faire le voyage à Bagdad. Cette hâte est prématurée, et le pactole attendu ne sera sans doute pas au rendez-vous avant longtemps. L'embargo levé, l'Irak devra en principe payer des dommages de guerre. Le montant n'a pas été fixé par les vainqueurs de la guerre du Golfe mais représentera pour l'Irak l'équivalent d'années d'exportations pétrolières. A ce fardeau viendra s'ajouter le remboursement de la dette civile et militaire contractée avant l'invasion du Koweït, et évaluée à quelque 400 milliards de francs, dont plus de 20 milliards à l'égard de la France.

Surtout, rien ne laisse augurer que l'embargo pétrolier sera levé de sitôt. Outre qu'aucune étude sérieuse n'a été menée par les Occidentaux sur les modalités pratiques d'une telle mesure, les Américains refusent avec constance de relâcher l'étau qui enserre l'Irak. Depuis des années, l'administration républicaine puis démocrate à diabolisé Saddam Hossein auprès de l'opinion publique américaine. Comment la Maison Blanche pourrait-elle justifier une volte-face sans risquer de se déjuger ? L'Arabie saoudite est l'autre obstacle au retour de l'Irak sur le marché pétrolier. Riyad s'est approprié l'essentiel du quota pétrolier alloué à Bagdad avant le conflit du Golfe. Depuis 1990, le royaume wahhabite a ainsi accru sa production de brut de près d'un tiers. On l'imagine mal lâcher un tel acquis alors que le pays se débat dans une crise économique et financière sans précédent.

La cuisine lyonnaise *par Topor*

Le bal des hypocrites

LE discrédit, en matière de liberté, des régimes qui se sont réclamés du communisme conduit à ne pas prêter suffisamment d'attention aux mises en garde de ceux qui persistent à se revendiquer le label, dans l'opposition démocratique. C'est parfois un tort. Ainsi ne se souvient-on pas qu'en juin 1991, seuls les députés communistes votèrent contre la loi légalisant, au prétexte de les contrôler, les écoutes téléphoniques gouvernementales, dites administratives.

Solitaire, tandis que les socialistes soutenaient le texte proposé et que la droite s'apprêtait à s'abstenir, l'orateur du PCF dénonçait à l'époque *« le sophisme attentatoire »* de ses adversaires : *« Avant les écoutes « n'existaient pas » de par la loi ; elles étaient illégales. En légalisant ce qui constitue une atteinte aux libertés et à la dignité, l'illégalité disparaîtrait ; elles seront permises pour à peu près n'importe quoi ! (...)Ce n'est pas en légalisant les écoutes administratives qu'elles deviendront pour autant tolérables dans un Etat de droit. La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité n'offre point les garanties nécessaires. »*

Nous y sommes. Ce propos minoritaire éclaire d'une lumière crue l'actuel bal des hypocrites autour de l'affaire des écoutes ordonnées sur les lignes privée et professionnelle du docteur Marécbal. Il y avait donc une loi, des procédures et des règles, mieux encore, une commission ponr veiller à ce que celles-ci solent respectées. Et voici qu'on nous apprend après coup, une fois la fante commise, que toutes ces précautions peuvent être contournées, que le cabinet do premier ministre peut être trompé et que la commlssion dlrigée par Paul Bouchet fut impuissante, sinon absente. Samedi 18 février, alors qu'elles venaient d'être révélées, l'hôtel Matignon ne trouvait rien à redire aux écoutes ayant visé, deux mois plus tôt, le docteur Maréchal ; et M. Bouchet ne formulalt que des réserves encore prudentes.

C'est entendn : Charles Pasqua porte la première responsabilité politique de cette affaire. Sous la pression de ses amis des Hauts-de-Seine, le mlnistre d'Etat a mélangé les genres, poussé la police judiciaire à la faute, mis le premier ministre en difficulté par son assaut de mauvaise foi contre les juges. Ce fut écrit, clairement affirmé, dans ces colonnes, blen avant que nombre de responsables politiques s'en émeuvent, prompts à vaincre sans péril et à trlompher sans gloire. Mais comment ne pas, aujourd'hui, s'étonner de la vertu subitement retrouvée par ceux qui ont la charge de garder les gardiens, de policer la police, bref de surveiller les écoutes ?

Dès lors, peut-être faudrait-il s'interroger sur la nécessité de ces écoutes gouvernementales dont le premier ministre vient de nous apprendre qu'elles visaient, cbaqne année, 3 000 lignes téléphoniques.

M. Clinton à l'épreuve de la « cohabitation »

Suite de la première page

« Ça ne s'est jomais foit, poursuit Bill Kristol. *Pour mettre en œuvre une nouvelle ligne politique, il faut aussi avoir la Maison Blanche. »* C'est le scéoario « brouillon », qui verrait le Congrès se séparer au bout de deux ans sur une montagne de chantiers législatifs inachevés, alors que l'objectif des républicains est d'en faire assez en dix-huit mois pour donner une impulsion à la campagne présidentielle et transformer l'essai de 1994.

Or la prise historique du Congrès par les républicains a suscité des attentes. C'est, confie l'un des bénéficiaires de ce raz de marée, le sénateur Jon Kyl, le *« vrai danger »* : l'impact du travail législatif réalisé ne sera perceptible que plus tard, à l'image de l'amendement sur l'équilibre budgétaire qui, s'il est adopté, entrera en vigueur en... 2002. *« Nous n'avons qu'une courte majorité, insuffisante pour surmonter le veto présidentiel. Il n'y oura pas de chongements révolutionnoires. »*

L'autre danger concerne les divisions au sein du Parti républicain, que Bill Clinton peut exploiter à plaisir, comme il le fait avec la nominatiou du docteur Foster : la polémique contraint en fait les présidentiables à affronter la question explosive de l'avortement. La droite religieuse, qui, bien qu'ayant contribué au succès de 1994, est totalement oubliée dans le « contrat avec l'Amérique », commence déjà à poser ses conditions pour la présidentielle : les candidats, dit-elle, devront être expressément antiavortement. Au Congrès, la discussion du budget, avec ses choix draconiens sur les coupes à réaliser, promet aussi d'être animée.

DÉMOBILISATION À GAUCHE

La vraie chance des républicains, en plus des faux pas doot le président Clinton est coutumier, c'est la démobilisation totale à gauche. Modérés et « libéraux » oot disparu de l'écran radar. Seul à avoir osé, depuis les élections de novembre, se laisser aller à un plaidoyer sur les valeurs de la gauche, le sénateur Ted Kennedy prêche dans le désert.

Les responsables noirs, dont la communauté est sans doute la plus visée par les projets de réforme radicale de l'aide sociale, sont muets. Ce silence est-il passager ? Certains républicains en viennent à le souhaiter : une désaffection à l'égard des deux grands partis, pensent-ils, favoriserait l'émergence d'un troisième parti. Et bouleverserait les données de l'élection de 1996.

Sylvie Kauffmann

Retrouvez tous les jours
les pages « Horizons »
du nouveau Monde
Pour ne manquer aucun rendez-vous :
ABONNEZ-VOUS !
Par courrier : votre bulletin d'abonnement est dans la page « Agenda » de ce numéro.
Par téléphone : au (1) 49.60.32.90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
Par MINITEL : sur 3615 LEMONDE

Je t'aime, je te hais

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

Ces foules debout qui vocifèrent le nom de leur candidat avant même de l'avoir entendu, faut-il vraiment y voir le comble de la démocratie ? Derrière ces stades en fièvre, comment ne pas visionner les Vel'd'Hiv', les salle Wagram, les Luna Park d'il y a soixante ans, où l'adhésion extasiée à un tribun providentiel annonçait les pires servitudes ?

Les règles de la présidentielle et les trucages du petit écran réduisent la vie politique à la promesse, par les candidats, de *« messages forts et clairs »* (cette annonce pour radios militaires fleurit partout, comme si ce n'était pas à nous d'apprécier la qualité des vacations !), et à nos sympathies ou antipathies enfantines devant des variétés de types humains. Il y a les abbés Pierre qu'on ne peut qu'aimer ; et les Tapie bons à honnir. On ne choisit plus, en raison, entre des programmes évasifs. On élimine, en perçant d'épingles une effigie exécrée.

Sartre a eu le don d'exciter ce genre de haine. A cause de ses sornettes de « compagnon de route » du PC sur la liberté en URSS (1954), l'anticommunisme (*Nekrassov*, 1955), et les *« masses pas prêtes pour recevoir le rapport Krouchtchev »* (1956) ? Ces énormités pour temps de guerre froide méritaient plutôt de le disqualifier comme expert en géopolitique, non de le clouer à jamais au pilori.

On a oublié les tombereaux d'injures déversés sur le Nobel-malgré-lui (1964). Jean-Jacques Brochier les rappelle (*Pour Sartre*, Lattès, 89 F). De tous les horizons, les offenses pleuvaient, d'une rage et d'une niaiserie rares. Seuls ont sauvé l'honneur Deleuze et Mauriac, ce dernier en dépit des coups reçus naguère. La vieille droite multipliait les attaques au physique, par quoi elle se croit talentueuse et bravache quand les arguments lui manquent.

Malgré cette unanimité hostile, l'auteur de *La Nausée* était accusé, sans rire, de régner sur les esprits de ses contemporains par d'obscures terreurs. Ce soupçon le poursuit dans la tombe. Le « louchon » diabolique continue d'être vu, contradictoirement, comme le corrupteur de jeunes gogos et comme le fossoyeur de l'Occident.

> Les hommes politiques, ...
> prétendent se faire aimer
> pour leur envie
> de régner sur les autres

Certes, l'auteur des *Mots* a sa statue, à la Bibliothèque nationale ; mais c'est dans une arrière-cour, courbé, manteau et écharpe au vent, ressemblant au modèle en ce qu'il paraît quitter les lieux comme un voleur. Sartre reste l'affreux athée par qui l'idéalisme a été chassé de la Sorbonne, le phénoménologue de bistrot, le dramaturge joué sous l'Occupation, le dépravé du Tabou, le suborneur d'une fille de famille appliquée, l'ouvriériste juché de Billancourt. D'ailleurs, ajoute-t-on en guise de coup de grâce, lui-même se trouvait laid ; toujours en polo gris de curé, ennemi des projecteurs, alors que le Philosophe des temps médiatiques se doit d'incarner orgueilleusement nos belles valeurs, crinière dans le cou et jabot dehors.

Quel contresens sur l'homme Sartre ! Il suffit d'ouvrir le premier *Carnet de la drôle de guerre* (Gallimard, 180 F), qu'un bibliophile inconnu gardait pour lui depuis trente ans (par ignorance, ou refus de partager, peu dignes de qui se pique d'aimer l'écrit). Décidément, Mauriac voyait juste, quand il parlait d'homme *« vrai »*. Le bidasse de l'hiver 39-40 est si incurablement honnête qu'il offre des verges pour se faire moquer et battre. Acharné à débusquer sa propre mauvaise foi, il confesse la lourdeur *« germanique »* de son style, son esprit bourgeois, son peu de militantisme politique, d'héroïsme et de camaraderie, sa sensiblerie devant... les chansons de *Blanche-Neige*.

Entre deux pages de roman ou de philosophie, dans les marges du *Journal* de Gide (de qui le temps le rapproche étonnamment), le neveu du docteur Schweitzer, superbement indifférent à l'argent, n'en finit pas de fouiller sa conscience luthérienne, de se justifier, de s'accuser, d'essayer de comprendre les gens, du Tintoret aux odorants voisins de chambrée.

Quels hommes politiques témoignent de tels scrupules ? Ils prétendent se faire aimer pour leur envie de régner sur les autres, et par des slogans. Sartre, lui, se fait haïr pour son ambition de régner sur soi seul, à force d'authenticité. C'est plus qu'injuste : c'est déraisonnable.

RECTIFICATIF

MEXIQUE

Dans l'article consacré au Mexique et à *« l'infidélité des capitaux »* publié dans *Le Monde* daté du 21 février en page 4, il fallait lire : *« Sans doute ne faut-il pas exagérer le modernisme du Mexique et ses progrès »*, et non *« ses problèmes »*.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Fiallaux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Cagnas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 22 FÉVRIER 1995

VERRE Le groupe Saint-Gobain, bénéficiaire, désendetté et restructuré, veut reprendre l'offensive après des années de gestion serrée. Offensive sur les marchés émergents : Amérique du Sud, Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande. Offensive aussi sur certains de ses métiers où il ne détient pas encore une position de champion mondial. ● JEAN-LOUIS BEFFA, son PDG, considère que le groupe s'appuie désormais sur trois piliers d'égale importance : le vitrage, le conditionnement et les céramiques industrielles. Deux secteurs constituent pour lui des morceaux de choix : le vitrage, bien sûr, mais aussi les verres spéciaux avec Essilor notamment. ● AVEC SES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES, le groupe immobilise 10 milliards de francs, notamment dans les tours de table de ses propres actionnaires, se révélant ainsi un digne représentant du « capitalisme à la française ».

Saint-Gobain se réveille après trois années de sommeil

Le groupe français va accroître ses investissements industriels de plus de 30 % en 1995. Il veut renforcer son activité de vitrage et ses implantations à l'étranger

SIGNE PRÉCURSEUR du retour d'une politique offensive dans l'industrie française ? Ou phénomène atypique, la majorité des entreprises jugeant qu'il n'est pas encore temps de se départir d'une attitude prudente ? Après trois années de rigueur, Saint-Gobain se dit décidé à repartir à l'assaut. Jean-Louis Beffa, son PDG jusque-là si effacé, s'affirme prêt à investir, à chercher de nouveaux marchés, à développer ses métiers.

Le 9 février, la branche céramiques industrielles a annoncé qu'elle avait entamé des négociations avec le groupe BP, en vue de reprendre la société américaine Carborundum, concurrente historique de Saint-Gobain et de sa filiale américaine Norton dans les céramiques industrielles et réfractaires. D'autres dossiers sont à l'étude. *« Nous sommes entrés dans un nouveau cycle de croissance »*, proclame Jean-Louis Beffa.

« UNE VRAIE COHÉRENCE »

Partie des Etats-Unis, la reprise, parvenue en Europe, fait sentir ses effets chez Saint-Gobain. Le groupe a vu son chiffre d'affaires passer de 71,5 à 74,4 milliards de francs en 1994, soit une hausse de 7 % à structure comparable. Le résultat net – part du groupe –, a atteint 4,7 milliards l'an dernier (*Le Monde* du 21 janvier). Il n'était que 1,2 milliard en 1993.

Bousculé par la récession, le groupe a été obligé de remettre en cause son organisation et ses métiers. Après bien des atermoiements, Jean-Louis Beffa s'est décidé à tirer un trait sur l'activité bois-papier, dans le groupe depuis soixante-dix ans. Désormais, Saint-Gobain s'articule autour de sept métiers (*voir graphique*). Le vitrage, les abrasifs et céramiques industrielles et le conditionnement en constituent les trois piliers. *« Le groupe a maintenant une vraie cohérence »*, soutient son PDG. A l'exception de la Compagnie internationale de services et d'environnement, qui détient environ 4 % du marché français de la distribution d'eau, il n'a, en tout cas, plus d'activités périphériques.

Les trois piliers de l'entreprise

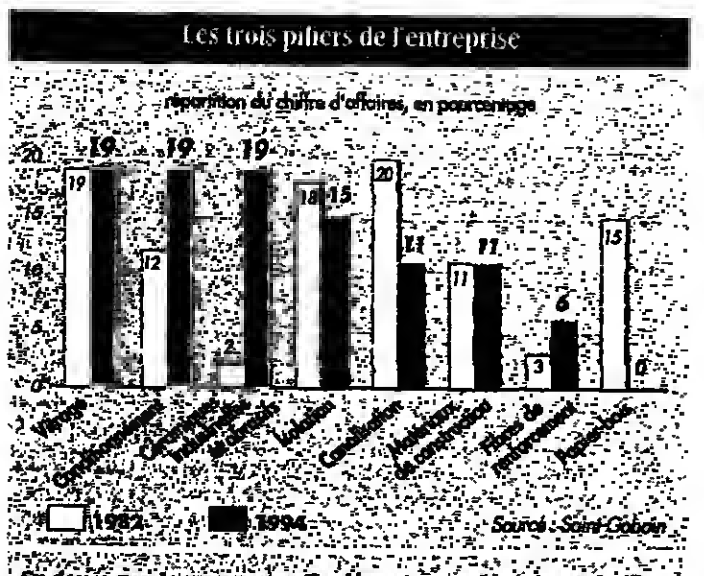

En douze ans, le groupe a profondément remanié son portefeuille d'activités. le vitrage, le conditionnement, les céramiques industrielles et abrasifs, constituent désormais les principaux pôles.

Un groupe très européen

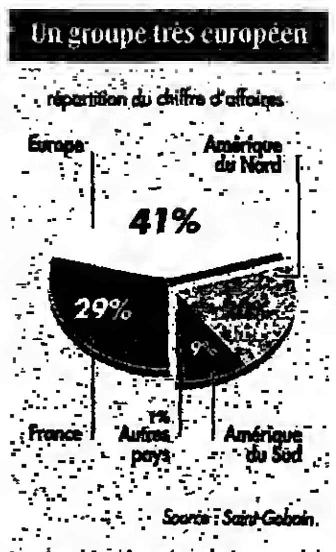

Malgré ses rachats aux Etats-Unis, Saint-Gobain réalise encore 70 % de son chiffre d'affaires en Europe.

Désendetté, assaini, le groupe s'estime capable de repartir en avant. Il a prévu d'augmenter de 30 à 40 % ses investissements industriels cette année pour les porter à 5,5 milliards de francs. Axe prioritaire : le vitrage. Représentant 19 % des ventes du groupe, cette branche d'activité devrait voir ses investissements passer à 10 % de son chiffre d'affaires. Numéro un mondial du secteur, il n'a jamais réussi, malgré toutes ses tentatives, à s'implanter solidement ni aux Etats-Unis ni en Asie, deux des trois grands marchés mondiaux.

Déterminé à renforcer sa position, Saint-Gobain surveille attentivement toutes les actions de ceux qu'il considère comme ses vrais concurrents. Il suit de près le japonais Asahi et l'américain PPG, qui ont développé, parallèlement à leur métier de verrier, des activités chimiques. *« Certaines chimies de spécialité ont de l'intérêt pour le verre »*, constate M. Beffa. De même, il regarde de près l'évolution du mexicain Vitro, numéro un dans son pays, qui pourrait être destabilisé avec la fin de son monopole en 1996. Mais c'est surtout l'américain Owens Corning qui l'intéresse le plus. *« Comme nous, le groupe s'est développé dans les fibres, les matériaux de construction, l'isolation. Il est parfaitement complémentaire de Saint-Gobain. Mais il est très soucieux de son indépendance »*, analyse le PDG. En outre, il est fort bien contrôlé.

A défaut de pouvoir concrétiser rapidement ces ambitions, le verrier français développe une politique des petits pas. En Asie, il a lancé une unité de vitrage automobile en Inde. Il regarde vers la Chine. *« C'est un marché difficile que l'on étudie depuis dix-huit mois. Car nous ne voulons pas faire un apport de technique déguisé »*, explique Eric d'Hautefeuille, directeur de la branche vitrage. Le groupe concentre pour l'instant tous ses efforts vers les marchés de l'Europe de l'Est et du Sud, plus accessibles, plus compréhensibles.

« Mais nous entendons nous développer aussi dans tous nos autres métiers. Cela se fera selon les occasions », explique Gilles Colas, directeur du plan. Certains ne devraient connaître que des développements régionaux. Ainsi, les matériaux de construction resteront cantonnés sur le continent américain. Pont-à Mousson paraît aussi perdre de son importance pour Saint-Gobain, qui ne lui voit pas d'avenir dans les canalisations en dehors de l'Europe. En revanche, le conditionnement (flacons, bouteilles) est une activité où la firme aimerait consolider sa position hors d'Europe. Dans les fibres de renforcement, elle considère que sa branche n'a pas encore acquis la taille suffisante par rapport à ses concurrents. *« Il nous faudra aussi renforcer l'activité isolation en Europe de l'Est et en Norvège »*, assure Jean-Louis Beffa.

POLITIQUE SOCIALE À VIDE

L'ambition de Saint-Gobain de devenir un acteur mondial pourrait, toutefois, être ralentie par sa culture. Jusqu'alors, il ne s'est développé sur des marchés extérieurs qu'en rachetant la totalité d'une société, comme aux Etats-Unis ou en Allemagne, ou en la créant de toutes pièces, comme en Amérique du Sud. Les implantations dans les pays asiatiques relèvent d'une autre logique et prennent du temps. Elles se font la plupart du temps avec des partenaires locaux qui participent au tour de table et sont associés à la gestion. *« C'est aux antipodes des habitudes de Saint-Gobain »*, remarque un observateur. Malgré son envie d'être présent sur ces marchés, le groupe ne semble pas vouloir changer d'attitude. Et les déboires qu'il a connus avec la filiale constituée à parité avec des Coréens dans les fibres de renforcement ne l'incite guère à modifier sa ligne de conduite.

Aujourd'hui, le groupe souffre d'un autre handicap culturel. Présenté autrefois comme une vitrine sociale, Saint-Gobain n'en a plus que les apparences. En dix ans, le groupe a supprimé plus de 60 000 emplois. Tout s'est passé sans bruit, en utilisant au maximum toutes les possibilités de mobilité interne et externe. Au-delà, la politique sociale paraît tourner à vide. Aucune innovation n'a été lancée pas le groupe sur le temps de travail ou la politique salariale. Des accords comme la convention sociale européenne ont bien été signés. Mais ils sont peu utilisés. *« Jean-Louis Beffa est très loin des salariés. Les négociations se font établissement par établissement, au mieux par branche. Nous n'apprenons les changements importants du groupe que lorsque tout est fait »*, constate un peu amer un syndicaliste CFDT.

Ce malaise gagne les cadres. Beaucoup se plaignent du manque de lisibilité de la stratégie du groupe et de son absence de dynamisme. L'époque où le groupe servait de vivier pour toute l'industrie française, quand les Alain Gomez, Francis Mer, Alain Minc, José Bidegain, Daniel Melin, Jacques-Henri David, Pierre Blayau... arpentaient les couloirs, semble révolue. *« C'est faux. il y a une génération montante, entre 38 et 45 ans, prête à prendre le relais »*, se défend Jean-Louis Beffa. Pourtant, au moment où le nom du président de Saint-Gobain circulait pour prendre la direction d'Elf ou de la Générale des eaux, le groupe s'en est trouvé déstabilisé et s'est aperçu à cette occasion qu'il n'y avait pas à l'intérieur de successeur évident. Une première dans l'histoire de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson depuis trente ans ! Un seul nom, alors, a été prononcé par les salariés : celui de Francis Mer, le président d'Usinor-Sacilor.

Martine Orange

Essilor, une cible de plus en plus convoitée

Jean-Louis Beffa a découvert Essilor lorsqu'il était directeur du Plan en 1975. Dès cette époque, il désigne la société spécialisée dans les verres optiques comme une des cibles stratégiques de Saint-Gobain. Il n'a jamais changé d'avis. A la suite de rumeurs d'OPA sur Essilor en 1988, il se propose comme « chevalier blanc » et prend 5,8 % du capital. Il ne cessera plus ensuite de renforcer sa position. Il s'engage à racheter toutes les actions des salariés, réunis dans la société Valoptec, qui détient 17 % du capital d'Essilor et 32 % de ses droits de vote. Après avoir signé une convention de préemption en 1991, il reprend la participation de 3 % du Crédit lyonnais en 1994.

Saint-Gobain contrôle aujourd'hui 22 % des actions ordinaires et 20 % des droits de vote d'Essilor, 25 % du capital et 15 % des droits de vote de Valoptec. *« Nous souhaitons devenir le premier actionnaire de cette société qui peut nous apporter tout son savoir-faire dans le traitement de surface du verre »*, déclare Jean-Louis Beffa. Son ambition pourrait se concrétiser rapidement.

Un jeu de participations croisées

Alors que Saint-Gobain n'a pas hésité, au cours de ces dernières années, à réduire fortement ses investissements industriels, le groupe a toujours maintenu ses achats de titres. Il est le premier actionnaire de la Générale des eaux – avec 9,95 % du capital – et participe aux groupements d'actionnaires stables de la BNP (1,65 %), de l'UAP (1,18 %), de Suez (5,84 %), toutes ces sociétés étant elles-mêmes actionnaires de Saint-Gobain.

Sur les 10 milliards de francs investis par le groupe dans des valeurs financières, 7 sont ainsi gelés dans ces « noyaux durs ». Immobiliser tant d'argent est-il vraiment intéressant ? *« Ce portefeuille est un élément de stabilité pour le groupe. A l'exception de Suez, toutes ces participations sont très rentables »*, affirme Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain. Ce petit jeu de participations croisées ne sert-il pas surtout à assurer une sorte d'autocontrôle du capital ?

A peine créé, Groupe Brandt, quatrième européen de l'électroménager, veut hâter son entrée en Bourse

Distancée par Whirlpool et Electrolux, la firme de la famille Nocivelli est à la recherche de moyens financiers pour grandir encore

DISCRÈTEMENT, Luigi Nocivelli presse le pas. Deux ans après avoir repris l'activité électroménager du groupe public Thomson SA (*Le Monde* du 25 décembre 1992), le président du groupe italien Elettrofinanziaria Spa (Elfi), devait annoncer par un simple communiqué, mardi 21 février au Salon professionnel Domotechnica à Cologne (Allemagne), le regroupement de l'ensemble de ses marques de « produits blancs » dans une nouvelle entité baptisée Groupe Brandt.

Aux six marques hexagonales (Brandt, De Dietrich, Santer, Thermor, Thomson et Vedette) de cette société de droit français s'ajoutent donc, désormais, les filiales italiennes (Ocean, CGA), autrichienne (Elektra Bregenz) et allemande (Blomberg) d'Elfi. Et, à peine constitué, le nouvel ensemble (9 500 salariés, près de 9 milliards de francs de chiffre d'affaires) veut accélérer son entrée à la Bourse de Paris. *« Nous devons être en mesure de saisir toutes les opportunités*, confie son PDG, Serge Le Camus. *Qui n'avance pas recule. Nous avons la taille critique, mais nos concurrents ont progressé, creusant l'écart qui nous en sépare. »*

Depuis deux ans, en effet, depuis l'entrée en force des Italiens dans l'unique groupe français de gros électroménager, l'activité a stagné. Non que rien n'ait été fait. Jugé trop lourd, l'outil de production a été modernisé, le travail en flot a été remplacé par le travail « en ligne ». Les usines, celle de Lesquin (Nord) notamment que les syndicats disaient menacée, ont été mises au diapason des unités italiennes, nettement plus rentables. Les comptes, non publiés – *« Nous sommes sur la bonne voie »*, laisse tomber le PDG de Groupe Brandt –, sont en voie d'être redressés. Les parts de marché, enfin, ont été défendues, oscillant en France, véritable centre de gravité du groupe, entre 28,5 et 30,5 %...

RUPTURE AVEC GENERAL ELECTRIC

Mais, dans le même temps, le marché hexagonal, lui, a stagné. Et Elfi a rompu avec Eurodom, une alliance conclue il y a quelques années avec la coopérative espagnole Fagor et la société britannique Hot Point, filiale de General Electric, pour l'industrialisation de nouveaux produits et la recherche-développement. *« L'alliance était trop déséquilibrée*, dit-on au siège du Groupe Brandt à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) pour expliquer cette rupture. *Il était difficile d'échanger des informations stratégiques avec la filiale d'une multinationale américaine aussi puissante. »*

L'apport des autres unités d'Elfi n'y suffit donc pas. Avec une part du marché européen tournant autour de 10 %, le nouveau groupe partage avec l'italien Merloni Elettrodomestici (marques Ariston, Indesit et Scholtès) un inconfortable quatrième rang sur le Vieux Continent. *« Il est trop gros pour se contenter d'une politique de niche, trop petit pour lutter à armes égales avec les géants du secteur »*, confie un observateur. Des géants qui ont pour noms, Whirlpool, Electrolux et, dans une moindre mesure, Bosch-Siemens.

Whirlpool, 38 000 salariés, plus de 8,1 milliards de dollars de chiffres d'affaires (42 milliards de francs), 158 millions de dollars de bénéfice net en 1994 (821 millions de francs), ne revendique pas seulement la place de numéro un mondial du gros électroménager (au sens strict), ni celle de troisième européen (avec près de 15 % de parts de marché) depuis le rachat de la division « produits blancs » de Philips en 1989. A Domotechnica, mercredi 22 février, son PDG, David R. Whitwam, entouré de son état-major européen, confirmera la substitution réussie de Whirlpool, marque inconnue il y a quatre ans, à celle, partie intégrante du patrimoine européen pourtant, de Philips. Il annoncera l'abandon complet, à la mi-1995, du nom de la multinationale néerlandaise. *« Une performance, presque un cas d'école en marketing »*, reconnaît, admiratif, un concurrent. Les dirigeants de la multinationale américaine insisteront aussi, mais plus discrètement, sur la politique de *« globalisation »* qu'ils poursuivent obstinément, dans un secteur encore fragmenté par des habitudes culinaires ou de lavage très différentes.

Le groupe achève ainsi une rationalisation industrielle – une usine par produit –, qui voit les micro-ondes fabriqués à Nörkopping (Suède), les réfrigérateurs à Cassinetta (Italie) ou, encore, le sèche-linge à Amiens (Somme). Le temps de conception des nouveaux produits a été ramené de cinq à trois ans. *« Tous ceux présentés à Domotechnica cette année sont européens, même s'ils intègrent déjà des composants d'outre-Atlantique. Tous ceux dont nous lançons les études, seront mondiaux »*, résume le directeur général adjoint de Whirlpool France, Christian Brabant. Car c'est ailleurs que Whirlpool compte faire l'essentiel de sa croissance, et, peut-être, de ses profits tant l'Europe est jugée handicapée par les multiples barrières entravant encore le marché unique. En Amérique latine, où le groupe a posé d'importants jalons au Mexique et au Brésil. En Asie, où il multiplie les joint-ventures en Chine après avoir racheté le fabricant indien Kelvinator. *« Ces nouvelles unités desserviront essentiellement les marchés locaux »*, poursuit Christian Brabant. Mais elles s'approvisionneront avec des composants identiques.

PEU DE MARQUES À VENDRE

Electrolux, le géant suédois, n'en est pas là, qui privilégie depuis des années le rachat de marques nationales (Arthur-Martin et Faure en France). Accusé, souvent, de *« racheter des capacités industrielles vieillissantes et d'accumuler, à terme, des sureffectifs »*, Electrolux a, pourtant, connu en 1994 une formidable impulsion avec le rachat, pour 960 millions de deutschemarks (3,26 milliards de francs), de l'allemand AEG Hausgeräte, qui fait de lui, désormais, l'incontestable numéro un en Europe, avec environ 28 % de parts de marché et le numéro deux mondial. Ragaillardi par un quadruplement de son bénéfice, l'an dernier, à 6,35 milliards de couronnes suédoises (4,6 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 108,3 milliards de couronnes (78,8 milliards de francs), il s'est ainsi doté d'une des meilleures marques d'Europe et s'est ouvert, très largement, les marchés des pays de l'Est. Autant dire qu'il est désormais prêt à rebondir ! Quant à Bosch-Siemens, 6,9 milliards de deutschemarks et le deuxième européen avec 16 % du marché, il vient de rafler Gaggenau à l'italien Merloni. *« Nous avions pourtant mis le prix »*, confie à regret le PDG, Vittorio Merloni.

Autant dire qu'il reste peu de marques à acheter. Et qu'avant son entrée en Bourse – et sans doute, même après – le Groupe Brandt n'a pas les moyens de surenchérir. *« Nous regardons le marché polonais »*, confie Serge Le Camus, un pays où le prix du ticket d'entrée n'est pas encore trop cher. La famille Nocivelli a réussi son pari et s'est hissée parmi les grands du gros électroménager. Mais le groupe Brandt, lui, est encore loin d'être tiré d'affaire.

Pierre-Angel Gay

Topor

Je t'aime, je te hais

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

Les hommes politiques prétendent se faire aimer pour leur envie de régner sur les autres

L'aéronautique mondiale prévoit encore cinq années de morosité

Boeing, Airbus et McDonnell Douglas comptent sur les commandes des compagnies asiatiques

Boeing réduit ses capacités de production, McDonnell Douglas menace de geler la production de ses MD-11, Airbus s'interroge sur la crédibilité d'une signature au bas d'un contrat. Malgré une reprise du transport aérien de 8 % l'an dernier, la réduction des marges des compagnies aériennes nuit à une relance des commandes d'avions, qui vont demeurer deux fois moins nombreuses qu'à la fin des années 80.

LA COMMANDE MIRIFIQUE de 6,2 milliards de dollars annoncée avec éclat par Bill Clinton voilà un an prend des allures de mirage. Ryad, qui avait négocié directement avec Washington, ne serait plus disposée à apporter sa garantie au contrat de la compagnie Saudia sur une soixantaine d'avions, soit un montant de 6 milliards de dollars. Cette commande doit se repartir entre Boeing, pour la plus grosse part, et McDonnell Douglas. Face à ces tergiversations et pour contraindre Washington à intervenir, les dirigeants du troisième constructeur aéronautique mondial, installé à Long Beach (Californie), vont jusqu'à envisager *« comme solution extrême »* le gel momentané, en 1996, de la fabrication du MD-11. Bluff ou menace réelle, cette perspective montre toutefois la fragilité du secteur après quatre années difficiles en termes de nouvelles commandes.

McDonnell Douglas, qui a perdu sa place de deuxième constructeur mondial au profit d'Airbus Industrie, n'a enregistré, en 1994, que 23 commandes fermes et réalisé que 39 livraisons de MD-11 et MD-80. Sa division d'avions civils ne compte plus que 10 500 employés contre 40 000 en 1990 et ne détient plus que 10 % du marché mondial, faute d'avoir développé de nouveaux appareils. En 1995, il prévoit de livrer 47 appareils seulement, mais envisage de lancer un avion de cent places (MD-95) pour rester dans la course. *« Nous espérons obtenir suffisamment de commandes pour prendre la décision de lancer le MD-95 durant le premier semestre 1995 »*, estime-t-on à Long Beach.

Boeing n'échappe pas non plus à cette morosité ambiante. *« Sur le marché des avions de plus de cent places, environ 280 commandes nouvelles ont été enregistrées en 1994, contre 364 en 1993, considérée aujourd'hui comme la pire année depuis dix ans »*, assure Nancy Bethel, vice-présidente marketing de la division avions civils. Le premier constructeur mondial a livré 270 avions contre 330 l'année précédente, et a vu, pour la première fois de son histoire, son concurrent européen Airbus Industrie passer devant lui en termes de commandes. Il a annoncé récemment la suppression de 7 000 emplois et la réduction des cadences de production (de 38 avions par mois en 1991 à moins de 18 aujourd'hui). Ces deux dernières années, l'avionneur de Seattle avait déjà dû supprimer plus de 26 000 postes. Les nouvelles coupes ne prennent toutefois pas en compte le contrat saoudien. Le Boeing-777, son dernier-né, qui devrait être livré à United Airlines en mai, n'a fait l'objet d'aucun nouveau contrat durant toute l'année dernière, alors que les avions concurrents européens déjà en service, les A-330 et A-340 d'Airbus Industrie, enregistraient 30 commandes. L'avionneur européen est celui qui a engrangé le plus grand nombre de nouveaux contrats l'année dernière. Mais il reste loin derrière quand on considère les livraisons d'avions (130 contre 230 pour Boeing en 1994).

Regardant l'avenir, les deux concurrents font état du même pessimisme. *« Les commandes ne vont pas s'accroître de manière significative avant douze à dix-huit mois,* prévoit Nancy Bethel. *On ne retrouvera pas les niveaux records de la fin des années 80, qui atteignaient plus de 1 150 appareils par an. Les commandes d'avions seront plus basses durant les cinq prochaines années et l'on s'attend à un niveau moyen de commandes de 630 unités par an pour l'ensemble des constructeurs. »*

DOUCHE FROIDE

L'administrateur-gérant d'Airbus Industrie, Jean Pierson, campe sur les mêmes positions. L'annulation de commandes par Air France a fait l'effet d'une douche froide. *« J'ai appris par la presse que des commandes d'avions qui étaient terminés pourraient être annulées, mais je n'ai pas reçu de courrier de la compagnie m'informant d'une telle annulation »*, a assuré M. Pierson, lundi 20 janvier, devant l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace. Aujourd'hui, Airbus a sur les bras deux A-340 pour Air France, mais aussi un A-330 dont Air Inter tarde à prendre livraison. *« Que vaut aujourd'hui un carnet de commandes ? »*, s'interroge M. Pierson, au regard des difficultés financières des compagnies aériennes et de l'évolution de leur stratégie en fonction du marché. Ainsi, All Nippon Airways (ANA) a repoussé la livraison de ses gros porteurs A-340 et commandé dix petits-porteurs A-321. *« Les commandes ne sont acquises que lorsqu'elles ont été livrées. Nous sommes dans l'incertitude la plus complète. »* Airbus est inquiète pour la chaîne de production des gros porteurs A-300-600 et A-310, dont aucun exemplaire n'a été vendu en 1994. *« Nous sommes amenés à faire des adaptations pour maintenir cette chaîne le plus longtemps possible »*, avoue M. Pierson, même s'il ajoute disposer d'un programme de production poor les trois prochaines années.

La plupart des compagnies aériennes américaines renouent toutefois avec les profits, après force réductions d'effectifs et compressions de coûts. Elles devraient, selon les prévisions, afficher des bénéfices de plus de 2 milliards de dollars en 1994. Mais leur santé reste fragile, bien que le trafic aérien mondial de passagers ait augmenté de 8 % en 1994, et celui du fret de 14 %, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA). *« Les marges dégagées par les transporteurs aériens restent extrêmement faibles pour procéder à des investissements importants, et j'estime qu'on parle un peu trop vite de reprise dans ce domaine »*, explique un expert. M. Pierson avoue ue pas attendre *« de grosses commandes »* de compagnies américaines cette année. Il faut se tourner vers les compagnies asiatiques pour retrouver des croissances du trafic à deux chiffres. De leur côté, toutes les compagnies européeuues ne sout pas sorties du rouge, et il faudra atteodre au mieux la fin de 1995 avant de les voir atteindre globalement l'équilibre.

Martine Laroncbe

Les avions européens pourraient être accueillis au Japon

L'année 1994 a été globalement négative

TOKYO
de *notre correspondant*

Malgré les déconvenues de son entreprise au Japon, Serge Dassault, président de Dassault Aviation et du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas), estime que les industriels japonais pourraient en arriver à une collaboration plus approfondie avec les Européens : ils ne cachent plus en effet leur irritation devant les pressions politiques américaines. *« Le Japon foisanne de projets en matière aéronautique et, si dans le domaine militaire il reste prisonnier de ses accords de défense avec les Etats-Unis, dans le damaine civil, il s'agit davantage d'une décision politique »*, a déclaré M. Dassault au Salon aéronautique de Tokyo, qui s'est tenu du 15 au 19 février. Il reste manifestement beaucoup à faire. Le processus de sélection de neuf appareils de soutien multifonctionnel (programme UX) a récemment témoigné du manque de transparence des appels d'offres. Ce contrat (400 millions de dollars), pour lequel le Falcon 900 était en lice, est finalement allé aux Américains, qui ont bénéficié de spécifications plus avantageuses (ils avaient fixé à six ans le service d'entretien, et les Français à trois ans).

L'année 1994 aura été globalement négative pour les constructeurs européens sur le marché japonais : Airbus n'a pas été invité à présenter d'offres à Japan Airlines lorsque la compagnie a décidé d'acquérir des avions de la catégorie 100-200 places. All Nippon Airways a annulé un contrat de dix Airbus A 340 tout en maintenant ses commandes de Boeing 777. Airbus ne représente que 14 % du parc aéronautique nippon (contre 30 % du parc mondial). On mesure une nouvelle fois l'insuffisance du poids politique de l'Europe, et de Paris en particulier, dans cette partie du monde. Ainsi, en Corée du Sud, un appareil Dassault avait été retenu comme avion de patrouille maritime. Mais, à la suite d'une décision politique, Séoul a donné le contrat à Lockheed.

Les offres de transfert de technologies présentées par les Français, plus ouverts en ce domaine que les Américains, pourraient modifier progressivement les rapports de force. Le projet de l'avion commercial de cent places (YSX) devrait permettre d'observer l'orientation prise par les industriels nippons. Les Américains ont imposé Boeing comme partenaire aux Japonais (bien que cette entreprise n'ait pas d'expérience en ce domaine, contrairement à Aérospatiale) et monté une coopération à trois avec les Chinois. La tactique des Japonais, à qui cette collaboration ne plaît qu'à moitié, pourrait consister d'abord à se dégager de la tutelle américaine, puis à chercher éventuellement des partenaires du côté européen. Les enjeux vont au-delà du marché japonais : les grands programmes aéronautiques mondiaux ne peuvent se concevoir aujourd'hui sans la participation financière et technologique du Japon.

Philippe Pons

COMMUNICATION

Le groupe Chargeurs principal créditeur de « Libération »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la société éditrice de *Libération* (la SAIP) a accordé son feu vert, lundi 20 février, à une émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 75 millions de francs, dont la quasi-totalité a été souscrite par le groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux.

Une filiale du groupe, Soparic Participations, s'est engagée à souscrire 329 636 obligations ; le restant, soit 11 364 obligations, se voit souscrit par Communication et Participation, qui regroupe des actionnaires habituels du quotidien (GAN, SCOR et des personnalités amies du journal). Ces obligations seront convertibles à tout moment en actions de 100 francs à partir du 1er juillet 1996.

Détenant actuellement 12 % du capital de *Libération*, le groupe Chargeurs s'est engagé à revendre tout ou partie de ces obligations à un nouvel actionnaire susceptible de rejoindre la SAIP d'ici au 31 décembre 1996. Un projet de partenariat entre le quotidien et le groupe de Jérôme Seyduux dans le domaine du multimédia (CDI, CD-Rom, etc.) a été confirmé, la mise en place d'une filiale commune devant intervenir avant la fin de l'année.

Le vice-président de Chargeurs, Eduardo Malone, a fait son entrée au conseil d'administration de la SAIP, de même que le journaliste Gérard Desportes. Face aux difficultés rencontrées par la nouvelle formule du *journal*, la direction s'est engagée dans un plan d'économie de 50 millions de francs qui prévoit des réductions d'effectifs et de pagination. Un *« guichet départ »* (départs volontaires indemnisés) est ouvert jusqu'au 10 mars.

Une refonte de la maquette est prévue sous l'égide de Claude Maggiori, ancien directeur artistique de *Libération*, qui avait quitté le journal avant le lancement de *« Libé III »*.

Lyonnaise Communications va lancer 400 canaux sur le câble

La filiale de la Lyonnaise des eaux va proposer un « village virtuel » composé de services interactifs accessibles par micro-ordinateurs PC

APRÈS LE RACHAT des réseaux câblés appartenant à Com Dev, filiale câble de la Caisse des dépôts, Lyonnaise Communications multiplie ses projets sur le câble. La filiale de la Lyonnaise des eaux devrait mettre en service *« le numérique sur le câble en janvier 1996 »*.

Après une première étape de 250 canaux en juin 1995, la société devrait ouvrir 400 canaux au total, à la fin 1996. Selon Cyrille du Peloux, PDG de Lyonnaise Communications, *« la seconde évolution sera l'élargissement des services offerts par le câble »*. Grâce à l'ouverture, acceptée par France Télécom, d'une voie de retour à la mi-septembre 1995 – dispositif technique qui permet à un abonné d'envoyer des informations vers la tête de réseau –, le câble pourra transporter des services interactifs.

Aux différents programmes de télévision et de vidéo à la demande, baptisés TV-Câble, Lyonnaise Communications va ajouter *« des services PC câble évolutifs »* : les abonnés, équipés d'un ordinateur PC, seront reliés à une sorte de village virtuel. En plus de l'accès au réseau informatique mondial Internet, une vingtaine de services seront offerts aux abonnés : commerces, kiosques à journaux, banques, musées, etc.

Pour fournir cette ensemble de services, Lyonnaise Communications négocie divers partenariats commerciaux avec les groupes Hachette, Virgin (musique), les banques CCF et Compagnie bancaire (banque par téléphone), GSI (informatique) et Reductours (voyages). La partie technique sera réalisée en accord avec France Télécom et la société de services informatiques Cap Gémini.

La période d'essais, pour ces services, débutera à la mi-juin et concernera quelques arrondissements parisiens. Une expérimentation de même type, mais *« plus large »*, sera aussi mise en place par Lyonnaise Communications sur son réseau câblé d'Annecy. Baptisée « Full Service Network », elle proposera *« un réseau multiservices »* accessible sur le téléviseur.

Quatre types de services ont été *définis : district* (services municipaux et urbains), communication personnelle (téléphone), services multicâble et vidéo à la demande. La société présidée par Cyrille du Peloux devrait mettre en place un *« service forfaitaire »* d'environ 100 francs à 150 francs par mois pour ces services et offrir un *« tarif attractif pour Internet »*.

L'ATTRAIT DU TÉLÉPHONE

Enfin, le service du téléphone, dont la libéralisation est prévue en 1998, devrait, selon la Lyonnaise Communications, assurer *« la croissance des réseaux câblés »*. L'intérêt des câblo-opérateurs pour le téléphone est dû au fantastique cash-flow que représente la facture moyenne d'un abonné au téléphone (environ 400 francs par mois). La mise en place de services téléphoniques demandera à Lyonnaise Communications *« un investissement complémentaire »*, mais *« tous les autres services seront généralisables sur tous les réseaux »*.

Avec le câble, la société pourrait aussi participer à des « bouquets de chaînes » diffusés en numérique par satellite. Une coopération avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) n'est pas exclue. Lyonnaise Communications pourrait ajouter Paris Première et des services de vidéo à la demande au futur bouquet de la CLT. De même, un bouquet pourrait être entamé avec *« des déclinaisons de programmes à partir de M6 »*. Selon Cyrille du Peloux, *« Paris Première, Série Club et RTL 9 constituent un début de bouquet »*.

Ces initiatives devraient relancer l'intérêt des Français pour le câble, alors que de récents sondages témoignent à la fois de la satisfaction des actuels abonnés et de la tiédeur du public en général à l'égard de cette nouvelle offre télévisuelle (*Le Monde* du 21 février).

Guy Duthell

La protection des données personnelles

Les Quinze se sont mis d'accord, lundi 20 février, sur un texte garantissant la protection des données personnelles dans les échanges au sein du marché intérieur de l'Union européenne. *« Un niveau élevé de protection à la vie privée des individus dans tous les Etats membres »* devrait ainsi être atteint, selon le commissaire européen chargé du marché intérieur, l'Italien Mario Monti.

Une législation commune à l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne sur la protection des données est essentielle à la mise en place des « autoroutes de l'information », ces réseaux numériques capables de transmettre simultanément la voix, l'image et les données, qui vont faire l'objet les 25 et 26 février d'une conférence des ministres des télécommunications des sept pays les plus industrialisés (G 7). La nouvelle réglementation européenne va concerner notamment les sociétés de vente à distance, les assurances, les banques, qui rencontraient des difficultés pour transmettre des données (par exemple sur la solvabilité) d'un Etat membre à un autre, en raison des législations nationales différentes.

Le nouveau « Quotidien de Paris » connaît des débuts difficiles

APRÈS AVOIR ÉTÉ BLOQUÉ mardi 14 février, premier jour de sa parution, par le Livre CGT (*Le Monde* du 15 février), le *Quotidien de Paris* connaît des débuts difficiles. Le numéro du mercredi 15 s'est vendu à 8 400 exemplaires à Paris et en proche banlieue, mais les ventes se sont établies ensuite aux alentours de 2 500 exemplaires en moyenne (2 100 jeudi 16 février ; 2 600 vendredi 17 ; 2 400 samedi 18). Selon Nicolas Miguet, directeur du journal, les ventes en province seraient de l'ordre de 8 000 exemplaires, un chiffre jugé très excessif par les spécialistes

. Le directeur annonce qu'il dispose d'environ 2 500 abonnés, ceux du journal de Philippe Tesson, dont la parution a cessé en juillet 1994 (*Le Monde* du 6 juillet 1994) avant d'être mis en liquidation judiciaire en octobre. Le point d'équilibre du *Quotidien* est de 12 000 exemplaires.

Nicolas Miguet, dirigeant de *L'Indépendant-Economie-Bourse*, avait repris le titre le 8 décembre 1994, avec Robert Lafont, PDG du groupe Entreprendre. Depuis, une dispute est intervenue entre les deux associés (*Le Monde* du 28 janvier). Robert Lafont conteste une augmentation de capital souscrite par Nicolas Miguet, qui en a fait l'actionnaire majoritaire et le patron de la société éditrice. Ce dernier fait valoir que Robert Lafont n'a pas souscrit cette augmentation de capital, alors que l'intéressé assure avoir découvert dans la presse qu'il ne détenait plus que 1 % du capital de la société qu'il avait reprise à 50/50 avec Nicolas Miguet.

Lundi 13 février, la cour d'appel de Paris, statuant en référé, a refusé de suivre Robert Lafont, qui demandait l'interdiction du titre. Le tribunal de commerce devrait rendre un jugement le 6 mars.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : le groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi** va proposer à ses actionnaires de s'appeler Cordiant PLC, selon le *Financial Times* du lundi 20 février. Cordiant est un nom choisi parmi les dix-sept propositions de Siegel and Gale, filiale américaine de Saatchi and Saatchi. Il exprimerait la *« position centrale »* de l'entreprise, et devrait insuffler *« un nouvel esprit dans l'entreprise »* et *« signaler un changement clair dans sa direction »*.

Fondé par Maurice et Charles Saatchi en 1970, le groupe britannique les a vus démissionner, après la mise en cause du premier, président du groupe, par des actionnaires américains. Depuis, Maurice Saatchi a créé son agence, nommée New Saatchi Agency, qui vient d'emmener de chez Saatchi and Saatchi ses premiers clients, le groupe de presse Mirror et les cigarettes Silk Cut.

■ **EUROPE : le directeur général de la BBC, John Birt, s'est déclaré** opposé, lundi 20 février, à des règles limitant l'accès aux télévisions européennes des programme venant des Etats-Unis. Tout en admettant le risque d'une *« culture mondiale américanisée »*, M. Birt a déclaré : *« Je ne considère pas que j'ai le droit d'empêcher quiconque de voir un programme de son choix venant d'un autre pays. »*

Lundi 13 et mardi 14 février, lors d'une réunion informelle des ministres de la culture et de la communication de l'Union européenne, à Bordeaux, la Grande-Bretagne avait réitéré son opposition aux quotas de diffusion, que la France s'est trouvée seule à défendre (*Le Monde* du 16 février).

■ **MENSUEL : l'éditeur VIP, qui publie déjà *Sport mr 1*,** doit faire paraître à partir du 1er mars *Power Sportmusic*, un nouveau magazine qui s'adresse aux amateurs de musique et de sport de 15 à 24 ans et sera vendu 18 francs. Le tirage initial annoncé par l'éditeur est de 70 000 exemplaires. L'originalité de ce mensuel est d'être réversible, avec deux couvertures, une *« face A »* et une *« face B »*, respectivement consacrées au sport et à la musique. Bouziane Daoudi, chroniqueur musique de *Libération*, est responsable de la rédaction.

Les avions européens pourraient être accueillis au Japon

L'année 1994 a été globalement négative

TOKYO
de notre correspondant

Malgré les déconvenues de son entreprise au Japon, Serge Dassault, président de Dassault Aviation et du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas), estime que les industriels japonais pourraient en arriver à une collaboration plus approfondie avec les Européens : ils ne cachent plus en effet leur irritation devant les pressions politiques américaines. « *Le Japon foisonne de projets en matière aéronautique et, si dans le domaine militaire il reste prisonnier de ses accords de défense avec les Etats-Unis, dans le domaine civil, il s'agit davantage d'une décision politique* », déclare M. Dassault au Salon aéronautique de Tokyo, qui s'est tenu du 15 au 19 février. Il reste manifestement beaucoup à faire. Le processus de sélection de neuf appareils de soutien multifonctionnel (programme UX) a récemment témoigné du manque de transparence des appels d'offres. Ce contrat (400 millions de dollars), sur lequel le Falcon 900 était en lice, est finalement allé aux Américains, qui ont bénéficié de spécifications plus avantageuses (ils avaient fixé à six ans le service d'entretien, et les Français à trois ans).

L'année 1994 aura été globalement négative pour les constructeurs européens sur le marché japonais : Airbus n'a pas été invité à répondre à l'appel d'offres à Japan Airlines lorsque la compagnie a décidé d'acquérir des avions de la catégorie 100-200 places. All Nippon Airways a annulé un contrat de[…] Airbus A 340 tout en maint[…] ses commandes de Boeing[…] Airbus ne représente que 14[…] parc aéronautique nippon (c[…] 30 %, du parc mondial). On m[…] une nouvelle fois l'insuffisan[…] poids politique de l'Europe, e[…] Paris en particulier, dans cette[…] tie du monde. Ainsi, en Corée du Sud, un appareil Dassault ava[…] retenu comme avion de patrouille maritime. Mais, à la suite d'une décision politique, Séoul a donné le contrat à Lockheed.

Les offres de transfert de technologies présentées par les Français, plus ouverts en ce domaine que les Américains, p[…] raient modifier progressivement les rapports de force. Le projet d'avion commercial de cent p[…] (YSX) devrait permettre d'obs[…] l'orientation prise par les in[…] triels nippons. Les Américains ont imposé Boeing comme partenaire aux Japonais (bien que cette entreprise n'ait pas d'expérience dans ce domaine, contrairement à l'[…] spatiale) et monté une coopéra[…] tion à trois avec les Chinois. La tactique des Japonais, à qui cette collaboration ne plaît qu'à m[…] pourrait consister d'abord à [se dé]gager de la tutelle américaine [et] à chercher éventuellement [des] partenaires du côté européen. [Les] enjeux vont au-delà du marché japonais : les grands programmes aéronautiques mondiaux [ne] peuvent se concevoir aujourd'hui sans la participation financière et technologique du Japon.

Philippe […]

Le nouveau « Quotidien de Paris » connaît des débuts difficiles

Le marché financier français résiste à la tourmente monétaire et aux aléas de la campagne présidentielle

Si le franc a baissé face au mark, il est en hausse par rapport à la plupart des autres devises

En dépit du recul du franc face à un deutschemark redevenu une monnaie refuge, les marchés financiers français résistent plutôt bien jusqu'à aujourd'hui aux turbulences préélectorales, qui l'avaient pourtant secoué fin 1994. Sur les marchés de taux d'intérêt, le différentiel de rendement entre les obligations françaises et allemandes reste stable. Seul point noir, les accès de faiblesse répétés de la Bourse de Paris.

ALORS qu'il avait brutalement réagi, à la fin de l'année dernière, à la proposition d'un nouveau référendum sur l'Union monétaire de Jacques Chirac et au retrait de Jacques Delors de la course à l'Elysée, le marché financier français reste depuis de marbre. Même la chute récente d'Edouard Balladur dans les sondages a laissé les opérateurs profondément indifférents.

Si le marché n'échappe pas aux turbulences monétaires internationales et à la déprime des Bourses européennes, il tient jusqu'à présent le choc. L'approche de l'élection présidentielle n'a pas eu un impact aussi négatif que certains experts l'avaient prédit à la fin de l'année dernière. Les investisseurs internationaux n'ont pas fui la place parisienne, le franc n'a pas été massivement attaqué, les taux d'intérêt ne se sont pas envolés. « *L'impact est faible de façon surprenante* », observe Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations.

Pourtant, les apparences sont trompeuses. Le franc, depuis quelques jours, a sensiblement faibli sur le marché des changes face à la monnaie allemande. Il s'échangeait mardi 21 février dans la matinée à 3,4775 francs pour un deutschemark, contre 3,4610 dix jours auparavant. Mais, aux yeux des spécialistes, cette chute résulte plus du violent plongeon du billet vert, qui, dans un mouvement de bascule, a profité au deutschemark.

« *La faiblesse du franc doit être relativisée. Elle tient beaucoup plus à l'impact des énormes flux de capitaux qui vont du dollar vers le mark qu'à l'élection présidentielle française* », note l'un d'eux. « *On n'observe pas de ventes massives sur le franc. Sa faiblesse actuelle tient plutôt à l'absence d'acheteurs, le calendrier électoral pouvant tout au plus servir de prétexte à certains gestionnaires pour reporter leurs décisions d'achats de francs* », observe Erik Müller, économiste de marché au CCF.

LA PLUS FAIBLE DES FORTES

Si le franc s'est affaibli face au deutschemark, il s'est parallèlement sensiblement raffermi vis-à-vis de nombreuses autres devises. Le franc a ainsi gagné plus de 3 % vis-à-vis du billet vert depuis le début de l'année, plus de 2 % vis-à-vis de la lire, de la livre sterling ou encore de la peseta espagnole. Le franc apparaît moins comme la plus forte des devises faibles que comme la plus faible des devises fortes.

La relative fermeté du marché français se vérifie également sur les marchés obligataires. Le différentiel de rendement entre les emprunts d'Etat français et allemand à dix ans, le meilleur indicateur, aux yeux des spécialistes, ne s'élargit pas. Il reste stable depuis maintenant plusieurs semaines, aux alentours de 60 points de base (0,6 %), preuve que les investisseurs font autant confiance aux obligations françaises qu'aux obligations allemandes.

Dernier reflet de la vigueur relative du marché français, l'écart de taux d'intérêt à court terme entre la France et l'Allemagne, mesuré par la différence des cours du contrat Pibor 3 mois et du contrat euro-mark 3 mois sur l'échéance mars, s'est réduit de près de 40 points de base depuis la mi-janvier pour s'établir aujourd'hui à 80 points de base.

Si les économistes sont d'accord pour constater le faible impact qu'ont eu pour l'instant l'élection présidentielle sur le marché français, ils ne considèrent pas pour autant le danger comme définitivement écarté. « *La probabilité est plus grande de voir le différentiel entre les obligations d'Etat françaises et allemandes passer à 90 points de base* [0,9 %] *que de revenir à 30 points de base* », estime Philippe Ithurbide, économiste de marchés à la Société générale. « *Si, pour une raison ou pour une autre, la Bundesbank était amenée à relever ses taux d'ici à l'élection présidentielle française, elle mettrait le marché français dans une situation très délicate* », conclut-il.

Pierre-Antoine Delhommais

Les Bourses européennes victimes du dollar

DEPUIS la fin de la semaine dernière, les Bourses européennes ont subi les conséquences des turbulences monétaires. Les records historiques battus à Wall Street mercredi et jeudi soulignent avec éclat la morosité des marchés d'actions du Vieux Continent. Ainsi, lors des trois dernières séances, Francfort a perdu 1,6 %, Londres 1,8 %, Madrid 2,3 %, Milan 2,6 % et Paris 3,2 %. Les Bourses européennes sont victimes à la fois des conséquences directes de la baisse du dollar sur la rentabilité des entreprises et d'un sentiment diffus d'inquiétude sur la qualité et l'ampleur de la reprise cette année.

Une étude réalisée l'année dernière par le Crédit suisse souligne que les marchés d'actions européens sont très sensibles à l'évolution du dollar. La banque explique cela par le fait que les grandes sociétés exportatrices, qui réalisent une part importante de leurs chiffre d'affaires en dollars, composent une bonne part des valeurs des indices boursiers. Ces groupes voient leurs marges se réduire sensiblement avec la chute du billet vert. Autre donnée à prendre en compte : si le ralentissement économique à peine amorcé se confirme outre-Atlantique, il signifie que l'Europe va perdre un des moteurs de sa reprise de 1994. Il faudra alors que l'investissement et la consommation prennent le relais dans un contexte de pression fiscale accrue, pour réduire un peu partout en Europe les déficits publics et sociaux à l'origine des accès de faiblesse de certaines devises.

Le bureau d'analyse, seize bureaux d'étude de la place parisienne, se fait indirectement l'écho de cette crainte sur l'ampleur de la reprise. Il vient de réviser en baisse ses prévisions de résultats 1994 et 1995 des sociétés françaises. La croissance attendue du bénéfice par action baisse de 1,7 % pour les résultats 1994 et de 2,2 % pour 1995. Elle n'en reste pas moins confortable. Puisque, pour un échantillon de 150 valeurs françaises, le taux de croissance des bénéfices 1993/1994 s'établit à 21,8 % et celui des bénéfices 1994/1995 atteint 28,4 %.

Le Crédit lyonnais ne s'interdit aucune cession

DRÔLE D'AMBIANCE au Crédit lyonnais. A quelques jours de l'annonce de son second – et dernier – plan de sauvetage, qui sera divulgué conjointement par Jean Peyrelevade et Edmond Alphandéry, l'incertitude règne dans nombre de filiales sur le sort qui leur sera réservé.

Par définition, tout ce qui n'est pas stratégique est susceptible d'être vendu et tout ce qui sera logé dans la structure destinée à alléger le bilan de la banque doit être suffisamment provisionné pour ne pas créer, à l'avenir, de mauvaises surprises. Cette situation résulte de la double contrainte qu'a rappelée lundi 20 février Edmond Alphandéry : d'une part, il est indispensable que le Crédit lyonnais « *retrouve au plus vite une situation définitivement assainie* ». D'autre part, « *la banque va devoir améliorer sa rentabilité interne et faire maigrir son bilan* ». Côté amaigrissement, le Lyonnais a d'ores et déjà entamé sa cure en ce qui concerne les participations industrielles. Les filiales sont maintenant en ligne de mire. La banque a annoncé la cession de son réseau d'agences au Brésil, qui pourrait être repris par la BNP, et compte poursuivre ses activités de banque d'affaires. Aux Pays-Bas, le CLBN pourrait opérer le même recentrage.

En France, la Banque Colbert pourrait également être « *redimensionnée* » pour être mieux vendue. Après s'être délestée de ses actifs immobiliers au cours du premier plan de sauvetage, la banque Colbert pourrait encore réduire ses activités. Sur les trois milliards de crédits actuels, deux milliards ne rapportent qu'une faible marge et pourraient être sortis du bilan, et le reste, dont la gestion de fortune, serait « *vendable* », notamment à un investisseur étranger. Enfin, les rumeurs se font insistantes sur la cession des activités dommages de l'Union des assurances fédérales, dont le Crédit lyonnais détient aujourd'hui 51 %. Le nom de l'assureur allemand Allianz revient fréquemment.

Côté assainissement du bilan, les consignes de la direction de la banque ont été données sans ambiguïté. Le réseau, qui, traditionnellement, provisionne quatre milliards de francs de risques, devrait annoncer environ le double cette année. En ce qui concerne Altus, quelque 8 milliards de francs de provisions vont être réalisés, non plus dans une perspective de poursuite de l'activité, mais clairement de liquidation.

COMBIEN DE PROVISIONS ?

Enfin, la banque et les pouvoirs publics passent en revue l'ensemble des participations, qui sont pour leur grande majorité destinées à être cédées. Quelle est la part qui doit être provisionnée et celle qui doit être sortie du bilan ? Prenons la Navigation mixte. Acquise à 1 366 francs l'action pour un total de 3,2 milliards de francs, son cours oscille actuellement autour de 1 030 francs (2,4 milliards). Le Crédit lyonnais peut soit miser sur une remontée du titre et sortir la totalité de la participation dans la nouvelle structure en attendant de la vendre, soit faire un arrêt sur image, provisionner la différence entre le prix d'acquisition et le prix de cession immédiat et transférer ensuite la participation Mixte dans la nouvelle structure, quitte à reprendre des provisions par la suite. La question se pose dans les mêmes termes pour le gros morceau que constituent les 13,5 milliards de la MGM. Et pour les dizaines de lignes que détient le Crédit lyonnais, faisant varier considérablement le niveau de provisions à passer.

Les efforts consentis par le Crédit lyonnais parviendront-ils à convaincre ses concurrents que les règles d'une concurrence équitable ont été préservées ? La décision de l'Etat d'offrir ou non une garantie illimitée sur la structure qui va être créée sera décisive. Ce n'est pas un hasard si la nouvelle structure accueillera pêle-mêle des actifs sains et des actifs douteux, entretenant ainsi un flou artistique sur la contribution réelle du budget de l'Etat.

Babette Stern

Le crédit interentreprises se monte à plus de 2 000 milliards de francs

LE CRÉDIT interentreprises ne cesse de croître et demeure la première source de financement à court terme des entreprises. Les créances commerciales des sociétés qui obtiennent des délais de paiement de leurs fournisseurs ont atteint 2 157 milliards de francs en 1992, soit près de trois fois le montant des concours bancaires, souligne l'Insee dans une étude parue mardi 21 février. Par rapport à 1985, leur progression atteint 44 %.

Par rapport au passif des entreprises, ce type de crédit est 2,5 fois plus important en France qu'en Grande-Bretagne. Toutefois, souligne l'Insee, les délais de paiement tendent à se contracter un peu : entre 1988 et 1992, ils ont baissé de cinq jours, passant à 66,4 jours pour les délais fournisseurs et 57,7 jours pour les délais clients.

La création de l'Observatoire des délais de paiement, en octobre 1991, et l'adoption, en décembre 1992, de la loi sur la transparence tarifaire et la réduction des délais de paiement pour les denrées périssables ont permis de clarifier un phénomène qui, dans les économies modernes, n'atteint nulle part l'importance acquise en France.

Dans le commerce de détail, la proximité du client final, qui paie généralement comptant, se traduit par des délais clients très courts : 4,5 jours pour le commerce alimentaire de grande surface par exemple. En revanche, les délais fournisseurs pour la même catégorie atteignent 50,2 jours. L'importance de l'écart existant entre les délais de paiement fournisseurs et clients permet au commerce de tirer une part importante de ses ressources. Des délais fournisseurs les plus longs sont à mettre au compte du bâtiment (94,1 jours), les transports et communications (92,1 jours) et les biens d'équipement professionnels (88,1 jours).

La SNCF va lancer les travaux du TGV Méditerranée

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SNCF, qui se tiendra le mercredi 22 février, doit prendre la décision de lancer les travaux pour la construction de la ligne nouvelle du TGV Méditerranée. Dans une interview aux *Echos* du 21 février, Bernard Bosson, ministre des transports et de l'équipement, a précisé que l'Etat s'engageait à verser une subvention de 4 milliards de francs sur quatre ans à la SNCF pour assurer à ce projet, d'un coût de 26,5 milliards de francs, une rentabilité de 8 %. C'est la décision que Jean Bergougnoux, président de la SNCF, attendait pour lancer les travaux. Cette subvention sera prélevée sur le fonds d'investissement des transports terrestres mis en place dans le cadre de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire, et alimenté à hauteur de 2 milliards par an par une taxe autoroutière (2 centimes par kilomètre parcouru) payée par les sociétés concessionnaires. Cette règle des 8 %, qui correspond au plancher de référence de la SNCF pour s'engager sur un projet de TGV, a déjà été utilisée pour le TGV-Est et pourrait être appliquée à de futurs projets. Le fonds d'investissement en question est normalement destiné également à participer au financement des transports ferroviaires régionaux, transport combinés et transports routiers nationaux.

■ **FERRUZZI-MONTEDISON : Guido Rossi a démissionné de ses fonctions de président du holding Ferruzzi Finanziaria et de Montedison**, estimant que le plan de restructuration du groupe était ponctuellement exécuté et que son mandat était accompli. Cet avocat, ancien président de la Consob, la commission des opérations de Bourse italienne, avait été nommé à l'été 1993 lorsque Ferruzzi-Montedison, criblé de dettes, se trouvait au bord de la faillite. Guido Rossi a été remplacé par le sidérurgiste Luigi Lucchini, 76 ans, ancien président du patronat italien. Ce départ survient quelques mois après la démission de Renato Picco de la présidence d'Eridania-Béghin-Say, filiale de Montedison, dont la cession éventuelle fait l'objet de rumeurs incessantes.

■ **VALOIS : Gisèle Coencas, la mère de Michel Coencas, président et fondateur du groupe Valois**, est placée en détention provisoire depuis mercredi 15 février, dans le cadre de l'affaire des Affineries de Picardie (*Le Monde* du 15 février), dont elle était propriétaire et dirigeant de droit jusqu'en 1992. Ce dossier avait été transmis au tribunal de Montbéliard à la suite d'une enquête de l'administration fiscale. Michel Coencas, qui était administrateur des Affineries de Picardie, a été convoqué la semaine dernière par le juge d'instruction de Montbéliard.

■ **GEC-ALSTHOM : un millier de salariés de GEC-Alsthom ont débrayé** pendant une heure lundi 20 février à Belfort, à l'appel des syndicats engagés dans des négociations salariales avec la direction, a-t-on appris de sources syndicales. Les directions des différentes filiales ont proposé pour 1995 une augmentation de 2,4 % à la DEM (Electromécanique), 2,5 % à la Traction. Les négociations salariales à la filiale EGT (European Gas Turbine) doivent commencer lundi 27 février. Les unités GEC-Alsthom à Belfort et à Bourogne (Territoire de Belfort), qui emploient au total 7.400 personnes, avaient été paralysées par une grève avec occupation des locaux pendant plus d'un mois en octobre et novembre 1994.

■ **AIR FRANCE : les hôtesses et stewards de la compagnie sont appelés à faire grève** pendant trois jours à partir de jeudi, ce qui perturbera le trafic des vols moyen-courriers, pour protester contre les « *excès productivistes* », selon des communiqués syndicaux publiés lundi 20 février. La direction d'Air France a confirmé le dépôt de préavis de grève. La précédente grève du même type, le 7 février, avait entraîné, selon elle, l'annulation d'une cinquantaine de vols moyen-courriers, soit 30 % du programme.

■ **UNILEVER : le groupe anglo-néerlandais a réalisé un bénéfice** net de 4,339 milliards de florins (environ 13,5 milliards de francs), en hausse de 20,2 % par rapport à 1993. Le chiffre d'affaires consolidé s'est apprécié de 6,3 %, à 82,6 milliards de florins (256 milliards de francs). Unilever produit des denrées alimentaires (il est le numéro un mondial de la crème glacée et de la margarine), des détergents et des articles de toilette.

AVIS AU PUBLIC

AUTOROUTE A 20 « MONTAUBAN - BRIVE »

SECTION SOUILLAC-BRIVE

COMMUNES DE SOUILLAC, LACHAPELLE-AUZAC, CUZANCE, GIGNAC et CRESSENSAC (département du Lot)
NOAILLES et NESPOULS (département de la Corrèze)

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à l'autorisation au titre de la loi 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'Eau des ouvrages, installations ou catégories de travaux de l'autoroute A 20 touchant aux ressources en eau

Aux termes de l'arrêté interpréfectoral du 31 janvier 1995 pris en application de la loi 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'Eau, il sera procédé à une enquête publique en vue de l'autorisation, dans le cadre de la réalisation du tronçon SOUILLAC (Lot) - BRIVE (Corrèze) des ouvrages, installations ou catégories de travaux touchant aux ressources en eau.

Les communes concernées par le périmètre d'enquête sont :

1) – Dans le département du Lot :
SOUILLAC, LACHAPELLE-AUZAC, CUZANCE, GIGNAC et CRESSENSAC

2) – Dans le département de la Corrèze :
NOAILLES et NESPOULS

Du mercredi 8 au jeudi 23 mars 1995 inclus, un dossier descriptif du projet sera déposé pendant 16 jours consécutifs afin que toute personne concernée puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies susvisées ainsi qu'à :

– *la sous-préfecture de GOURDON (Lot) :*
– du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
– *la sous-préfecture de BRIVE (Corrèze) :*
– du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h,
– *la préfecture du LOT (siège de l'enquête) :*
– du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les observations pourront également être adressées par écrit, à M. le président de la commission d'enquête à la préfecture du Lot, siège de l'enquête.

La composition de la commission d'enquête a été fixée ainsi qu'il suit :

– *Président :*
– M. Claude BOUTAREL, contrôleur principal de travaux à la direction départementale de l'Equipement, en retraite.
– *Membres :*
– M. Charles CASTAGNE, ingénieur principal adjoint honoraire de la SNCF.
– M. Jean-Pierre DUBLANCHE, commandant de gendarmerie en retraite.

Le président ou un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public dans les conditions suivantes :

★ Dans le département du LOT :
– *Mairie de SOUILLAC :*
– le mercredi 8 mars, de 14 h à 17 h, les jeudis 16 mars et 23 mars, de 14 h à 17 h.
– *Mairie de LACHAPELLE-AUZAC :*
– le mercredi 8 mars, de 14 h à 17 h, les mercredis 15 mars et 22 mars, de 14 h à 17 h.
– *Mairie de CUZANCE :*
– les jeudis 9 mars, 16 mars et 23 mars, de 14 h à 17 h.
– *Mairie de GIGNAC :*
– le mercredi 8 mars, de 9 h à 12 h, les jeudis 16 mars et 23 mars, de 9 h à 12 h.
– *Mairie de CRESSENSAC :*
– le vendredi 10 mars, de 9 h à 12 h, les mardis 14 mars et 21 mars, de 9 h à 12 h.

★ Dans le département de la CORRÈZE :
– *Mairie de NOAILLES :*
– les mercredis 8 mars et 15 mars, de 13 h 30 à 16 h 30, le jeudi 23 mars, de 16 h à 19 h.
– *Mairie de NESPOULS :*
– les jeudis 9 mars, 16 mars et 23 mars, de 10 h à 12 h, le samedi 18 mars, de 10 h à 12 h.

Une copie des rapports et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public pendant une durée d'un an, dans un délai maximal de 45 jours après la clôture de l'enquête, en préfectures du Lot et de la Corrèze, dans chacune des mairies susvisées et en sous-préfectures de GOURDON et BRIVE.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra demander communication de ce rapport dans le même délai.

Cette demande devra être adressée au préfet du Lot - Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Urbanisme et de l'Environnement, Cité Bessières, 46000 CAHORS.

■ **LA BANQUE DU MEXIQUE** a décidé lundi une hausse des taux d'intérêt à court terme de 10 % environ, afin de renforcer le taux de change du peso face au dollar.

■ **LA SEITA**, pour son premier jour de cotation, a gagné 3,1 % à 133 francs dans un marché de 4,2 millions de titres pour un montant de 562 millions de francs.

■ **LA PRODUCTION MONDIALE** d'aluminium a augmenté à 1 464 000 tonnes au mois de janvier, contre 1 444 000 tonnes en décembre 1994, à raison de 600 tonnes par jour .

■ **LE DOLLAR** était en hausse face au yen et au mark, mardi au Japon, après sa forte baisse de la veille. Le conflit salarial en Allemagne aurait favorisé les rachats de dollars.

■ **ALAN BLINDER**, vice-président de la Réserve fédérale (Fed), estime que la Fed n'hésitera pas à baisser ses taux d'intérêt pour devancer la récession si la situation l'exige.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau recul à Paris

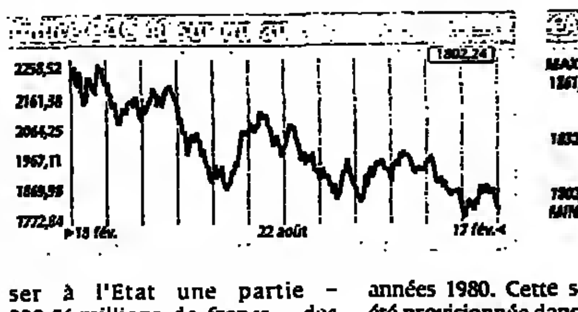

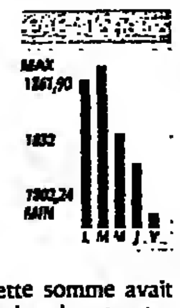

LA DERNIÈRE SÉANCE du terme boursier de février était orientée à la baisse, mardi 21 février, en raison de la vive dégradation du marché obligataire, liée en partie aux affaires politiques qui secouent la majorité. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 abandonnait 0,7 % après avoir ouvert eo repli de 0,65 %. La veille, les valeurs françaises avaient déjà perdu 1,11 % dans un marché technique déserté par les intervenants en raison de la fermeture des marchés américains. *« Paris est oujourd'hui le hors-cote du marché mondiol*, commentait un intervenant. *Il n'y o eu oucun volume à part lo Seita. Juste d*u Spiel [transactions spéculatives].» L'indice CAC 40 a terminé en baisse de 20,23 points, à 1 802,24 points. Le volume est resté limité à 2,8 milliards de francs, dont 1,65 milliard sur les valeurs du CAC 40 et 562 millions sur la Seita. LVMH a perdu 0,84 % à 827 francs daos 107 990 pièces. Son président vient de rembourser à l'Etat une partie – 338,56 millions de francs – des aides publiques accordées au groupe textile Boussac, aujourd'hui disparu, au début des années 1980. Cette somme avait été provisionnée dans les comptes 1994 de Financière Agache, holding contrôlant indirectement le groupe de luxe.

Thomson-CSF, valeur du jour

DÉJÀ L'OBJET de transactions importantes à la fin de la semaine dernière, le titre Thomson-CSF a encore perdu 2,7 % lundi 20 février pour s'établir à 126,5 francs – son plus bas niveau depuis le 31 décembre –, dans un volume étoffé de 240 000 pièces. Depuis le début de l'année, l'action affiche un repli de 20 %. Outre l'effet dollar, la valeur est affectée par des rumeurs selon lesquelles le groupe accuserait une perte nette de 1 milliard de francs sur l'exercice 1994, en raison de sa participation de 18,92 % dans le Crédit lyonnais.

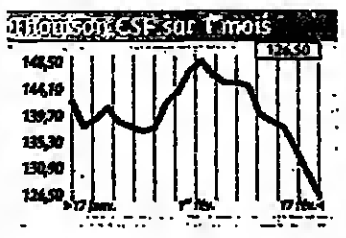

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h16	Cours au 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
Metrologie Inter.1	31,70	+1,09	+59,29
Dassault Electro 1	394	+2,66	−1
Immobil.France 2	369,70	+2,41	−8,71
GTM-Entrepose 1	360	+1,61	−4,73
Rochette (La) 1	56,90	+1,43	−0,52
Fimatel 1	86	+1,42	−7,62
Valeo 1	244	+1,37	−8,23
Rue Imperiale(Ly)1	3545	+1,29	+0,85
Jean Lefebvre 1	324	+1,25	+1,25
Ingenico 1	83	+1,22	−4,70
BAISSES, 10h16			
Galeries Lafayet.1	2080	−6,31	−9,17
Ef Gabon 1	938	−5,16	−9,37
Filipacchi Medias1	800	−4,42	−19,91
Bque Colbert C2	87	−4,19	−19,26
2 Gr.Zanmer 4Ly 1	125,10	−3,02	−12,45
UFB Locabail 1	362	−2,95	−14,82
BIS 1	361	−2,43	+11,76
Dynaction 1	117	−2,34	−14,03
UIC 1	44	−2,22	−69,17
Esdor Intl ADP 1	517	−2,08	+4,44

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h16	21/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	38572	14314801,30
Alcatel Alsthom 1	31100	12958721
Eurotunnel 1	427500	10192637,50
Suez 1	43100	9794184,10
Credit Local Fce 1	23160	9450955
Air Liquide 1	11880	8696780
Total 1	30172	8601958,70
Michelin 1	37150	7630130
Paribas 1	22873	7098664,90
Societe Gale A 1	13360	6827790

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h16	Cours au 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
Europ Extinct/Lyon	263,90	+3,19	−2,97
Cel 2000 2	119	+2,59	+64,59
Ecco Trav. Tempo 1	313	+2,29	+4,63
Finacor 2	138	+2,22	+0,72
C.A.Loire Atl.Nsl	346	+2,06	−1,14
BAISSES, 10h16			
Tracray Cavvin 2	158	−3,54	+2,59
C.A.du Nord (Li)	420	−3,45	−9,69
Dorna Expansion2	98	−2,93	−12,78
Sediver 2	736	−2,88	+1,27
French Hotel 2	145	−1,96	−21,62

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	20/02	17/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1234,70	1248,33	−1,09
Ind. gén. SBF 250	1197,97	1210,10	−1
Valeurs indus.	1378,57	1394,08	−1,08
1 - Energie	1388,77	1407,28	−1,32
2 - Produits de base	1380,77	1393,90	−0,94
3 - Construction	1459,83	1474,76	−1,01
4 - Biens d'équip.	1003,19	1011,98	−0,87
5 - Automobile	1899,52	1922,38	−1,19
6 - Biens consom.	1725,27	1751,76	−1,51
7 - Indus. agro-alim.	1280,72	1289,24	−0,66
Services	1154,53	1166,10	−0,99
8 - Distribution	1787,44	1802,80	−0,85
9 - Autres services	890,30	900,14	−1,09
Sociétés financières	959,81	968,08	−0,85
10 - Immobilier	724,12	723,90	+0,03
11 - Services financ.	987,81	996,89	−0,91
12 - Sociétés invest.	1076,05	1087,86	−1,09
Ind. Second Marché	239	238,88	+0,05

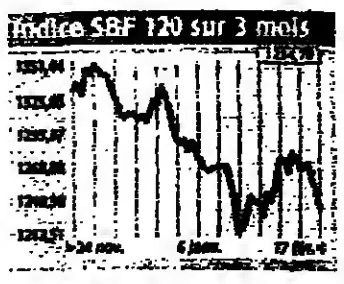

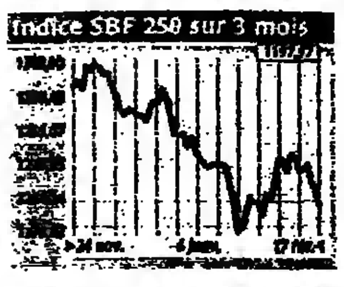

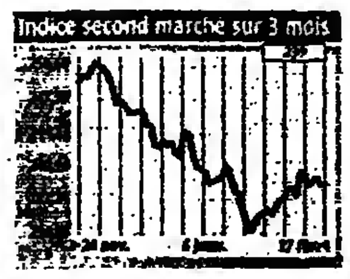

Reprise technique à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a renoué avec la hausse mardi 21 février grâce à une vague d'achats liés aux indices, dans un marché où les éléments déterminants brillaient par leur absence. L'indice Nikkei a terminé la séance sur un gain de 139,77 points, à 18 096,25 points, soit une avance de 0,78 %. Environ 350 millions d'actions oot été échangées, contre 277 précédemment. Pas de séance à Wall Street la veille, les marchés financiers et la Bourse de New York ayant chômé en raison de la célébration de la fête du *President's Day*.

La Bourse de Londres, déjà affaiblie par la livre – qui a atteiot son plus bas niveau depuis deux ans –, a terminé la séance sur un recul de 0,8 %, à 3 018,6 points. Par ailleurs, la tendance a été également affectée par les incertitudes politiques. Le décès d'un député conservateur va entraîoer une élection partielle en Ecosse, alors que les tories ne disposent que d'une étroite majorité aux Communes.

Le sentiment n'était pas meilleur à Francfort, où l'indice DAX a termioé sur un repli de 0,73 %, pour s'établir à 2 101,54 points, contre 2 117,03 points vendredi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/02	Cours au 17/02	Var. en %
Paris CAC 40	1822,470	1835	−0,69
New-York/DJ indus.	3953,540	3987,520	−0,86
Tokyo/Nikkei	18020,500	17780,600	+1,33
Londres/FT100	3044,200	3051,100	−0,23
Francfort/Dax 30	2117,030	2115,720	+0,06
Frankfort/Commer.	787,050	795,810	−1,11
Bruxelles/Bel 20	1522,890	1522,940	—
Bruxelles/Général	1350,480	1350,520	—
Milan/MIB 30	15219	15219	—
Amsterdam/Gé. Cbs	278,200	277,500	+0,25
Madrid/Ibex 35	284,240	285,300	−0,37
Stockholm/Affarsal	1168,710	1180,420	−1
Londres FT30	2315	2323,500	−0,37
Hong Kong/Hang S.	8043,010	8133,340	−1,12
Singapour/Strait t	2137,130	2133,070	+0,19

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	20/02	17/02
Alcoa	80,75	80,75
American Express	33,62	33,62
Allied Signal	37,87	37,87
AT & T	50,50	50,50
Bethlehem	16	16
Boeing Co	46	46
Caterpillar Inc.	52,62	52,62
Chevron Corp.	47	47
Coca-Cola Co	53,37	53,37
Disney Corp.	53,12	53,12
Du Pont Nemours&Co	55,12	55,12
Eastman Kodak Co	49,87	49,87
Exxon Corp.	63,37	63,37
Gén. Motors Corp.H	38,62	38,62
Gén. Electric Co	53,62	53,62
Goodyear T & Rubbe	36,25	36,25
IBM	74,75	74,75
Intl Paper	75,75	75,75
J.P. Morgan Co	62,50	62,50
Mc Don Dougl	55,12	55,12
Merck & Co.Inc.	41,25	41,25
Minnesota Mng.&Mfg	52,37	52,37
Philip Moris	60,25	60,25
Procter & Gamble C	65,75	65,75
Sears Roebuck & Co	47,50	47,50
Texaco	62,62	62,62
Union Carb.	28,37	28,37
Utd Technol	65,12	65,12
Westingh. Electric	14,62	14,62
Woolworth	15,25	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/02	17/02
Allied Lyons	4,98	5,06
Barclays Bank	6,05	6,09
B.A.T. industries	4,32	4,40
British Aerospace	4,79	4,80
British Airways	3,79	3,86
British Gas	3,10	3,08
British Petroleum	4,13	4,11
British Telecom	3,85	3,85
B.T.R.	3,11	3,10
Cadbury Schweppes	4,24	4,24
Eurotunnel	2,94	2,97
Glaxo	6,41	6,42
Grand Metropolitan	3,68	3,67
Guinness	4,22	4,20
Hanson Plc	2,39	2,40
Great Ic	5,20	5,17
H.S.B.C.	6,60	6,59
Imperial Chemical	7,31	7,37
Lloyds Bank	5,75	5,69
Marks and Spencer	3,77	3,80
National Westminst	4,90	4,95
Peninsular Orienta	5,70	5,81
Reuters	4,43	4,45
Saatchi and Saatch	1,06	1,06
Shell Transport	7,27	7,23
Smithkline Beecham	4,92	4,91
Tate and Lyle	4,29	4,29
Univeler Ltd	11,79	11,75
Wellcome	10,28	10,22
Zeneca	8,98	8,93

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	20/02	17/02
Allianz Holding N	2484	2474
Basf AG	328	326,60
Bayer AG	362,40	361,80
Bay hyp&Wechselbk	393	390
Bayer Vereinsbank	442,50	445
BMW	767	765
Commerzbank	338,30	338,50
Continental AG	229	229
Daimler-Benz AG	724,80	720,50
Degussa	464,80	467
Deutsche Babcock A	191,50	192
Deutsche Bank AG	719,80	719
Dresdner BK AG FR	401,50	401,50
Henkel VZ	561	570,50
Hoechst AG	327,70	328,50
Karstadt AG	578	575
Kaufhof Holding	479	473
Linde AG	934	934
DT. Lufthansa AG	202,80	203
Man AG	418	417
Mannesmann AG	429,80	432
Mettaliges AG	125,50	126
Preussag AG	464,70	465
Rwe	462	463
Schering AG	1127	1122
Siemens AG	688,70	689
Thyssen	299,20	299,90
Veba AG	529,70	532,70
Viag	513,90	515,30
Wellag AG	1060	1060

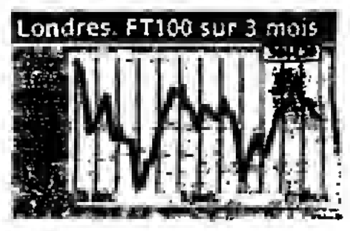

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

Le contrat notionnel du Matif a onvert mardi 21 février en baisse sensible de 24 centièmes à 111,84. L'écart de rendement entre les emprunts d'Etat français et allemands à dix ans restait stable autour de 0,61 %.

Le rendement de l'OAT à dix ans est repassé au-dessus des 8 %. Sur le front des taux d'intérêt à court terme, le contrat Pibor trois mois du Matif a ouvert lui aussi en légère baisse, cédant 3 centièmes à 93,95.

Les opérateurs attendaient la réouverture des marchés américains clos lundi 20 février et les évolutions du dollar. La crise politique qui se développe autour des écoutes téléphoniques pèse également sur le marché français.

Enfin, la Bundesbank a annoncé mardi une prise en pension au taux fixe de 4,85 % sur 14 jours.

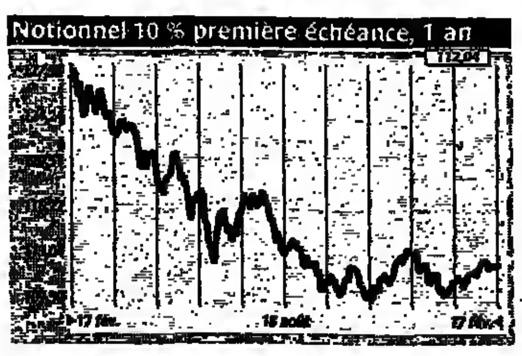

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,25	7,97	8,36	1,60
Allemagne	4,88	7,38	7,78	2,68
Grande-Bretagne	6,25	8,60	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	—	0,20
États-Unis	6,25	7,44	7,57	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/02	Taux au 17/02	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,55	7,65	100,95
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,69	7,81	101,34
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,94	8,07	101,77
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,03	8,15	102,11
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,45	102,83
Obligations françaises	8,17	8,30	101,63
Fonds d'État à TME	−0,78	−0,77	100,30
Fonds d'État à TRE	−0,60	−0,61	100,15
Obligat. franç. à TME	−0,49	−0,40	99,79
Obligat. franç. à TRE	+0,13	+0,16	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 8,25 %)

	Achat 20/02	Vente 20/02	Achat 17/02	Vente 17/02
Jour le jour	5,31	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,31
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,56	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	5,81	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,18	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,43	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,68	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,11	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,43	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,93	—	—	—

MATIF

Échéances 20/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	23600	112,04	112,10	111,98	112,08
Juin 95	5723	111,18	111,24	111,12	111,22
Sept. 95	82	110,48	110,52	110,42	110,52
Déc. 95	—	—	—	—	110,30
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	5167	93,97	93,98	93,96	93,98
Juin 95	7155	93,46	93,48	93,44	93,48
Sept. 95	1938	93,14	93,17	93,14	93,17
Déc. 95	1475	92,88	92,91	92,88	92,91
ECU LONG TERME					
Mars 95	1089	81,98	82,06	81,98	82,06
Juin 95	302	—	—	—	81,86

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 95	10682	1820	1822	1807	1808
Mars 95	922	1827,50	1827,50	1815	1815,50
Avril 95	132	1833,50	1833,50	1829,50	1822,50
Juin 95	1125	1805	1805	1795	1794

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1320 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↘ 3,4793 | £/F ↘ 8,1275

Timide reprise du dollar

Le dollar a eotamé la journée du mardi 21 février en se reprenant légèrement. Le billet vert progressait quelque peu à 5,1555 francs, 1,4815 deutschemark, et 97,50 yens cootre respectivement 5,1315 francs, 1,4742 mark, et 97,24 yens dans les échanges interbancaires de lundi en fin de journée.

Par ricochet, le deutschemark était en très légère baisse à 3,4783 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4798 francs lundi soir. Les cambistes avaient les yeux rivés sur les négociations en cours entre les autorités américaines et mexicaines sur la mise en œuvre du plan d'aide financière de 20 milliards de dollars.

Lundi 20 février, le peso mexicain s'était légèrement repris autour de 5,60 pour 1 dollar, contre 6,10 à la veille du week-end.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/02	% 17/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	347,9300	−0,02	333	357
Écu	6,5345	−0,21	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1320	−0,66	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,8915	−0,05	16,2500	17,3500
Pays-Bas (100 fl)	310,3400	−0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2120	+0,02	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	88,1000	+0,05	83	93
Irlande (1 iep)	8,0945	−0,01	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,1275	−0,25	7,8500	8,7000
Grèce (100 drach.)	2,2095	−0,11	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,3600	−0,23	86	76
Suisse (100 F)	411,2200	−0,14	396	420
Norvège (100 k)	79,1500	+0,26	74	83
Autriche (100 sch)	49,4320	−0,15	47,6000	50,7000
Espagne (100 pes.)	3,9855	−0,13	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6558	−0,04	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,2853	−0,51	5,1500	5,5000
Finlande (mark)	112,2300	+0,28	109	117

PARITÉS DU DOLLAR

	21/02	20/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	−11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6300	−6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2210	5,2225	5,2186	5,2208
Yen (100)	5,3346	5,3394	5,3485	5,3542
Deutschemark	3,4706	3,4710	3,4713	3,4733
Franc Suisse	4,1148	4,1188	4,1200	4,1252
Lira ital. (1000)	3,3285	3,3287	3,3277	3,3280
Livre sterling	8,1839	8,1897	8,1766	8,1833
Peseta (100)	4,0399	4,0399	4,0398	4,0390
Franc Belge	16,831	16,840	16,835	16,845

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,45	5,66	6,03
Eurodollar	6	6,18	6,56
Eurolivre	6,31	6,71	7,06
Eurodeutschemark	4,81	4,87	5,16

L'OR

	cours 20/02	cours 17/02
Or fin (k. barre)	62400	62400
Or fin (en lingot)	62700	63000
Once d'Or Londres	376,55	379,30
Pièce française(20f)	361	361
Pièce suisse (20f)	363	361
Pièce Union lat(20f)	360	362
Pièce 20 dollars us	2465	2465
Pièce 10 dollars us	1250	1250
Pièce 50 pesos mex.	2340	2340

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/02	cours 17/02
WTI (New York)	16,65	16,50
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,88	18,55

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20/02	17/02
Dow-Jones comptant	193,71	198,26
Dow-Jones à terme	261,83	263,27

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2882	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2875	[illegible]
Aluminium comptant	1871	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain comptant	5395	—
Étain à 3 mois	5485	—
Zinc comptant	1018	[illegible]
Zinc à 3 mois	1042	[illegible]
Nickel comptant	8370	[illegible]
Nickel à 3 mois	8370	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,76	4,72
Platine à terme	1573	1578
Palladium	157,10	157,30
GRAINES ET DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,18	1,19
Maïs (Chicago)	2,32	2,33
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	351,50	[illegible]
Orge (Londres)	103	102,40
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1444	1462
Café (Londres)	2920	2940
Sucre blanc (Paris)	2081,53	1745,99
OLÉAGINEUX ET AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,96	0,95
Jus d'orange (New-York)	1,04	1,03

it en hausse face au
, mardi au Japon,
isse de la veille. Le
1 Allemagne aurait
ıs de dollars.

■ ALAN BLINDER, vice-président
la Réserve fédérale (Fed), estim
que la Fed n'hésitera pas à baiss
ses taux d'intérêt pour devancer l
récession si la situation l'exige.

NEW YORK — LONDRES — MILAN — FRANCFORT

ICIPAUX ÉCARTS
SECOND MARCHÉ

ICES SBF 120-250
ECOND MARCHÉ

MARCHÉ
cours du jour

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

ES MATIÈRES PREMIÈRES

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 21 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 10 h 16

CAC 40 ↘ PARIS

−0,55 %

CAC 40 : 1792,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	6250	6240	− 0,16	159,58
B.N.P. (T.P)	1015	1035	+ 1,97	39,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	890	895	+ 0,56	50,95
Renault (T.P.)	1860	1850	− 0,54	92,05
Rhone Poulenc(T.P)	1959	1950	− 0,46	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1123	—	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1085	—	—	46,89
Accor 1	526	526	—	18
Air Liquide 1	737	733	− 0,54	14
Alcatel Alsthom 1	419,10	416,10	− 0,72	15
Alcatel Cable 1	392,20	392	− 0,05	18
Alsp 1	331	332,60	+ 0,48	14
AGF-Ass.Gen.France	172,60	168,10	− 2,03	12
Air 1	226,90	226,90	− 0,88	5
Bail Investr. 1	805	794	− 1,37	20,10
Bancaire (Cie) 1	484,30	481,30	− 0,66	10
Bque Colbert Cie	90,80	87	− 4,19	36
Bazar Hot. Ville 2	527	—	—	16
Berger (M) 2	1441	1435	− 0,42	17,50
BIC 1	697	700	+ 0,43	3
BIS 1	370	361	− 2,43	4
B.N.P. 1	241,80	241,20	− 0,25	5
Bollore Technо.1	455	454,50	− 0,11	20
Bongrain 1	2795	2805	+ 0,37	60
Bon Marche (Au) 1	873	872	− 0,11	5,50
Bouygues 1	529	528	− 0,19	5
Canal + 1	787	785	− 0,25	25
Cap Gemini Sogeti 1	173	173	—	7
Carnaudmetalbox 1	177,90	176,80	− 0,62	4
Carrefour 1	2113	2123	+ 0,47	42
Casino Guichard 1	139,90	137,70	− 1,57	5
Casino Guich.ADP 1	120,10	120,10	—	5,25
Casorama DI (Li)1	720	725	+ 0,42	9,40
C.C.F. 1	211,50	208,10	− 1,61	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54,90	54,10	− 1,46	2,40
Cegid (Ly) 1	426	426	—	25
CEP Communication 1	437	433	− 0,92	7,50
Ceres Europ.Reun 1	85	85	—	10
Cetelem 1	900	900	—	20
CGIP 1	1058	1055	− 0,28	34
Chargeurs 1	1152	1148	− 0,32	14
Christian Dior 1	404,50	403,50	− 0,25	5
Ciments Fr.Priv.Bl	214	212	− 0,47	17,80
Clarins 1	389,10	389,50	+ 0,10	6,60
Club Mediterranee 1	420	421	+ 0,24	7
Colleuille	260	255	− 1,92	—
Colas 1	907	907	—	—
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	2,60
Comptoir Moder. 1	1345	1355	+ 0,74	20
CPR Paris.Reesc. 1	527	527	—	20
Cred.Fon.France 1	684	682	− 0,29	37,50
Credit Local Fce 1	408	406,10	− 0,47	11
Credit Lyonn.CIP 1	345	345	—	10
Credit National 1	376	376	—	20
CS(ex.CSEE)1	336	340	+ 1,19	3
Damart 1	4780	4741	− 0,82	60
Danone 1	748	744	− 0,53	15,58
Dassault-Aviation1	415	—	—	7
Dassault Electro 1	383,80	394	+ 2,66	4,80
De Dietrich 1	2850	2850	—	40
Degremont 1	375	370	− 1,33	6,50
Dev.R.N-P.Calais 2	77,55	77	− 0,71	—
DMC (Dollfus Mi)1	277	—	—	4
Docks France 1	708	704	− 0,56	11
Dynaction 1	119,80	117	− 2,34	3
Eaux (Cie Des) 1	462,90	456,60	− 1,36	11
E.B.F.1	962	971	+ 0,94	35
Ecco 1	600	600	—	10
Elffage 1	747	747	—	15,80
Elf Aquitaine 1	373,90	371,10	− 0,75	13
Eridania Beghin 1	758	760	+ 0,26	30
Essilor Intl 1	726	716	− 1,38	10
Essilor Intl ADP 1	528	517	− 2,08	10,80
Esso 1	659	655	− 0,61	22
Eurafrance 1	1525	1510	− 0,59	48
Euro Disney 1	11,50	11,45	− 0,43	0,68
Euro RSCG W.W 1	485	483	− 0,41	10,75
Europe 1-1	1230	1229	− 0,08	16
Eurotunnel 1	24,05	23,95	− 0,42	—
Filipacchi Medias1	887	880	− 0,42	12
Finextel 1	84,80	86	+ 1,42	7,80
Fives-Lille 1	395	397	+ 0,51	11
Fromageries Bel 1	4551	4580	+ 0,86	35
Galeries Lafayet.1	2220	2080	− 6,31	13
GAN 1	182	181	− 0,55	4
Gascogne (B) 1	527	518	− 1,71	7
Gaz et Eaux 1	1800	1782	− 1	53
Geophysique 1	322	320	− 0,62	8
G.F.C. 1	365	—	—	18,50
Groupe Andre S.A.1	497	499	+ 0,40	9
Groupe De La Cite1	774	759	− 1,94	17
GTM-Entrepose 1	354,10	348	+ 1,67	7,50
Guilbert 1	428	426	− 0,47	10
Guyenne Gascogne 1	1254	1256	+ 0,10	24
Havas 1	367,90	360,10	− 0,50	8
I.D.J.A 1	147	146	− 0,68	7
Imetal 1	494,40	491	− 0,69	10,50
Immeubl.France 2	361	369,70	+ 2,41	16
Immob.Phenix 1	48,50	48,50	—	2
Ingenico 1	82	83	+ 1,22	3
Interball 1	347	347,50	+ 0,14	36
Intertechnique 1	552	549	− 0,54	23,50
Jean Lefebvre 1	320	324	+ 1,25	25
Klepierre 1	583	583	—	30,80
Labinal 1	773	769	− 0,52	10
Lafarge Coppee 1	348,20	346,10	− 0,60	9
Lagardere (MMB) 1	114,50	113	− 1,31	2,50
Lapeyre 1	285,50	286	+ 0,10	4,10
Lebon 2	270,50	268,20	− 0,85	7
Legrand 1	6550	6570	+ 0,31	29
Legrand ADP 1	4510	4525	+ 0,35	46,40
Legris Indust. 1	348,50	348,60	+ 0,03	8
Locindus 1	830	831	+ 0,12	70,50
LVMH Moet Vuitton 1	827	825	− 0,24	5
Lyonnaise Eaux 1	452	450,40	− 0,37	11
Marine Wendel 1	345,50	345	− 0,14	14,70
Matra-Hachette 1	108,30	107,60	− 0,65	2,50
Metaleurop 1	68,60	68,60	—	4
Metrologie Inter.1	30,75	31,70	+ 3,09	—
Michelin 1	206,20	205,90	− 0,15	1,50
Moulinex 1	108	108,80	+ 0,74	4
Navigation Mixte 1	1015	1010	− 0,49	40
Nord-Est 1	133,10	132,60	− 0,38	5,20
Nordon (My) 2	387	390	+ 0,78	—
NRJ # 1	411,70	411	− 0,17	4,40
Olipar 1	7,75	7,65	− 1,29	—
Oreal 1	1138	1133	− 0,44	16,80
Paribas 1	312,30	311	− 0,42	12
Pechiney CIP 1	341,50	342	+ 0,15	9,50
Pechiney Intl 1	127,50	126,50	− 0,78	5
Pernod-Ricard 1	320	318,20	− 0,56	3,75
Peugeot 1	708	703	− 0,71	10
Pinault-Prin.Red.1	977	981	+ 0,41	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	570	572	+ 0,35	6,30
Pollet 1	384,50	382,10	− 0,61	6
Primagaz 1	850	850	—	14,30
Promodes 1	926	924	− 0,11	8,50
Publicis 1	370	367	− 0,81	4
Radiotechnique 1	565	561	− 0,71	10
Remy Cointreau 1	178,90	177,50	− 0,78	4,60
Renault 1	176,60	175	− 0,91	—
Rexel 1	706	706	—	10
Rhone Poulenc A 1	125	124,40	− 0,48	2,40
Rochette (La) 1	56,10	56,90	+ 1,43	1,20
Roussel Uclaf 1	689	686	− 0,47	12,50
Rue Imperiale(Ly)1	3500	3545	+ 1,29	95
Sade (Ny) 1	172,50	—	—	12
Sagem 1	2695	2700	+ 0,19	20,50
Saint-Gobain 1	017	615	− 0,32	14,50
Saint-Louis 1	1364	1352	− 0,88	35
Salomon (Ly) 1	1870	1885	+ 1,87	20
Salvepar (Ny) 2	414	—	—	17
Sanofi 1	266,90	264,10	− 1,05	24
Sat 2	1975	1960	− 0,76	25
Saupiquet (Ns) 1	1200	1195	− 0,42	15
Schneider 1	353	352,10	− 0,25	7
SCOR S.A 1	100	99	− 1	1,50
S.E.B.1	500	500	—	8,30
Sefimeg 1	323,50	324,50	+ 0,22	19
SEITA 1	133	—	—	—
Selectibanque 1	146,10	146	− 0,07	13,10
SFIM 2	964	960	− 0,41	25
SGE 1	173,20	173	− 0,12	5
Skiel 1	1150	1150	—	9
Simco 1	410	405	− 1,22	20,76
S.I.T.A 1	610	607	− 0,49	7,50
Skis Rossignol 1	1900	1900	—	22
Sligos 1	390	388	− 0,51	9
Societe Gale A 1	517	512	− 0,97	16
Sodexho 1	775	775	—	22
Sommer-Allibert 1	1725	1740	+ 0,87	35
Sophia 1	405	399	− 1,48	34,46
Sovac 1	352	354	+ 0,57	38
Spie Batignolles 1	180,80	179,90	− 0,50	17
Spir Communic. 1	493	486	− 1,42	18
Strafor Facom 1	600	600	—	23
Suez 1	228,50	226,80	− 0,74	8,20
Synthelabo 1	237,40	235,50	− 0,80	3,24
Techalp S.A. 1	258	259	+ 0,39	—
Thomson-CSF 1	126,50	125,80	− 0,55	6
Total 1	286,70	285,70	− 0,35	7,50
UAP 1	121,60	120,40	− 0,99	3
UFB Locabail 1	373	362	− 2,95	10
UGC DA (M) 1	178	178	—	3,54
Ugine S.A 1	378,30	378	− 0,08	8
UIC 1	90	88	− 2,22	25
UIF 1	413	413	—	22
UIS 2	212	—	—	73,40
Unibail 1	473	470,10	− 0,61	26
Union Assur.Fdal 1	504	505	+ 0,20	10
Valeo 1	240,70	244	+ 1,37	1,60
Vallourec 1	268,10	268	− 0,04	6,30
Via Banque 1	320	320	—	6
Worms & Cie 1	348,90	344,90	− 1,61	7,50
Z Cr.Zannier d'Ly 1	129	125,10	− 3,02	9
Zodiac 1	2150	2116	− 1,58	32
Elf Gabon 1	989	938	− 5,10	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	182	—	—	0,69
American Express 1	170,50	171,20	+ 0,41	1,02
Anglo American 1	246,90	245,50	− 0,57	1,43
Angold 1	441	447	+ 1,36	10,22
Arjo Wiggins App.1	18,60	10,50	− 0,54	0,22
A.T.T. 1	260,40	260,10	− 0,12	1,48
Banco Santander 1	190,70	188,70	− 1,05	1,80
Barrick Gold 1	112	112,70	+ 0,63	0,20
B.A.S.F. 1	1118	1120	+ 0,10	20,55
Bayer 1	1264	1246	− 1,42	28,24
Bienheim Group 1	16,50	16,50	—	0,29
Buffelsfontein 1	36,45	37	+ 1,51	1,79
Chase Manhattan 1	175,50	175,80	+ 0,17	1,77
Daimler Benz 1	2510	2507	− 0,12	20,42
De Beers 1	108,60	110,70	+ 1,93	0,80
Deutsche Bank 1	2480	2483	+ 0,12	42,27
Dresdner Bank 1	1400	1381	− 1,36	34,54
Driefontein 1	68,90	69,10	+ 0,29	1,28
Du Pont Nemours 1	285,90	—	—	2,11
Eastman Kodak 1	254,20	—	—	1,80
East Rand 1	6,15	6,20	+ 0,81	0,10
Echo Bay Mines 1	46,30	46,30	—	0,15
Electrolux 1	262	263,50	+ 0,57	3,13
Ericsson 1	294	291	− 1,02	2,25
Exxon Corp. 1	324,60	325,40	+ 0,25	3,37
Ford Motor 1	133	134,70	+ 1,28	1,15
Freegold 1	63,85	64,05	+ 0,31	1,57
Gencor Limited 1	16,60	17	+ 2,41	0,13
General Electric 1	274,90	275,60	+ 0,25	1,82
General Motors 1	209,20	209,10	− 0,05	0,89
Generale Belgique 1	349,50	—	—	14,14
Grd Metropolitan 1	29,90	30,10	+ 0,67	0,73
Guinness Plc 1	34,50	34,35	− 0,43	0,33
Hanson Plc 1	19,40	19,35	− 0,26	0,25
Harmony Gold 1	45,45	45,50	+ 0,11	0,33
Hewlett-Packard 1	583	583	—	1,35
Hitachi 1	43,90	44,35	+ 1,03	0,25
Hoechst 1	1130	1133	+ 0,27	17,98
I.B.M 1	384	384,30	+ 0,08	1,12
I.C.I 1	60,70	—	—	0,88
I.T.T. 1	498,30	502	+ 0,74	2,21
Ito Yokado 1	229,50	225	− 0,22	0,73
Matsushita 1	71,20	—	—	0,29
Mc Donald's 1	165,40	168	+ 1,57	0,28
Merck and Co 1	210,70	211,40	+ 0,33	1,36
Minnesota Mining 1	275	—	—	2,01
Mitsubishi Corp. 1	55,30	54,20	− 1,99	0,18
Mobil Corporat. 1	443,60	450,60	+ 1,58	3,61
Morgan J.P. 1	329	318,50	− 3,19	3,35
Nestlé SA Nom.1	4885	4880	− 0,10	65,03
Nippon Meat Packer 1	69	—	—	0,72
Norsk Hydro 1	207	205,10	− 0,92	2,34
Petrofina 1	1529	—	—	34,63
Philip Morris 1	305,70	307,50	+ 0,59	3,71
Philips N.V 1	175,20	175	− 0,11	1,14
Placer Dome Inc 1	102,50	103,40	+ 0,88	0,29
Procter Gamble 1	334	—	—	1,53
Quimes 1	235,50	—	—	7,13
Randfontein 1	37,25	37,40	+ 0,40	1,10
Rhone Poul.Rorer 1	206,50	206	− 0,24	1,35
Royal Dutch 1	589	589	—	8,68
R T Z 1	58,30	58,55	+ 0,43	0,76
Saatchi & Saatchi I	0,60	0,35	− 2,91	—
Sega Enterprises 1	246,30	—	—	0,69
Saint-Helena 1	44,40	44,40	—	1,98
Schlumberger 1	285,80	288,40	+ 0,91	1,59
SGS Thomson Micro.	134,80	132	− 2,08	—
Shell Transport 1	58,85	58,40	− 0,76	0,94
Siemens 1	2371	2375	+ 0,17	33,16
Sony Corporation 1	233	235,50	+ 1,07	1,15
Sumitomo Bank 1	95,90	—	—	0,20
T.D.K 1	210,70	—	—	1,15
Telefonica 1	63,65	63,35	− 0,47	0,81
Toshiba 1	32,05	32,35	+ 0,94	0,25
Unilever 1	614	010	− 0,65	3,43
Unit.Technologie 1	339,90	336,40	− 1,03	2,30
Vaal Reefs 1	380	381,40	+ 0,37	9,13
Volkswagen A.G 1	1393	1393	—	5,11
Volvo (act.B) 1	108	—	—	3,93
Western Deep 1	176	176,20	+ 0,11	3,49
Yamanouchi 1	104	—	—	0,37
Zambia Cooper 1	3,07	3,10	+ 0,98	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Ll = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 16

MARDI 21 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3688
CEPME 8,5% 88 CA	—	5,473
CEPME 9% 89 CAI	104,17	4,586
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5392
CEO 9,7% 90-18 CB	108,30	9,425
CFF 10% 88-98 CAI	106,64	3,342
CFF 9% 86-97 CAI	103,26	5,604
CFF 10,25% 90 CB	110	9,432
CLF 8,9% 88 CAI	103,99	6,559
CLF 9588-93/96 CAI	103,85	6,465
CNA 9% 92 CB	—	7,225
CRH 8,6%92-93-94CB	—	5,584
CRH 8,75% 87-88 CAI	102,40	0,221
EDF 8,6% 88-89 CAI	103,30	0,747
EDF 8,6% 92 CAI	102,85	7,493
Em.Etat 10,26%86 CA	103,53	9,736
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,32	3,696
Finansder 9%91 CB	104,25	2,146
Finansd.8,6%92 #CB	103	0,588
Floral 9,75% 90 CAI	—	5,467
OAT 8,75%88-95 CAI	100,55	6,883
OAT 9,8% 1/86 CAI	102,68	0,587
OAT 8,50% 6/97 CAI	102,60	5,612
OAT 9,90%85-97 CAI	106,34	7,889
OAT 88-98 TME CA	100,60	0,520
OAT 9/1998 TRA	—	2,624
OAT 9,50%88-98 CAI	105,70	6,273
OAT TMB 01/99 CA	—	0,433
OAT 8,125% 99 CAI	101,88	6,055
OAT 8,50%90/00 CAI	103,46	7,685
OAT 85/00 TRA CA	—	8,329
OAT 10% 5/2000 CAI	109,32	7,387
OAT 01 TME CA	—	0,850
OAT 8,5% 11/02 CAI	103	7,049
OAT 8,50%2019-CAI	—	8,771
OAT 8,50%92-23 CAI	101,08	7,033
PTT 11,2%85-95 CB	103,45	2,450
SNCF 8,8% 87-94CA	102,85	0,858
Lyon.Eaux 6,5%90CV	820	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	423	422
Bains C.Monaco 2	693	695
B.N.P.Intercom.2	279	279
Bleicmann Intl	110	110
B T P (la cie) 2	18	17,80
Cambodge	860	860
Carbone Lorraine 2	699	699
CBC 1	242	240,50
Centenaire Blanzy	251	251
Ceragen Holding	29	29
Champex (Ny)	18,10	18,10
CIC Un.Euro.CIP 1	326	329,50
C.I.T.R.A.M. (B)	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	371	371
Concorde-Ass Rés2	790	790
Cpe Valfond ex.CMP	18	18
Credit Gen.Ind.	27	27
Darblay	510	510
Didot Bottin	645	649
Eaux Bassin Vichy	2700	2700
Ecia 1	880	880
Ent.Mag. Paris	4010	4010
Eridania Beghin Cl	656	656
Fidel(eximmoffice)2	128	128
Finalens	285	285
F.I.P.P.	115	115
Fonciere (Cie)	510	510
Fonciere Euris	181	181
Foncina #	473	473
France I.A.R.D.	570	570
France S.A 1	799	790
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont 1	283,10	283,10
Genefim	170	170
Gevelot	1035	1085
G.T.J (Transport)2	370	370
Immobail 2	292	292
Immobanque 2	846	810
Im.Marseillaise 2	5310	5310
Invest.(Ste Cle.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1695	1695
Locafrance	455	455
Louvre 1	195	195
Lucia	99,90	99,90
Machines Bull	22,10	22,10
Monoprix	177	177
Metal Deploye	391	391
Mors 2 #	16,60	16,75
Navigation (Nle)	78,10	78,10
Origny-Desvroise	1358	1358
Patuel-Marmont	360	360
Pap.Clairefont(Ny)	800	800
Parfrance 2	183	183
Paris Orleans	235,50	235,50
Piper Heidsieck	850	850
Porcher	230	230
Promodes (Cl)	695	695
Rochefortaise Com.	188	188
Rosario 2	210	210
Rougier #	777	795
S.A.F.I.C Alcan	266	266
Saga	370	370
Salins du Midi 2	435,10	443
Savoisienne M.	156	156
Silic 2	710	710
S.L.P.H.	176,10	176,10
Sofal	300	300
Soffo	335	335
Sofiram act.a reg.	75,20	75,20
Sofragi	3760	3760
Soudure Autogene	945	945
Sovabail	415	415
Taittinger 1	2250	2250
Tour Eiffel	292	292
Ly 2	271	266,60
Vicat 2	525	525
Virax	132	132

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Ll = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1115	1115
Fiat Ord.	22	19,903 o
Geoaert	250	250
Gold Fields South	124	124
Johannesburg Cons.	116,50	116,50
Kubota Corp.	31	31
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46	46
Ottomanreicle Fin.)	172,50	172,50
Robeco	322,10	322,10
Rodamco N.V.	144	144
Rolinco	330,60	329,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Ll = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 16

MARDI 21 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #	56,20	56,20
AFE 2 #	472	473
Algie 2	280	280
Alain Manoukian(Ly)2#	97,20	96
Albert S.A (Ns)	126	126
Altran Techno 1 #	478	470
Arnault Associes	430	430
Asime (ex.Segin)	283	283
B.A.C.	28,70	28,70
Bque Picardie (Li)	585	585
Bque Sofirec (M)	474	474
Bque Tarneau (B)#	208	208
Bque Vernes	650	650
Benetteau #	389	389
B I M P	100	100
Boiron (Ly) 1 #	445	454
Boisset (Ly)#	271	271
Brioche Pasq.(Ns)1	589	588
But S.A. 1	890	893
Cardif SA 1	584	588
CDA-Cie des Alpes2	142	140
C.E.E 2#	415	410
CEGEP #	162,70	162,70
Cenmex 2 # (Ly)	297,30	297,30
CFJPE(exGAN part)2	87,50	87,50
CFPI	257	257
Christ.Dalloz 2.0	720	718
Change Bourse (M)	293	333
Cipe France Ly 2 #	657	658
CNIM (a ech.)	850	850
CNIM CA#	249,80	249,80
Codetour	258	258
Comp.Euro.Tele-CET	150	150
Comfandey S.A.	339,90	339,90
C.A. de la Brie 2	358	358
C.A.Gironde (B)	429	429
C.A.Haute Normand.	390	389,50
C.A.Ille & Vilaine	325,80	325,80
C.A.Indre et Loire	303	305
C.A. Paris IDF 1	765	760
C.A.de l'Isere Ly.	360	360
C.A.Loire Atl.(Ns)	339	346
C.A.Loire/H-Loire	815	815
C.A. du Loiret CCI	475	475
C.A.Morbihan (Ns)	343,50	343,50
C.A.du Nord (Li)	435	430
C.A. Oise CCI	236	236
C.A.Pas de Calais	414	414
C.A. Somme CCI 2	232	232
C.A.Toulouse (B)	337	332
Chaine et Trame #	270	270
C.A. Midi CCI#(Ly)	200	200
Credit de l'Est	422	422
Creeks	134	134
Dapta-Mallin/oud 2	147,70	148
Darnal Expansion#2	51,50	50
Dauphin OTA	279,90	279,90
Delta Prot.# C2 Ly	275,90	275,90
Desquenne Giral	150	150
Devanlay 2	1045	1045
Deveaux(Ly)	010	010
Devernois (Ly)	406	406
Ducros Serv.Rapide	90	90
Ecco Trav. Tempo 1	306	313
Editions Belfond	87	87
Elysee Inv. 1	31,10	31,70
Emin-Leydier# (Ly)	634	625
Eramet 2	355	355
Europ.Extinc.(Ly)#	256	259,90
Europ Propulsion 2	306	306
Expand 2	325	325
Factorem	468	468
Falveley #2	267	270
Finabail 2	127	128
Finacor 2	135	138
Finlnfo	450	450
Fructivie 1	576	576
Gautier France 2#	369	369
Gd 2000 2	116	119
GFI Industries #	352	352
Girodet # (Ly)	66	66
GLM S.A.	375	375
Grandoptic.Photo #	397	395
Gpe Guillin # Ly	128,40	128,40
Kindy #	194	194
Guerlet 2	333	333
Hermes Internat.1#	584	589
Hurel Dubois	394	394
ICBT Groupe # 2	165	165
I.C.C. 2	183	183
Idianova	64,90	64,90
Immob.Hotel. 2 #	147,90	145
Installux (Ly)2	510	510
Int. Computer #	145	145
Invest.Paris 1	190	192
IPBM 2	64	64
J.Clairbois(Ly)	112,10	112,10
Lambert-Rivière	424,20	424,20
M6-Metropole TV 2	321	320,50
Manitou 2#	355,10	355,10
Manutan	430	430
Marie Brizard 2	1250	1258
Maxi-Livres/Profr.	435	436
Mecadyne	170	170
Meclec 2 (Ly)	120	120
MGI Coutier 2#	549	547
Michel Thierry# 2	762	762
Monneret Jouet #	98	98
Naf-Naf 1#	168	168
Norbert Dentres.2#	389	389
N.S.C Schlum.2 Ny	1008

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ARCHÉOLOGIE Après avoir été engloutis par la forêt tropicale et isolés par les combats, les temples d'Angkor sont menacés par l'afflux des touristes. Le gouvernement de Phnom-Penh veut protéger ces chefs-d'œuvre en appliquant un strict plan de zonage du parc historique. ● LE ROI NORODOM SIHANOUK devait inaugurer, mardi 21 février, le chantier de restauration de la pyramide du Baphuon, l'un des plus volumineux monuments du site, dont le maître d'œuvre est l'Ecole française d'Extrême-Orient. ● LA FRANCE va aussi étudier ce qu'était la cité hydraulique qui entourait les monuments ; elle aide à la renaissance des artisanats traditionnels. Un comité international de coordination, coprésidé par la France et le Japon et appuyé sur l'Unesco, s'efforce de mettre de la cohérence dans les chantiers projetés par une vingtaine d'Etats et d'organisations non gouvernementales.

Le roi Sihanouk relance la restauration d'un site d'Angkor

L'Ecole française d'Extrême-Orient est le maître d'œuvre des travaux qui vont durer sept ans sur la pyramide du Baphuon, l'un des plus volumineux monuments de l'ensemble de temples de la forêt cambodgienne

BANGKOK
de notre correspondant

Le chantier le plus important depuis 1972 devait être inauguré, mardi 21 février, par le roi Norodom Sihanouk dans le Parc national d'Angkor. Il s'agit de la restauration du Baphuon qui va s'étaler sur sept ans et dont le maître d'œuvre est l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO). Le financement des cinq premières années de travaux est assuré par 30 millions de francs de crédits publics français.

Dégagé par Jean Commaille, premier conservateur des monuments d'Angkor, en 1910, le Baphuon est l'un des plus volumineux monuments du site. Selon Jacques Dumarçay, architecte de l'EFEO, sa construction, qui remonte au XIe siècle, a subi une refonte complète au XIIIe siècle. Deux siècles plus tard, ajoute-t-il, le mur de soutènement de la façade ouest *« a été transformé en un gigantesque bouddha couché, long de 60 mètres »*. Au XVIe siècle, poursuit-il, le monument *« a été transformé en forteresse par une levée de terre qui suivait approximativement le tracé de l'enceinte du XIe siècle et était surmontée de tours de latérite dont une seule subsiste à l'angle nord-ouest »*.

Un plan d'ensemble pour la reconstructioo du mooument a été établi dans les années 60 sous la direction de Bernard Philippe Groslier, alors conservateur d'Angkor. Les travaux ont, cependant, été interrompus en 1970 pour raisons d'insécurité. Groslier réussit néanmoins, dans les deux années qui suivirent, à faire ceinturer de latérite le remblai de sable de la pyramide du Baphuon. Le monument ressemble donc encore aujourd'hui à une masse informe dans le parc d'Angkor Thom, à proximité du Bayon et des terrasses du Roi lépreux et des Eléphants.

Le chantier accueillera deux cents manœuvres et leur encadrement. Le studio Cérézales calcule que l'identification des cinq cent mille pierres du monument prendra deux ans. En outre, il faudra, par exemple, démonter le bouddha couché avant de le reconstituer et procéder à la même opération avec le mur de soutènement do troisième étage. L'EFEO a déjà entrepris la restauration de la terrasse du Roi lépreux et celle du perron sud de la terrasse des Eléphants. Mais la restauration du Baphuon, qui doit se terminer en l'an 2002, constituera la contribution la plus ambitieuse, depuis un quart de siècle, à la remise eo état de l'ensemble des temples d'Angkor.

Jean-Claude Pomonti

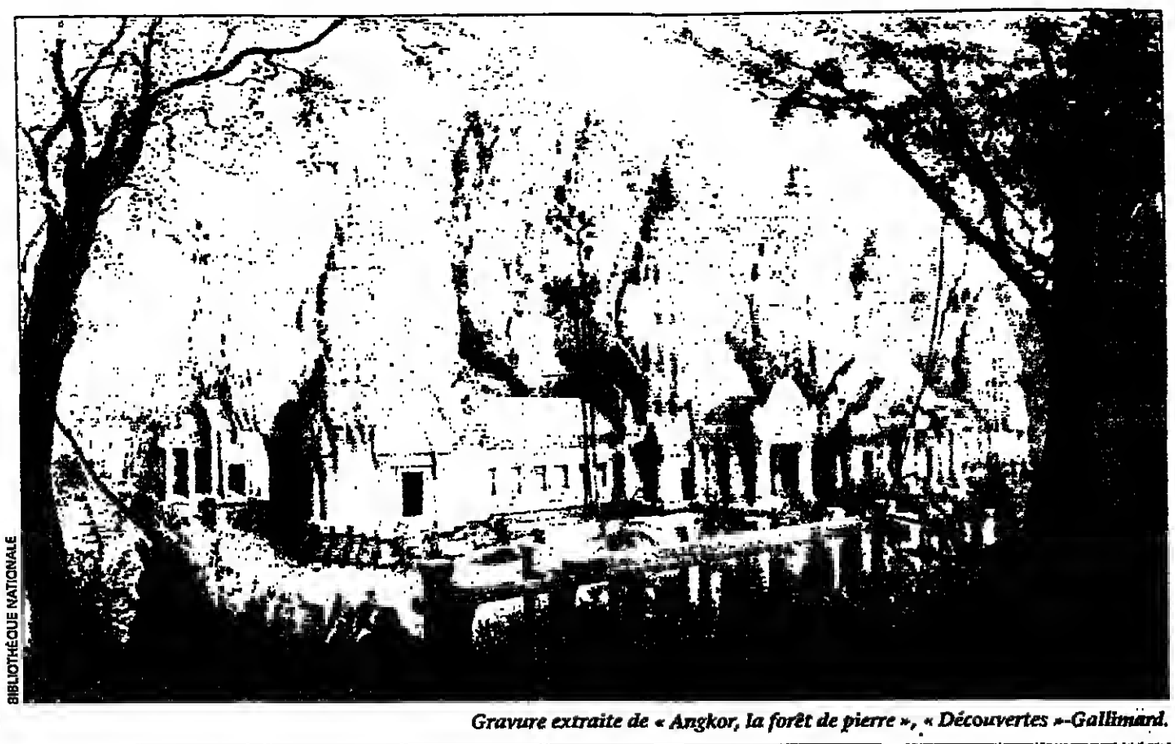

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Gravure extraite de « Angkor, la forêt de pierre », « Découvertes »-Gallimard.

Les projets de sauvetage s'efforcent de concilier conservation et tourisme

ANGKOR FAIT PARTIE des hauts lieux de l'humanité qui méritent un effort exceptionnel de la communauté internationale. Angkor Vat, Ta Prom, le Bayon : autant de Versailles, de Cluny et de Notre-Dame de Chartres bâtis au cœur du pays khmer sur 401 kilomètres carrés, mais menacés par les guerres, la météo, la forêt et le tourisme. Car, dès que le bruit des armes s'est estompé, on a vu germer des plans mirifiques.

Les Thaïlandais proposaient leurs dollars pour accueillir, par Boeing-747 entiers, des centaines de milliers de visiteurs dans des hôtels de luxe et de béton hauts de huit étages avec vue sur les splendeurs des rois Jayavarman. Un autre danger menaçait les temples-montagnes : leur pillage par les militaires en mal de solde. Un coup de burin permet de s'approprier le beau visage d'une *apsara* ou d'une *devata*, ces danseuses célestes, et de les revendre à Singapour ou Bangkok pour une somme équivalant à trois ans de salaire. Il fallait épargner au Cambodge convalescent ces tentations et cette anarchie (*Le Monde* du 22 septembre 1993).

Le 21 décembre 1993, un comité international de coordination pour le sauvetage et le développement du site historique d'Angkor a commencé à œuvrer en ce sens. La France et le Japon le président de concert, et son secrétariat est assuré par l'Unesco. Il permet à une vingtaine de pays et d'organisations non gouvernementales d'harmoniser leurs initiatives pour aider le gouvernement de Phnom Penh où le ministre d'Etat Vann Monyvann est l'interlocuteur privilégié.

« Il s'agit de trouver un équilibre entre lo restauration des monuments et le développement économique, explique Christian Dupavillon, ancien directeur du patrimoine au ministère de la culture, aujourd'hui inspecteur général mis à la disposition des affaires étrangères pour coordonner les actions de la France à Angkor. *Il nous faut à la fois conserver à cet ensemble exceptionnel sa force patrimoniale, c'est-à-dire éviter que le tourisme le perturbe trop, et associer la population et l'Etat cambodgien à ce développement. Les monuments daivent conserver leur magie au cœur de la forêt et ne pas être cernés par l'urbanisation. Notre tâche n'est plus seulement de restourer des temples et de construire des routes. Respecter ce site, c'est conserver son sens et le rendre manifeste ; c'est faire qu'il reste un lieu de pèlerinage, que des moines y soient présents, qu'il soit obligatoire de s'y déchausser. »*

Appuyé par le PNUD, l'Agence suédoise pour le développement iuternatiooal, l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), le Service des parcs nationaux des Etats-Unis et par le département thaïlandais des beaux-arts, le gouvernement a adopté un décret-loi sur le zonage et la gestion du parc archéologique qui prévoit cinq zones allant de la plus grande protection jusqu'à un développement économique raisonnable.

> « Respecter ce site, c'est faire qu'il reste un lieu de pèlerinage »

Uo recensement des travaux est en cours qui devrait déboucher sur une planification des chantiers spécifiant jusqu'où restaurer afin de ne commettre aucune erreur architecturale ou historique. Uu foods commun permettra aux pays désargentés comme la Pologne d'apporter leur savoir-faire. Parmi les projets, citons la restauration d'une porte d'Angkor Thom par les Indonésiens et la reconstruction de la pyramide du Baphuon par la France, l'université japonaise Sophia se proposant pour la restauration du Bayon.

De partout, on se lance dans des études et des inventaires. La France et le Japon cherchent à comprendre ce qu'étaient les villes disparues qui flanquaient les sanctuaires. Leurs travaux pourraient déboucher sur la rectification des voirles afin que celles-ci respectent les plans d'autrefois. On recense dans tout le Cambodge les spécialités artisanales vivantes. Uu colloque se prépare sur la mystérieuse cité hydraulique au sein de laquelle s'élevaient les monuments et que le radar spatial international de la oavette Endeavour a photographié sous un angle inédit en octobre 1994.

De ce foisonnement commencent à sortir quelques résultats tangibles. Le gouvernement cambodgien a mis fin aux projets touristiques dangereux et a pris le parti d'un développement maîtrisé : les avions gros-porteurs ne se poseront pas à Siem Reap et les touristes seront obligés de transiter par Phnom Penh – où le musée national sera rénové pour présenter convenablement ses bronzes exceptionnels – pour emprunter de plus petits avions à destination des temples. Si l'objectif demeure d'accueillir un million de visiteurs dans le parc archéologique, il est sûr que ce chiffre sera atteint plus lentement que prévu, vers 2010.

Le plan d'urbanisme de Siem Reap prévoit que les hôtels ne comporteront pas plus de trois niveaux et qu'ils seront construits en bois et en matériaux traditionnels. On s'efforcera que les touristes restent plus longtemps – cinq jours au lieu de deux ou trois – en facilitant leur compréhension des monuments grâce à des guides mieux formés, à des animations légères.

Le 1er janvier 1995, l'armée s'est retirée du site pour laisser la place à une police du patrimoine armée et équipée de motos. Celle-ci est déjà opérationnelle ; elle a arrêté 34 voleurs et récupéré 37 pièces archéologiques, dont un bronze du XIVe de la pagode nord d'Angkor Vat.

La population locale u'est pas oubliée : 1 % des dépenses programmées va aux écoles et aux dispensaires dans les villages où vivent 60 000 personnes. La France a ouvert un chantier-école à Siem Reap pour enseigner la taille de la pierre, la sculpture du bois et le travail de la soie afin qu'à terme les Cambodgiens restaurent seuls leurs monuments. Des plantations de mûriers sont prévues pour le renouveau de l'élevage du ver à soie avec le concours de la Caisse française de développement et la Ligue nationale de l'enseignement.

« Je suis très optimiste, affirme Christian Dupavillon. *Un décret-loi crée en 1995 un établissement public, une Autorité pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor (Apsara) qui sera la seule compétente depuis la coupe des arbres jusqu'à la formation des cadres, en passant par la restauration des temples, l'organisation des animations et le creusement des puits. Il sera financé par les recettes touristiques et devrait atteindre son autonomie d'ici trois ans. L'Apsara marque une phase charnière dans notre démarche qui progresse, en dépit des événements, grâce à une collaboration remarquable du Cambodge, de la France, du Japon et de l'Unesco, et aussi grâce au dynamisme des acteurs français, ministère de la culture, ambassade et EFEO. Les beautés d'Angkor avaient suscité d'énormes tentations, mais l'effort international est en passe d'en faire un dossier exemplaire. »* A suivre attentivement.

Alain Faujas

« Redresser » certes, mais jusqu'où ?

Les scieutifiques et les amoureux des mouuments n'ont pas fini de débattre de la façon de nettoyer, de redresser et de préseuter temples et murailles. A Angkor, pendant longtemps, les archéologues de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) se sont appliqués à maintenir strictement eu l'état les monuments révélés par les travaux de dégagement.

Dans les années 30, les techniques employées par les Néerlandais à Borobodur ont fait école et les Français ont commencé à pratiquer l'anastylose, c'est-à-dire le relèvement de l'édifice avec les méthodes de construction et les matériaux originaux. La restauratiou du temple de Banteay Srei, connu pour avoir été « visité » en 1923 par Malraux, est une réussite de ce « redressement des colonnes ».

Le Monde LA DOCUMENTATION DU *MONDE* SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990. *Le Monde* met à votre disposition deux services sur Minitel, avec plus de 200.000 textes en ligne.

36 17 LMDOC
recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56
lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

■ **ENVIRONNEMENT :** des bactéries mangeuses de soufre permettront peut-être de faire disparaître les montagnes de pneus usagés, aux Etats-Unis et ailleurs. Outre-Atlantique, une partie de ces pneus usagés est habituellement réduite en poudre de caoutchouc, et mélangée à de la poudre vierge pour fabriquer des pneus neufs ; la quantité de poudre recyclée restant limitée à 5 % du total en raisou de la présence de soufre. Pour augmenter la quantité de caoutchouc recyclé, deux chercheurs du Battelle Pacific Northwest Laboratory, à Richland (Washington), ont sélectionné trois souches de bactéries avides de soufre : *Sulfolobus, Rhodococcus et Thiobacillus (New Scientist).*

■ **AUTOMOBILE : un pousse-pousse** électrique utilisant l'énergie solaire devrait être lancé en Inde d'ici à la fin de l'année par l'indien Peerless Developers associé à l'anglais Frazer-Nash. La *« solar baby »* s'inspire des pousse-pousse motorisés à trois roues et quatre places très populaires en Inde. Une partie de son énergie sera fournie par le soleil. Avec sa carrosserie en fibre de verre, l'engin devrait rouler 100 km sans recharge avec une vitesse de pointe de 100 km/h. Son prix d'environ 4 000 dollars, soit 22 000 francs, sera très supérieur à celui des pousse-pousse à esseuce (moins de 7 000 francs). Les constructeurs envisagent de louer les batteries aux acquéreurs et de s'occuper de leur recharge. – *(UPI.)*

■ **RADIOACTIVITÉ : des centaines d'ovaires** et de testicules de personnes ayant vécu près d'une usine d'armes nucléaires ont été congelés aux Etats-Unis, plusieurs années durant, dans le cadre d'un programme d'étude sur le plutonium. Selon l'*Albuquerque Tribune* (Nouveau-Mexique), ces organes, prélevés au cours de 519 autopsies autorisées par les familles des personnes décédées, sont restés pendant quinze ans dans les congélateurs du Laboratoire national de Los Alamos. Lancée en 1975 à l'initiative de l'Agence pour la protection de l'environnement et de l'université du Colorado, cette étude, qui fut arrêtée faute de crédits en 1981, visait à déterminer si les habitants de Golden (Colorado), proche de l'usine de Rocky Flats, avaient plus de plutonium dans leur corps que le reste de la population. Les organes congelés ont été récemment transférés à l'université du Colorado, où les scieutifiques espèrent obtenir des crédits pour pouvoir les analyser.

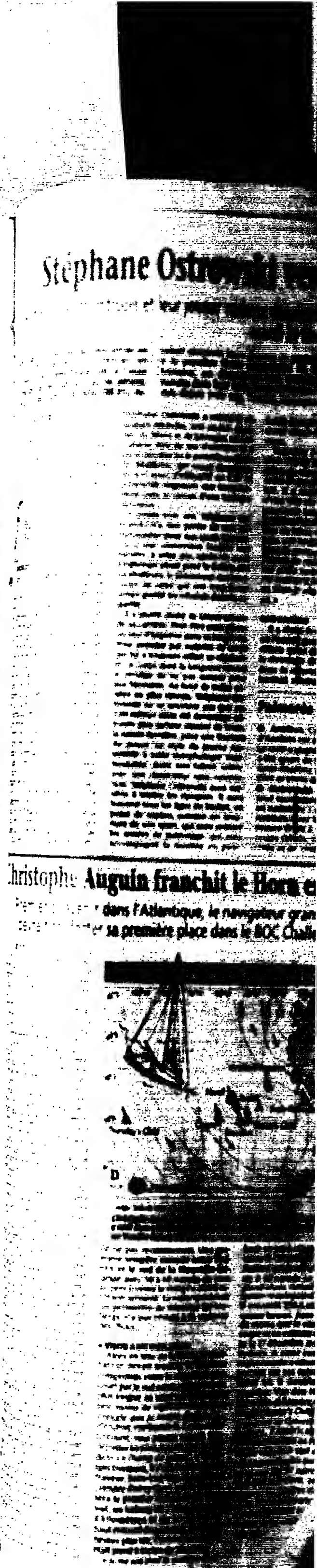

Stéphane Ostrowski veut offrir l'Europe à Antibes

Les basketteurs antibois et leur joueur vedette devaient tenter de se qualifier pour leur première finale européenne, mardi 21 février face à Trévise

L'Olympique d'Antibes devait rencontrer les Italiens de Trévise, mardi 21 février, an match retour des demi-finales de la Coupe d'Europe de basket-ball. En cas de défaite, les Antibois, vainqueurs à l'aller (88-95), devaient conserver leurs chances de participer à la première finale européenne de leur histoire, en disputant une troisième manche dans leur salle, jeudi 23 février. Au club depuis trois ans, l'ancien Limougeaud Stéphane Ostrowski, joueur vedette du basket français, tente de faire profiter l'équipe de son expérience pour lui offrir cette consécration. Avec son talent sobre, avec son classicisme sans ostentation qui auront survécu à toutes les époques, celui qui n'a jamais fait défaut à l'équipe de France voudrait qu'à son tour Antibes ajoute son nom à celui des pionniers hexagonaux da la Coupe d'Europe.

ANTIBES
de notre envoyé spécial

A l'évocation de cette soirée de triomphe pour le basket français, ses yeux se teintent d'un gris de mélancolie. De la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, entre Limoges et Trévise, en... 1993, Stéphane Ostrowski oe conserve qu'un souvenir télévisé et des sentimeots partagés. Nul plus que lui, le cocardier qui n'a jamais fait défaot à l'équipe de France, le serviteur indéfectible des ambitions limougeaudes pendant sept années consécutives, n'aurait mérité de brandir cette coupe-symbole des progrès du basket national. Mais, ce soir-là, le joueur n'a ni fait crisser le parquet d'Athènes ni fait huer les supporteurs du CSP. A l'orée de la saison, il avait quitté le Limousin pour les bords de Méditerranée, à Antibes. *« Je ne regrette rien,* dit-il à propos de ce concours de circonstances. *Mais c'est vrai que j'aurais préféré que ce titre majeur ait été gagné plus tôt, ou alors un peu plus tard après mon départ.»*

BASKET

Depuis, Stéphane Ostrowski n'en finit pas de répondre à cette question qu'on lui a posée sans cesse. Pourquoi le meilleur intérieur français a-t-il quitté le meilleur club de l'Hexagone ? Pourquoi, au prix d'un réel sacrifice financier, a-t-il dévié la trajectoire d'une fin de carrière qui s'annonçait dorée ? Sans doute par amour du jeu. En partant à Antibes, Stéphane Ostrowski a retrouvé en Jacques Monclar, son ancien équipier du Mans et de Limoges, un entraîneur féru du jeu d'attaque. Il a laissé derrière lui le pointilleux Bozidar Maljkovic, qui venait d'acclimater son souci d'efficacité au CSP et prétendait engoncer son tempérament dans le carcan d'une tactique défensive.

A trente-trois ans, Stéphane Ostrowski n'a rien perdu de son enthousiasme pour son sport. Les vertus d'une conversion tardive aux paniers, à seize ans, après en avoir longtemps pincé pour le ballon des footballeurs, le préservent des lassitudes de ceux qui ont trop longtemps guetté les rebonds dans la raquette.

Il a plutôt choisi de laisser rebondir sa carrière. Peut-être pour glisser un peu d'imprévu dans sa longévité. Pour prendre par surprise ce corps qui lui a toujours offert sa régularité, ce corps dont la longueur réussit le prodige de ne pas donner prise aux blessures. Au bout de treize années au plus niveau, Stéphane Ostrowski ne se souvient pas que ses 2,04 mètres aient été davantage entravés plus qu'une dizaine de jours, la saison dernière, pour une fracture du pouce. Le style du joueur ressemble à cette morphologie indémodable. Avec son talent sobre, avec son classicisme sans ostentation, Stéphane Ostrowski aura survécu à toutes les époques. Il aura traversé tous les âges du basket, en point de repère, comme un invariant de son sport, qui aura enterré les années de patronage, qui aura accompagné la montée en puissance européenne jusqu'au déferlement d'une mode venue d'Amérique.

Peut-être a-t-il voulu encanailler d'un départ à l'aventure cette hygiène de vie qui le confine dans le cadre d'une existence vouée au basket. Il a souhaité s'ébrouer hors d'une ville où son destin de joueur paraissait tout tracé. A Limoges, l'opinion l'avait pétrifié dans la posture du héros de la passion municipale. *« Je sentais que j'étais arrivé au bout de quelque chose,* explique-t-il. *J'aurais pu rester là, à faire fructifier ma petite notoriété locale. En 1991, j'ai senti qu'il fallait se décider à partir, sinon je n'aurais plus jamais bougé. »*

CITÉ INVERSE

Il a choisi la cité inverse, Antibes, où l'intérêt pour le basket ne se manifeste qu'en de rares occasions, où la chronique de nationale 1 se dilue dans la concurrence des clubs de football voisins, dans la profusion des célébrités qui ont élu domicile sur la côte. *« Ici, on s'intéresse beaucoup moins à moi qu'à Limoges,* constate-t-il. *La presse nationale ne vient pas beaucoup nous voir. On me reconnaît davantage quand je me promène dans les rues de Paris ou de Lyon, même si l'on m'y félicite parfois pour la victoire d'Athènes. Cet anonymat ne me gêne pas, je n'ai pas un besoin démesuré de reconnaissance. Je trouve même que cela nous prépare beaucoup mieux à la réalité de l'après-basket. »*

A Antibes, le club, qui ne sè veut surtout pas maison de retraite de luxe sous les palmiers, et le joueur, qui n'entend pas y gérer paisiblement les rentes d'une fin de carrière eocore longue, ont scellé leurs doutes en une alliance d'intérêts. L'Olympique vit comme un handicap sa situation géographique excentrée dans la France du basket. Il s'en voulait de n'avoir pas mieux profité de son titre de champion de nationale 1 en 1991. Stéphane Ostrowski a, malgré tout, conçu quelque amertume de la mauvaise farce de ce titre de champion d'Europe tant convoité qui lui échappe pour un départ de Limoges mal calculé. Il attend avec impatience la fin d'une série de cinq années sans la moindre distinction majeure à son palmarès. Il espère ce titre qui lui donnerait raison d'avoir choisi ce club, et qui justifierait la confiance de l'équipe placée en lui. *« Gagner la Coupe d'Europe avec Antibes effacerait tout,* dit-il. *Les frustrations seraient oubliées. »*

L'assidu de l'équipe de France connaît le prix de ces confrontations internationales, dans lesquelles le basket français éprouve ses progrès. Il a toujours recherché ces comparaisons qui faisaient exploser les cadres d'un sport longtemps étriqué. Il garde encore les cicatrices du refus des dirigeants du Mans de le laisser partir aux Etats-Unis, tenter sa chance dans le championat universitaire. Il se rappelle encore parfaitement du dédain des équipes continentales qu'il affrontait au début de sa carrière, de sa première correction, au Mans, face à des Milanais qui faisaient mine d'ignorer sa taille pour le prendre de haut. Il classe parmi ses meilleurs souvenirs cette Coupe des coupes gagnée en 1988, signe de la hausse du niveau français. Et Stéphane Ostrowski voudrait qu'à son tour Antibes ajoute son nom à celui des pionniers hexagonaux, qu'ils gravissent ensemble la marche qu'il n'a pas attendue à Limoges.

Jérôme Fenoglio

Palmarès

● **Antibes.** Créée eo 1947, la section basket de l'Olympique d'Aotibes est présente en oatiooale 1 depuis 1969 sans interruption. Le club a gagné deux titres de champion de France en 1971 et 1991. Il a été quart de fioaliste du championnat d'Europe de 1972, deux fois demi-finaliste (1984 et 1986) et trois fois quart de finaliste (1979, 1993 et 1994) de la Coupe Korac.

● **Ostrowski.** Né le 17 mars 1962 à Lyon, Stéphane Ostrowski a joué successivement en nationale 2 à la CRO Lyoo (1979 à 1982) puis eo nationale 1 au Mans (1982-1985), à Limoges (1985-1992) et Antibes. Avec le CSP Limoges, il a gagné trois titres de champion de France (1988 à 1990) et une Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1988). Il a été élu quatre fois meilleur basketteur français (1986 et de 1988 à 1990).

■ **JEUX OLYMPIQUES :** le Comité international olympique (CIO) a cédé, pour une somme de 72 millions de dollars (eoviron 380 millions de francs), la totalité et l'exclusivité des droits de diffusion à l'Union européenne de radio-télévision (UER) pour les Jeux olympiques d'hiver à Nagano (Japon), en 1998. Selon un communiqué, publié lundi 20 février par le CIO, cette décision a été prise *« en tenant compte de la quolité des prestations offertes,* du *niveau d'expérience et d'expertise, oinsi que l'étendue de la cauverture, dons l'intérêt du mouvement olympique et des publics européens ».* – *(AFP.)*

■ **RUGBY :** le pays de Galles et l'Australie ont déposé officiellement, lundi 20 février, auprès du Board, la fédération internationale de rugby, un dossier de candidature à l'organisation de la Coupe du monde 1999. L'Angleterre et l'Argentine, un temps postulantes, ont fait savoir qu'elles n'étaient plus intéressées. La Fédération française de rugby a indiqué que *« la France maintient paur l'instant sa candidature »* mais n'a pas envoyé son dossier avant la date limite. Le Board examinera les candidatures lors de sa réunion du samedi 11 mars, à Bristol (Angleterre). – *(AFP, AP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL :** la Corée du Sud devait annoncer officiellement, mercredi 22 février à Zurich, sa candidature à l'organisatioo de la Coupe du monde en 2002. Par ailleurs, le gouvernement japonais a officiellement approuvé, mardi 21 février, la candidature de son pays. Les responsables de la FIFA avaient souhaité que l'épreuve soit organisée en Asie. – *(Reuter, AP.)*

■ **ÉCHECS :** le Russe Anatoli Karpov s'est qualifié, samedi 18 février, à Sanghi Nagar (Inde), pour la finale du championnat du monde organisé par la Fédération internationale des échecs, eo battant le Biélorusse Boris Guelfand sur le score de 6 points à 3. Tenant du titre, Karpov affrontera eo finale l'Américain d'origine russe Gata Kamsky.

Christophe Auguin franchit le Horn en tête

Premier à revenir dans l'Atlantique, le navigateur granvillais devrait conforter sa première place dans le BOC Challenge

« J'AI FRANCHI le cap Horn à 12 heures (heure de Paris).» C'est par ce télex laconique et pudique que Christophe Auguin, à bord du monocoque de 60 pieds (18,28 mètres) Sceta-Calberson, a informé, lundi 20 février, l'organisatioo du BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire par étapes. Leader de cette épreuve depuis le naufrage d'Isabelle Autissier au sud de l'Australie, ce Granvillais de trente-cinq ans qui s'était révélé eo remportant le précédent BOC eo 1991 n'a guère pu savoorer son deuxième passage de cap-hornier. Fatigué par son approche par vent contraire glacial à cause d'un puissant anticyclone établi à la pointe de l'Amérique, le navigateur dormait dans sa bannette lorsqu'il a doublé le cap au petit matin, à une cinquantaine de milles au sud de ce célèbre caillou.

« Je me suis réveillé quelques minutes trop tard, raconte-t-il. *J'ai tout de même soblé le chompogne en guise de petit déjeuner. Je n'ai donc pas fait beaucoup de mal à la bouteille. »* Ayant choisi de franchir le détroit de Lemaire pour couper au plus court daos sa remontée de l'Atlantique vers Punta del Este, terme de la troisième étape où il est attendu eo fin de semaine, Christophe Auguin devra encore faire preuve d'une extrême vigilance pendant quelques heures, mais les moments d'angoisse sont désormais derrière lui. Ce o'est pas sans appréhension que les quatorze rescapés do BOC Challenge avaieot quitté Sydney, le 29 janvier. Quatre ans plus tôt, daos cette même étape, le Sud-Africain John Martin avait dû être sauvé par son compatriote Bertie Reed, son bateau ayant coulé en quelques heures après avoir heurté un growler.

En 1991, Christophe Auguin était « descendu » jusqu'à 63 de latitude sud pour tenter de marquer Alain Gautier, qui, pour couper au plus court autour de l'Antarctique, s'était risqué par 6514. Les deux navigateurs français s'étalent retrouvés environnés d'icebergs. *« Là, tu ne sais plus sur quelle planète tu es,* racontait le Granvillais. *En fait, tu ne gagnes pas vroiment de temps, à cause du stress, de la fatigue et du manque de sommeil. »* Il s'était juré de ne pas recommencer. Une première tempête essuyée entre Sydoey et le sud de la Nouvelle-Zélande avec 50 à 60 nœuds de vent au près (contre le vent) l'a aidé à tenir son serment. Le radar qui devait lui permettre de détecter les icebergs o'a pas résisté à la violence des chocs.

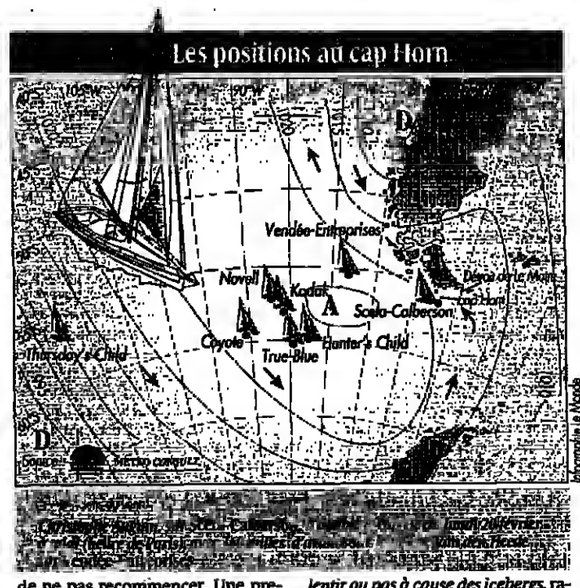

Infographie Le Monde

« VISITE A UN VIEIL AMI »

Alors en tête de la flotte, le navigateur devait trouver le meilleur compromis entre le chemin le plus court par le sud oo une route un peu plus longue au nord nécessitant un peu moins de vigilance. *« C'est en aveugle que je rentre dans ce p... d'endroit,* expliquait-il. *Le jeu est intéressant, vous pouvez essayer. Bandez-vous les yeux et partez en courant dans un champ de mines... »* Rétrospectivement, il s'offrira une grosse frayeur. Jean-Luc Van den Heede *(Vendée-Entreprises),* qui le suivait, sera le premier à repérer par 5750 sud, un iceberg de 7 kilomètres sur 4 kilomètres et de 30 mètres de haut entouré de growlers. Quelques heures plus tôt, Christophe Auguin était passé à moins de 20 milles.

« Je me suis posé la question de rallentir ou pas à cause des icebergs, raconte le Granvillais. *Après moult réflexions, que je m'explose à 15 nœuds ou à 10 nœuds ne changero pas grand-chose. Autant se dépêcher de quitter ce coin pourri. »* Le 13 février, il couvrait 350,4 milles en vingt-quatre heures. Juste im demi-mille de moins que le record en monoocoque et en solitaire qu'il avait battu le 17 décembre avant l'arrivée à Sydney. A cette cadence, Christophe Auguin a creusé un écart important sur ses suivants. Au moment où il doublait le Horn, Jean-Luc Van den Heede était à 360 milles et l'Américain Steve Pettengill *(Hunter's Child)* à 500 milles. Deuxième au classement général à Sydney, l'Américain sera sans doute le plus émo au Horn. *« Je vais rendre visite à un vieil ami,* raconte-t-il. *La première fois que j'ai contourné ce cap lors de notre record New York-Son Francisca, eo 1989, j'y ai dispersé les cendres de mon vieux chien. Froda avait partagé toutes mes aventures pendant quinze ans. Ce sera bien de lui rendre visite une nouvelle fois. »*

Gérard Albouy

Retour victorieux pour Marc Pajot

L'INTÉRIM de François Brénac et Thierry Péponnet aux commandes de *France-3,* le bateau du Défi français dans la Coupe de l'America, n'aura duré que deux régates *(Le Monde* du 21 février). Deux défaites contre *One-Australia* et *Tag-Heuer-Challenge* (N.-Z.) ont provoqué le retour de Marc Pajot à la barre, flanqué de Bertrand Pacé comme tacticien. Thierry Péponnet a commis des *« erreurs de jeunesse »,* ootamment lors des départs, a estimé le skipper. Pensant sans doute que la preove était faite que la série ooire des défaites (douze en seize régates) ne pouvait plus lui être imputée, Marc Pajot s'interroge désormais sur les performances de *France-3.*

AMERICA

« Il y a un moment aù les gens se mettent à douter, se posent des questions sur la vitesse du bateau, les qualités des hommes, expliquait-il devant les caméras. *Il faut brasser tout ça avant qu'il ne soit trop tard et revenir à des chases simples. Peut-être n'a-t-on pas le bateau idéal, mais aujourd'hui les demi-finales sont à notre portée. »* Condamné à vaincre les Espagnols pour éviter la dernière place des challengers, l'équipage français a rempli sa mission sobrement, mais efficacement.

Un bon départ de Bertrand Pacé a permis à *France-3* de faire toute la course en tête en creusant régulièrement l'écart avec *Rioja-de-Espana,* qui avait enregistré la veille sa première victoire depuis le début des éliminatoires. Malgré les bascules de vent, pièges pour les tacticiens, l'avance à l'arrivée se chiffrait à 6 minutes 56 secondes. Cette première victoire à quatre points dans le troisième Round Robin n'a pourtant suscité aucune manifestatioo de joie sur la ligne. Après une journée de repos, les Français devraient reocontrer *Nippon,* mercredi 22 février, dans une régate qu'ils doivent impérativement gagner pour préserver leurs chances de qualification pour les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton.

G. A.

■ *France 2,* le bateau utilisé comme « lièvre » durant les sorties d'entraînement par les Français, a perdu sa quille en mer et s'est couché sur le côté lors d'une sortie, lundi 20 février à San Diego. Les membres du Défi français, munis de gonfleurs, sont partis sur les lieux pour tenter de récupérer l'appendice perdu cn mer et de remorquer le bateau jusqu'à la côte. *France 2,* premier bateau du Défi français utilisé par l'équipe lors du premier Round Robin, était déjà tombé sur les quais de la base française le 7 décembre 1994. Conséquence de cette nouvelle péripétie : les Français ne pourroot pas se livrer aux tests comparatifs prévus avant le quatrième Round Robin. – *(AFP.)*

Le Monde des DEBATS
Au cœur de la campagne présidentielle
Fiscalité
La réforme introuvable
Président de la République
L'illusion du pouvoir
FÉVRIER 1995
Le Monde des DEBATS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

RÉSULTATS

FOOTBALL
CHAMPIONNAT DU MAROC
18e journée

Widad Casablanca-FAR Rabat	1-3
CODM Méknès-Raja Casablanca	2-3
Forces auxiliaires-Olymp. Casablanca	0-1
Kawkab Marrakech-El Jadida	2-0
Chabab Mohammadia-Crédit agricole	0-4
Fath Rabat-MCO Oujda	0-1
Ittihad Tanger-RSS Settat	2-0
KAC Kénitra-Moghreb Fès	1-0

Classement : 1. Widad Casablanca, 41 pts ; 2. CODM Méknès, 40 ; 3. Olympique Casablanca 39 ; 4. Crédit agricole, Kawkab Marrakech, FAR Rabat, 38 ; 7. MCO Oujda, Forces auxiliaires, Chabab Mohammadia, 37 ; 10. KAC Kénitra, 36 ; 11. Raja Casablanca, El Jadida, 35 ; 13 RSS Settat, 34 ; 14. Ittihad Tanger, 32 ; 15. Fath Rabat, 30 ; 16. Moghreb Fès, 29.

HOCKEY SUR GLACE
CHAMPIONNAT DE FRANCE
26e journée

Brest-Angers	7-4
Chamonix-Viry	4-1
Amiens-Rouen	3-6
Reims-Grenoble	1-5

Classement : 1. Rouen, 43 pts ; 2. Brest, 33 ; 3. Chamonix, 31 ; 4. Grenoble, 29 ; 5. Reims, 27 ; 6. Amiens, 23 ; 7 Angers. 12 ; 8. Viry, 8.

VOILE
COUPE DE L'AMERICA
Troisième Round Robin
Coupe Louis-Vuitton : *Team New Zealand* bat *One Australia* de 26 sec; *France 3* bat *Rioja de Espana* de 6 min 56 sec; Tag Heuer Challenge (NZ) bat *Sydney 95* de 4 mn 7 sec.
Classement: *Team New Zealand,* 32 pts; 2. *Tag Heuer Challenge* (NZ), 29; 3. *One Australia,* 25; 4 *Nippon,* 14; 5. *France 3,* 11; 6. *Sydney 95,* 8; 7. *Rioja de Espana,* 4.
Coupe Citizen: *Young America* bat *America* de 2 mn 24 sec.
Classement : 1. *Young America,* 21 pts; 2. *Stars and Stripes,* 13; 3 *America* , 7.

TABLE

Le mystère des pieds de mouton sauce poulette

Fermé depuis 1989, le restaurant Prunier, pour sa réouverture, relance une recette des années 20

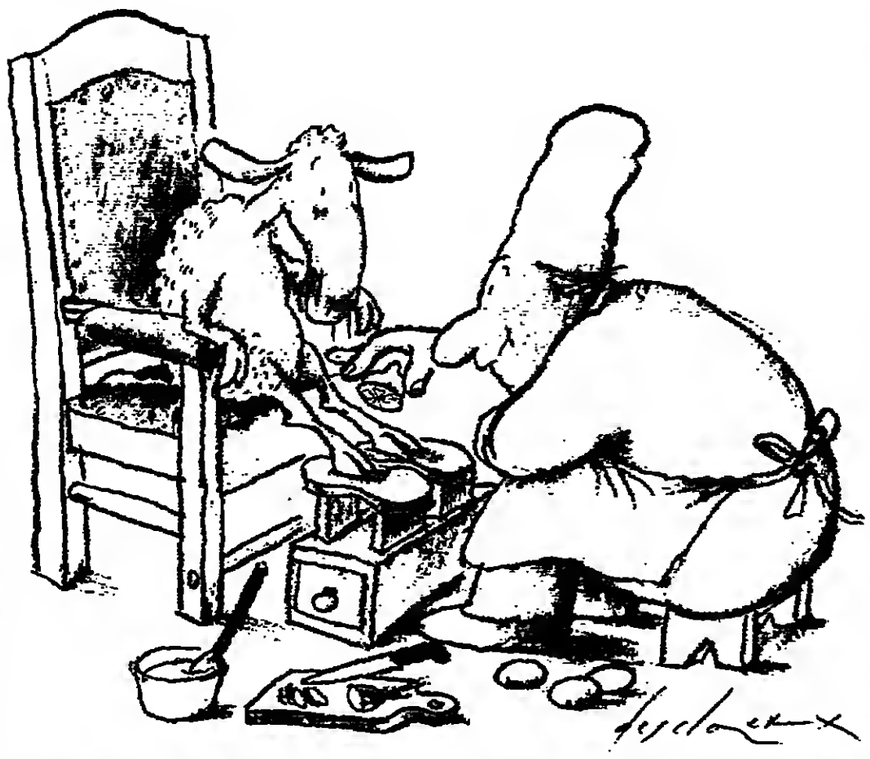

POUR LA RÉOUVERTURE de *Prunier*, on attendait avec impatience le retour des fameux « pieds de mouton sauce poulette », selon la recette recueillie, en 1937, par Michel Bouzy, le chef d'alors. Le restaurant *Prunier*, à l'angle de la rue de Traktir et de l'avenue Victor-Hugo, était fermé depuis 1989. Jamais un tel lieu, chef-d'œuvre « Arts déco », ouvert par Simone Prunier en 1925 (ne pas confondre avec le restaurant *Prunier* de la rue Duphot, aujourd'hui *Gaumard-Prunier*, créé par Alfred Prunier, son grand-père), ne connut engouement si complet dans la haute bourgeoisie et dans le clan artiste des années 20.

Mauriac, dans ses carnets, évoque avec dévotion ses soupers. Cocteau y aiguisait ses paradoxes, Maurice Sachs et Jean Auric suivaient. Les Hugo se faisaient remarquer : Jean par un ramage choisi et Valentine par un plumage de faisane ; les Noailles, les La Rochefoucault y tenaient commerce d'esprit en se régalant de pieds de mouton sauce poulette, un classique de la maison, dont les auteurs – Jules Gouffé, Urbain Dubois et Ali-Bab – ont noté l'exigeant parcours.

Mais qu'est-ce véritablement qu'une recette lorsque le chef ne connaît pas ou a perdu jusqu'au souvenir de l'aspect, de la consistance et des saveurs dudit pied de mouton ? La mémoire gustative est certes le support nécessaire de toute culture culinaire, mais la recette est aussi un genre qui relève du conte, ou du rêve éveillé. Tels *plats, autrefois servis chez Prunier* par Michel Bouzy – les « demoiselles de Caen chez elles » ou le « velouté de nymphes » –, sont des créations Belle-Epoque qui ne nous disent plus rien, faute d'une tradition vivante, malgré l'existence d'une recette. Elle n'est alors qu'une classification d'éléments hantés d'ajouts successifs, le tout rapporté en langage de cuisine, souvent fort éloigné de l'usage commun : lever, mouiller, blanchir, rectifier. « *Quatre pieds de mouton parés. Avec la pointe du couteau, extirper la boule laineuse située entre les deux anglets. Blanchir cinq minutes.* »

Ali-Bab conseille, à ce stade, de passer les pieds dans le jus de cinq citrons. La cuisson se fait toujours dans un « blanc », qui conserve et donne son éclat à la chair. Les auteurs, ensuite, divergent. L'un d'eux assure que les pieds, désossés, doivent mijoter dans un fond de veau, qui, avec le velouté, la crème et les jaunes d'œufs, sera la base d'une sauce suprême, bientôt devenue « poulette » ; pour un autre, une fois cuits, les pieds de mouton doivent être mêlés à la sauce, vivement liée « à l'anglaise ». Qui croire ?

Marius Morard, l'auteur des *Secrets de la cuisine dévoilés* (1886), raconte comment à la Pomme, aujourd'hui un quartier de Marseille, deux cuisiniers – Maître Olive et Ginouvès – avaient acquis une certaine réputation dans la préparation des « paquets » (petits ballots de tripe de mouton) : « *Chut ! Parce qu'on les fait cuire dans du jus de poulet, dit-on.* » Illusion ! D'ailleurs, reconnaît l'auteur, « *il ne nous a jamais été donné de faire une journée de travail chez nos honorables restaurateurs de cette banlieue* ». Le secret du cuisinier est dans sa marmite. Et de conclure : « *Si les tripes ont une si haute renommée à Caen, les paquets en méritent bien autant à Marseille.* » La belle affaire !

« La beauté sera comestible ou ne sera pas »

La véritable recette est un mystère ; et elle est vite gagnée par l'oubli lorsque l'exécutant ne sait plus la transmettre oralement et visuellement au chef de partie, lorsque le gâte-sauce inattentif ne regarde pas si le jus de citron, qui émollit les viandes, est abondant ou restreint, son ajout précédant la cuisson ou lui succédant, ou les deux successivement. Affaire délicate, on le voit.

Alors, les pieds de mouton sauce poulette du jour de la réouverture, de ce fameux 9 décembre 1994 ? Ils furent bien décevants. Jean-Claude Vrinat, propriétaire du *Taillevent*, qui veille aux destinées de chez *Prunier*, en convint d'ailleurs sur le champ. Inutile d'insister. Sagement, il prit le temps de réfléchir, avant de confier la direction de la cuisine à Gabriel Biscaye, ancien meilleur ouvrier de France, pour qui les pieds de mouton sauce poulette n'ont pas de secrets. Nous les avons goûtés depuis et appréciés.

Est-ce la recette de Bouzy ou bien celle de Manière, en son *Pactole*, lorsque l'ami Mustapha avait rapporté les pieds, soigneusement grattés à l'enfourchure, le matin même des Halles de Vaugirard ? Philippe Valin, son second de l'époque, procède toujours ainsi (*Le Lanthenay*, 41200 Romorantin ; tél. : 54-76-09-19. Fermé dimanche soir et lundi) : « *Préparer quelques zestes de citron blanchis ; faire suer les échalotes, y ajouter les pieds préalablement cuits dans un blanc, un trait de Noilly, un peu de bouillon de cuisson, puis les zestes de citron, la crème fraîche. Effectuer, avec les œufs, la liaison à l'anglaise. L'ensemble doit rester très jaune. Ajouter un jus de citron et la ciboulette.* »

La vraie recette ? Certains hôtes ne désirent que plat et souvenir du plat confondus. Une recette est semblable à la bande perforée de carton qui fait se mouvoir l'orgue mécanique du marché de Buci : musique sèche, saccadée. On lui préférera l'improvisation. Le véritable phénix – l'oiseau légendaire qui se nourrit de perles d'encens, se consume et doit renaître de ses cendres –, c'est le chef inventif qui sait construire sa cuisine sur les cendres d'une époque. Ducasse innove à Monte-Carlo, Biscaye, aujourd'hui, chez *Prunier* ; aucun des deux ne refait le *Guide culinaire* d'Escoffier (1903). La gastronomie est un art dont le spectacle intime reste caché. Salvador Dali écrit à la même époque – celle de Prunier, du jazz-band et do Groupe des cinq : « *La beauté sera comestible, ou ne sera pas.* »

Jean-Claude Ribaut

★ *Prunier*, 16, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 44-17-35-85. Du mardi au samedi (11 heures à 23 heures) et dimanche midi.

TOQUES EN POINTE

■ **LE GRAND CŒUR.** Au déjeuner, la « petite carte du montagnard » (environ 250 F) ménage le sport et la table : pela ao reblochon chaud et oignon rouge, et pot-au-feu de queue de bœuf à la moelle, crème de raifort. Le soir, loin des pistes, la rognonnade de lapereau aux abricots secs, les jambonnettes de grenouilles à la verveine, la féra au velouté d'oseille ou bien la selle d'agneau au vieux beaufort donnent la mesure du travail précis de Marc Dach, auquel Guy Martin, chef du *Grand Véfour* – un gars du pays –, a apporté son aide, fin janvier, pour reodre hommage à la cuisine médiévale des ducs de Savoie. Difficile mais judicieuse transposition de recettes du XVe siècle, avec des produits d'aujourd'hui. Direction et service d'une extrême courtoisie. A la carte, comptez environ 350 F. Une quarantaine de chambres, Relais et châteaux.
★ **Méribel-les-Allues (73000). Tél. : 79-08-60-03. Jusqu'au 20 avril.**

■ **MOISSONNIER.** Depuis trente-cinq ans, Louis Moissonnier a vu passer bien des modes culinaires. Les saladiers lyonnais (60 F), copieux et savoureux, lui ont assuré une clientèle farouchement attachée à la tradition. Ici s'imposent le tablier de sapeur ou le gras-double sauté lyonnaise (85 F) avec un pot de chiroubles (65 F). Tous les classiques sont là : saucisson chaud pommes à l'huile, quenelles de brochet, saucisses de Montbéliard à la purée de pois cassés, andouillette, boudin, onglet et pied de porc pané grillé aux haricots rouges. Les fromages sont jurassiens. Desserts de grand-mère : œufs à la oeige, gâteao de riz. Comptez environ 200 F.
★ **Paris. 28, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e). Tél. : 43-29-87-65. Fermé dimanche soir et lundi.**

■ **L'IMPATIENT.** Paul Blouet a de la suite dans les idées. Après la délicate crèpe de pomme des champs à l'andouille, il n'hésite pas à proposer un parmentier d'andouille de Guémeoé campagnarde. Saveurs et textures, d'un plat à l'autre, sont différentes et mettent bien en valeur le délicat fumet de l'andouille tiède. Le sauté de veau aux petits légumes, moelleux et parfumé, évoque la marmite pendue à la crémaillère et le temps suspendu ; l'abondant plateau de fromages d'Alléosse et les petits palets chauds à la cassonade entretiennent l'illusion rustique. Le Château de Pibarnon (bandol) la prolonge. Le cadre est en harmonie. Seul le passage, entre le boulevard des Batignolles et la rue des Dames, impose une réalité moins bucolique. Plats de céréales gourmands (pot-au-feu de sarrasin). Accueil très courtois. Menu à 100 F et 150 F. A la carte, comptez 200 F.
★ **Paris. 17, passage Geffroy-Didelot (17e). Tél. : 43-87-28-10. Fermé le samedi, dimanche et lundi soir.**

■ **LE BÉLIER.** Saint-Germain-des-Prés brillait de tous ses feux, Johnny n'avait pas trente ans, et *L'Hôtel*, rue des Beaux-Arts – où vécut Oscar Wilde –, était l'un des plus célèbres rendez-vous de la nuit. Le plafond à caissons et les plantes vertes, aujourd'hui, paraissent bien démodés, mais Christian Schuller, qui débuta au *Monde des Chimères*, a su capter, le midi, la clientèle du petit monde des galeries qui se régale d'un plat du jour à 70 F. Le marché de l'art n'est plus ce qu'il était ! Le lundi, c'est l'onglet à l'échalote gratin dauphinois ; le mercredi, carré de veau aux endives bralsées. Au menu du déjeuner (120 F) : un velouté de potiron, une pintade « façon grand-mère » et une poire au vin rouge. Autre choix, le soir, autour d'un menu-carte à 180 F, où l'on trouve soissons au parmesan et magret fumé, osso-buco (!) de lotte, crème de bacon, fourme d'Ambert et blanc-manger au lait d'amandes. Le Château Branaire 1988 (350 F) fait, hélas ! presque doubler l'addition.
★ **Paris. 13, rue des Beaux-Arts (6e). Tél. : 43-25-27-22. Ouvert tous les jours.**

■ **A SOUSSEYRAC.** Lorsque Pierre Benoit, à l'*Hôtel Prunet* de Sousseyrac, en 1931, déguste la salade de queues d'écrevisses au court-bouillon et foie de canard, avant d'attaquer les truites du pays, les cèpes farçis et le civet de lièvre, puis de conclure par un poulet d'appoint et une omelette au rhum, *A Sousseyrac*, alors modeste brasserie parisienne, était ouverte depuis huit ans ! La famille Asfaux poursuit son œuvre. Ici, depuis 1923, la cuisine du terroir, rêve des Parisiens, a trouvé son symbole, vulnéraire souverain contre la crise, le surgelé et le fast-food. Le cadre a été rénové... dans les années 50. Manger, ici, c'est communier. Il y a le fond d'artichaut frais garni de queues de langoustines, l'increvable cassoulet – dont une des viandes manquait de moelleux ce jour-là –, le pied de porc Saint-Antoine, désossé et pané, les fromages et le sorbet à la mandarine Napoléon. Grande carte des vins à prix sobres. Menu : 175 F. A la carte, comptez environ 300 F.
★ **Paris. 35, rue Faidherbe (11e). Tél. : 43-71-65-30. Fermé samedi midi et dimanche.**

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1994

160 pays du monde passés en revue

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 210 P. - 49 F

VINS

Millésimes tourangeaux en berne

FONDETTES (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Les hommes du vin doivent à échéance régulière savoir porter le deuil de leurs millésimes. Chez eux, la roue de la malchance est faite de gels tardifs et de grêles assassines, de pourriture grise et de pathologies multiformes que la chimie de synthèse parvient de moins en moins à traiter. Et cette grande roue ne cesse de tourner. En 1994, elle a touché méchamment les bords de Loire. Et il y a quelques jours la roborative Foire aux vins de Touraine, nichée depuis toujours dans le tuffeau blond du coteau de Fondettes (Indre-et-Loire), avait, elle, mis ses 1994 en berne. Triste spectacle, on vit là des vignerons ligériens devoir s'excuser, devant l'étranger, de la maigreur de leur dernière progéniture.

Fort heureusemeot, une foire est une foire. Et, quels que soient les dégâts œnologiques, le commerce et la vie continuent, ce qui impose, il est vrai, de s'adapter. Comment parler d'un vin à peine sauvé des eaux ? La langue française s'adapte sans grand mal, autorisant ainsi la poursuite de la dégustation et de l'échange. Loin de la plénitude et de ses rondeurs, on parle ici *de « légèreté »*, de *« simplicité »*. Eo l'absence de *« charpente »* et de tanins adultes, on fait avec des vins *« fragiles »*, *« graciles »* ou, plus grave encore, *« dilués »*. On cherche ainsi à qualifier la méchanceté des temps, la cruelle absence d'harmonie.

MAÎTRISE DES FERMENTATIONS

Dans ce segmeot médian du fleuve royal, entre Blois et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, un premier bilan peut être tiré. Le cépage chenin aura, une fois encore, été sauvé par son extraordinaire plasticité. A Vouvray, et plus encore à Montlouis, le gel a en moyenne détruit la moitié, parfois plus, de la récolte, et les pluies de septembre ont, après un trop bel été, ruiné tous les espoirs de vendanges tardives. Les hommes ont dooc fait une croix sur leurs grands liquoreux et on s'est borné à des vins secs, vigoureux, mais sans vrais lendemains. A Bourgueil et à Chinon, sur les terres des *cabernets francs*, les silhouettes sont lointaines, parfois fantomatiques.

On trouve pourtant malgré tout, ici ou là, quelques belles surprises résultant pour beaucoup de la maîtrise des fermentations qu'autorisent les techniques œnologiques modernes. Voilà donc des vins de soif pour les soirées du *printemps* et de l'*été* à venir. Le désarroi est beaucoup plus grand dans la vallée du Cher et les appellations Touraine. Là, les blancs de sauvignon sont souvent présentables, à la différence, passée la vague du primeur, des rouges de gamay. Ces derniers auront des difficultés à tenir le rang auquel ils étaient ces derniers temps parvenus à se hisser.

Ainsi tourne, eo Touraioe, comme ailleurs, la grande loterie des astres et des vins. Et, au sortir des caves et des crues, on scrute aujourd'hui sur les bords de Loire le ciel. Et pour un peu, entre deux tailles, on brûlerait volontiers des cierges pour éloigner la menace de gelée au printemps.

Jean-Yves Nau

★ **Deux adresses de jeunes vignerons œuvrant sur de vieux terroirs : François Pinon, la Vallée de Cousse. Venou-sur-Brenne, 37210 Vouvray. Tél. : (16) 47-52-16-59. Et Pierre Caslot, Domaine de la Chevalerie, Restigné, 37140 Bourgueil. Tél. : (16) 47-97-37-18.**

★ **Une anomalie : la remarquable production d'un vigneron que les injustices cadastrales et administratives ont privé d'appellation Chinon, J.-F. Dehelly, 37800 Sainte-Maure-de-Touraine. Tél. : (16) 47-65-48-70.**

★ **Une table ligérienne à découvrir : celle ouverte il y a peu avec talent par Jean-Jacques Thomas, un ancien sommelier de chez Jean Bardet : l'Auberge de Port-Vallières, 37230 Fondettes. Tél. : (16) 47-42-24-09.**

Gastronomie

PARIS 1er

A L'Escargot Montorgueil
Midi Bistro 180 F. Menu de saison 250 F
Carte de tradition - Tous les jours
38, rue Montorgueil - 42.36.83.51

PARIS 5e

L'INDE SUCCULENTE
MAHARAJAH
72, bd St-Germain 5è
Menus 127 F - 169 F
43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e

ALSACE A PARIS T.L.J. 43-26-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES

PARIS 9e

LE PAPRIKA
MENU 200 F (boissoa comprise)
Cuisioe hongroise
Musiciens tziganes de Budapest
28, aveoue Trudaioe
Tél : 42.81.23.22

PARIS 10e

LA PAELLA
Le plus ancien restaurant espagnol de Paris
50, rue des Vinaigriers
Tél. : 46-07-28-89

PARIS 12e

RESTAURANT RANY
spécialités indiennes et pakistanaises
Menu midi 65 F, soir 99 F, et à la carte
ouv. 7/7j. - 12h - 14h30 et 19h - 23h30
6, rue d'Austerlitz - 75012 PARIS
Réservation : 43 40 48 13

PARIS 14e

LE MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Huîtres,
Spté de Poissons et Bouillabaisse
Menu carte : 130 F/ 240 F - F.D.
Chambres confort **
58, rue Tombe-Issoire, 14e. Tél. 43.22.96.15

PARIS

COUSCOUS TRADITIONNEL A DOMICILE
LIV. A PART. DE 6 PERSONNES
SUR COMMANDE 490 FRS NET
Du Mardi au Samedi
ORIENTEL TRAITEUR
Tél : 49.73.02.03

NEUILLY

FOC LY RESTAURANT
CHINOIS ET THAILANDAIS
Salons particuliers
Neuilly
79, av. Charles de Gaulle, 46.24.43.36
et 71, av. de Suffren (7e), 47.83.27.12

PROVINCE

CHAMPAGNE André DELAUNOIS
Direct propriété
Récoltant manipulant
Guide Hachette 1995
BP 42 - 51500 Rilly-la-Montagne
(16) 26-03-42-87

RENSEIGNEMENTS PUBLICITÉ
"GASTRONOMIE"
Tél : 44.43.77.36

VINS

Millésimes tourangeaux en berne

Soleil et fraîcheur

L'ANTICYCLONE des Açores s'étendra vers notre pays mercredi, rejetant temporairement le courant perturbé vers les îles Britanniques. En contrepartie, il fera plus frais, avec le retour de faibles gelées dans l'intérieur des terres.

Le matin, des résidus ouageux affecteroot les massifs montagneux. Ces passages nuageux seront plutôt anodins sur les Vosges, le Jura, le Massif Central et les Préalpes. En revanche, ils seront un peu plus menaçants sur les Pyrénées, avec quelques flocons au-dessus de 1 000 mètres, ainsi que sur les Alpes frontalières où l'on observera également quelques précipitations neigeuses de faible intensité. Ce temps menaçant avec des ondées concernera aussi la Corse.

Sur les autres régions, c'est un temps calme et peu nuageux qui dominera avec de rares bancs de brouillard. Toutefois, près de la Manche, le ciel se montrera plus nuageux dès le début de journée, principalement en bord de mer.

Dans l'après-midi, ces nuages se cantonneront à la Bretagne, à la Normandie et au Nord. Ils laisseront en général entrevoir quelques coins de ciel bleu, sauf sur la pointe de la Bretagne où le ciel se couvrira avec des pluies modérées.

Sur le reste du pays, le temps agréable et bien ensoleillé perdurera. Sur les montagnes, quelques nuages resteront accrochés. La couche nuageuse sera plus dense des Alpes frontalières à la Corse où l'on notera encore quelques faibles précipitations.

Mistral et tramontane souffleront en début de journée jusqu'à 80 km/h en rafales autour du golfe du Lion, puis ils faibliront progressivement. En Manche, le vent de sud-ouest sera assez fort avec des rafales à 80 km/h en matinée, atteignant 100 km/h, voire localement 120 km/h dans l'après-midi.

Les températures matinales seront fraîches dans l'intérieur des terres, voisines de zéro degré avec de nombreuses gelées blanches. Près du littoral, elles avoisineront 3 à 6 degrés. L'après-midi, une certaine fraîcheur persistera sur le Nord et l'est avec 6 à 9 degrés. Il fera entre 9 et 11 degrés sur l'Ouest et le Sud-Ouest et entre 11 et 15 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

Prévisions pour le 22 février vers 12h00

La qualité de l'air

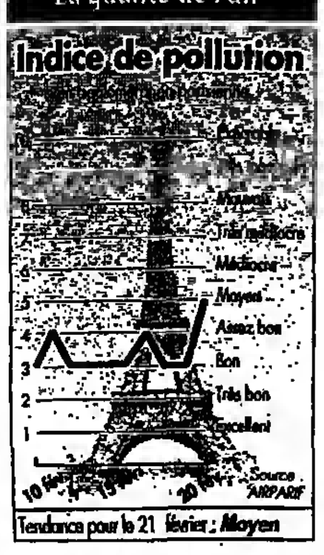

Tendance pour le 21 février : **Moyen**

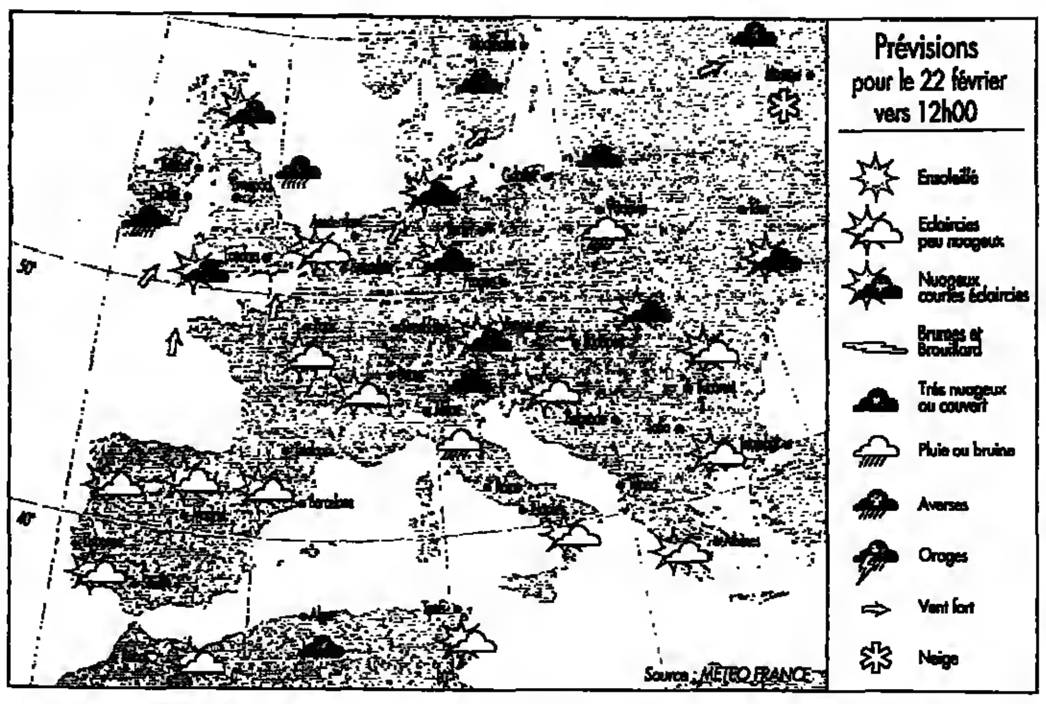

TEMPÉRATURES du 20 février 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	15/3
BIARRITZ	22/10
BORDEAUX	20/5
BOURGES	16/4
BREST	12/6
CAEN	14/8
CHERBOURG	12/7
CLERMONT-F.	20/7
DIJON	16/5
FORT-DE-FR.	-/-
GRENOBLE	17/3
LILLE	11/8
LIMOGES	17/6
LYON, BRON	18/9
MARSEILLE	18/9
NANCY	12/6
NANTES	15/8
NICE	14/7
PARIS	14/7
PAU	24/5
PERPIGNAN	15/4
POINTE-A-PIT.	29/21
RENNES	15/8
ST-D.-RÉUNION	-/-
ST-ÉTIENNE	19/7
STRASBOURG	13/6
TOULOUSE	20/8
TOURS	16/6
ÉTRANGER	
ALGER	20/4
AMSTERDAM	10/7
ATHÈNES	14/5
BANGKOK	35/25
BARCELONE	15/8
BELGRADE	14/4
BERLIN	11/4
BOMBAY	-/-
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	12/8
BUCAREST	-/-
BUDAPEST	-/-
BUENOS AI.	-/-
CARACAS	-/-
CHICAGO	-/-
COPENHAGUE	6/1
DAKAR	25/19
DJAKARTA	-/-
DUBAI	-/-
DUBLIN	8/1
FRANCFORT	-/-
GENÈVE	15/3
HANOI	-/-
HELSINKI	-/-
HONGKONG	-/-
ISTANBUL	7/2
JÉRUSALEM	16/5
KIEV	-/-
KINSHASA	-/-
LE CAIRE	20/12
LIMA	-/-
LISBONNE	19/11
LONDRES	11/7
LOS ANGELES	26/17
LUXEMBOURG	9/6
MADRID	18/5
MARRAKECH	29/16
MEXICO	26/9
MILAN	15/-1
MONTRÉAL	-1/-8
MOSCOU	3/-3
MUNICH	-/-
NAIROBI	26/8
NEW DELHI	24/14
NEW YORK	7/2
PALMA DE MAJ.	17/6
PÉKIN	8/-4
PRAGUE	-/-
PRETORIA	-/-
RABAT	-/-
RIO DE JAN.	32/22
ROME	15/0
SAN FRANC.	-/-
SANTIAGO	-/-
SÉVILLE	24/8
ST-PÉTERSB.	-/-
STOCKHOLM	5/0
SYDNEY	24/18
TENERIFE	-/-
TOKYO	12/2
TUNIS	18/5
VARSOVIE	9/0
VENISE	12/1
VIENNE	15/7

Situation le 21 février, à 0 heure, temps universel

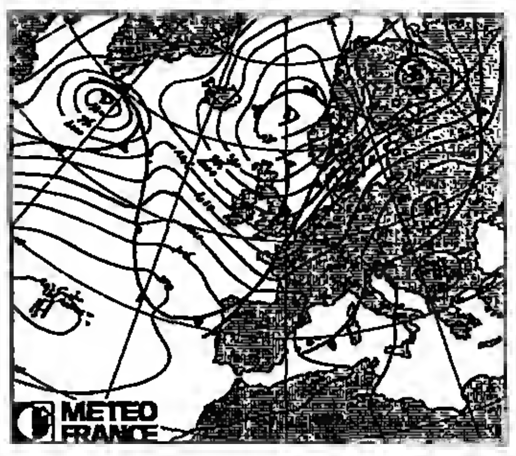

Prévisions pour le 23 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Impatiences paysannes

LE PAYSAN est patient devant les saisons, a dit Ramuz, parce qu'elles ne viennent pas de lui. Il accepte aussi l'esclavage où l'entraîne la passion de la terre. Mais sa résignation ne s'étend pas au-delà de cette double contrainte et il s'insurge quand ce n'est plus la nature, mais l'homme, son semblable, qui lui enlève le peu de liberté qui lui est laissé. Est-ce à dire que les réformes nécessaires de demain se briseront aux routines d'hier, et que nos cultivateurs opposeront à tout système nouveau leur mauvaise volonté ? Certes non.

Ce qu'ils redoutent, c'est de devenir les sujets passifs d'une expérience que ne dirigerait pas le simple bon sens de leur race ; ce qu'ils refusent, c'est de se laisser encadrer par des chefs sans compétence et qu'ils n'auraient pas choisis. A quoi ont tenu le discrédit de la corporation agricole et l'indifférence avec laquelle sa disparition a été considérée dans nos campagnes, si ce n'est à ce qu'elle avait trop souvent procédé par des voies arbitraires ?

Les comités d'action agricole ont remplacé provisoirement, et modestement, la défunte corporation, mais sans la dépense et sans l'appareil. Ils ont préparé l'avènement de la Confédération générale agricole, qu'un congrès national fondera à Paris bientôt. De graves questions vont se poser : celle des prix de vente, celle des prix de revient, celle de la main-d'œuvre, la plus importante et la plus difficile de toutes. Mais il ne faudra pas dire à nos paysans que les pommes de terre leur sont payées trop cher, alors que les grossistes gagnent à les revendre beaucoup plus qu'eux à les produire, ou que le prix du blé est trop élevé, quand la rémunération horaire qui en ressort est si basse qu'une femme de ménage n'en voudrait pas.

Paul Decharme (22 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6503

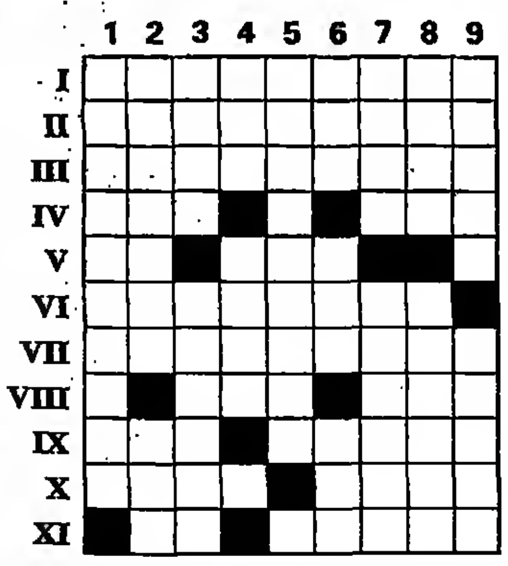

HORIZONTALEMENT

I. Spécialiste des soins pour les plantes. – II. Peut être la réponse du berger à la bergère. – III. C'est plus simple quand il n'y en a pas. – IV. On y perpétue l'architecture prébouddhique. On y trouve un canal. – V. Cri d'horreur. Ne représente qu'un petit effort. – VI. Hommes de théâtre. – VII. Mirent dans de bonnes dispositions. – VIII. Circule en Asie. Territoire étranger. – IX. Semble pourri quand il est trop frais. Fruit. – X. Peut être impur dans des sillons. Qui fait partie de l'effectif. – XI. Traditions. Qui ont des raisons de se plaindre.

VERTICALEMENT

1. Aimeraient que les gens n'aillent jamais à la boucherie. – 2. Un caractère des corps gras. Croix. – 3. Mont, en Auvergne. Se répandirent en Iran et dans l'Inde. – 4. Rougit facilement quand elle est blanche. Prophète. – 5. Des animaux qui ont du nez. – 6. Coule en Ethiopie. Un pic. Circule à l'étranger. – 7. Nous prive d'un plaisir. Ecrivains anonymes. – 8. Comme certains Etats. Traitée avec suffisance. – 9. Privé de chef. Anciennes devises.

SOLUTION DU N° 6502

HORIZONTALEMENT

I. Plagistes. – II. Rapiéçage. – III. Annelé. – IV. Cor. Ancre. – V. Acte. Is. – VI. Utérus. Et. – VII. Tu. An. Psi. – VIII. Iodisme. – IX. Oral. Unie. – X. Ilienne. – XI. Suse. Sens.

VERTICALEMENT

1. Précautions. – 2. La. Octuor. – 3. Aparté. Dais. – 4. Gin. Eraillé. – 5. Iéna. Uns. – 6. Scènes. Mues. – 7. Talc. Penne. – 8. Egéries. Inn. – 9. Se. Estimées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways inaugurera, samedi 18 mars, la première de ses deux liaisons hebdomadaires avec Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan. Les vols, avec départ de Londres-Gatwick le jeudi et le samedi et retour le mardi et le samedi, feront escale à Bucarest. La compagnie aérienne britannique va reprendre prochainement ses vols à destination de Damas, et lundi 27 février ceux à destination de Beyrouth. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Le gouvernement néerlandais a donné son feu vert à l'agrandissement de l'aéroport d'Amsterdam-Schipol, qui sera desservi par des trains à grande vitesse et doté d'une cinquième piste au nord-est des installations existantes. A l'achèvement des travaux, dans une vingtaine d'années, l'aéroport pourra accueillir jusqu'à 40 millions de passagers par an. La capacité d'accueil actuelle est de 23,5 millions. – *(Reuter.)*

■ **DANEMARK.** Le tour-opérateur danois Spies Rejser a décidé de reprendre la vente de voyages en Gambie, à partir du Danemark et de la Suède. Spies desservira cette destination par vols réguliers, *via* Bruxelles, en coopération avec la compagnie belge Sabena. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA.** L'armée vénézuélienne a pris, dimanche 19 février, le contrôle de l'aéroport de Maiquetia, à Caracas, pour mettre fin à un mouvement social qui perturbait le trafic et le fonctionnement du terminal depuis neuf jours. L'intervention militaire pourrait être étendue aux autres aéroports du pays. – *(AFP.)*

■ **JERSEY.** Le comité du tourisme de l'île de Jersey a décidé de fermer après quinze années d'activité dans la capitale française son office du tourisme à Paris, mercredi 1er mars. L'île de Jersey n'en sera pas moins présente au Salon mondial du tourisme qui se tiendra à la porte de Versailles, à Paris, du 22 au 27 mars.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** La compagnie Air New Zeland a été obligée d'immobiliser dix de ses treize Boeing 737 en raison de problèmes techniques. Les appareils, qui desservaient uniquement les lignes intérieures, seront remis en service en juin. – *(AP.)*

■ **LONDRES.** Les compagnies aériennes et de ferries ont marqué un point dans la guerre contre Eurotunnel, qui tentait de les empêcher de vendre des articles hors taxes. La Haute Cour de Londres a, en effet, bloqué à leur demande une action en justice entamée par Eurotunnel visant à interdire à ses concurrents le commerce hors taxes. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 23 février

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : le bestiaire fantastique, pour enfants âgés de huit à onze ans (27 F), 10 heures (Musées nationaux).

■ **EXPOSITION MUCHA** à la Fondation Mona-Bismarck (55 F), 10 h 30, 34, avenue de New-York (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIe siècle, 11 h 30 ; *La Vierge à l'enfant*, de Donatello, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (55 F, carte d'identité), 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville devant le bureau de poste (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **MARAIS** : de la place des Vosges à l'Hôtel Salé (37 F), 14 h 30, cour d'honneur de l'Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : matière et polychromie, renaissance de la statuaire composite, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) ; Exposition Whistler, 19 h 30 (23 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : Exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les nouvelles salles (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les peintres flamands, de Van Eyck à Rubens (45 F + prix d'entrée), 14 h 50, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Didier Bouchard).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** : visite pour les jeunes (27 F + prix d'entrée), 14 h 30, entrée du château côté avenue de Paris (Monuments historiques).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : tapisseries et émaux (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide devant l'auditorium (Tourisme culturel).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ. Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

L'Europe vue par Jacques Calvet.

Demain dans les pages « Horizons »

Le Monde

MUSIQUE A soixante-quinze ans, John Lee Hooker reste, avec B.B. King, la dernière légende vivante du blues. Auteur de plus de cent albums, il vient de sortir un nouveau disque, l'émouvant *Chill Out*, qui laisse loin derrière la plupart des apprentis bluesmen. ● DANS L'ENTRETIEN qu'il nous a accordé dans sa maison de San Francisco, John Lee Hooker, remis au goût du jour par quelques musiciens célèbres (Van Morrison, Carlos Santana), raconte sa vie de musicien et le succès inattendu qu'il rencontre actuellement. ● LE BLUES TRADITIONNEL, longtemps expression exclusive de la communauté noire américaine, a prouvé son universalité mais s'est coupé de ses racines. Le genre a pourtant rarement semblé aussi en vogue. Ben Harper, Keb'Mo, Little Axe, Vincent Bucher et Tao Ravao le bousculent pour mieux l'aimer.

La jeune garde bouscule le blues traditionnel

La musique traditionnelle du sud des Etats-Unis n'a jamais été aussi populaire. A côté des figures historiques – John Lee Hooker et B.B. King –, de nouveaux talents, américains et français, régénèrent un rythme centenaire

JAMAIS SANS DOUTE depuis quinze ans, on n'avait vu sortir autant de compilations consacrées au blues, autant de maisons de disques spécialisées se faire promouvoir par des multinationales, de jeunes chanteurs s'inspirer ouvertement des douze mesures qui constituent la base d'une musique noire, créée au début du siècle dans l'Amérique des champs de cotons du Mississippi.

Signe infaillible, les publicitaires utilisent aujourd'hui volontiers les standards de Muddy Waters, John Lee Hooker ou Canned Heat pour vendre leurs voitures ou leurs marques de jean. Pourquoi ce retour en force ? Le compact disc a encouragé l'industrie phonographique à fouiller dans ses fonds de tiroir. La réédition de produits libres de droits s'avère particulièrement lucrative. Ainsi a-t-on vu reparaître – dans le blues comme dans le jazz – des catalogues entiers de références oubliées, souvent de qualité exceptionnelle. Certains bâclent ces diques historiques, ne restaurent pas les bandes originales ou délivrent une information médiocre dans les livrets des CO. Mais d'autres font œuvre pédagogique.

Saluons l'édition en coffret de magnifiques anthologies par le label britannique Charly. En quatre compact discs et une quarantaine de pages loliment documentées, chaque coffret propose une compilation exhaustive par thème (*Chicago Blues, Modern Blues Anthology*) ou par artistes, comme les magnifiques *Muddy Waters-The King of Chicago Blues* ou *John Lee Hooker-The Boogie Man*. En France, la maison Frémeaux & Associés publie un *Blues-36 Masterpieces of Blues Music* (deux CO), qui montre bien le passage du blues des campagnes au blues des villes.

LES VALEURS DE LA SCÈNE

Le renouveau du blues témoigne aussi du retour aux valeurs de la scène à une époque où les musiques populaires tombent souvent entre les mains d'informaticiens. Le circuit des concerts se porte bien. En France, les soirées en club sont assurées de faire recette. Cette musique est pourtant, depuis la fin des années 50, coupée de ses racines. Le public noir américain a d'abord préféré l'espoir généré par la soul, puis le fier hédonisme funk, avant d'adopter le militantisme du rap. Très majoritairement aujourd'hui, le blues s'adresse à un public blanc conscient de la dette du rock à son égard.

Vidé de son contenu originel, le blues s'est concentré sur une stylisation à outrance, privilégiant la virtuosité sur l'émotion. Le swing naturel permet de passer de bons moments, mais on entend trop de mélodies conditionnées par des recettes. Des guitaristes comme Lucky Peterson ou Duke Robillard, des figures historiques comme Buddy Guy, Taj Mahal ou l'harmoniciste Carley Bell, arrivent encore à faire vibrer les cœurs, mais on saluera l'émergence de jeunes compositeurs noirs qu'on imaginait plus volontiers enfants du rap que descendants de Robert Johnson (surnommé *« le Faust du Blues »*, mort en 1938 à vingt-quatre ans).

Les guitaristes Ben Harper et Keb'Mo, tous deux originaires de Los Angeles, se sont imposés sur leurs premiers albums grâce à leur finesse d'écriture. Quand sur *Like a King* – titre qui doit autant à la suavité lancinante du delta blues qu'aux rimes du rap –, Ben Harper chante le martyre de Rodney King, automobiliste noir tabassé par la police de Los Angeles, on le sent en prise avec la réalité. L'essence de cette musique, on la retrouve aussi dans des décalages que les puristes jugeront provocateurs. Le trio américain Jon Spencer Blues Explosion détourne ainsi la sensualité noire au profit d'une perversité froide et blanche. Sur leur album *The Wolf That House Built*, les Anglais de Little Axe mêlent les formes du blues, du gospel et du reggae-dub pour un résultat envoûtant.

UN BEAU MÉLANGE

En France, des bluesmen tentent depuis longtemps de concilier la langue de Brassens et le swing de Chicago : Bill Deraime, Benoît Blue Boy, Patrick Verbeke ou Paul Personne, sans oublier Henri Salvador et Johnny Hallyday. Vincent Bucher aussi, qui a été initié à l'harmonica par des musiciens américains et a usé ses fonds de culotte dans tous les relais du circuit blues français. Réputé comme un des meilleurs instrumentistes du genre, il a eu une révélation : *« J'étais dans un petit bar, dans la banlieue de San Francisco. Un petit orchestre jouait devant une vingtaine de consommateurs, des ouvriers noirs qui avaient tous la cinquantaine. J'ai compris que je n'arriverai jamais à ce degré de complicité spirituelle et initiatique. Il me fallait trouver autre chose que le blues traditionnel. »* Avec un vieux camarade, Tao Ravao, guitariste d'origine malgache à la recherche de ses racines, ils ont élaboré une musique au confluent de plusieurs mondes : le Mississippi y retrouve l'Afrique, l'harmonica se plie aux tempos en 6/8 de l'océan Indien. Ce beau mélange naît à Paris, où s'enregistrera bientôt leur deuxième album. A suivre.

S. D.

Discographie sélective

- **Compilations :** *Blues-36 Masterpieces of Blues* Music, 2 CD Frémeaux et Associés ; *Chicago Blues, A Modern Blues Anthology, John Lee Hooker-The Boogie Man, Muddy Waters-The King Of Chicago Blues*, 4 coffrets de 4 CO, Charly.
- **Duke Robillard :** *Temptation*, 1 CO Pointblank.
- **Buddy Guy :** *Slippin'In*, 1 CD Sivertone.
- **Lucky Peterson :** *Beyond Cool*, 1 CD Verve-Gitanes Jazz.
- **Carey Bell :** *Deep Down*, 1 CD Alligator.
- **Ben Harper :** *Welcome to the Cruel World*, 1 CD Virgin.
- **Keb'Mo :** 1 CO Epic.
- **Vincent Bucher et Tao Ravao :** *Love Call*, 1 CD Brodway Records.
- **Little Axe :** *The Wolf That House Built*, 1 CD Wired.
- **Jon Spencer Blues Explosion :** *Orange*, 1 CD Crypt.

Octobre 62, les goûts et les couleurs

OCTOBRE 62, la guerre d'Algérie est finie, le blues n'est ni répandu ni connu en Europe, le jazz a plus d'écho en France – connu ou pas, on s'en fait une idée. On se fait une idée de tout. Champion Jack Oupree vient de sillonner la province. Oes profs d'anglais à la page ont conduit leurs ouailles au théâtre municipal. Pour la première fois, des clampins boutonneux ont frappé dans leurs mains à contretemps. Roseaux sauvages. Il faut un début à tout.

Le samedi 20 octobre à l'Olympia, deux récitals (le bourgeois tatillon chipote encore le mot de « concert » aux « nègres » d'Amérique) sont organisés sous le patronage d'Europe 1. La tournée vient d'Allemagne et sera immortalisée par le *Shake It Baby* de John Lee Hooker. On commente alors (avec tact) le double sens de ce *« shake it »* à qui veut l'entendre. La philologie a sa place sur la carte du Tendre...

Les deux spectacles ont lieu à 18 heures et à minuit. Minuit ! On vient de monter à Paris. Et Paris donne des concerts de blues à minuit ! On court. La soirée est, assez bizarrement, intitulée « Rock and roll, rhythm and blues ». Minuit, l'heure du blues. La vie est nettement plus normalisée qu'aujourd'hui. Ou beaucoup moins. On n'en est pas à se régler sur la télé, qui n'existe pour ainsi dire pas. Les gendarmes du goût n'ont pas encore entrepris de vilipender des trompettistes traînards, des chanteurs ivres ou des danseurs désinvoltes, sous prétexte que leurs horaires empêchent la ménagère de se cultiver.

John Lee Hooker ouvre le bal avec gravité, minimalisme, profondeur, le « Deep South » collé aux bottes. L'effet de sidération est immense. On a le sentiment de renouer avec la face noire de l'Amérique. On pleure de joie. On est à des années-lumière d'imaginer qu'il s'agit d'un chanteur d'avenir. Ce qu'on voit à l'œil nu, c'est un survivant, la voix dramatique, le cœur au bord des lèvres.

Comme tous les blaireaux, on est saisi de compassion devant l'aveugle et le paralytique, Sonny Terry (harmonica diatonique) et Brownie McGhee (guitare). On glisse sur leur répertoire plutôt « country », « cow boy » et « hill illy ». Pas de fine bouche, devant la misère humaine. En revanche, T-Bone Walker, ses géniales grimaces et ses grands écarts, se fait huer par la tendance pure de l'olympe. Le blaireau suscite toujours son hystérique. T-Bone Walker fut donc conspué, qu'on se le dise, au nom de l'hystérie de pureté. Bien. On était chauds. On avait des idées sur tout.

Les duos de Memphis Slim et Willie Oixon – dans les pattes de qui la contrebasse semblait une mandoline – restent, avec la prestation de T-Bone Walker, le moment crucial du théâtre contemporain. Ah oui ! ce Shakey Jake, harmoniciste, chanteur aux façons de dénicheur d'oiseau, qu'est-il devenu ?

Et le pianiste barbu d'Helen Humes, yougoslave de surcroît, ce Davor Kafjes, dans quel bar perdu essaie-t-il en vain de faire croire que, le 20 octobre 1962 à minuit, il participait à l'Olympia à une soirée de rock and roll ? Au rappel, toute la troupe en scène, John Lee Hooker dansait sur place, comme un homme heureux, sincère, pas mécontent de cette terre.

Francis Marmande

John Lee Hooker, « l'homme le plus funky du monde »

CHILL OUT, de John Lee Hooker, 1 CD Pointblank, 7243 8 4010720. Oistribué par Virgin.

SAN FRANCISCO
de notre envoyé spécial

Au cœur de Redwood City, banlieue paisible de San Francisco, le modeste pavillon en briques pourrait abriter un couple de retraités de la petite bourgeoisie américaine. Devant le garage, une rangée de belles Cadillac contrarie la banalité de l'endroit. Le propriétaire pourrait aspirer à un repos mérité mais, à soixante-quinze ans – dont soixante-trois au service du blues –, John Lee Hooker reste une légende vivante. En activité.

A l'intérieur, accueilli par un chien-loup ventru nommé Boogie, on patiente dans un salon aux murs recouverts de photos-souvenirs et de trophées. Silhouette voûtée, démarche fragile, le vieux monsieur s'assoit. Les cheveux ont blanchi, la lourdeur des paupières s'est encore gonflée de fatigue. La lassitude de certaines réponses se transforme en sourire – partiellement édenté – à l'évocation de ses réussites récentes.

FACULTÉS D'IMPROVISATION

Avec une joie touchante, il se vante de son extraordinaire regain de popularité, au soir de sa carrière. *« Je suis une star. J'ai plein d'amis célèbres pour qui je suis le père du blues. »* Des personnalités comme Van Morrison, Carlos Santana, Bonnie Raitt, George Thorogood ou Robert Cray participent depuis 1989 à la renaissance de celui que Miles Davis appelait *« l'homme le plus funky du monde »*. Après *The Healer*, *Mr Lucky* et *Boom Boom*, disques qui ont convaincu un public neuf, *Chill Out* – son nouvel album – voit John Lee Hooker, épaulé par ses petits-enfants spirituels, continuer de saisir l'essence du blues.

Le style du « Boogie Man » a inspiré plusieurs générations de musiciens. Son parcours est autant un témoignage de l'histoire du peuple afro-américain que le trajet d'un musicien unique. Né en 1920 dans le delta du Mississippi, berceau du blues, John Lee Hooker est le quatrième des onze enfants d'un couple de métayers. Après la séparation de ses parents, c'est son beau-père, Willie Moore, qui l'initie au blues rural et lui transmet un jeu de guitare très personnel fondé sur l'accentuation rythmique d'un nombre minimal d'accords. Sa voix, révélée dans les chœurs de son église, n'appartient déjà qu'à lui.

Eprouvant peu de goût pour les servitudes des champs de coton, il s'échappe à quatorze ans du domicile familial et gagne Memphis. Trop jeune pour jouer dans les bars, il complète sa formation dans des soirées privées (aux côtés de B.B. King ou Bobby Bland). John Lee Hooker suit la grande migration de la communauté noire, fuit le Sud ségrégationniste pour les villes industrielles du Nord, s'arrête à Cincinnati – et y chante le gospel – avant de se fixer à Detroit vers 1943. Comme Chicago, la capitale de l'automobile a attiré la population noire et, du même coup, une culture où le blues tient une place de choix. L'électrification de la guitare transforme le country blues en musique urbaine. John Lee Hooker s'adapte. *« C'est T-Bone Walker qui m'a offert ma première guitare électrique*, se rappelle-t-il. *J'étais excité par la beauté et la puissance de l'instrument. Il était surtout très utile pour couvrir les bruits de la rue ou les conversations dans les bars. »*

Contrairement à Cbicago, la scène de Detroit a souffert d'un manque de structures de production de disques. C'est donc à Los Angeles que les frères Bihari (Modern Records) diffuseront en 1949 le premier succès du chanteur-guitariste : *Boogie Chillen* (un million d'exemplaires, dit-on). L'essentiel du style de John Lee Hooker est là : un dépouillement brut et instinctif, le bourdonnement d'un accord unique et syncopé (boogie), un *tempo* marqué par le martèlement de son pied droit, la sensualité vénéneuse d'une voix profonde proche de l'incantation des griots comme de l'assurance machiste de l'habitué des « honky tonk » (bars louches).

Jusqu'au milieu des années 50, Hooker s'affirme comme un des bluesmen les plus prolifiques, gravant sous des pseudonymes divers (Texas Slim, Delta John, Boogie Man) près de 100 disques sur plus de 20 marques. Le jeune homme est illettré, il n'écrit pas ses textes *mais fait preuve d'étonnantes facultés d'improvisation*. En studio, seul le plus souvent, il brode autour d'une phrase clef, mémorise les paroles puis les façonne et les décline au gré de ses humeurs. On le paie au forfait, ce qui le prive aujourd'hui de droits sur nombre de ses créations.

« ACCUEILLIS COMME DES DIEUX »

A la fin des années 50, le blues – expression culturelle des plus pauvres et des plus exploités – est supplanté dans la communauté noire par l'arrivée de la soul et du rhythm'n'blues. Paradoxe : les jeunes Blancs choisissent ce moment pour découvrir Hooker. En premier lieu, des intellectuels passionnés de musique « folk », des puristes comme Bill Grauer, le patron du label Riverside, qui convainc John Lee Hooker de revenir à la guitare sèche de son enfance et de jouer au campagnard. *« Acoustique, électrique...*, explique le musicien, *il faut donner aux gens ce qu'ils ont envie d'entendre. J'apprécie les deux. L'important c'est que ma personnalité ne change pas. »*

Si les rockers américains ont longtemps ignoré leur dette, les premiers groupes anglais – Them, Animals, Rolling Stones, Who – ont clamé bien haut l'importance du blues comme musique fondatrice. John Lee Hooker pouvait entamer une seconde carrière : *« Je n'en revenais pas, nous étions accueillis comme des dieux. »* Des chansons comme *I'm in the Mood*, ou *Crawlin' Kingsnakes* deviennent des tubes internationaux.

UNE VOIX ADOUCIE

Après une apparition remarquée en 1980 dans le film *les Blues Brothers*, le *« godfather of blues »* accompagné par des admirateurs célèbres relit ses classiques et connaît le triomphe que l'on sait. *Chill Out* fonctionne sur le même principe. Produit par l'excellent guitariste blanc Roy Rogers, l'album alterne des enregistrements qui n'avaient *pas été utilisés (ses duos avec Carlos* Santana ou Van Morrison) et des versions récentes d'incontournables comme *Tupelo* ou *One Bourbon One Scotch One Beer*. Plus que sur *The Healer* ou *Mr Lucky*, l'acoustique domine, elle fait émerger une voix adoucie qui accuse le poids des ans. Ce disque n'en est que plus émouvant, la conviction du maître, sa capacité à faire vibrer chacun de ses mots semblent intactes. Sur *Too Young*, le vieillard chante : *« Elle a seize ans, j'en ai dix-sept, les gens disent que nous sommes trop jeunes pour nous aimer. »* On s'étonne de pouvoir y croire. Il en rigole. *« Et alors ? J'ai été jeune, j'ai beaucoup aimé. Ça ne s'oublie jamais. »*

Stéphane Davet

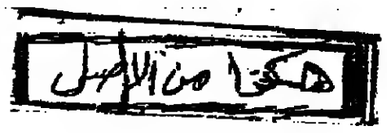

ment. ● LE BLUES longtemps expres- de la communauté a prouve son uni- est coupé de ses ra- cines. Le genre a pourtant rarement semblé aussi en vogue. Ben Harper, Keb'Mo, Little Axe, Vincent Black Lightning et Tao Ravao le bousculent pour mieux l'aimer.

litionnel

te des figures historiques
rent un rythme centenaire

funky du monde »

A Paris, le festival Présences consacre la création musicale contemporaine

Le dernier concert a confronté les univers de Pascal Dusapin, Sofia Goubaïdoulina et John Adams

Un public nombreux et curieux a assisté aux manifestations organisées à Paris, par Radio-France, depuis le 28 janvier. Un hommage spécial a été rendu à Sofia Goubaïdoulina, dont plusieurs pièces importantes ont été créées. Par ailleurs, deux œuvres récentes de John Adams ont été entendues pour la première fois en France, dont le dont le *Concerto* pour violon programmé par l'Orchestre de Paris les 15 et 16 février.

EN QUELQUES SAISONS, Radio-France est parvenue à convoquer un public nombreux aux concerts du festival Présences, organisé chaque début d'année. Ce public, admis gratuitement, composé de professionnels et d'amateurs, est curieux et vivant : on y entend huer à l'occasion, ce qui est plutôt réconfortant.

Trois compositeurs ou ce peut plus dissemblables sont réunis au cours du concert de clôture donné, samedi 18 février, dans une salle comble : le Français Pascal Dusapin (né en 1955), en résidence à l'orchestre de Lyon et très présent sur les scènes de concert cette saison, la Tatare Sofia Goubaïdoulina (née en 1931), à qui il était spécialement rendu hommage au cours de ce festival, et l'Américain John Adams (né en 1947), dont la musique paradoxale contient d'alimenter les controverses esthétiques.

VASTE COULÉE SONORE

Comme Adams, Dusapin vit de sa musique, sans avoir à passer par des travaux alimentaires. Les commandes affluent et les créations se succèdent. Dans *Chôra*, il utilise la matière d'un grand orchestre à cordes comme le sculpteur la glaise. L'écriture semble tracée à larges traits, des traits assurés à pleine main. Mais cette vaste coulée sonore, interrompue par un long silence aux trois quarts de son parcours, ne « prend » pas et perd sa force au fur et à mesure de sa progression. Dusapin écrit-il trop ? Le succès l'oblige-t-il à délayer une substance musicale dont diverses pièces ont pourtant démontré la qualité ? On souhaite au jeune compositeur de retrouver bien vite la « nécessité » de la création.

Sofia Goobaïdoulina a longtemps vécu isolée : poursoivie par la censure de l'ex-URSS, elle dut écrire des musiques de films pour survivre. L'Occident a découvert voici quelques années son *Offertorium* (1980), belle liturgie pour violoo et orchestre, enregistrée en 1988 par Gidon Kremer et Charles Dutoit (un disque compact Deutsche Grammophon 427 336-2).

Depuis, on connaît mieux sa production, souvent attachante mais parfois surévaluée du fait de sa découverte tardive. Son récent *Concerto pour flûte, double chœur et cordes et trois parties de percussions*, écrit pour Pierre-Yves Artaud, est décevant. Des séquences raffinées se succèdent (les deux groupes d'archets sont accordés à un quart de ton de distance, les cordes se mêlent à des frottements rauques, des gongs, etc.) mais finissent par s'annuler les unes les autres, au fil d'une partition beaucoup trop longue. Une séquence rythmique à la Cbostakovitcb précède uoe courte élégie. Serait-ce la fin ? Noo, la flûte repreod son discours aux intervalles escarpés, ses effets « contemporaios » rebattus. Les applaudissements sont fournis, mais des hoées perceot.

MONDE FOISONNANT

John Adams écrit une musique située daos la dooble descendance du minimalisme (Reicb, Glass) et de la tradition élégiaque américaine (Barber, Copland). Jamais une pièce n'est semblable à la précédente. Depuis son deuxième opéra, *La Mort de Klinghoffer* (1989-1991), l'écriture d'Adams s'est davantage préoccupée de contrepoint et s'abandonne moins à la sensualité harmonique. Mais la maestria de l'orchestration demeure. *El Dorado* (1991) est composé de deox larges mouvements pour grand orchestre, avec, comme toujours chez Adams, la présence de synthétiseurs au rôle rythmique ou coloriste. On admire, dans le premier mouvement, l'immuable progression d'une texture musicale en strates (comme chez Sibelius) et la capacité à générer des événements simultanés : gammes des vents sur *ostinoto* des cordes, jeux entre les *pizzicati* des premiers violons et de la harpe, fusées de la petite barmonie. Un monde foisonnant et d'une clarté absolue se dessine.

On est cependant déçu par le second mouvement, malgré la qualité de la direction de Charles Dutoit, qui aime cette musique, la dirige amplement et, surtout, possède le swing, qualité indispensable aux interprètes de la musique de John Adams.

Le swing est aussi le propos de Gidon Kremer. Dans le *Concerto pour violon* (1993) du même John Adams, créé en France par l'Orchestre de Paris les 15 et 16 février à la salle Pleyel, il témoigne d'une énergie virtuose assez renversante. Christoph Eschenbach, pianiste subtil, est un chef d'une tenue et d'un rebond rythmique exemplaires. Conçu pour un orchestre de type Mnzart, le *Concerto pour violon* met à profit le travail d'écriture bypervirtuose de la Chamber Sympbony (1992). Les deux premiers mouvements sont enchaînés : Adams y déploie des trésors d'inventivité contrapuntiques (une passacaille sur une basse de six ootes constamment déphasée) mais on n'y trouvera pas vraiment la poésie et le lyrisme. Le troisiéme mouvement, uoe folle toccata, rapide comme un moteur emballé, assure en revanche l'adhésion immédiate.

John Adams est probablement dans une phase transitoire de sa mosique : il lui faudra reodre plus directement poétiques ses jeux d'écriture, dont la réelle complexité n'intéresse pas ceux qui souhaitent être émus avant d'être étonnés. Mais certaines de ses compositions comptent déjà parmi les grands chefs-d'œuvre de cette fin de XXe siècle.

Renaud Machart

Une série de disques du Schoenberg Ensemble

Philips fait paraître une série de disques confiée à l'excellent Schoenberg Ensemble, dirigé par le Néerlandais Reinbert De Leeuw, pianiste et chef ao talent souvent hypnotique (des disques Liszt et Satie sont proprement hallucinés). Deux pièces de Sofia Goubaïdoulina sont au programme. *Perception* (1981-1983), pour soprano, baryton et cordes, nous semble représenter le côté le plus fragile de sa musique : catalogue de « gestes » vocaux, fragmentation, effets sonores confinant à la gratuité. *Giest Immer Schnee* (1993) pour chœur et orchestre de chambre, est d'une immédiate et formidable émotion. Musique désolée, au bord du silence, traversée de quelques éclats flamboyants.

★ Un CD Philips Classics 442 531-2.

DANS LES SALLES DE CONCERT

CHRISTOPH PREGARDIEN
Lieder de Robert Schumann. Opéra du Rhin, Strasbourg, le 12 février. Prochain concert : Margaret Price, le 14 mars, à 20 heures. Tél. : (16) 88-75-48-23.
En trois disques de lieder publiés chez Deutsche Harmonia Mundi – dont un formidable *Dichterliebe* –, le ténor allemand Christoph Pregardien s'est imposé en un domaine où les poètes sont rares. Son parteoariat avec le pianofortiste Andreas Staier constitue un atout supplémentaire, une sorte de lien entre le répertoire baroque, que les deux musiciens pratiquent par ailleurs, et l'univers raffiné du lied romantique allemand. A Strasbourg, le 12 février, Pregardien, accompagné au piano de concert moderne, n'était gêné ni par la puissance de l'instrument ni par l'acoustique claire, mais sèche, du théâtre. Hubert Gees jouait d'ailleurs constamment à demi doigts, avec des maniérismes consternants : il fallait tout le talent simple, poétique et chaleureux de Christoph Pregardien pour sauver Schumann de ce désastre hystérique. La moindre de ses notes est sensible, les intentions sont intelligibles, sans se vouloir intelligentes. Mais il lui manque encore deux choses : l'assurance des aigus et un souffle que les tempos lents de *Still Tränen*, des *Kerner Lieder*, expusaient de manière impitoyable. On attendait Pregardien, dans Hugo Wolf – avec Steiner évidemment. *R. Ma.*

CHŒUR ACCENTUS
Iostitut national des Jeunes aveugles, salle André-Marchal. Vendredi 17 février. Prochaio concert, vendredi 7 avril, Théâtre des Champs-Elysées. « Nuit de la voix », France Télécom – festival Musicora.
La disparition du Groupe vocal de France met les jeunes ensembles vocaux professionnels du moment sur la sellette. Le chœur Accentus, remarqué lors de la parution d'un fort beau disque consacré à Poulenc (un CD Pierre Verany) est de ceux-là. Le 17 février, son chef, Laureoce Equilbey, était choisi pour confronter les madrigaux de Gesualdo et de Monteverdi à ceux d'Ildebrandn Pizzetti (1880-1968). L'idée est séduisante, mais on acceptera difficilement aujourd'hui d'entendre des madrigaux anciens chantés en chœur (alors qu'ils sont destinés à des solistes), interprétés comme il y a trente ans, dans on style non rhétorique et selon une intonation approximative : dans les délicates juxtapositions d'accords des madrigaux de Gesualdo, les tierces doivent être constamment ajustées, ce qui n'est jamais le cas de la part des choristes d'Accentus. La seconde partie, chantée par un ensemble plus large, convainc davantage, même si le pupitre de soprano doit adoucir encore ses aigus et les basses chanter plus clair et moins bas. *R. Ma.*

« CARRÉ » DE STOCKHAUSEN
par l'Orchestre de la BBC, direction David Robertson, Richard Bernas, Pascal Ropbé, Robert Ziegler. Salle modulable de la Cité de la musique, Parc de la Villette, les 17 et 18 février, 20 heures.
Le concert d'ouverture de la Cité de la musique avait un peu été un coup d'épée dans l'eau. A vouloir démontrer que cette salle expérimeotale pouvait faire sonner aussi bien Mahler que Rameau ou le Stravinsky à la pointe sèche, on n'avait rien démontré du tout. Mais *Corré* pour quatre formations orchestrales réparties autour du public y a été donné deux fois. C'était le test qui ne trompe pas. L'œuvre de Stockhausen n'évite de se transformer en magma que dans des lieux trés particuliers : la dernière fois qu'elle fut donnée dans la capitale, c'était au début des années 70, dans les hauteurs de la salle Wagram (sous l'égide des Semaines musicales internationales de Paris). Cette fois, il a suffi de grouper une petite partie du public au parterre de la salle modulable, le reste des auditeurs prenant place normalement au balcon et au promenoir. Les masses très étirées qui caractérisent cette partition (elle procédait en 1959 d'une conceptioo alors tout à fait originale des durées musicales) s'épaoouireot et se répondirent avec une précision locroyable dans cet espace pourtant loin d'être démesuré. Evidemment, l'expérience n'est pas à proprement parler rentable : elle mobilise 120 musiciens et ne laisse que 520 places pour le public ! *A. Ry.*

Les mille et un contes de Yannick Jaulin

LA VIE DES ROSES, de Yannick Jaulin.
L'EUROPÉEN, 5, rue Blot, Paris-17e. Métro : Place-de-Clichy. Tél. : 43-87-29-89. Jusqu'au 25 février, à 20 h 30, relâche dimanche et lundi. 110 F.

Pougne-Hérisson est un village poitevin qui a pour voisin le bourg de Petos. Observateur attentif des petites choses qui traduisent les grands malaises, Yannick Jaulin a décidé d'eo faire le nombril du monde. Jaulin est conteur, et toot l'intéresse : trois oranges qoi rouleot au rayoo fruits de l'Economa, le sourire édeoté d'une ogresse ordinaire, le bal du dimanche après-midi, la GTI turbo ao volant « habillé fourrure », Françoise, la patronne du bistrot, *« Id où les hommes rigolent, car ça rigole, les hammes, hein ? »*. *« Oui »*, entonne la salle qui plus tard fera le loup – *« wali walou »*, lance le conteur, *« beli belou »*, répondent les moutons (les spectateurs).

Les loups de Yaoock Jaulio roulent à moto et font du jogging pour vaincre une quarantaine bedonnante. Les maçons soot espagnols, et les petites poulettes bonnes à croquer passent le méchant à la marmite en regardant un film *gore* sur Canal Plus. Le conteur a lu Françoise Dolto, et condamne *in fine* une société qui n'écoute pas ses enfants, jette les vieux après usage et s'appuie sur *« des marchands de béquilles pour la tête »*. Attention au châtiment. Ainsi, un jour, à Pougne-Hérissoo, où la coutume a établ que le fils aîné avait précipité son père du haut d'une falaise, ooe terrible sécheresse s'abattit sur la population iodigne. *« Il faisoit chaud, mais tellement choud que les petits veaux qui sortoient du ventre de leur mère étoient tellement cuits qu'an n'avait plus qu'à rajouter les légumes. »* Et *« tric »*, eovoie le beau parleur, et *« trac »*, renchérit le public.

Yannick Jaulin, né à La Rochesur-Yon, puis membre de la très active UCPC (Union pour la culture populaire eo Charente-Veodée) a fait ses classes de cooteur en collectant quelques trésors du parler régional auprès des anciens. Jaulin, c'est la France d'aujourd'hui : racines paysannes, babillage urbain. Fûté, le collecteur de cootes vendéo-poitevin use de toutes les ficelles du genre : fil conducteur tenu tout au loog du spectacle par un procédé de répétition (le bistrot, l'hymne *« au bon vieux temps, quond les femmes, d vingt-deux ans, avaient déjà fait leurs seize fousses cauches »*, le loup relooké, etc.), participation de la salle, exotisme des mots de patois et de l'accent du terroir. Du merveilleux, de la cruauté, du suspens et de la morale.

Animateur en milieu rural, créateur de Jan do Fian, un groupe de rock en *« parlange »* (le patois) dans les années 80, Yannick Jaulin était parti à la conquête de la capitale en 1992 au Café de la danse. Son spectacle, *Pougne-Hérisson* avait montré la vitalité du genre, ouvert la voie à un *« conte de variété »*, solidement charpenté, allègre et drôle, capable de sortir des cercles des cheminées et des bibliothèques enfaotioes. Accompagné d'un trio (accordéon, cootrebasse, batterie) pour *La Vie des roses*, Jaulin a voulu aller plus loin. Pris au piège du divertissement, il a rajouté trop de légèreté à un propos somme toute grave. Il fustige la mascarade politique (*« En Vendée, voici des générations qu'an a l'hobitude d'élire des nobles dégénérés »*), l'insémination artificielle des dames de soixaote ans par *« paillettes itoliennes »*. Cela a beau être *« aussi vrai que saint Pierre était mère de Dieu »*, on y croit moins : en voulant faire rire à tout prix, le conteur nous prive de la peur et de ses exorcismes, du frisson, du fantastique et do mensonge accepté.

Véronique Mortaigne

★ Dans la veine de ces « nouveaux conteurs », la Maison du conte de Chevilly-Larue présente *Pomme d'amour*, spectacles da la conteuse poitevine Bernadéte Bidaude, les 9, 10, 11 mars à 20 h 30, la 12 à 16 heures. Tél. : 46-86-54-48.

CONCERTS
MERCREDI 22 FÉVRIER - 20 h
Auditorium du Louvre
BOJE SKOVHUS, baryton
Mahler, Mendelssohn, Zemlinsky
Places 130 F, Réd. 100, 85, 50 F
Tél. : 40-20-52-29

MER. 22, JEU. 23 FÉV. - 20 h 30
SALLE PLEYEL
ORCHESTRE DE PARIS
« Résonances russes »
Dir. : Semyon BYCHKOV
Yuri BASHMET, alto
PROKOFIEV-SCHNITTKE
STRAVINSKY
60 F à 240 F – Tél. 45-63-07-96

VENDREDI 24 FÉV. - 20 h 30
SALLE GAVEAU
J.-M. Fournier Productions
ROSTROPOVITCH
KREMER
BASHMET
Solistes de Moscou
Création française du Triple Concerto de Schnittke
Tél. rés. : 49-53-05-07

MER. 1er – JEU. 2 MARS - 20 h
CITÉ DE LA MUSIQUE
La Villette/me Porte-de-Pantin
Tél. : 44-84-44-84
3615 citémusique
Claudio ABBADO
The Chamber Orchestra of Europe
le 1er :
Haydn - Mahler - Schubert
Waltraud MEIER
le 2 :
Sciarrino - Ligeti - Fomina Schoenberg
Jacques ZOON, flûte
Douglas BOYD, hautbois

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
VOYAGE AU PAYS SONORE OU L'ART DE LA QUESTION
de Peter Handke
TGP
Télérama
Mise en scène : Jean-Claude Fall
42 43 17 17
du 24 janvier au 25 février 95

LES PRODUCTIONS INTERNATIONALES ALBERT SARFATI PRESENTENT
TREVOR PINNOCK
et L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS du CANADA
CONCERT EXCEPTIONNEL le 27 février à 20 h 30
Soliste H. HARDENBERGER trompette
SCHUBERT
HAYDN
BOUCHARD
MENDELSSOHN
Avec le soutien de l'ambassade du Canada
Avec le soutien de AIR CANADA
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Location et Renseignements 49 52 50 50
ECOUTEZ VOIR

DANSE
THÉÂTRE DE LA VILLE PARIS
DU 23 FEV. AU 4 MARS 20H30
ANNE TERESA DE KEERSMAEKER
Amor constante más allá de la muerte
musique THIERRY DE MEY
création pour 14 danseurs et 10 musiciens (ENSEMBLE ICTUS)
TOC 42 74 22 77

Orchestre Philharmonique de Radio France
Samedi 25 février, 20h
Maison de Radio France, salle Olivier Messiaen
Les Aventuriers
Œuvres de Franz Schreker
Gabriele Lechner, soprano
Michael Austin, ténor
Michael Gielen, direction
Location 42 30 15 16

« L'Appât » de Bertrand Tavernier remporte l'Ours d'or au Festival de Berlin

Le palmarès a le mérite de distinguer les titres les plus marquants d'une sélection sans grand relief

Du 9 au 20 février, la quarante-cinquième édition du Festival de Berlin a présenté, en compétition, un échantillon représentatif des productions les plus officielles actuellement disponibles à travers le monde. Le bilan en demi-teinte de la manifestation berlinoise dessine les angles morts du cinéma mondial et justifie, par contraste, la nécessité d'aller prospecter dans les marges.

BERLIN
de notre envoyé spécial

En réponse aux quelques sifflets de journalistes qui saluaient l'annonce à la presse du palmarès de la 45e « Berlinale », la présidente du jury, Lia van Leer, a lancé une formule en forme d'excuse et de justification : *« Nous avons fait de notre mieux. »* Excuse, car les jurés se sont vu proposer une sélection officielle d'un niveau assez faible. Justification, car aucun des films qui ont vraiment compté n'est absent du palmarès.

L'état de la production mondiale est en grande partie responsable de cette faiblesse. Pour dessiner une carte de l'Europe cinématographique, ainsi que le festival se proposait de le faire, il fallait sans doute que ne manque à l'appel aucun pays important. Mais la situation actuelle des productions italienne, espagnole, allemande, ou des pays de l'Est, ne leur permet pas de prétendre figurer chaque année dignement dans chacun des trois grands festivals internationaux, Cannes, Berlin et Venise. La représentation asiatique s'est également révélée décevante cette année, et même le prix décerné à *Rouge*, de Li Shaohong, *« pour ses qualités visuelles »*, en suggère l'académisme. Très présents à Berlin, les films extrême-orientaux bénéficient d'une autre récompense, le prix d'interprétation, décerné, à juste titre, à Josephine Sia pour *Nelge d'été*, d' Ann Hui, même s'il s'agit d'un film mineur. Il est regrettable que les organisateurs n'aient pas su ou pas pu se tourner vers un pays presque neuf comme l'Iran ou puiser dans l'importante production indienne, dont on a pu vérifier récemment qu'elle demeurait une des plus fécondes au monde.

« SMOKE », PRIX SPÉCIAL OU JURY

Quant à la sélection américaine, essentielle aux yeux des organisateurs en termes de prestige (comme en témoigne le prix d'interprétation décerné à Paul Newman pour *Nobody's Fool*, de Robert Benton), elle a une nouvelle fois révélé son étroitesse d'inspiration et sa lourdeur. A une exception près toutefois : le beau film singulier de Wayne Wang, *Smoke*, écrit par Paul Auster, qui s'est vu décerner un judicieux prix spécial du jury.

Par la maîtrise dont il témoigne et la gravité des thèmes qu'il aborde, le film de Bertrand Tavernier, *L'Appât*, s'imposait de manière indiscutable en tête du palmarès. Le russe *Pjesa dlja passohira* (« la pièce du voyageur »), de Vadim Abdraschitov, a, lui, remporté un Ours d'argent, qu'il doit plus à son sujet (l'affairisme dans la nouvelle Russie) et à son humour qu'à ses qualités cinématographiques : cette comédie, assez bien enlevée, est en effet très bavarde et sommairement mise en scène. Quant à la mention spéciale attribuée au mélodrame mexicain *Passage des miracles*, de Jorge Fons, on l'expliquera par la volonté de diversifier les crus.

La quarante-cinquième « Berlinale » a confirmé que le fossé continuait de se creuser entre les productions « lourdes », appelées à figurer en sélection officielle, et les films de jeunes réalisateurs, souvent issus de cinématographies naissantes ou en renouveau, que l'on a pu découvrir dans le cadre du Forum. D'un côté, des thèmes convenus et abordés sans beaucoup d'imagination ni d'audace, de l'autre, des films auxquels leurs seules qualités ne permettront peut-être pas de connaître la large diffusion qu'ils méritent. Ce fossé, seuls des films comme ceux de Bertrand Tavernier et de Wayne Wang peuvent contribuer à le combler.

Pascal Mérigeau

Tom Harrell, l'homme au bugle

TOM HARRELL
LA VILLA, 26, rue Jacob, Paris-6e, le 21 à 22 h 30, avec François Theberge, Thomas Bramerie, Dree Pallemaert. Tél. : 43-26-60-00.

Le cou fait un angle droit. Tom Harrell et son air de centenaire adolescent. Il est en noir, les bras ballants, la main gauche ne lâche pas le bugle. Le bugle est un saxhorn contralto mis au point en 1850. Vidor note en 1904 qu'il se caractérise par *« un timbre doux, moelleux, poétique »*. Observez comment on glisse de « moelleux » à « poétique ». L'histoire du jugement s'y engouffre. Nombre de trompettistes cherchent au bugle une émotion autre. Aux obsèques de Blue Mitchell, à New York (25 mai 1979), Jimmy Owens a joué seul du bugle – sanglot du ciel. Tom Harrell fait partie de ceux (Clark Terry, Art Farmer) dont le bugle est l'instrument de prédilection. Il convient à son adresse harmonique, à sa retenue, à son étrangeté. Il se repose sur deux musiciens – François Theberge (ténor) et Dree Pallemaert (batteur) – mal connus à Paris. Les harmonisations, les duos sont de petites perfections. Tom Harrell attaque un thème qu'il abandonne d'un coup. Les musiciens continuent pour lui. Ce n'est pas un caprice. Il sait qu'il doit quitter la musique pour la rejoindre. Il emballe le tempo avec une diction limpide, sur des acrobaties harmoniques qu'on ne remarque même pas. Ses phrases exactes font monter un cri.

Miles Davis disait qu'il ne fallait pas jouer toutes les notes, *« seulement les plus belles »*. Tom Harrell joue des pluies de notes, toutes belles. Les musiciens aperçoivent ce que nous ne savons pas voir. Lui, il a été demandé par Woody Herman, Horace Silver, Bill Evans, George Russell ou Phil Woods. N'est pas demandé qui veut. Ses dépressions d'enfance, la chimie, cette « schizophrénie » décrétée par la faculté, le laissent désemparé, la voix brisée, le cou à angle droit. Il a bientôt cinquante ans. Quand il joue, c'est l'âme du jazz qui fond sur le bugle. Il donne à la science des airs de rêverie, comme un hommage discret que le jazz rendrait au jazz.

F. M.

Une encyclopédie du patrimoine des communes de France

De volumineux guides – un par département – recensent le patrimoine immobilier et mobilier postérieur à la fin des années 50

LE PROJET des éditions Flohic est ambitieux : publier une encyclopédie du patrimoine de toutes les communes de France, à raison d'un volume par département. Les trois premiers (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis) sont actuellement en librairie. Le quatrième (Seine-et-Marne) doit paraître en mars. Présentés sous forme de volumineux guides, ils pointent tous les éléments du patrimoine mobilier ou immobilier postérieur à la fin des années 50. L'illustration joue ici un rôle majeur, puisque chaque notice est accompagnée d'une ou de plusieurs photos. La partie guide proprement dite est précédée de courtes études thématiques : le bois de Vincennes ou le plateau briard pour le Val-de-Marne, le berceau de l'automobile ou le Mont-Valérien, lieu de mémoire, pour les Hauts-de-Seine, les maisons de plâtre ou le canal de l'Ourcq pour la Seine-Saint-Denis.

L'archéologie industrielle, l'architecture du XIXe siècle et l'histoire locale ne sont pas oubliées à côté du patrimoine traditionnel (châteaux, tableaux, églises). Il ne manque ni la rotonde des chemins de fer de Villeneuve-Saint-Georges, ni la cité-jardin de Champigny-sur-Marne, ni la statue d'Armand Carrel (par David d'Angers) à Saint-Mandé, ni la fonderie des Poudres de Stains, ni le chêne de la Vierge du Doisu, le plus vieil arbre de la forêt de Chaville. A Aubervilliers, l'église baroque Notre-Dame-des-Vertus est signalée au même titre que les bains-douches arts déco de la rue Paul-Bert et, à Malakoff, la maison de l'architecte Troussier (meulière, brique, bois et ardoise) a sa notice comme le polissoir néolithique de l'ancien pensionnat Notre-Dame. Un regret : une seule carte (insuffisante) pour localiser les lieux. On espère que l'éditeur ira jusqu'au bout des quatre-vingt-quinze départements. Un CD-ROM, réalisé parallèlement à chaque volume, devrait parfaire ce projet éditorial.

E. de R.

★ **Chaque volume : 440 p., 2 000 photos couleur, 270 F.**

■ **DISQUES : la librairie Joseph Gibert a été condamnée en première instance par le tribunal de commerce de Paris pour avoir vendu des enregistrements clandestins de concerts publics. Elle versera un franc de dommages et intérêts au Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), associé à l'action de trois de ses adhérents, Warner Music, EMI et Virgin, et 350 000 francs à ces derniers. Gibert a plaidé *« la bonne foi »*, car, *« sur les factures, les droits avaient apparemment été payés »* par la société importatrice, Legend Music.**

■ **MUSIQUE : la condamnation de l'ancien guitariste et fondateur des Gipsy Kings a été confirmée par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Jahloul Bouchiki, dit Chico, ne peut plus utiliser le nom des « Gipsy » sous peine d'une astreinte de 1 million de francs par jour. Le groupe gitan et son producteur poursuivaient Chico, séparé des Gipsy Kings depuis février 1991, pour avoir dénommé son propre groupe Chico and the Gipsy's.**

FIAT PUNTO
À PARTIR DE 47 900F*.

Jusqu'au 31 Mars, pour fêter l'événement «Voiture de l'Année» Fiat vous propose d'économiser jusqu'à 11 000F (offre Fiat de 6 000F + aide gouvernementale de 5 000F) sur toute la gamme Punto. Soit une Fiat Punto à partir de 52 900F ou 47 900F si vous bénéficiez de l'aide gouvernementale. Offre valable dans la limite des stocks disponibles pour tout achat d'une Fiat Punto neuve. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Fiat vous propose en plus un crédit exceptionnel sur la gamme Punto essence.

FIAT PUNTO : 800 F PAR MOIS

FIAT PUNTO. VOITURE DE L'ANNÉE 1995.

Exemple de crédit pour une Fiat Punto 55 S 3p. : 52 900F (Offre Fiat déduite). Apport personnel : 15 160F ou 10 160F si vous bénéficiez de l'aide gouvernementale. Montant financé : 37 740F. 60 mensualités de 800F. Coût total du crédit : 10 260F hors assurances facultatives. T.E.G : 9,9 %. Offre valable jusqu'au 31 Mars sous réserve d'acceptation du dossier par Fiat Crédit France.
* Prix au 01.02.95.AM.95, version présentée : Punto TD ELX 73 400F (offre Fiat et aide gouvernementale déduites).

3615 FIAT SELENIA MOTOR OIL

CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES FIAT FIAT

…e encyclopédie du patrimoine des communes de France

volumineux guides – un par département – …ensent le patrimoine immobilier et mobilier postérieur à la fin des années 50

Bley, Swallow et Sheppard au New-Morning

Le jazz dans l'enchantement d'un duo devenu trio

AU COMMENCEMENT était un couple, un duo. Carla Bley au piano, tentée par de fausses maladresses, Steve Swallow à la basse électrique, tout en discrets rebondissements, en solo permanent. Madame et monsieur, à la ville, se promenaient, main dans la main, amoureux et complices, et se retrouvaient sur scène. Puis vint Andy Sheppard, au saxophone, gros son de ténor et de soprano, un regard pétillant. Le boulevard en aurait fait une grivoiserie. Le jazz en a fait un des trios les plus gracieux, qui force l'attention et l'écoute du public (comme le fait entendre le récent CD, *Songs With Legs*, WATT-ECM/Polygram). En concert, le répertoire est constitué d'arrangements minimalistes d'anciennes pièces spectaculaires écrites pour les grandes formations dirigées par Carla Bley. Monk est joué en filigrane, lui qui se prête si bien aux déséquilibres. Un ou deux standards servent à s'amuser, les mélodies de Steve Swallow sont des airs tendres.

★ **New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e (Mº Château-d'Eau), 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. De 110 F à 130 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Mozart Requiem
Production de l'Opéra de Wallonie, coutumier des grandes « machines », une version chorégraphiée, théâtralisée et filmée du plus célèbre des requiem par la compagnie d'Alain Germain, les quatres solistes (dont la soprano Jennifer Smith). L'ensemble vocal Michel Piquemal et l'ensemble orchestral de Paris sont placés sous la direction de Michel Piquemal.
Opéra-Comique, place Boeldieu (Mº Richelieu-Drouot). Jusqu'au 25 février, à 20 heures. De 40 F à 250 F. Tél. : 42-96-12-20.

Double concerto de Brahms
L'Orchestre du Conservatoire hors les murs est dirigé par Denis Cohen (compositeur dont la carrière de chef s'affirme) pour un *double* de Brahms dont les solistes sont respectivement : Renaud Capuçon, ancien élève de Gérard Poulet, et Antoine Lederlin, ex-disciple de Roland Pidoux. Au même programme : *le Sacre*, de Stravinsky, rien que ça !
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). Le 21, à 20 h 30. 90 F. Tél. : 49-52-50-50.

Luther Allison
Blues lent, mais jamais ennuyeux. Luther Allison, frère de Bernard, a la voix toujours calme et printanière, comme prouvé sur son dernier album, *Hand Me down My Mooshine*. En 1985, *Life is A Bitch* (avec Higelin au piano) résumait à merveille le feeling du blues vu de ce côté-ci de l'Atlantique.
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 22. Tél. : 43-21-56-70.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

L'Egaré
De Hensjörg Schneider, lecture dirigée par Adel Hakim. Avec Adel Hakim, Anne de Broca, Catherine Mongodin, Xavier Timmel et François Raffenaud.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 3e (Mº Saint-Paul). Le vendredi 24, à 18 h 30. Tél. : 42-71-38-38. Durée : 1 heure. Entrée libre.

Maître
De Thomas Bernhard, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Denise Gence, Henri Virlojeux, Fabienne Luchetti, François Caron, Fred Personne, Albert Spiner et Anna de Santos.
Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17e (Mº Villiers, Rome). A partir du 24 février. Du mardi au samedi, à 21 heures ; matinée les samedis, à 17 h 30, et dimanches, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 avril.

Noces de sable
De Didier Van Cauwelaert, mise en scène de Michel Fagadau, avec Catherine Rich et Etienne Chicot.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e (Mº Alma-Marceau). A partir du 24 février. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; la dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-20-84-54. 150 F et 200 F. Jusqu'au 15 juin.*

Les Oiseaux chantent Topor ivre mort
D'après Topor, mise en scène de Jacques Coutureau, avec Elisabeth Aubry, Nicolas Berchet-Moguet, Jean-Louis Debard, Pasquala d'Inca, Brigitte Perroton, Noël Rozenac et Isabelle Saviot.
Théâtre musical de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (Mº Opéra). A partir du 28 février. Du mardi au samedi, à 19 heures ; matinée dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-61-44-16. Durée : 1 h 10. 70 F et 90 F. Jusqu'au 2 avril.*

Un inspecteur vous demande
De J.-B. Priestley, mise en scène d'Annick Blancheteau, avec Yves Robert, André Falcon, Marie-France Mignal, Nicolas Vaude, Alexandra Lemasson, Jean Cellard et Dominique Guillo.
Daunou, 9, rue Daunou, 2e (Mº Opéra). A partir du 27 février. Les mardis, jeudis, vendredis, samedis, lundis, à 21 heures ; matinée dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-61-69-14. De 80 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

SÉLECTION

Annie Fratellini aux Bouffes du Nord
Spectacle de cirque musical imaginé et mis en scène par Annie Fratellini pour cinq musiciens et dix élèves de l'Ecole nationale du cirque.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e (Mº La Chapelle). Tél. : 46-07-34-50. Les mercredis, jeudis, samedis et dimanches à 15 heures ; les vendredis et samedis à 20 h 30. 60 F et 100 F. Groupes : 50 F en matinée. Jusqu'au 11 mars.

La Chambre d'amis
De Loleh Bellon, mise en scène de Jean Bouchaud, avec Suzanne Flon, Michèle Simonnet, Muranyi Kovacs, Stephan Meldegg et Stéphane Russel.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e (Mº Trinité). Du mardi au samedi, à 21 heures ; matinée dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. Durée : 2 heures. De 120 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.*

Chimère
De Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre équestre Zingaro.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 94 Aubervilliers. Les mercredi 22, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30 ; matinée la dimanche 26, à 17 h 30. Tél. : 44-78-25-02. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F. Dernière représentation le 26 février.

Claustrophobia (en russe, sous-titres en français)
Mise en scène de Lev Dodine, avec les élèves de l'Institut théâtral de Saint-Pétersbourg et les jeunes acteurs du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du jeudi 23 au samedi 25, les lundi 27 février, jeudi 2, vendredi 3, samedi 4 mars, à 20 h 30 ; matinées les dimanche 26 février et dimanche 5 mars, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 2 heures. 95 F et 130 F. Jusqu'au 5 mars.

Compagnie
De Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e (Mº Odéon, RER Luxembourg). Les mardis, mercredis, vendredis, samedis, dimanches, lundis, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 11 mars.

Dom Juan ou le Festin de pierre
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec François Chaumette, Jacques Sereys, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Roland Bartin, Catherine Sauval, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Dautrey, Eric Théobald, Enrico Horn, en alternance Thierry Hancisse et Eric Ruf.
Comédie-Française, Salle Richelieu, place Colette, 1er (Mº Palais-Royal). Les dimanche 26 et dimanche 5, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le mercredi 1er à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 10 mars.

La Double Inconstance
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claire Vernet, Claude Mathieu, Michel Favory, Philippe Torreton, Alain Lenglet, Coraly Zahonero et Michel Robin.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e (Mº Saint-Sulpice). Les mercredi 22, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30 ; le jeudi 23, à 19 heures ; matinée le dimanche 26, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 30. De 60 F à 130 F. Dernière représentation le 26 février.*

Golden Joe
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Gérard Vergez, avec Robin Renucci, Francine Bergé, Sandrine Dumas, Bruno Allain, Eric Deshors, François Gamard, Olivier Pajot, André Penvern, Bruno Slagmulder, Michal Such et Jacques Zabor.
Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, 10e (Mº Strasbourg-Saint-Denis). Du mardi au samedi, à 20 h 30. Matinée les samedis à 17 heures et dimanches à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 heures. De 50 F à 250 F. Sans limitation de date.

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Albarte Aveline, Catherine Sauval ou Isabella Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er (Mº Palais-Royal). Les mercredi 22, samedi 25, lundi 27 février, lundi 6 mars, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 15 mai.

Meurtre dans la cathédrale
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Olivier Brunhes, Patrick Bonnel, Raymond Hermantier, Marc Heyraud, Michel Chaigneau, Michel Buquet, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Marie Sauvaneix et Caroline Lallau.
Atelier, 43, rue d'Orsel, 18e (Mº Anvers). Du mardi au samedi, à 21 heures ; matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 avril.

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
La Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e (Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.*

Paroles du sage
mise en scène de Claude Régy, avec Marcial Di Fonzo Bo.
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, 11e (Mº Parmentier). Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 49-23-94-08. Durée : 1 heure. 50 F. Jusqu'au 11 mars.

Roses de Picardie
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Jean Bois, Dominique Constantin, Robert Delarue et Elizabeth Maby.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (Mº Rambuteau ou Hôtel-de-Ville). Du mercredi 22 au samedi 25, à 20 h 30 ; matinée dimanche 26, à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F. Dernière représentation le 26 février.*

Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e (Mº Trocadéro). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 12 mars.*

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherina Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, 10e (Mº Strasbourg-Saint-Denis). Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Relâche les dimanche et lundi. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.

Voyage au pays sonore ou l'Art de la question
de Peter Handke, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec François Clavier, Yann Collette, Mario Haniotis, Dominique Hubin, Dany Kogan, Michaël Kraft, Pierre Martot et Muni.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mercredi 22 au samedi 25, à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 50. 80 F et 110 F. Dernière représentation le 25 février.*

Les Voyageurs
de Simone Benmussa, d'après Nietzsche et Lou Salomé, mise en scène de Simone Benmussa, avec Cyrielle Claire, Jean-Loup Wolff, Donella del Monaco et Piarpaolo Koss.
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, 8e (Mº Champs-Elysées-Clemenceau). Les mardis, jeudis, vendredis, samedis, lundis, à 20 h 30 ; matinée dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-65-27-35. Durée : 1 h 40. De 70 F à 220 F. Jusqu'au 19 mars.*

Vous qui habitez le temps
de Valère Novarina, mise en scène Claude Buchvald, par la compagnie Epreuve d'Artiste.
Lavoir moderne Parisien - Au Procréart, 35, rue Léon, 18e (Mº Château-Rouge ou Marcadet-Poissonniers). Du lundi au vendredi, à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 2 heures. 60 F et 90 F. Jusqu'au 4 mars.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises.

NOUVEAUX FILMS

A CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Raïs (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DROP ZONE
Film américain de John Badham, avec Wesley Snipes, Gary Busey, Yancy Butlar, Michael Jeter (1 h 42).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

SÉLECTION

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Naill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Haston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Weplar, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kharadmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 8e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Dorla, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

EXOTICA
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Don McKellar, Arsinée Khanjian, Elias Koteas, Bruce Greenwood, Sarah Polley (1 h 43).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore, Donald Sutherland, Caroline Goodall, Dennis Miller (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Weplar, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

KASPAR HAUSER
Film allemand de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka (2 h 17).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilda Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

RESERVOIR DOGS
Film américain de Quentin Tarantino, avec Harvay Keitel, Tim Roth, Michael Madsen, Chris Penn, Steve Buscemi, Lawrance Tierney (1 h 39).
Interdit moins de 16 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

RIABA MA POULE
Film franco-russe d'Andreï Konchalovsky, avec Inna Tchourikova, Alexandre Sourine, Guennadi Iegoritchev, Guennadi Nazarov (1 h 57).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

ROSINE
Film français de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste (1 h 40). Interdit aux moins de 12 ans.
Le République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

STARGATE
Film américain de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader, Jaye Davidson, Viveca Lindfors, Mili Avital (2 h).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastilla, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

VANYA, 42e RUE
Film américain de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pina, Julianne Moore, Phoebe Brand (1 h 55).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISE

INDISCRET
Film britannique de Stanley Donen, avec Cary Grant, Ingrid Bergman, Cecil Parker, Phyllis Calvert, 1958 (1 h 40).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Cinéma
Le Nouveau Monde d'Alain Corneau et tous les nouveaux films
Demain dans les pages « Culture »
Le Monde

■ **FRANCE 3 : après l'arrêt de** « Décryptages », magazine produit par Christian Dauriac, une nouvelle émission sur les médias doit être programmée à partir du mardi 28 février, sur France 3-Paris-Ile-de-France-Centre, après le journal de la nuit. « Droit de regard » va proposer, chaque semaine, un seul événement, et son responsable, Michel Naudy, doit essayer de montrer comment il a été traité et commenté par les différents médias.

■ **ARTE : l'émission « Entretien »** doit mettre en présence, mercredi 1er mars à 0 h 5, les écrivains Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, et Jorge Semprun, ancien ministre espagnol de la culture, *« qui s'étaient croisés sans se connaître »* en 1945, dans le camp de concentration nazi de Buchenwald. Jorge Semprun y avait été déporté pour faits de résistance ; Elie Wiesel avait été victime de la Shoah à seize ans. A l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la libération des camps, tous deux doivent évoquer *« la mise en place de la destruction industrielle d'un peuple »*. Au terme de cet entretien ils se demandent *« comment faire pour que les jeunes ne tombent pas dans le désespoir alors que nous avons découvert le mal absolu »*.

■ **PROTESTATION :** le président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, François-Michel Gonnot (UDF-PR), a protesté vendredi 17 février auprès du président du CSA contre l'émission de TF 1 « Sans aucun doute » du jeudi 16 février, consacrée aux vols de voiture, qui, selon lui, *« a en fait été une apologie de ce type de délinquance »*. Le député de l'Oise demande *« des mesures concrètes pour que ce type d'émission, prête à tout pour l'Audimat, reste conforme à la déontologie que toute chaîne devrait s'imposer »*.

Et Jean-Pierre Foucault s'en revint

En signant avec TF 1 une émission mensuelle de divertissement, l'animateur cherche à élargir son public en le rajeunissant

COMMENT FAIRE oublier 264 editions de « Sacree soiree » ? Après avoir mis fin au mois de juin 1994 à son emission de variétés, Jean-Pierre Foucault s'était donne un an à l'ecart des cameras pour renouveler son image. Il n'a pas tenu une si longue quarantaine, fût-elle présentée comme un *« passage volontaire par un sas de decompression »*.

Le voici en effet une fois encore à la tête d'un nouveau divertissement, « Le monde est fou », avec, de toute évidence, la volonté d'élargir son public en le rajeunissant. Le concept ? Bien que l'animateur s'en défende et cite sa propre grand-mère (*« C'est elle qui m'a la première fait jouer à ce jeu... »*), il semble directement emprunter au plus « branché » des animateurs, Thierry Ardisson. Aux invités réunis sur le plateau, Jean-Pierre Foucault propose de reconnaître si les sujets diffusés sont de véritables reportages ou de pures fables : un curé qui bénit les chiens, un 3615 qui permet de se venger de mille manières, un service de nettoyage à domicile par de jeunes et beaux garçons qui n'hésitent pas à passer l'aspirateur nus. *« Info ou intox ? »* interrogeait Ardisson, d'une formule restée célèbre. Jean-Pierre Foucault pose la question en bon français : *« Vroi ou faux ? »*.

Même l'inspiration est identique en matière de mise en scène. Un désordre soigneusement contrôlé et entretenu sur le plateau (étonnant quand on pense que ce dernier a servi aux enchaînements calibrés et minutés de « Sacrée Soirée ») et les différentes séquences sont fondues les unes dans les autres, grâce à une spirale réalisée sur palette graphique qui tournoyait sur une musique « techno » considérablement policée.

> « Les artistes ne voulaient plus faire les artistes. Ils passaient uniquement dans le cadre de leur campagne de promotion »

Mais, au-delà de ces batailles somme toute formelles, c'est le principe même de l'émission qui semble soufflé par l'air du temps. Voir Jean-Pierre Foucault traquer l'insolite, jouer avec ses invités et abandonner le sempiternel entretien de promotion (*« Qu'est-ce qu'on va voir dans ton prochain spectacle à l'Olympio ? Vas-tu enregistrer un nouvel album ? »*) n'est pas anodin.

Il le reconnaît lui-même : *« Même si les interventions sont identiques, mes invités ne sont plus les seuls moteurs de l'émission. »* Jean-Pierre Foucault explique : *« Il y a un phénomène de saturation. Les artistes ne voulaient plus faire les artistes. Ils passaient uniquement dans le cadre de leur campagne de promotion. Il devenait de plus en plus difficile de leur proposer un duo ou une prestation qui ne soit pas directement liée à la sortie de leur album. Comme en outre le nombre de têtes d'affiche susceptibles de passer à 20 h 30 est limité, on est forcément amené à tourner en rond. »* Certes, les artistes qui le désirent ont toujours la possibilité de chanter en direct et non en *play back* entre deux reportages. Mais là n'est plus l'essentiel. Le glissement de Foucault vers ce que l'on pourrait appeler un magazine témoigne donc une fois de plus de la crise d'identité traversée par les variétés traditionnelles à la télévision.

Dans le même temps, l'animateur s'est retourné vers son premier métier : la radio. A côté de son émission, qui n'est jamais que mensuelle, il a en effet pris depuis l'été la direction générale adjointe de RMC. *« Cela ne signifie pas que je délaisse la télévision. Elle seule peut me procurer la satisfaction de me sentir en phase, deux heures durant, avec plusieurs millions de téléspectateurs. Mais j'y ai beaucoup souffert d'étalages de guerres internes et de conflits. Et, bien sûr, de la pression de l'Audimat. A la radio, on est beaucoup moins exposé. Cela permet de souffler. »*

Il peut d'autant plus se le permettre qu'associé à l'époque dorée de la station, du temps où elle était pratiquement la seule périphérique écoutée au bord de la Méditerranée, il a pris soin de ne pas reprendre lui-même le micro. *« Foucault à l'antenne sur RMC, c'est du passé, et on ne refait pas le passé. Mon intervention est située ailleurs. J'ai simplement la prétention d'être un homme de radio à la tête d'une radio et de bien connaître les gens qui nous écoutent. Il est temps pour moi de rembourser la dette que je dois à cette station sans laquelle ma carrière n'aurait pas été ce qu'elle est, mais en lui apportant ce que je représente aujourd'hui. »*

Il s'agit donc en somme d'une inversion de points de vue. En signant avec TF 1, Jean-Pierre Foucault était devenu un homme de télévision qui capitalisait sa notoriété en radio sur RTL. Désormais, il est un responsable de radio qui s'entretient à la télévision. Reste à savoir si le changement de valeurs est une nouvelle sagesse ou un simple alibi pour justifier une année sabbatique.

Jean-Louis André

★ **TF 1 : « Le Monde est fou », mercredi 22 février, à 20 h 50.**

MARDI 21 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Premiers baisers.
18.00 Série : Le Miracle de l'amour.
18.30 Série : Dingue de toi.
19.00 Magazine : Coucou ! Invité : Guy Montagné.
19.50 Le Bébête Show (et 1.00).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Top Gun. ■ Film américain de Tony Scott (1985), avec Tom Cruise, Kelly McGillis, Val Kilmer.

22.45 Magazine : On n'est pas couché. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, Bruno Solo, Gus. Invités : Clémentine Célarié et Dave.
23.55 Magazine : Je suis venu vous dire. Présenté par Florence Belkacem.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Reportages. Je veux rester sourd, de Jacques Expert et Hervé Pauchon (rediff.).
1.40 TF 1 nuit (et 2.40, 3.40, 4.20).
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 3.50, 5.05) ; 2.50, Histoire des inventions ; 4.30, Mésaventures ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.45).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Génial, mes parents divorcent ! □ Film français de Patrick Braoudé (1990), avec Adrien Dirand, Gianni Giardinelli, Patrick Braoudé.

22.30 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Claude Delarue. Les provocateurs sont-ils des irresponsables ? 2e partie : La provocation à tout prix.
23.55 Journal, Météo, Journal des courses.
0.25 Le Cercle de minuit.
2.20 Programmes de nuit. L'Amour coup de foudre (rediff.) ; 4.05, 24 heures d'info ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Maître de Pétersbourg*, de J.-M. Coetzee.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Cirque. 2e cirque Arlette Gruss. Commentaire de Sergio. *Mis en scène par Gilbert Gruss, ce spectacle propose une pléiade d'artistes internationaux autour d'un invité d'honneur, Lucien Grüss, le plus jeune frère d'Arlette, dans un étonnant numéro de haute école et de cavalerie en liberté.*
22.25 Météo et Journal.

22.55 Mardi chez vous. Programme des télévisions régionales.

M 6

13.30 Téléfilm : Kaléidoscope. De Jud Taylor, avec Jaclyn Smith, Perry King.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : E = M 6. Présenté par Mac Lesggy. Les Armures du moyen-âge.
20.45 Magazine : Grandeur nature. Le Manoir aux girafes.

20.50 Cinéma : Quatre bassets pour un danois. ■ Film américain de Norman Tokar (1965).

22.40 Téléfilm : J'ai épousé un tueur. De John Madden, avec Annabelle Apsion, David Morrissey.
0.25 Série : Les Professionnels. A l'arraché.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Chine impériale et millénaire ; 3.50, Jazz 6 ; 4.45, Portrait des passions françaises (La joie) ; 5.10, Fax'O ; 5.35, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Cache cash. □ Film français de Claude Pinoteau (1994).
15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Téléfilm : Catastrophe à San Francisco. De Robert Iscove, avec Ruben Blades, Len Cariou
17.35 Documentaire : Steve et les chauves-souris. De Gauthier Flaudet.
18.00 Canaille peluche. Droopy détective.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Des hommes d'honneur. ■ Film américain de Rob Reiner (1992).
22.50 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Adieu ma concubine. ■■■ Film chinois de Chen Kaige (1992, v.o.).
1.40 Cinéma : Bonsoir. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1993).

"SIDA. Cherche pour film documentaire familles concernées par la disparition d'un proche.
Tél : 42 21 17 28
Paule ou Bertrand"

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Mannequin à 60 ans.
14.00 Le Sens de l'Histoire. Kennedy (rediff.)
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la bande dessinée. Double identité. *La naissance de Billy Batson, alias Captain Marvel, peu de temps avant la seconde guerre mondiale, est suivie de l'apparition d'une multitude de superhéros.*
18.30 Le Monde des animaux. Marcher sur l'eau.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Visite dans le plus vieux magasin de thé en Angleterre.
19.30 Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Les Sources folkloriques. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.27 Album couleurs. Annabella (Etats-Unis, 1897), production : Edison, couleurs : pinceau.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Magazine : Transit. Vivre son handicap. Invités : Emmanuelle Labont, Peter Radtke. Reportages : Bérangère : ma vie à hauteur de fauteuil ; La Vie en soi, de Cédric de Braganca ; Handicapés en Afrique.

21.45 Soirée thématique : Piero della Francesca, un peintre de la Renaissance. Soirée proposée par Alain Jaubert.
21.46 Documentaires. Borgo San Sepolcro, la ville de Piero ; 21.55, Une vie en peinture ; 22.30, Arezzo et ses fresques, d'Alain Jaubert ; 22.35, La Légende de la croix, de Pierre Beuchot ; 23.10, Ou désastre ou sauvetage, d'Alain Jaubert ; 23.20, L'Art de la bonne fresque, d'Yves Chamay et Romano Prada ; 23.30, Florence, d'Alain Jaubert ; 23.50, Un monde nouveau. 1. Une grande découverte, la perspective, d'Yves Chamay et Romano Prada ; 0.05, Sienne, d'Alain Jaubert ; 0.15, Un monde nouveau. 2. Les Machines à dessiner, d'Yves Chamay et Romano Prada ; 0.20, Urbino, d'Alain Jaubert ; 0.30, Les Mystères de la cité idéale, d'Alain Jaubert.
0.35 Téléfilm : L'Air, Le Jour de mon anniversaire. De Joao Botelho, avec Jessica Weiss, Joao Lagarto (v.o.).
1.40 Transit (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 17 février. Invitée : Jeanne Bourin. 21.00 Journal de France 2 Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 16 février. A la recherche de la pilule magique. 22.30 Kilomètre zéro. D'Auben Edler. Patagonia Express. 23.15 L'Etoile du Nord. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1982, 115 min).

PLANÈTE 19.35 Zèbres De Derek et Beverly Joubert. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (54/65). Grandes nations cheyennes : le combat. 21.15 BD : Le Noir en case. De Christophe Hein. 21.45 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (2/4). Le Temps de la résistance. 22.45 Les Hommes du pétrole. De Vivian Ducat (2/8). Empires du pétrole. 23.40 Escales : Floride. De Pierre Brouwers. 0.35 ▶ Tuberculose, le fléau oublié De Katherine Everett (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.25). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges (et 21.50). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Quatre aventures de Reinette et Mirabelle. ■ Film français d'Eric Rohmer (1986). 0.40 Frank Sinatra : The Voice. D'André Halimi (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Oomino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus (Espace : les astronautes) ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.05 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Italie du Nord, juin 1918. 23.25 Cambouis. 0.20 Série : Monty Python'sFlying Circus. 0.50 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Spécial Equalizer. 1.00 Série : D'Artagnan amoureux (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.30 Passion pub. L'Afrique à travers la pub (3). 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cinematic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 20.30 Eurosportnews. 21.00 Euroski. 22.00 Boxe. 0.00 Snooker. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 13.35 ▶ L'Archet magique. ■■ ▶ Film britannique de Bernard Knowles (1946, N.).
19.00 Qui perd gagne. ■ Film américain de Rouben Mamoulian (1942, N., v.o.). 20.30 C'est pas moi, c'est l'autre. □ Film français de Jean Boyer (1962, N.). 22.00 Au Bonheur des dames. ■ Film français d'André Cayatte (1943, N.). 23.25 Premières armes. ■■ Film français de René Wheeler (1949, N.). 0.50 Eternel conflit. ■ Film français de Georges Lampin (1947, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Safari diamants. □ Film franco-allemand de Michel Drach (1966). 20.30 Ubac. ■ Film français de Jean-Pierre Grasset (1986). 21.45 French Connection 2. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1975, v.o.). 23.45 Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Geneviève Dormann (La Gourmandise de Guillaume). 19.30 Perspectives scientifiques. L'empire des techniques. 6. La technique et la guerre. Avec Paul Virilio, urbaniste et essayiste. 20.00 Le Rythme et la Raison. Porteurs de tradition, le Québec. 2. Chansons. 20.30 Archipel science. Claudine Cohen (Le Destin du mammouth). 21.32 Laboratoire de la mise en scène. Expérience rare : Les répétitions ouvertes du Ballatum Théâtre. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Australie. 1. Et quand j'ai vu disparaître la Croix du Sud... 0.05 Du jour au lendemain. Jean Baudrillard (Le Crime parfait). 0.50 Coda. Eubie Blake. 2: Eubie Blake, compositeur..

FRANCE-MUSIQUE : 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 18 février 1995 dans le cadre de Présences 95, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Khôra, de Dusapin ; Musique pour flûte, cordes et percussion, de Goubaidoulina, Pierre-Yves Artaud, flûte ; El Dorado, de Adams. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Poème op. 25, de Chausson ; Légende op. 17 et Mazurka op. 19, de Wieniawski. 22.30 Musique pluriel. Cantus V, de Kopytman, par l'Orchestre symphonique d'Israël, dir. David Shallon, Tabea Zimmermann, alto ; Trois miniatures pour clarinette et piano, de Penderecki, A. Romanski, clarinette, Szabolcs Esztenyi, piano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Rodrigo, Haendel, Traditionnel, Brahms.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

t s'en revint

e de divertissement, en le rajeunissant

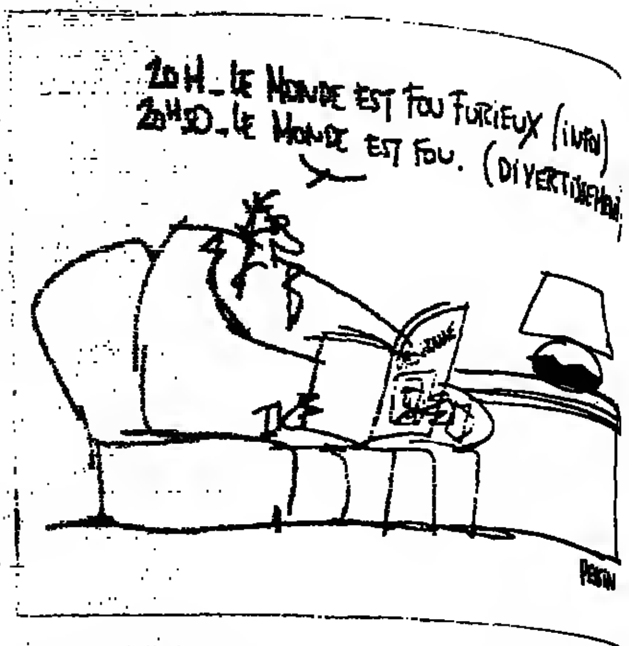

L'éducation sexuelle n'est plus taboue à l'écran

La Cinquième, avec une courte émission baptisée « L'amour en questions », a trouvé le ton juste pour évoquer les secrets du plaisir, sans omettre la rigueur et l'humour

EST-CE LE SEXE qui fait l'homme... ou la femme ? A quoi servent les hormones ? Peut-on être enceinte si l'on a pris régulièrement la pilule ? Le préservatif diminue-t-il le plaisir ? Chaque épisode de « L'amour en questions » commence... par des questions. Et y répond, en treize minutes, chaque mercredi à 11 h 10 sur La Cinquième, chaîne « de la connaissance ». Avec autant de sérieux que de fraîcheur.

Le projet est né d'un désir commun de Jean-Marie Cavada, le président de La Cinquième, d'Etienne Baulieu, professeur au Collège de France et père du célèbre RU 486, la pilule abortive, et de Simone Harari, PDG de Télé Images, la société qui le produit. S'inscrivant dans la vocation pédagogique de la nouvelle chaîne, l'idée d'une émission d'« *information sur la sexualité* » – Simone Harari préfère cette expression à celle d'« *éducation sexuelle* », trop lourde de références – conçue comme un outil de compréhension à l'intention des adolescents mais aussi des adultes (parents, professeurs, éducateurs...) s'est imposée comme une évidence.

Un paradoxe ? La première véritable émission d'information sur le sujet naît vingt ans après l'introduction officielle de l'éducation sexuelle à l'école. C'était le 1er janvier 1974, et la circulaire de Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale, entrait en vigueur, suscitant l'émoi, voire la panique. Mais, depuis, n'a-t-on pas tout dit, tout vu, tout débattu ? La génération née après la date mythique de 1968, et dont les membres sont devenus aujourd'hui des parents, n'a-t-elle pas appris à parler sans gêne avec les enfants ?

> « La libéralisation a finalement entraîné un défoulement dans la provocation. On parle plus de sexualité, mais on n'en sait pas plus »

De nombreux espaces de parole se sont ouverts, aux adolescents notamment, avec des émissions comme « Lovin' Fun » sur Fun Radio ou « Chela onate » sur France 2. « *C'est vrai que les tabous sont tombés*, explique Simone Harari, *mais cela n'empêche pas la méconnaissance. Finalement, cette libéralisation a eu des effets pervers : elle a entraîné un défoulement dans la provocation, la généralisation d'une parole libératoire. Ce que font le Doc et Difool sur Fun Radio ou sur France 2, c'est du « psy-cocooning », du « psytalc ». En résumé, le message, c'est : acceptez-vous comme vous êtes et aimez votre symptôme. Bref, c'est la dimension émotionnelle et psychologique qui prime, alors que les aspects scientifiques et médicaux sont dédaignés. On parle plus de sexualité, mais on n'en sait pas plus.* »

L'apparition du sida, dans les années 80, a également brouillé les cartes, en focalisant la communication sur la nécessité de se protéger face à la maladie. Du coup, la télévision a laissé passer l'occasion d'être un véritable espace d'information sur les phénomènes de sexualité. Seuls « C'est la vie », l'émission d'Antenne 2, en 1986, et *Le Bonheur de la vie*, un dessin animé conçu pour les enfants et diffusé par FR3 fin 1991 et début 1992, avaient tenté une réflexion sur le sujet.

Simone Harari et Etienne Beaulieu, qui supervise de près chaque épisode, sont donc partis de zéro, avec pour objectif de faire « *scientifique, basique et informatif* ». « *Je revendique complètement le côté cours* », explique la productrice. Cela posé, il restait à trouver une forme, et un ton. L'idée d'une série hebdomadaire, courte et dynamique, s'est rapidement imposée. L'ensemble des quarante épisodes est construit, de façon logique et progressive, autour de cinq grands thèmes : « mon corps et moi », « la relation à l'autre », « la procréation », « la contraception » et « les problèmes ».

La réussite de l'émission, qui explique, mercredi 22 février, les mécanismes complexes des hormones sexuelles – après avoir abordé, depuis décembre, « le sexe au masculin », « le sexe au féminin », « les seins » ou encore « la puberté » – tient à son mélange de rigueur et d'humour. On appelle un chat un chat, sans fausse pudeur, mais sans racolage ni vulgarité. Les treize minutes sont découpées en six à sept petits modules, qui alternent les explications scientifiques – une voix off accompagnée de petits schémas simples et poétiques, véritables révisions de l'écorché des cours de sciences naturelles de notre enfance –, l'interview d'un spécialiste pour aller « *au-delà de la mécanique* » et des séquences qui replacent chaque thème dans sa dimension historique et culturelle.

L'ensemble est aéré par de petits interstices graphiques drôles et légers, qui donnent son rythme et sa fraîcheur à l'émission. Reste alors à « L'amour en questions », diffusé dans une tranche horaire un peu incohérente, alors que les adolescents sont en cours, à devenir, comme le souhaitaient Jean-Marie Cavada et Simone Harari, une série de référence susceptible d'être retenue comme support pédagogique par le ministère de l'éducation nationale...

Fabienne Darge

★ La Cinquième : « L'amour en questions », mercredi 22 février à 11 h 10.

Intermède

par Daniel Schneidermann

RAYMOND BARRE venait de consentir l'aveu majeur : oui, il s'était endormi une fois – une seule fois ! – à l'Assemblée nationale. Il était alors premier ministre, seul dans l'hémicycle, et venait de subir quelques heures d'éloquence parlementaire. C'est un huissier, fort sympathique au demeurant, qui l'avait réveillé : « *Monsieur le premier ministre, la télévision vous filme.* »

Comme absous d'avance par cet aveu, on glissait à son tour vers une délicieuse torpeur. Faut-il ici l'avouer ? Il est beaucoup plus agréable de s'endormir avec Raymond Barre qu'avec Edouard Balladur. S'endormir avec Raymond Barre, c'est s'endormir avec un complice, avec un expert, se glisser dans les draps de la bienveillance. Si l'on peut aisément imaginer Raymond Barre en oreiller, il est difficile de voir Edouard Balladur autrement qu'en traversin. Il est vrai que le traversin a aussi ses adeptes. La SOFRES tranchera.

Raymond Barre, donc, venait de relater ce grand moment de tombade parlementaire. Cette « France en direct » de France 2 avait d'ailleurs réservé quelques autres surprises hétéroclites. Son fils cadet avait révélé que l'ancien premier ministre ne fessait jamais ses enfants. Nous avions appris en même temps que lui, de la bouche de Carole Merle, la différence entre le slalom géant et le Super G. Mireille Dumas, animatrice de France 2, avait comparé Raymond Barre à un Nounours. L'émission nous avait emmenés en direct dans un restaurant de Biarritz où l'on jouait à la pelote basque. Raymond Barre s'était nettement prononcé en faveur de l'augmentation du nombre de lits de soins palliatifs, de la révision de l'article 36 – quel article 36 ? à propos de quoi le réviser ? la question de Bruno Masure se perdit dans les limbes –, ainsi que pour la simplification des formalités de création d'entreprise. Et puis, on avait perdu le fil.

Soudain, on se réveilla. On était dans un bureau de poste, quelque part en banlieue. Et des usagers venaient vérifier si leur mandat avait été viré. Ils s'approchaient à petits pas du guichet, tendaient leur livret d'épargne. Ils vivaient quelques secondes d'espoir, et l'employé répondait non. Pas de virement aujourd'hui. Alors,ils repartaient, leur livret à la main. « *Certains viennent tous les jours* », confirma un postier. « *Combien retirez-vous ?* », demandait le journaliste aux usagers. Ils répondaient. Trente francs, cent cinquante francs. Avec cent cinquante francs, une dame assura nourrir pendant douze jours une famille nombreuse. Une autre jeune femme repartit avec dix-neuf francs. « *Pour manger à midi* », expliqua-t-elle. « *Et ce soir ?* », insista le journaliste.

La caméra revint sur Raymond Barre. Il hocha la tête. On eût donné cher – au moins dix-neuf francs – pour savoir s'il avait vu la même chose que nous. Mais on ne le saurait jamais. Il proposa d'instaurer dans chaque département « *un médiateur social* », disposant « *d'un volant de ressources* ». Puis Marc Blondel, de Force ouvrière, s'installa en face de lui et, après l'intermède, l'émission retrouva ses rails.

MERCREDI 22 FÉVRIER

TF 1

- 13.40 ▶ **Série : Bony.**
- 14.40 **Club Dorothée.**
- 17.30 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- 18.00 **Série : Le Miracle de l'amour.**
- 18.30 **Série : Dingue de toi.**
- 19.00 **Magazine : Coucou !**
- 19.50 **Le Bébête Show** (et 1.20).
- 20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.**

McDONALD'S SUR LE GRILL D'ALAIN WEILLER CE SOIR À MINUIT.
McDonald's
MICHEL ANTOLINOS
DG de McDonald's France, invité des "Rendez-vous de l'Entreprise" sur TF1

- 20.50 **Variétés : Le monde est fou.**
- 22.45 **Magazine : L'année sexy.**
- 23.40 **Série : Agence tout risque.**
- 0.30 **Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Michel Antolinos, directeur général de McDonald's France.
- 0.55 **Série : L'Entrepôt du diable.**
- 1.50 **Journal et Météo.**
- 2.00 **Histoires naturelles** (et 4.05, 5.05).
- 2.55 **TF 1 nuit** (et 3.55, 4.40).
- 3.05 **Programmes de nuit.** Le Chemin des Indiens morts ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

- 13.50 **Téléfilm : Les Disparus de Saint-Agil.** De Jean-Louis Benoit, avec Micheline Presle, Michel Galabru.
- 15.20 **Chalu Maureen.** Viper ; Histoires fantastiques.
- 17.15 **Série : Seconde B.**
- 17.50 **Série : Cooper et nous.**
- 18.15 **Série : La Fête à la maison.**
- 18.40 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.20).
- 19.10 **Flash d'informations.**
- 19.15 **Studio Gabriel** (et 1.50).
- 19.50 **Tirage du Loto** (et 20.50).
- 19.59 **Journal et Météo.**
- 20.55 **Téléfilm : Douche anglaise.** De David Pharao, avec Vanessa Wagner, Vincent Dissez.
- 22.35 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Je voyage dans le temps.
- 23.45 **Journal, Météo, Journal des courses.**
- 0.15 **Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Autour de Claude Roy, écrivain et essayiste, auteur de *Les Rencontres des jours*.
- 1.30 **Programmes de nuit.** Histoires courtes : Bandits cinéma, de Bouna-Medoune Seye ; 2.20, Emissions religieuses ; 4.50, 24 heures d'info ; 4.40, Outremers (rediff.) ; 5.35, Dessin animé.

FRANCE 3

- 13.05 **Téléfilm : Agatha Christie.** La Mystérieuse affaire de styles, de Ross Devenish, avec David Suchet, Hugh Fraser.
- 15.00 **Série : La croisière s'amuse.**
- 15.50 **Série : Magnum.**
- 16.40 **Les Minikeums.** Denver, le dernier dinosaure ; Il était une fois les Amériques.
- 17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 18.20 **Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.** *Le Dictionnaire des médicaments*, sous la direction d'Annie Lwoff et de Dominique Dupagne.
- 18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
- 20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
- 20.35 **Tout le sport.**
- 20.45 **INC.**
- 20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Invité : Robert Hue, secrétaire général du Parti communiste français.
- 22.25 **Météo et Journal.**
- 22.55 ▶ **Documentaire : Un siècle d'écrivains.** Présenté par Bernard Rapp. La Passion selon Jean Genet, de Michel Van Zele.
- 23.45 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Moscou, gare de Koursk, scènes de vie quotidienne (rediff.).
- 0.40 **Cadran lunaire** (15 min).

M 6

- 13.30 **M 6 Kid.**
- 16.05 **Magazine : Méga 6.** Slink or Swim, X Men 2, Jewels of the Oracle, Heretic, Ultimate Parodius Deluxe Pack, Fatal Fury, Clown, Bloodshot, Tetris & Mario, Toh Shin Den.
- 16.20 **Variétés : Hit Machine.**
- 16.50 **Magazine : Fax'O** (et 1.00). Renaud, Criminal Justice Bill, Van Halen et David Lee Roth.
- 17.30 **Série : Guillaume Tell.**
- 18.00 **Série : Equalizer.**
- 18.54 **Six minutes première édition.**
- 19.00 **Série : Le Magicien.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Une nounou d'enfer.**
- 20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Nitrates : danger !
- 20.45 **Téléfilm : Cauchemar d'une mère.** D'Eric Woreth, avec Hélène de Saint-Père, Jean-Claude Adelin.
- 22.40 **Téléfilm : Jeux dangereux.** De Frantz Peter Allen, avec Peter Bongartz, Constanze Engelbrecht.
- 0.35 **Série : Emotions.**
- 2.30 **Rediffusions.** Espagne ardente et mythique ; 3.25, Airbus, vingt ans déjà ; 4.20, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

- 13.35 **Décode pas Bunny.**
- 14.30 **Documentaire : Chronique de libellules.** De Jean-Philippe Macchioni.
- 15.00 **Le Journal du cinéma.**
- 15.05 **Téléfilm : La Maison des souvenirs.** De Glenn Jordan, avec James Woods, Anne Archer.
- 16.45 **Sport : Basket-ball américain.** Match de championnat de la NBA.
- 18.00 **Canaille peluche.** Droopy détective.

En clair jusqu'à 21.00

- 18.30 **Ça cartoon.**
- 18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jean-Marc Minéo.
- 19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
- 19.55 **Les Guignols.**
- 20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
- 21.00 **Cinéma : Angle mort.** ■ Film américain de Geoff Murphy (1992).
- 22.35 **Flash d'informations.**
- 22.40 **Cinéma : Chacun pour toi.** □ Film franco-germano-suisse de Jean-Michel Ribes (1993).
- 0.20 **Le Journal du cinéma.**
- 0.25 **Cinéma : Le Maître de marionnettes.** ■■ Film chinois (Taïwan) de Hou Hsiao hsien (1993, (v.o.).
- 2.45 **Surprises** (15 min).

LA CINQUIÈME

- 13.30 **Cinéma : La Bataille du rail.** ■■■ Film français de René Clément (1945).
- 16.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the New Recruit (v.o.).
- 17.30 **Les Enfants de John.**
- 18.00 **Forêts du monde.** Des arbres de vie.
- 18.30 **Le Monde des animaux.** Les serpents de la mer.

ARTE

- 19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Rencontre avec la boxeuse française Yvette Palatino.
- 19.25 **Documentaire : Mort verte en Méditerranée.** De Holger-Heinrich Preusse.
- 20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Par Jean-Christophe Victor. La Birmanie. 1. L'histoire.
- 20.27 **Album couleurs.** Square Dance (The Great Train Robbery, Etats-Unis, 1903), de E. S. Porter, production : Edison, couleurs : pinceau.
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.** Temps de guerre. 5. Vers la victoire (1943-1945), documentaire d'Alfred Behrens.
- 21.35 **Musique : Les Quatre Derniers Lieder de Richard Strauss.** Par Julia Varady et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur.
- 22.00 **Documentaire : Portrait de Rolf Liebermann.** D'Hubert Ortkemper.
- 23.00 **Musique : Karajan dirige Strauss.** *Symphonie alpestre op. 64*, de Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
- 0.00 **Documentaire : Chypre, notre amour.** Un Chypriote grec et un Chypriote turc parlent, de Panikos Chrysanthou (rediff.).
- 1.55 **Rencontre.** Dialogue entre Ricardo Bofill et Alain Minc (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Temps présent. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Seconde. Téléfilm de Christopher Frank (1989), avec Anny Duperey, Jean Rochefort. 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 17 février. Romans et cinéma français : en pleine décadence ? 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3. 0.50 Claire Lamarche (45 min).

PLANÈTE 19.40 Les Saisons de la mer. De Howard Hall (50 min). 20.30 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. De Claude Fleouter. 21.20 Prostitution. De Mireille Dumas (2/3). Jeune homme à louer. 22.10 Zèbres. De Derek et Beverly Joubert. 23.05 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (54/65). Grandes nations cheyennes : le combat. 23.50 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (2/4). Le Temps de la résistance. 0.55 Les Hommes du pétrole. De Vivian Ducat (2/8). Empires du pétrole (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.35). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match Première (et 21.50). 21.00 Paris Modes. 22.15 Soirée Serge Reggiani. 22.20 Serge Reggiani au Palais des congrès. Concert enregistré à Paris en 1993. 23.45 A bout portant. Serge Reggiani (50 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Sinatra. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.40 Série : Au nom de la loi. 23.10 T'as pas une idée ? 0.35 Série : Les Envahisseurs (55 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : UFOAlerte dans l'espace (et 0.10). 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : D'Artagnanamoureux (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). 20.00 L'Eclipse. 20.10 MCM Mag (et 0.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.30 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 19.30 The Zig and Zag Show. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 21.30 Eurosportnews. 22.00 Motors. 23.00 Boxe. 0.00 Equitation. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 ▶ L'Archet magique. ■■ Film britannique de Bernard Knowles (1946, N., v.o.). 20.30 Le Prince X. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1937, N., v.o.). 21.50 Eternel conflit. ■ Film français de Georges Lampin (1947, N.). 23.25 Mariage compliqué. ■ Film américain de Don Hartman (1949, N., v.o.). 0.55 Qui perd gagne. ■ Film américain de Rouben Mamoulian (1942, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.25 Cher frangin. ■ Film français de Gérard Mordillat (1989). 20.00 Séquences. 20.30 Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987). 22.10 Zuckerbaby. ■ Film allemand de Percy Adlon (1984, v.o.). 23.40 L'Horreur selon Stephen King. 0.25 Vue sur maison close. Téléfilm classé X (75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Alain Jouffroy (Manifeste de la poésie vécue et L'Ouverture de l'être). 19.30 Perspectives scientifiques. L'Empire des techniques. 3. Critiques philosophiques de la technique. Avec Dominique Janicaud. 20.00 Le Rythme et la Raison. Porteurs de tradition, le Québec. 3. Violons. 20.30 Tire ta langue. Dynamique sociale africaine et coopération scientifique. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les guérisseurs du Brésil. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Australie. 2. Partir. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Guillebaud (La Trahison des Lumières). 0.50 Coda. Eubie Blake. 3. Eubie Blake interprète de ses pairs.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert. Donné le 7 février 1995 à l'espace André-Malraux à Chambéry, dans la série des Aventuriers, par le Quatuor Ravel : Quatuor nº 11, op. 95 « quartetto serioso », de Beethoven ; Quatuor à cordes nº 2 en forme d'étude, de Paulet ; Quatuor à cordes op. 96 « Américain », de Dvorak. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Sonate pour piano et violon nº 2, op. 13, de Grieg, Nina Kogan, piano ; Caprice nº 21, de Paganini. 22.30 Musique pluriel. Œuvres Takemitsu, Penderecki. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Chopin, Schumann. 0.00 Jazz vivant. Œuvres de Genest, Melnotte, Fradet, Padovani.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 45 : Jacques Chirac (« Spécial Election présidentielle »).

Radio Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : Philippe Douste-Blazy (« Le Grand débat »)

France Inter, 19 h 20 : Mme Dominique Voynet (« Objections »).

Le Monde
LE MONDE / MERCREDI 22 FÉVRIER 1995

Elysée Cup !

par Pierre Georges

AH ! ce n'est pas une sinécure, l'Elysée Cup ! Dans la baie Schuller, passe réputée périlleuse, la fintte bailadurienne à l'entraînement vient de perdre son plus lourd vaisseau de ligne, une belle canonnière pourtant, le *Pasqua 2*, privé, d'un seul coup, d'un seul, de quille.

Tout allait bien pour le Défi français. La mer était calme. L'horizon dégagé. L'amiral radieux. Les pointages à quart de course donnaient invariablement l'avantage à la flotte réformiste assez adroite et prudente à la manœuvre, deux milles en avant, un mille en arrière, pour éviter les menus embarras d'une épreuve sans souci.

Et puis, patatras, mille milliards de sabords, le récif ! Voici l'amiral Balladur, qui mettait dimanche encore l'ensemble des commissaires de course au « *défi* » de prouver que tout n'avait pas été fait dans les règles, obligé d'affaler brutalement les voiles. Et voici que du PC de course, dès lundi, tombe une de ces confidences ébahies et piteuses : « *On nous a trompés sur tous les points.* »

Quittons ces métaphores navales pour admettre la cruelle et éternelle vérité : il n'est jamais agréable de se réveiller trompé. Et encore moins de l'admettre publiquement, sous les ricanements odieux des connaisseurs. On imagine bien en quel mécontentement extrême put se trouver hier le trompé de Matignon et en quel désarroi subit il se trouva !

Que faire de Charles l'écouteur ? Le perdre, c'était se perdre. Le garder, c'était se lester d'un bon gros boulet en fonte massive. Que faire de ce tango Charlie bravo, roi de la vraie-fausse écoute comme il fut prince du vrai-faux passeport, utile comme allié, pesant comme soutien ? Fallait-il, pour croire toujours en la France, croire encore en Pasqua ? Telle était la question. Et la réponse ne fut pas simple.

D'autant que l'homme n'est pas du genre à aller à pénitence ni à contrition. Aux écoutes – une seconde nature – lundi des nouvelles de ce front intérieur, chacun aura pu entendre le ministre des Hauts-de-Seine faire face. A sa manière, toujours la même, dans les roulements de voix faussement bonasses, entre Pagnol et Tartarin : « *Je ne parle pas des petits événements.* » Avant, beaucoup moins bonasse, de demander « *solennellement* » à son « *ami, son compagnon Jacques Chirac de faire cesser ces attaques* » venant de la majorité...

Bref, Charles Pasqua connaît beaucoup et menaçait un peu. Avant que de retourner à Paris se préoccuper du « *petit événement* ». Il s'en fut recevoir en place Beauvau la tête offerte sur un plateau du bon M. Franquet, ci-devant directeur central de la police judiciaire. Cet ancien commissaire, bon enfant ou parfaitement au fait des usages et des mœurs, avait décidé d'offrir son corps à la science politique. En bon soldat de plomb, en bon fusible, il se dévoua pour d'un service nouveau compenser un service raté, pour l'honneur écorniflé de la police judiciaire.

Allons, la police était bien gardée. Et cela autorisa aussitôt Edouard Balladur à ressouder son cornélien débat. Il gardait lui aussi. Car « *M. Pasqua est un très bon ministre de l'intérieur* ». La preuve, tout cela se finit à la bonne Franquet !

Les assassins du juge Falcone comparaissent devant leurs juges

ROME
de notre correspondante

Le procès des assassins du juge anti-Mafia Giovanni Falcone, qui devait s'ouvrir, mardi 21 février, devant la cour d'assises de Caltanissetta en Sicile, renvoie brutalement les Italiens au souvenir d'un attentat qui fut le symbole de l'impuissance de l'Etat face à la Mafia. Le juge avait été tué, ainsi que sa femme, Francesca Morvillo, et trois agents de son escorte, le 23 mai 1992 dans un attentat à l'explosif sur l'autoroute entre l'aéroport de Punta Raisi et Palerme. Quelques mois plus tard, le 19 juillet, Cosa Nostra, rééditant son « exploit », assassinait en plein Palerme un autre de ses ennemis, le juge Paolo Borsellino, dont le travail patient, joint à celui du juge Falcone, avait permis de retracer le fonctionnement de la Mafia et de ses structures dirigeantes secrètes.

C'est cette direction mafieuse qui devra rendre compte sur le banc des accusés de la mort du juge Falcone. Toto Riina en tête, celui que l'on appelle « *la belva* » (la bête fauve), le parrain des parrains, arrêté en janvier 1993 après plus de vingt ans de clandestinité. Il a décidé et voulu la mort du juge, et une fois l'attentat perpétré, il a offert le champagne à ses hommes de main. Inculpés comme commanditaires de l'attentat, au même titre que Riina, au terme de plus de deux ans d'enquête, ils ne seront pas moins de trente-six chefs mafieux, dont Nitto Santapaola, de la « famille » de Catane; Piddu Madonia, « boss » de Caltanissetta, nu encore Bernardo Provenzano de Corleone, l'un des possibles successeurs de Toto Riina à la tête de la « Cupola », et actuellement toujours recherché.

COLLUSION OU RÉACTION

A côté des cerveaux de l'attentat, il y aura aussi les exécutants, que les enquêteurs ont pu identifier avec une précision inespérée: Leoluca Bagarella, beau-frère de Toto Riina, et Salvatore Biondino, son chauffeur, qui ont effectué les « répétitions » générales; mais aussi Pietro Rampulla, l'artificier, Giusto Sciarabba, le « mouchard », qui espionnait le départ du juge de Rome pour la Sicile, et enfin Giovanni Brusca, âgé de trente-sept ans, fils du chef de San Giuseppe Jato, qui actionna la télécommande provoquant l'explosion.

Tous les aspects techniques de cet attentat sont déjà connus et répertoriés. Il restera à établir – et ce ne sera sans doute pas le plus facile – si cet aréopage de chefs mafieux, directement impliqués, ont agi seuls, en collusion ou en réaction avec l'évolution politique difficile que connaissait alors l'Italie. Ce qui, au moment où l'on s'apprête à mener devant la justice l'ancien président du Conseil, Giulio Andreotti, pour répondre de l'accusation d'avoir été le « correspondant romain » des parrains siciliens, ne manquerait pas de donner une inquiétante profondeur à la mort du juge Falcone.

En attendant, en raison de l'inculpation dans cette affaire de quatre autres mafieux, issus pour leur part de la commission régionale de la Mafia locale, le procès de *Caltanissetta pourrait être repoussé* pour raisons techniques (un simple besoin d'unifier les dossiers) et ne s'ouvrir pour tous les inculpés que le 19 avril.

M.-C. D.

Remaniement ministériel en Israël

LE PREMIER MINISTRE israélien, Itzhak Rabin, a procédé, mardi 21 février, à un remaniement ministériel après le refus du parti religieux orthodoxe séfarade Shass de rejoindre la coalition gouvernementale. Les portefeuilles de l'intérieur et des cultes, jusqu'à présent détenus par M. Rabin et réservés au Shass (cinq députés), ont été attribués respectivement au ministre du tourisme, Uzi Baram, et au ministre de l'économie, Shimon Shetrit, tous deux du Parti travailliste.

Ran Cohen, président du groupe parlementaire Meretz, parti de gauche et principal allié des travaillistes, s'est déclaré « *très déçu* » du choix de M. Rabin et a décidé de réunir, mardi, les instances de son groupe pour contester le remaniement. Le Meretz pourrait chercher ainsi à obtenir des « *compensations* », notamment l'attribution de nouvelles responsabilités au ministre de l'environnement, Yossi Sarid.

L'assise parlementaire du gouvernement est de quarante-quatre députés travaillistes, douze du Meretz et deux du Yhud (transfuges de droite), sur un total de cent vingt membres à la Knesset. M. Rabin peut aussi compter sur le soutien de cinq députés des partis arabes et communiste.

Par ailleurs, selon le quotidien *Haaretz* (libéral de gauche), Israël envisage pour la première fois un calendrier de dénucléarisation du Proche-Orient, en étant prêt à adhérer au traité de non-prolifération nucléaire (TNP), deux ans après la signature de traités de paix avec tous les pays du Proche-Orient. Selon le journal, ce changement d'attitude a été approuvé par le premier ministre Itzhak Rabin.

L'Etat juif espère ainsi désamorcer une grave crise dans ses rapports avec l'Egypte, qui a menacé d'inviter les pays de la Ligue arabe à ne pas signer la prorogation du TNP fin avril, à New York, si Israël ne s'engage pas à y adhérer selon un calendrier précis. Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, doit se rendre cette semaine au Caire, à l'invitation du président égyptien Hosni Moubarak, selon une source officielle à Jérusalem. – *(AFP)*

■ **BUDGET : M. Balladur** a indiqué, mardi 21 février, sur France-Inter, qu'il avait demandé à ses ministres de « *geler une partie des crédits* » inscrits dans la loi de finances pour 1995. « *J'en informe tous les donneurs de leçons*, a-t-il dit. *Je voudrais savoir quel autre candidat au cours d'une campagne présidentielle à jamais pris la décision de diminuer les dépenses pour bien préserver l'avenir* ». Les économies, estimées à 20 milliards de francs, concerneront tous les chapitres, hormis la dette et la rémunération des fonctionnaires. Le ministère du budget entend de la sorte avoir toutes les garanties pour ne pas dépasser les 275 milliards de déficit budgétaire prévus. Sans doute s'agit-il aussi d'apaiser les marchés financiers, rendus très nerveux par l'envolée des déficits publics français.

■ **CNRS : le budget du CNRS** est débloqué et la crise financière du Centre national de la recherche scientifique en voie de règlement. Mardi 21 février, le ministre de la recherche François Fillon a confirmé à Guy Aubert, directeur général du CNRS, l'engagement de l'Etat à couvrir l'arriéré budgétaire de 500 millions de francs de l'organisme de recherche.

DANS LA PRESSE

Affaires

LA REPUBBLICA

Le scandale des écoutes téléphoniques provoque une tempête au sein du gouvernement français. Le cabinet du premier ministre accuse le ministère de l'intérieur d'avoir menti. Le ministre de la justice porte plainte en diffamation contre un député néogaulliste en raison de ses insinuations contre les magistrats. Un haut fonctionnaire, le chef de la police judiciaire, placé sous l'autorité du ministre de l'intérieur, est contraint de donner sa démission. Ces faits changent l'équation électorale française. En effet, la campagne pour l'élection présidentielle s'en ressent. Des polémiques furieuses se déchaînent, des alliances se défont.

Franco Fabiani

LIBÉRATION

Faut-il interdire aux premiers ministres d'être candidat à l'élection à l'élection présidentielle ? Certes non. Il y ont droit comme n'importe quel citoyen. On peut attendre d'eux, plus particulièrement, qu'ils sachent s'entourer, qu'ils ne nous fassent pas prendre des micros pour des lanternes, et qu'ils nous épargnent au passage ces vrais-faux airs de naïveté qui ne sont jamais que le paravent d'une pratique, somme toute coutumière, de basse police politique.

Jean-Michel Helvig

INFOMATIN

Désormais en première ligne, Balladur n'a plus de fusible. En mettant directement en cause les juges, Pasqua non plus. La démission du patron de la PJ n'y suffira pas. D'où le risque de court-jus. Le tandem de choc, qui se voyait déjà l'un à l'Elysée, l'autre à Matignon, s'est lamentablement pris les pieds dans les fils du téléphone. Au pire moment.

Marc Jézégabel

Le Serveur Judiciaire
GROUPE JET LAG
Renseignements sur 2 500 000 sociétés
Fiche d'identité, procédures collectives (faillites), bilans et analyses, historique, actionnariat, filiales et participations.
minitel 3617 LSJ
Annonces & détail Ventes Aux Enchères Judiciaires et volontaires nationales.
minitel 3617 VAE

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Mexique : l'armée reprend le contrôle du territoire zapatiste 2
Chine : Pékin minimise le scandale impliquant un proche de Deng Xiaoping 3
Allemagne : les métallurgistes s'orientent vers la grève 4
Europe : le passage à la monnaie unique freiné 5

FRANCE
Ecoutes : les conséquences politiques 6-7
Régions : guerre pour la mairie de Bordeaux 9

SOCIÉTÉ
Education : les nouveaux programmes en primaire 10
Médecine : l'OMS recommande le dépistage du VIH chez les tuberculeux 11

HORIZONS
Enquête : revanche de la nature aux Pays-Bas 12
Débats : la télévision publique allemande sous le feu du pouvoir, par Isabelle Bourgeois ; la météo victime des modèles, par Yves Lenoir 13
Editoriaux : le bal des hypocrites ; le mirage irakien 14

ENTREPRISES
Industrie : les nouvelles stratégies de Saint-Gobain 15
Aéronautique : prévisions pessimistes 16
Finances et marchés : résistance française à la tourmente monétaire 17

AUJOURD'HUI
Sciences : la restauration du Baphuon 20
Sports : Antibes en Coupe d'Europe de basket 21

CULTURE
Musique : la jeune garde bouscule le blues traditionnel 24
Cinéma : *L'Appât*, de Bertrand Tavernier, Ours d'or au Festival de Berlin 26

SERVICES

Abonnements *23*
Agenda *23*
Carnet *11*
Finances et marchés *18-19*
Météorologie *23*
Guide culturel *27*
Jeux *23*
Radio-Télévision *28-29*

BOURSE

Cours relevés le mardi 21 février, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18096,30	+0,78	-5,24
Hong Kong Index	7906,74	-1,69	-3,47

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/02	Var. en % 12/02	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1802,24	-1,11	—
Londres FT 100	3018,60	-0,84	-1,52
Zurich	1240,37	-0,03	—
Milan MIB 30	1034	-0,19	+0,87
Francfort Dax 30	2101,54	-0,73	-0,29
Bruxelles	1343,35	-0,53	-3,33
Suisse SBS	984,67	-0,59	-5,15
Madrid Ibex 35	281,70	-0,89	-1,16
Amsterdam CBS	277,40	-0,29	-0,21

DEMAIN dans « Le Monde »

UN CAMP DE VACANCES TRÈS SPÉCIAL. L'ancien camp nazi des Froeslev au Danemark a été transformé en lieu de villégiature, entouré de barbelés et à l'ombre des miradors. Ses promoteurs prétendent que les touristes y vivront une « expérience intéressante ».

Tirage du *Monde* daté mardi 21 février 1995 : 497 444 exemplaires

PENTIUM 60 MHz : 8 990 F HT
FORTICHE

8 990 Fht

Escom Pentium PCI Tower 60 MHz.
Processeur Intel Pentium 60 MHz. 8/540 Mo. Mémoire cache 256 Ko. Moniteur couleur 14" SVGA. Carte vidéo PCI 1 Mo. CD-ROM double vitesse. 10 662 Ftc.
Version processeur Intel Pentium 75 MHz : 10 990 Fht. 13 034 Ftc.
Option : moniteur couleur 14" M PR II. 250 Fht. 297 Ftc.

18 990 Fht

Escom Pentium Power Tower 100 MHz.
Processeur Intel Pentium 100 MHz. 16/1 Go. Mémoire cache 256 Ko. Moniteur couleur 15 " SVGA. Carte vidéo PCI 2 Mo. 1 port PCMCIA type II ou type III. CD-ROM double vitesse. 22 522 Ftc. *Le volet de sécurité de l'Escom Power Tower permet de condamner l'accès aux lecteurs de CD-ROM et de disquettes.*

Avec la carte IC Pluriel, payez en quatre fois sans frais*.

IC LAFAYETTE 100 RUE LAFAYETTE 75010 PARIS (1) 45 23 34 84 • IC JAVEL 83/85 RUE DE JAVEL 75015 PARIS (1) 40 58 00 58 • IC BRAUBOURG *OUVERT LE SAMEDI* 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS (1) 44 78 26 26 • IC VENDÔME 21 PLACE VENDÔME 75001 PARIS (1) 42 86 90 90 • IC NEUILLY 48 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY (1) 46 37 17 17 • IC MARSEILLE 94 AVENUE DU PRADO 91 37 25 05 • IC AIX EN PROVENCE 35 BD DE LA RÉPUBLIQUE 42 38 28 08 IC AVIGNON 12 BD RASPAIL 90 82 22 22 IC MONTPELLIER ANTIGONE 450 RUE LÉON BLUM 67 15 94 94 • IC TOULOUSE 25 RUE OZENNE 61 25 62 32 IC NANTES 3 ALLÉE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 40 47 08 62 • IC RENNES 11 PLACE DE BRETAGNE 99 67 21 00 • IC LYON 47 COURS DE LA LIBERTÉ 78 62 38 38 • IC ESCOM STRASBOURG 12 RUE DE LA 1ère ARMÉE 88 21 27 00 • IC ESCOM METZ 44 RUE HAUTE SEILLE 87 74 28 54 • IC ESCOM COLMAR 4a RUE GOLBERY 89 24 55 77

Apple COMPAQ ESCOM IC

LES MEILLEURES MARQUES ONT UN SPECIALISTE

* 25% comptant, le solde en trois mensualités, sans réserve d'acceptation du dossier par Fronfinance. Photos non contractuelles. Offres valables dans la limite des stocks disponibles.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

Les maladies de la précarité

Les entreprises souffrent aussi du développement des emplois vulnérables

DANS l'un des films réalisés grâce à l'association Moderniser sans exclure, à l'initiative de Bertrand Schwartz, une jeune femme laisse parler son désarroi. Employée dans le cadre d'un CES (contrat emploi-solidarité) par une institution, et se sachant appréciée par ses collègues de travail, elle déplore de ne pas être *« évaluée »* comme eux au cours d'un entretien annuel. Paradoxalement, la notation vaudrait à ses yeux reconnaissance professionnelle et signifierait qu'elle est à nouveau dans la vie active normale.

Plus tard, la même raconte qu'être CES l'empêche de passer un concours interne organisé par son employeur. Alors qu'elle possède les compétences requises, elle n'a pas accès à la formation préparatoire offerte aux autres agents et ne bénéficie pas de l'aide financière prévue pour le déplacement et l'hébergement. Meurtrie, elle sait que son insertion se terminera donc inéluctablement par son retour au chômage.

Mieux qu'un long discours, ces deux traits d'une seule expérience montrent que les travailleurs précaires (CES, mais aussi contrats à durée déterminée et intérimaires) sont rarement des salariés comme les autres. Non seulement ils ne se regardent pas comme tels et nourrissent des complexes qu'explique leur situation psychologique, mais ils ne sont pas vus non plus comme tels par la hiérarchie, ou même par le reste du personnel. Stigmatisés, ils n'appartiennent pas vraiment à la collectivité de travail qu'ils sont appelés à quitter à terme. A leur égard, les efforts d'intégration prennent souvent l'allure de la commisération.

Parce qu'ils rappellent trop la dureté des temps ou que leur sort évoque des réalités extérieures très traumatisantes, leur présence est parfois vécue comme un reproche vivant pour ceux qui se découvrent dans un cocon. Une forme de culpabilisation se cristallise qui peut se transformer en rejet de ces intrus. Leur insistance même à s'intégrer, voire à se maintenir, produit alors le résultat exactement contraire, et il arrive que le personnel assimile ces comportements à de la mendicité quand ils devraient provoquer de la solidarité. Rien ne paraît plus insupportable que l'attitude de ces précaires qui paraissent amener le corps social à régler leurs problèmes.

Il s'agit bien entendu de cas limites, mais cette mixité dans l'entreprise s'accompagne de nombreuses réactions plus ou moins malsaines, qui prennent appui sur la différence affichée et se doublent de mauvaise conscience. S'il ne fait pas toujours office de bouc émissaire, le précaire déstabilise et introduit un doute qui ne s'exprime pas facilement. Insidieusement, il laisse à penser que sa propre place peut être menacée ou qu'il se transformera en concurrent. Et ce d'autant plus qu'on exigera de lui, plus que de la compétence professionnelle, une excellente mentalité associée à une forte motivation. Pour être accepté, il devra fournir plus de preuves, notamment de sociabilité, mais, en même temps, on lui reprochera d'en faire trop.

C'est que le travail des précaires réveille de vieilles craintes et met en évidence des changements d'organisation qui font mal à tous. Brusquement, l'entreprise – celle à laquelle on s'identifie fortement – n'est plus la même et on la soupçonne de ne plus tenir ses engagements à l'égard du personnel. Par exemple, on hésitera à faire grève par crainte de mettre en péril l'emploi précaire de ses propres enfants, victimes supposées de représailles. Mais on découvre surtout que, selon les critères de gestion moderne, puis au nom de la flexibilité, *« la maison »* n'agit plus de façon uniforme et donc équitable. D'un côté, il y a les salariés relativement protégés du noyau dur qui rassemble les compétences indispensables. De l'autre, par cercles concentriques, s'agglomèrent tous les apports supplétifs, nécessaires en fonction d'ajustements momentanés, dont l'instabilité devient la norme. A géométrie variable, l'entreprise développe une gestion à plusieurs vitesses qui perturbe et en vient à brouiller son image.

Illustrations : MARC DANIAU

DANS ces conditions, et sans pour autant justifier une telle attitude, cela explique la gêne des organisations syndicales, dont le silence sur le sujet se fait abyssal. Du moins au sein de l'entreprise, car elles ne manquent pas une occasion, dans le débat public national, de fustiger les effets déplorables de la précarisation sans, pour autant, suivre la CGT qui a créé un syndicat particulier à la suite d'une grève chez Citroën à Aulnay-sous-Bois.

Justement, les conflits sociaux lancés par les précaires sont rares. Redoutant de perdre leur emploi, ceux-ci ne s'expriment pas, subissent leur sort, et ne se syndiquent pas. Comme ils ne votent pas, ajoutent les méchantes langues, les syndicalistes ne s'en occupent guère. Ceux-ci reconnaissent implicitement, plutôt, que les intérêts de leurs mandants traditionnels (les salariés) s'opposent à ceux des intérimaires et des CDD. Même la revendication d'une intégration en contrat à durée indéterminée pour les précaires, qui reste pourtant l'objectif le mieux compris, ne suscite pas des mobilisations puissantes. Là aussi, on soupçonne l'action légitime des précaires de pouvoir porter atteinte à un ordre établi.

Quand ces statuts particulièrement vulnérables représentent plus de 6 % des effectifs salariés, que 70 % des embauches (80 % pour les jeunes) se font sous couvert de CDD, puis, enfin, qu'un contrat définitif sur cinq intervient après un emploi temporaire, il n'est plus possible de croire que ces perturbations sont simplement conjoncturelles. Désormais, ces pratiques et ces populations font partie, et pour longtemps, du quotidien des entreprises, qui devront apprendre à vivre avec. C'est pourquoi, soucieux des difficultés et des tensions engendrées, des employeurs s'efforcent d'en atténuer les effets. Ceux-là se fixent des principes de régulation pour calmer le jeu, établissent des quotas ou marquent des pauses. Certains organisent des procédures d'accueil ou investissent dans de la formation en développant des partenariats avec les sociétés d'intérim. Plus confiants en l'avenir, quelques-uns veulent croire que le travail précaire s'améliorera, qu'ils présentent comme un recours à des compétences extérieures mobilisées pour une période donnée. Mais, si leurs intentions sont louables, éviteront-ils pour autant que la fêlure devienne plaie ?

Alain Lebaube

■ FACE A FACE
Le regard des salariés permanents changent
par Valérie Devillechabrolle

■ UNE ORGANISATION EN CHANTIER
Les différences de statuts n'aident pas à la cohérence de l'entreprise
par Catherine Leroy

■ « ILS » ET « NOUS »
Un « intrus » qui peut bien ou mal s'intégrer
par Marie-Béatrice Baudet

PAGE II

■ LES DIFFICULTÉS DE LA COHABITATION
Quand les ORH temporisent
par Marie-Claude Betbeder

■ PRILOSITÉ SYNDICALE
Entre discours dénonciateur et difficulté à agir
par Francine Aizicovici

■ UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE SOCIALE
Un centre et ses périphériques
par Jean Menanteau

PAGE III

TRIBUNE
■ FORMATION : CHERCHE PERSPECTIVE DÉSESPÉRÉMENT
par le Collectif Condorcet

FORMATION
■ A L'ASSAUT DE LA CITADELLE
par Valérie Devillechabrolle

PAGE IV

Le Monde Initiatives*, c'est aussi pour les cadres commerciaux.

* Rubrique Développement des marchés, supplément Initiatives, parution mardi daté mercredi.

Le Monde INITIATIVES

Pour agir et pour réfléchir

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

En rubrique "Administration des entreprises," certaines opportunités ne sont pas populaires sans raisons.

Nous ne sommes pas populaires sans raisons

MEDIAPA

MHz : 8 990 F

IC HE

COMPAQ

ONT UN SPECIALISTE

DOSSIER • Les maladies de la précarité

Face à face

Le regard des salariés permanents est en train de changer. Le rapport d'un chercheur en témoigne

«NOUS NOUS sommes habitués à vivre avec des personnes dans des situations difficiles. C'est vrai que cela fait réfléchir de voir des gens sans perspectives confrontés à la précarité. » « Ce n'est pas simple, ça coûte, ça nous renvoie à nos privilèges, à la détresse extérieure, c'est dur à vivre. » Ces réflexions, qui émanent d'un postier du Nord et d'un responsable du CNRS de Provence, tous deux promus tuteurs de personnes sous contrat emploi-solidarité (CES), sont extraites du rapport que Jacques Gautrat, chercheur au Crida-LSCI, vient de consacrer à la *« solidarité autour du partage du chômage dans le service public »*. Elles illustrent à quel point la crise a changé le regard que les salariés permanents pouvaient poser sur ceux qui ne font que traverser leur vie au travail...

« Au début, les permanents ne savaient pas où nous situer, se souvient ainsi ce manœuvre intérimaire chez Manpower. *Ils avaient peur qu'on prenne leur place. » « Les ouvriers redoutaient que cette main-d'œuvre souple ne casse leurs acquis en acceptant de faire n'importe quoi »*, renchérit Bernard Cuny, syndicaliste (CFDT) à l'usine Peugeot de Sochaux. Certes, cette méfiance était aussi parfois teintée d'envie, lorsque permanents et intérimaires venaient à comparer leurs feuilles de paie, plus avantageuses pour les seconds, compte tenu de l'intégration des congés payés et des primes de précarité. De même, *« les salariés en place se sentaient-ils un peu jaloux de notre liberté, vis-à-vis de leur hiérarchie »*, observe Daniel Pegas, intérimaire soudeur depuis plus de dix ans.

La dégradation de la situation économique a fait évoluer ces mentalités. L'organisation du travail en flux tendus a, d'abord, contribué à banaliser la présence des intérimaires et des personnes sous contrat à durée déterminée. Mais les permanents se sont surtout aperçu que le statut de salarié précaire ne résultait plus forcément d'un manque de qualification ou d'un choix personnel de la part des personnes concernées. Pour nombre d'entre ces derniers, ce statut est au contraire subi, vécu comme une solution de repli provisoire avec l'espoir de décrocher enfin un travail stable. *« Les anciens sentent que l'embauche avait été vraiment facile pour eux en voyant à quel parcours du combattant les jeunes intérimaires sont dorénavant soumis dans la perspective d'un éventuel recrutement »*, observe Bernard Cuny.

COMPASSION

Dans les secteurs où l'emploi est protégé – comme c'est le cas dans les établissements du secteur public –, cette prise de conscience de la dureté des temps émerge aussi, comme en témoigne le rapport de Jacques Gautrat. En particulier, lorsque les fonctionnaires s'aperçoivent que les précaires s'avèrent plus performants que les titulaires. *« Si je pouvais, je les embaucherais, ils sont bien »*, résume ce chef d'un bureau de poste marseillais. Reste qu'avant d'être ainsi acceptés comme membres du personnel à part entière les CES recrutés par ces services publics ont dû, relève le chercheur du Crida-LSCI, *« satisfaire à des exigences de mentalité plus importantes que pour les titulaires qui, en principe, n'ont qu'à se conformer aux normes de leur compétence professionnelle »*.

De fait, aux yeux des fonctionnaires, les CES doivent *« compenser une absence de compétence présumée par une hyper-motivation »*. Pis, *« la faute professionnelle, la malfaçon* [d'un CES] *est considérée comme un manque de reconnaissance et de respect, voire comme une marque de mépris, vis-à-vis de l'équipe de travail »*, explique Jacques Gautrat. Et de citer l'exemple de ce CES dont le contrat n'avait pas été renouvelé après qu'il a laissé déborder la peinture sur les plinthes d'un bureau qu'on lui avait demandé de repeindre. A titre personnel, le précaire devra aussi donner des preuves de sa sociabilité, en adoptant le comportement et l'apparence correspondant à ceux de l'équipe de travail, érigés en modèle. *« L'insertion devient alors la capacité du nouveau à se mouler dans le monde du groupe »*, résume Jacques Gautrat. A l'inverse, les signes extérieurs d'une trop grande détresse sont assimilés à autant de *« reproches insupportables pour ceux qui vivent dans un emploi sécurisé »*.

Mais à partir du moment où *« les titulaires découvrent que la pauvreté s'étend sur des personnes qui leur ressemblent, ils ne peuvent plus partager l'idée selon laquelle le malheur ne frappe que les moins méritants »*, observe Jacques Gautrat. De la même façon, nombre de salariés de Peugeot ont commencé à se sentir interpellés par le statut des précaires lorsque leurs propres enfants se sont retrouvés intérimaires à l'usine. *« Certains sont allés jusqu'à refuser de faire grève, par peur des répercussions sur leur gosse »*, se souvient Bernard Cuny, faisant allusion au conflit de la fonderie de Mulhouse en 1989.

« Dès que le CES entre dans la catégorie des personnes dignes de compassion, les solidarités se manifestent », tandis que son statut précaire est totalement occulté dans le travail. Les permanents se mobilisent pour lui venir en aide, jusques et y compris dans ses difficultés privées quotidiennes. Et Jacques Gautrat de citer ces exemples de tombola organisée pour désendetter un CES ou de collecte destinée à payer le voyage à Paris d'un autre contractuel, candidat à un concours de recrutement.

Dans ces conditions, la rupture peut apparaître encore plus dramatique lorsque s'achève le contrat du travailleur précaire adopté et qu'aucune possibilité de se maintenir n'est en vue. Car si, en entreprise, les chefs de service ont encore les moyens de recommander à l'extérieur le précaire qui a fait ses preuves, tel n'est pas le cas dans les administrations. Les fonctionnaires se sentent alors impuissants à éviter que le CES *ne* se retrouve dans la situation d'où il était sorti, le temps de son contrat. Certains titulaires se déclarent *« traumatisés »* par cette expérience.

De leur côté, les CES se sentent *« sanctionnés »* par l'inéluctabilité de la fin de leur contrat, alors même qu'ils n'ont commis aucune faute et qu'il n'est tenu aucun compte de leurs mérites. Le CES réalise alors avec horreur qu'*« il a l'assurance de la précarité quel que soit son comportement, tandis que le titulaire a l'assurance de l'emploi quel que soit son comportement »*...

Valérie Devillechabrolle

★ Pour joindre le Crida-LSCI : 76, rue Pouchet, 75017 Paris. Tél. : (1) 42-29-93-89.

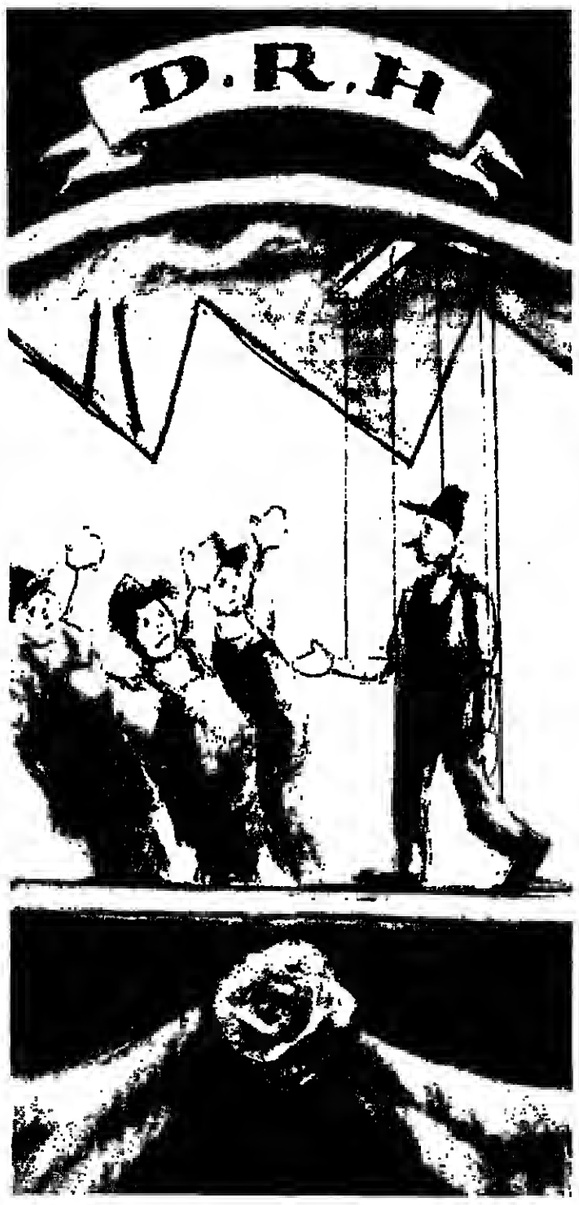

Une organisation en chantier

Les différences de statuts dans l'entreprise n'aident ni à sa gestion ni à la cohésion de son discours

PAR souci de souplesse, les entreprises ont de tout temps employé, aux côtés des salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée, un volant de main-d'œuvre précaire : CDD, intérim, jeunes sans contrat spécifique... Confrontées à la crise, nombre d'entre elles ont développé la précarisation au détriment de l'embauche de personnel stable. *« Si la « frilosité » face à un contexte économique explique en grande partie cette montée en puissance des contrats précaires, elle n'est pas la seule motivation des entreprises »*, explique Danielle Kaisergruber, responsable des études chez Bernard Brunhes consultant. Pour des raisons d'efficacité, les entreprises recourent momentanément à des *« compétences extérieures »*. *« De plus en plus, elles se concentrent sur les deux ou trois aspects principaux de leur métier et elles estiment que certaines tâches seront mieux remplies par des intervenants extérieurs. »*

Ainsi, Lafarge confie l'entretien de ses cimenteries à des sociétés spécialisées. D'autres passent la main pour le restaurant d'entreprise, l'entretien des locaux ou l'informatique. *« La difficulté,* estime Danielle Kaisergruber, *est d'arriver à gérer des salariés dans des statuts différents et des situations d'emploi différentes. »* La situation de *« précarité »* est souvent mal vécue dans l'entreprise : par les salariés permanents qui se retrouvent dans des situations culpabilisantes, par les précaires, mais aussi par les directions du personnel. Cela renvoie au problème général de l'emploi, de la galère des jeunes... En revanche, le recours à des *« spécialistes extérieurs »* renvoie, selon Danielle Kaisergruber, à un autre type de difficulté lorsqu'il s'agit de faire fonctionner des grands ensembles. *« Il va falloir s'y habituer parce que, de plus en plus, on aura une organisation du travail qui ressemble un peu à un grand chantier »* : des gens d'origines différentes qui travaillent sur un même projet et dont les chemins se séparent ensuite. Or, pour motiver des salariés qui vivent des situations très différentes au sein des entreprises, il n'existe qu'un seul discours.

COMMUNAUTÉ

Bernard Galambaud, professeur à l'ESCP et directeur scientifique d'Entreprise et personnel, émet plusieurs hypothèses : *« Le discours peut être décalé par rapport à son temps. N'être qu'un bruit récurrent par rapport à une situation précédente. »* Ainsi, dans les années qui ont suivi 1985, quand les entreprises cherchaient à fidéliser leurs salariés, on parlait beaucoup de qualité, de motivation et d'implication. L'entreprise était une communauté. Toutes les énergies devaient être tendues vers un objectif commun. Ce discours peut avoir laissé des traces marginales dans le discours d'aujourd'hui, alors même que se développe la précarité. Deuxième hypothèse – qui n'oblitère pas la précédente : *« Un discours peut s'adresser à une catégorie de personnel sans la désigner, et ne pas s'adresser à une autre catégorie de personnel sans la désigner non plus. »* Concrètement, l'entreprise aurait un noyau de personnel qu'il lui faudrait motiver. Les intermédiaires et autres CDD étant des supplétifs qui n'auraient pas droit à un discours spécifique.

Danielle Kaisergruber ne partage pas cette analyse : *« Le discours sur la motivation n'est pas une survivance, c'est une des exigences du travail d'aujourd'hui. Il est important de motiver également les personnels en situation précaire. »* Quoi qu'il en soit, relève Bernard Galambaud, *« le discours social a tendance à être unificateur »*. *« D'ailleurs,* constate-t-il, *il n'y a pas de lien mécanique entre une situation de précarité et un abaissement de l'exigence du manager à l'égard du précaire. On n'entendra jamais un manager dire* « pour un précaire, il en fera toujours assez ». *Un responsable d'usine ou d'équipe tient à obtenir des résultats positifs de ses collaborateurs. Qu'il soit précaire ou non. »*

Catherine Leroy

« Ils » et « nous »

Un « intrus » qui peut bien ou mal s'intégrer

LE drame du salarié en situation précaire, c'est d'être à côté. Les permanents appartiennent à un même groupe, forts d'une identité commune après laquelle CDD, intérimaires et stagiaires courent. Cette quête pouvant provoquer un malaise d'autant plus important que la crise est là. Ainsi, récemment, un psychologue américain mettait en garde deux directions d'entreprise contre la tentation accrue du personnel en place de choisir comme boucs émissaires les salariés temporaires, considérés comme un danger pour leur emploi et par conséquent utilisés comme exutoires à la colère et au stress. *« C'est une réaction malheureusement courante aujourd'hui,* confirme cette assistante sociale d'un grand groupe. *Lorsque le climat est lourd et les souvenirs des plans sociaux vivaces, tout ce qui peut venir perturber l'équilibre retrouvé est ressenti comme une menace. La solidarité n'existe plus. »*

Le salarié précaire déstabilise souvent, et ce, quelle que soit la situation économique. *« C'est presque structurel,* analyse ce psychologue. *Lors de son arrivée dans un groupe, vous vous retrouvez face à un intrus qui peut bien ou mal s'intégrer, mais qui est en tout cas différent. Tout s'entremêle alors : l'affectif, le rejet, le déni... »*

Le personnel permanent est ainsi régulièrement tenté par le désir de garder les distances vis-à-vis d'un salarié, qui, lui, au contraire, souhaiterait les voir disparaître. *« Notre service a eu besoin pendant trois mois d'une assistante supplémentaire,* raconte cet analyste financier. *A la fin de sa mission, Christine, qui avait été recrutée en CDD, a posé sa candidature pour un poste à durée indéterminée dont nous savions tous qu'il ne lui conviendrait pas. Personne n'a osé le lui dire. Nous avons attendu qu'elle soit refusée officiellement, ce qui prouve notre incapacité à gérer humainement cet épisode. »*

DIFFÉRENCE

Le précaire peut également se mettre en situation de *« mendicité »*, pour reprendre un terme utilisé par un responsable dans une agence de communication. *« Il fait le siège du bureau, court après le boulot qui lui remettrait le pied à l'étrier et provoque à la fin une réaction de rejet de la part des permanents qui ne savent plus comment s'en sortir, culpabilisés, mais également agacés par un comportement jugé indigne. »* Dans les entreprises dont la culture d'appartenance est très forte, l'accueil réservé à ceux qui ont un pied dehors et un pied dedans se révèle généralement très aigre-doux. *« Il faut comprendre,* plaide ce responsable d'un service. *Travailler dans notre entreprise, c'est une véritable reconnaissance : a'y rentre pas qui veut. Les horaires n'existent pas, bref, c'est un sacerdoce. On ne peut pas y être à mi-temps car cela revient à dissoudre notre culture avec l'extérieur, et cela, nous ne le supportons pas. »*

Être de la maison ou ne pas en être, tel est effectivement l'enjeu. Jean-Claude, informaticien, a été recruté pour un CDD d'un an afin de mettre en place une nouvelle base de données. *« L'entreprise était tout à fait prestigieuse. J'ai très vite compris, à la manière dont j'ai été accueilli et marginalisé, que je ne devais pas imaginer une seconde faire partie du même monde. Je n'étais pas du moule et il n'était donc pas question de m'installer dans une fausse identité. »* Les précaires, en définitive, restent souvent condamnés à l'emploi du « ils » alors que les permanents utilisent le « nous ». Des pronoms qui font toute la différence.

Marie-Béatrice Baudet

FORMATION DE FORMATEURS ET DE CONSULTANTS
L'IFACE PROPOSE :
• SON PROGRAMME DE 2 ANS A TEMPS PLEIN (Titre homologué "cadre de la fonction formation")
• ENTREE POSSIBLE EN 2ème ANNEE
• DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 31 mars 1995
ET
• Des perfectionnements de professionnels de la formation et du conseil en activité : Accompagnement de projets, groupes d'analyse de pratiques.
RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS :
IFACE - CCIP
79, avenue de la République 75011 PARIS
Tél.: 49 23 22 25/26

Le Monde
POCHE
Les Indispensables de l'actualité
Le Monde POCHE LA FAIM DANS LE MONDE PIERRE LE ROY
Le Monde POCHE LES BANLIEUES JEAN MENANTEAU
Le Monde EDITIONS
DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET GRANDES SURFACES DE 37 F A 40 F
MARABOUT

Le Monde
LA DOCUMENTATION DU MONDE SUR MINITEL
Publié par le Monde
36 17
36 29 04 05

Les difficultés de la cohabitation

Satisfaits de la flexibilité, la plupart des DRH remettent à plus tard leur réflexion sur le sujet

Y a-t-il encore une frontière entre salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) ? Est-il juste de continuer à opposer les deux situations ? Délégué général de l'ANDCP, association qui regroupe la grande majorité des responsables des ressources humaines, Patrick Bézier n'hésite pas à mettre en doute cette position en se basant sur une réflexion que son organisation mène actuellement : *« Même avec vingt ans de maison, les premiers peuvent être mis dehors en trois mois alors que l'employeur est tenu de payer les seconds pour la durée prévue, quoi qu'il arrive. »*

C'est un fait, la précarité gagne du terrain et tend à rapprocher toutes les formes du salariat, hors secteur public. Serait-ce le signe que, au sein de l'entreprise, la cohabitation de deux populations – l'une officiellement stable et l'autre officiellement précaire – cesse de poser problème ? C'est pourtant le contraire qui est à craindre : plus la première se sentira fragile, et sera perçue comme telle par la seconde, plus les tensions sourdes que l'on constate déjà risquent de se renforcer.

Mais, vu du bureau des directeurs des ressources humaines (DRH), cela ne changera pas grand-chose. Pour ces derniers, dans leur grande majorité, il n'y pas lieu de parler de problème. Les possibilités offertes par la récente législation en matière de flexibilité, qu'ils ont tant souhaitée, sont vécues plutôt comme un avantage que comme un inconvénient. Et tant pis si la multiplication des « précaires » met à mal le discours sur la culture d'entreprise, le projet d'entreprise, le développement des compétences ou la prise en compte du projet professionnel de chacun. *« Les entreprises sont tellement préoccupées par leur simple survie*, commente Geneviève Simon, consultante à la CEGOS, *qu'elles ne se posent même pas la question. »*

Il est probable que l'écho des difficultés de cette cohabitation se fasse peu entendre, tant la crainte de perdre leur emploi se ressent chez les salariés. Les tensions exprimées, le plus souvent de manière feutrée, ne sont guère perceptibles que chez les cadres de terrain qui semblent le mieux s'en arranger, tant ils sont absorbés par la masse de leurs préoccupations. Ou chez certains DRH, très minoritaires, *via* les dispositions qu'ils ont dû prendre pour organiser une partie du travail précaire, jugé incontournable.

« Ainsi, chez L'Oréal, explique François Vachey, vice-président en charge de la direction des ressources humaines, *nous avons une politique bien définie. Il ne doit jamais y avoir dans nos usines plus de 12 % ou 13 % de personnel précaire. De plus, deux fois par an, au printemps et à l'automne, le taux de l'intérim doit être ramené partout à zéro. »* L'objectif est d'inciter les directeurs à gérer leur main-d'œuvre : *« Nous ne voulons pas qu'ils prennent l'habitude de fonctionner avec un volant de CDD et d'intérimaires. Notre expérience nous conduit à préférer le personnel maison. Pourquoi ? Parce que, globalement, il travaille mieux. »* Et parce que l'esprit maison est assez fort pour constituer un levier réel, une source de cohésion dont on ne se prive pas volontiers.

Peugeot a adopté une politique voisine. Mais comme les pointes d'activité (liées aux pics de vente d'un nouveau modèle) sont plus amples, le recours à l'intérim – préféré au CDD – y fait l'objet de recherches pratiques nouvelles. L'« opérateur » qui travaille sur une ligne de montage est différent de l'OS de naguère : sa tâche s'est complexifiée. On attend de lui un autre niveau de qualité et d'efficacité. Comment concilier cette attente avec l'appel, parfois massif, à des intérimaires (1 400 à Poissy en septembre 1991 pour le lancement de la 306, à côté des 10 000 salariés habituels de l'usine) ?

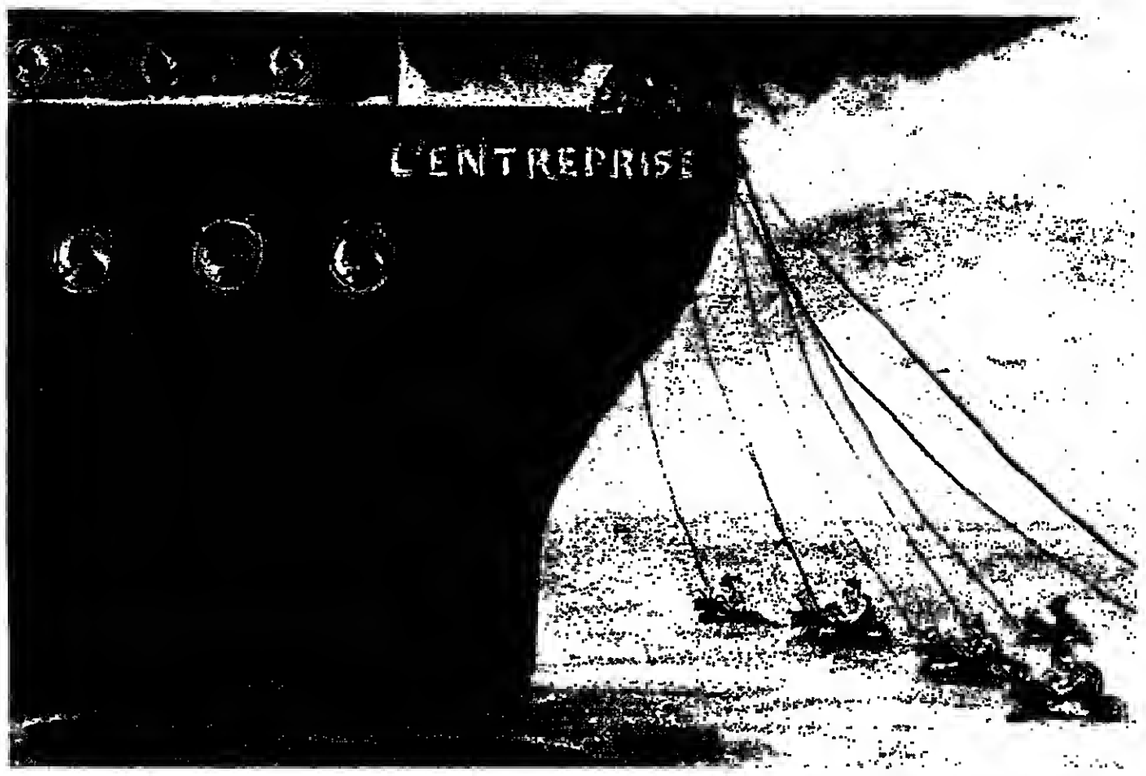

ACCUEIL

Des liens plus étroits ont été noués avec certaines des entreprises de travail temporaire, qui ont été associées à un travail de réflexion. Ce travail a permis d'élaborer un dispositif d'accueil et de formation permettant, si nécessaire, de transformer tout intérimaire en un opérateur maison qui, dès sa première heure de travail, connaît son poste tout autant que l'entreprise qui l'emploie.

SIRM, au Petit-Quevilly, près de Rouen, fait partie d'un groupe de trois entreprises de maintenance industrielle spécialisées dans les sites à risques, y compris ceux classés Seveso. *« Ce type d'activité,* souligne Dominique Piel, le patron du groupe, *réclame une extrême souplesse et une réactivité qui fait que nos effectifs ne cessent de gonfler et de dégonfler. »* La cohabitation entre les cent trente salariés en CDI et les intérimaires, auxquels il fait souvent appel, constitue un problème central : pour garder la confiance des grandes sociétés qui le sollicitent, il doit subordonner son organisation à un double impératif d'intégration et de qualité des intérimaires. C'est ainsi qu'il a développé un partenariat étroit avec une société de travail temporaire dont le patron, membre comme lui du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD), *« a la même politique d'accueil, de suivi et de formation des gens ».* La sélection et la formation à la sécurité sont assurées conjointement par les deux sociétés. Les intérimaires sont fidélisés par des salaires plus élevés et chaque salarié en CDI du groupe a été formé pour pouvoir les accueillir, pour vérifier jour après jour que leur compétence est sans faille, et pour leur donner des compléments de connaissance en cas de besoin.

Marie-Claude Betbeder

Frilosité syndicale

Les militants sont écartelés entre un discours dénonciateur et la difficulté à agir sur le terrain

MAIS que font les syndicats ? Dans leurs discours, tous dénoncent la précarité croissante. Mais sur le terrain les actions en faveur des salariés précaires sont rares. Il est vrai que le dossier est devenu très complexe en raison de la multiplication des formules d'emplois atypiques. De plus, les précaires forment une population silencieuse, qui ne revendique pas et, surtout, qui ne vote pas dans les entreprises.

Dans certains cas, les intérêts des salariés permanents et ceux des précaires paraissent même opposés. Ainsi, aux Galeries Lafayette, la défense des salariés à temps partiel pose de réelles difficultés. La CGT, premier syndicat, réclame l'intégration en contrat à durée indéterminée (CDI) des 130 contrats d'orientation, les fameux *« gilets rouges »*, justifiée, selon elle, par l'état de *« sous-effectif »* de l'entreprise. *« Le temps complet finit par apparaître comme un privilège,* observe Yves Ottaviani, délégué syndical CGT. *Et la personne qui a un tel contrat n'a aucun intérêt à travailler en nocturne ou le dimanche. En revanche, si elle est à temps partiel, elle est obligée de s'y plier si elle veut faire des heures complémentaires. »* Des solidarités, néanmoins, apparaissent, assure la CGT.

CHANTAGE

Reste que, dans la plupart des cas, cette solidarité est introuvable. Comme à la SSII Syseca, où la CFDT a découvert *« par hasard »* qu'en décembre 1994 il y avait 68 salariés en contrat à durée déterminée (CDD), dont 54 en CDD renouvelé *« pour surcharge exceptionnelle ».* Comment défendre ces précaires qui *« n'osent pas parler » ? « Les informaticiens sont des gens très individualistes,* déplore le syndicat. *Sauf catastrophisme, personne ne bouge. »* Révolté par la *« pression »* et *« le chantage aux CDI »* dont les CDD font l'objet, selon lui, le syndicat agit néanmoins en publiant, dans son journal interne, des échos saignants tels que *« Fiche cuisine du CDD à la Sysecayenne ».* Mais la peur est parfois des deux côtés. Chez Framatome, encore traumatisée par le plan social de 1992, la CGT, premier syndicat, revendique l'intégration des jeunes diplômés qui, depuis 1993, viennent régulièrement travailler en CDD-stagiaire (CDS) pendant six mois, une formule inventée pour l'occasion. Mais le syndicat ne se risque pas à lancer un mouvement. *« Globalement, les services voudraient garder les jeunes,* affirme Jacques Masedebail, délégué syndical CGT. *Mais il n'y a pas de solidarité avec eux. Les personnes en CDI sont elles-mêmes en situation réellement précaire. »*

Certains syndicats tentent d'agir. A la FNAC Bastille, à Paris, en octobre 1994, le personnel a obtenu, après trois jours de grève lancée par la CFDT, qu'un poste de magasinier reste en CDI alors que la direction voulait qu'il soit occupé en CDD durant les périodes de forte activité. Au passage, quatre postes ont été créés. La défense des salariés à temps partiel n'est pas oubliée non plus. *« Plus les précaires obtiendront des droits, moins il sera intéressant pour l'entreprise de recourir à eux »,* estime Karl Ghazi, délégué syndical CFDT à la FNAC-Codirep. Chez Kodak-Pathé, l'expérience a cependant un goût amer pour la CFDT, qui, avec la CGC, a négocié, en mars 1994, pour le site de Chalon-sur-Saône – 2 640 permanents, 220 CDD – un accord de modulation du temps de travail qui, par ailleurs, limite le recours aux contrats temporaires ainsi qu'aux heures supplémentaires, et transforme des CDD en CDI. Mais ce n'est que début février que s'est concrétisée l'intégration de 24 CDD, soit deux mois après les élections professionnelles, où la CFDT, qui n'a donc pas pu présenter ce bilan, a subi un revers...

Faudra-t-il que les précaires se mobilisent eux-mêmes ? Chez SGS-Thomson, dans l'Isère, à l'appel de la CGT et de la CFDT, environ 150 sur 300 CDD ont observé, seuls, deux jours de grève en octobre 1994. *« Ils savaient que s'ils n'étaient pas intégrés, toute leur formation et leur travail en "salle blanche" seraient perdus,* souligne Pierre Henry, délégué syndical CFDT. *Nous leur avons fait remarquer que si personne ne bougeait, ils seraient, de toute façon, dehors après leur CDD. »* Depuis, une trentaine d'entre eux ont été intégrés, selon le syndicat, qui ne compte pas s'arrêter là.

Francine Aizicovici

Une nouvelle géographie sociale

De plus en plus, l'entreprise est organisée selon le principe d'un centre et de ses périphériques

« DANS cette société à économie mondialisée où dominent la logique financière et la profitabilité à court terme, la flexibilité devient une vertu de toute première importance. Ainsi se développent depuis longtemps déjà de nouvelles formes d'organisation du travail. » Dans son dernier ouvrage, Bernard Galambaud, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) et directeur scientifique de l'Institut Entreprise et Personnel, se veut lucide. A le lire, des dirigeants sont en train d'inventer ce qu'il nomme de *« nouvelles configurations sociales »* pour l'entreprise avec, pour conséquence, une gestion des ressources humaines à plusieurs vitesses.

« Aujourd'hui, estime l'auteur, *on parle d'entreprises "pareuses", d'entreprise "flexibles". »* Par ces vocables, il désigne des entreprises qui connaissent en quasi-permanence des mouvements de personnel à statut différencié. *« Des salariés quittent l'entreprise alors que d'autres y arrivent pour un temps. Tous ont des liens de nature bien différente les uns des autres : salariés à contrat à durée indéterminée ou déterminée, salariés à temps plein ou à temps partiel, salariés de l'entreprise ou salariés de sociétés de travail temporaire, ou encore salariés d'une entreprise de sous-traitance. »*

INSTABILITÉ

Cette instabilité – décuplée dans l'entreprise dite *« à géométrie variable »* –, cette nouvelle organisation sociale qui varie d'une entreprise à l'autre, serait-elle le fruit du hasard ? A l'évidence, elle est bel et bien organisée selon le principe d'un centre et de ses périphériques.

Le centre regroupe à proprement parler le personnel stable de l'entreprise, celui dont les dirigeants attendent un engagement. En contrepartie, ces salariés fortement intégrés – le plus souvent des cadres à haut potentiel mobiles dans les fonctions – bénéficient de garanties diverses et d'une véritable gestion de carrière. Choyés, formés, ils sont impliqués dans le fonctionnement de l'organisation.

En conclusion, Bernard Galambaud évoque une marginalisation de fait : *« On peut dire aujourd'hui, et beaucoup plus fortement qu'hier, qu'il y a salariés et salariés. Il s'agit bien là d'un déterminisme structurel. »* Reste cependant une grande question : quel projet, quelle cohésion et quelles valeurs communes peuvent se dégager de cette géographie ? N'y a-t-il pas contradiction entre implication et flexibilité ? *« Cela,* répond Bernard Galambaud, *non seulement la nouvelle configuration ne le permet pas, mais elle le nie. »*

Jean Menanteau

★ ***Une nouvelle configuration humaine de l'entreprise. Le social désemparé.*** **Bernard Galambaud. ESF éditeur. Paris. 1994.**

« Ils » et « nous »

Un « intrus » qui peut bien ou mal s'intégr

L

DIFFERENCE

Le Monde

LA DOCUMENTATION DU *MONDE* SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990. *Le Monde* met à votre disposition deux services sur Minitel, avec plus de 200.000 textes en ligne.

36 17 LMDOC

recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56

lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

LE MONDE diplomatique

Chaque mois, un regard différent sur l'environnement international.

● RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Formation : cherche perspective, désespérément...

par LE COLLECTIF CONDORCET

TOUR à tour dernière chance des laissés-pour-compte du système scolaire, « cerise sur le gâteau » pour les travailleurs méritants ou encore antichambre du chômage à l'occasion des restructurations industrielles, quel rôle veut-on faire jouer à la formation professionnelle dans la France d'aujourd'hui ?

Les années 70 en ont fait un projet de société et ont favorisé l'élaboration d'un cadre moral, juridique et financier permettant à la formation de connaître un développement sans précédent dans notre pays, guidé par l'idée d'une formation permanente accessible à chaque individu.

Si quelques mesures répondent bien encore à cette image et s'il existe toujours la volonté et les compétences de nombre de ses acteurs pour agir et affirmer l'intérêt de la formation professionnelle continue, on assiste à un dénigrement tantôt violent, tantôt sournois du système français de formation ; mais on observe surtout des inégalités croissantes entre nos concitoyens dans l'accès au savoir et aux savoir-faire, qui nous donne le sentiment d'assister à la lente agonie des politiques publiques de formation professionnelle.

Certes, le contexte d'aujourd'hui est différent de celui des années 70. D'une part, l'osmose entre l'entreprise et le monde scolaire commence timidement à prendre. D'autre part, l'accélération des mutations technologiques, organisationnelles et économiques engendre une évolution beaucoup plus rapide des qualifications utilisées par l'entreprise.

A première vue, les discours politiques sur les objectifs assignés à la formation, d'où qu'ils viennent, semblent converger : lutter contre l'exclusion, aider à l'insertion des jeunes, anticiper ou accompagner les mutations industrielles... La formation fait toujours partie des moyens que l'on mobilise face aux pathologies de notre société.

Réalité ou exercice de style politicien aux vertus anesthésiantes ?

Au risque de déplaire, ce consensus de façade masque une démission de l'État, parfaitement cohérente au demeurant avec les choix de déréglementation et de libéralisme arrogant faits dans notre pays, renvoyant chaque individu à sa propre responsabilité, y compris dans l'accès à l'éducation.

Ces choix produisent des effets destructeurs tant sur le plan du développement de notre économie que sur la cohésion sociale (mais il est vrai que cette dernière n'est pas une variable suffisamment objective et mesurable par les experts qui nous gouvernent).

L'absence de politique de formation professionnelle conduit à observer un gigantesque gâchis :

● une utilisation des dispositifs de formation tendant à corriger, pour ne pas dire maquiller les statistiques du chômage. Le foisonnement de fausses solutions mises en place dans l'urgence au détriment de tout investissement à moyen terme pour un réel travail de qualification des individus ;

● une segmentation et un cloisonnement très forts de l'offre de formation avec, d'un côté, un appareil qui vit sur le partage du « magot » de la formation professionnelle des salariés et, de l'autre, des organismes qui vivent dans la plus grande précarité, à la merci de programmes pour les jeunes et les chômeurs, à l'avenir incertain, et au financement tellement dérisoire qu'il interdit toute approche pédagogique et de qualité ;

● une utilisation des formations en alternance sous contrat de travail, trop fréquemment sans contrôle et à des fins d'ajustements des effectifs dans les entreprises, au service de stratégies de précarisation de la main-d'œuvre ;

● une profusion désordonnée de règlements illisibles par des non-spécialistes, résultat des pressions des lobbyings les plus archaïques des structures patronales ou consulaires, où, au nom d'un consensus mou, le compromis devient l'objectif à atteindre, rendant impossibles les débats de fond entre les acteurs ;

● le terrorisme des logiques budgétaires de court terme prévalant sur tout autre objectif politique, social ou sociétal, faisant du ministère des finances le censeur et le pilote des programmes de formation, au mépris des choix du Parlement ou des partenaires sociaux. Cette logique a abouti, par exemple, à l'anéantissement du droit au congé individuel de formation en 1995 ;

● une confusion des rôles entre les différents acteurs : État, collectivités territoriales, partenaires sociaux, alimentant les luttes entre institutions au détriment d'un approfondissement des problèmes concrets auxquels sont confrontés les jeunes, les demandeurs d'emploi ou les salariés dans l'accès à la formation, et laissant la porte ouverte à tous les abus dans l'utilisation des fonds destinés à la formation professionnelle. Cette confusion est accentuée par l'affaiblissement et l'incertitude stratégique des organisations syndicales de salariés ;

● et surtout une absence totale d'égalité entre les citoyens dans l'accès à la formation – des accès différents pour les jeunes selon leur niveau de formation initiale et la région où ils habitent –, renforcée par une décentralisation mal maîtrisée, une inégalité pour les salariés selon la taille ou le secteur d'activité de l'entreprise dans laquelle ils travaillent, avec une promotion sociale qui s'apparente, dans le meilleur des cas, aux « bonnes œuvres ».

Avec un tel constat, méfions-nous de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain... Comme outil d'ajustement à court terme, la formation n'a pas d'efficacité, elle doit être un instrument d'une politique de long terme, d'investissement.

Au regard des enjeux, tant sur le plan de la cohésion sociale que sur celui de l'adaptation de notre économie, il y a place pour une véritable politique publique, active, dans le champ de la formation professionnelle et il y a une nécessité vitale à réagir. D'abord en mettant la politique au poste de commande ; en instituant et en animant le débat, sans gommer les aspérités et les antagonismes, pour procéder à un état des lieux et définir les axes et les objectifs de la formation professionnelle en France. A la différence des politiques économiques interdépendantes, la formation professionnelle est un des rares sujets sur lesquels il peut y avoir une action structurante au niveau de chaque État européen.

Pour nous, un « chantier de négociation économique et social » doit être ouvert entre l'État, les partenaires sociaux et les collectivités territoriales avec deux objectifs principaux :

● repositionner la formation professionnelle par rapport à l'emploi (sortir d'une logique d'asservissement pour une logique de complémentarité et d'investissement), par rapport au social (et en particulier par rapport à l'exclusion), par rapport à l'éducation et la citoyenneté ;

● donner un cadre juridique et financier au droit à la formation tout au long de la vie, en veillant à ce qu'elle ne soit pas un facteur de renforcement des inégalités (actuellement plus on a un niveau de formation élevé, plus on bénéficie de la formation professionnelle continue), mais au contraire un droit équitable qui permette de corriger ces inégalités dans la détention des savoirs.

La clarification de ces deux objectifs permettra de revoir l'ensemble des thèmes de la formation professionnelle (décentralisation et rôle de l'État, branches professionnelles et territoires, alternance et rôle formateur de l'entreprise, qualité et lisibilité de l'offre de formation, etc.) sous un autre angle.

Le traitement de la formation professionnelle en France est à l'image de celui appliqué dans d'autres domaines sociaux ou économiques : précipitation médiatisée pour le traitement de l'urgence, endormissement de tous les débats de fond et sournoiserie dans l'investissement à moyen terme, préparé en catimini. Peut-on espérer que, dans le cadre du débat pour l'élection présidentielle, enjeux et positions différentes s'expriment enfin pour définir les axes de la politique de formation professionnelle, ou faudra-t-il attendre dix ans pour redécouvrir trop tard l'impérieuse priorité qu'elle représente ?

★ Condorcet est un collectif regroupant des spécialistes de la formation professionnelle.

LIVRE

Météorites et gourous

Méthodes de management, le guide, d'Alain Chauvet. Les Éditions d'organisation, Paris, 1995. 288 p., 198 F.

SOUCI de clarification et mise en perspective. Tel est le fil rouge qui anime l'ouvrage que vient de publier Alain Chauvet, animateur d'un réseau de consultants. *Méthodes de management* – le pluriel est important – se veut en effet être un guide. Comment en effet pouvoir s'y reconnaître dans les quelque 132 méthodes en vogue sur le marché, décrypter, juger, se forger une opinion ou une conviction dans une jungle éditoriale qui varie au gré des modes ? Xavier Karcher, vice-président directeur général de Citroën qui préface l'ouvrage, ne s'y trompe pas en écrivant. « *Il ne faut pas tomber dans l'art pour l'art, car trop de méthodes pourrait nuire à la Méthode. Être sélectif est le maître mot.* »

Alain Chauvet a fait le pari de regrouper les 132 méthodes qu'il a inventoriées avec les consultants de son cabinet. Il les classe en 20 groupes homogènes de cinq familles : la famille des managers, des formateurs, des opérationnels, des organisateurs et, enfin, des techniciens. L'ensemble des méthodes de management, du début du siècle à aujourd'hui, est ainsi passé en revue et comparé en tenant compte de leur évolution et de leur origine historique. Du management directif (de 1900 à 1930) au management participatif (de 1970 à nos jours), en passant par les époques intermédiaires des relations humaines (de 1930 à 1960) puis du management planificateur (de 1960 à 1970), Alain Chauvet aborde notre fin de siècle. Il se montre convaincu que la grande tendance du jour va à la simplification des méthodes, notamment vis-à-vis des PME guère friandes de méthodes lourdes. On notera enfin avec quel bonheur iconoclaste l'auteur tord le cou aux effets de mode « *météorites* » qui « *envahissent régulièrement le marché* ». Les « *gronds prêtres* » et les « *gourous* » du management ne trouvent guère grâce à ses yeux, ni non plus le management d'inspiration... bouddhiste ! Ainsi en est-il de la toute dernière mode dont on sait quelle fait furieur – le reengineering ou reconfiguration –, concept qu'Alain Chauvet décrit comme une « *véritable boîte à miracle qui prétend nous rendre capable de tout faire en oubliant tout* ».

Jean Menanteau

FORMATION

A l'assaut de la citadelle

Le Crefac propose aux jeunes diplômés chômeurs dix-neuf semaines de stage pour intégrer le monde de l'entreprise

« *Jeune diplômé, niveau bac+4 minimum, cherche emploi... désespérément depuis plus d'un an.* » Si l'on en croit les seuls fichiers parisiens de l'ANPE, quelque cinq cents jeunes chômeurs connaîtraient aujourd'hui cette situation d'échec... Ingénieurs en hydraulique ou en mécanique, diplômés d'études supérieures de chimie, d'informatique, de commerce ou de ressources humaines, tous se font irrémédiablement chasser des entreprises auxquelles ils s'adressent. Pour lutter contre la désespérance de ces jeunes diplômés qui se croyaient préservés du chômage, le Crefac (1), centre d'études et de formation, leur propose depuis l'an dernier un stage particulier d'entrée dans la vie professionnelle. « *Nous souhaitons donner à ces jeunes diplômés le coup de pouce nécessaire pour décrocher un job* », explique Yves Lasfargue, président de cet institut de formation.

Alors qu'une nouvelle session de vingt stagiaires a démarré le 13 février, la première promotion a, dans l'ensemble, transformé ce « coup de pouce » en « coup de booster ». Au 31 janvier, quinze de ces dix-oeuf stagiaires parisiens avaient ainsi trouvé un emploi correspondant à leur projet professionnel, dont six, à durée indéterminée. Trois autres avaient repris une formation visant à faire homologuer leur diplôme acquis à l'étranger. En regard de ces bons résultats, la recette de cette « redynamisation » en dix-neuf semaines, paraît simple. « *Nous leur donnons, dans un premier temps, des conseils pratiques pour décrocher un stage : conception d'un projet professionnel, rédaction d'un CV, marketing téléphonique... Une fois qu'ils sont dans l'entreprise, nous les aidons à comprendre ce que celle-ci attend d'eux* », explique Lucien Petiot, responsable de la formation. Ce faisant, les jeunes finissent par surmonter leurs peurs et par se situer dans un environnement professionnel... indépendamment du niveau de leur diplôme.

DÉCRYPTAGE

« *Les jeunes diplômés – notamment ceux qui n'ont jamais effectué de stage auparavant – ont, souligne encore Lucien Petiot, une image complètement faussée de leur futur cadre de travail, de l'organisation de la société et du rôle de l'encadrement.* » *A contrario*, les neuf semaines de stage en entreprise proposées par le Crefac, entrecoupées de retours au centre, leur offrent l'occasion d'un « décryptage » des règles de fonctionnement. Cela leur a, par exemple, permis de découvrir que les salariés en place étaient capables de se battre pour récupérer « *un stagiaire qui s'intégrait bien* » ou, à défaut, d'éviter que celui-ci ne replonge dans l'anonymat des demandeurs d'emploi. De même, les jeunes constatent que les entreprises ont transformé les contrats à durée déterminée en autant de préalables à l'embauche définitive, y compris sur les postes réservés aux plus qualifiés. Surtout, ces diplômés finissent par comprendre que l'entreprise ne peut plus leur offrir de place en rapport avec celle qu'ils escomptaient à la sortie de l'école – du moins pas tout de suite – et que l'essentiel était finalement et avant tout d'« entrer dans la citadelle ».

Mais aux yeux des formateurs du Crefac, seule l'année de galère que ces jeunes diplômés ont passé à chercher un emploi permet de générer de telles prises de conscience. A la sortie de l'école, aucun d'entre eux n'aurait, selon eux, éprouvé la nécessité d'apprendre à décrocher un rendez-vous ou à rédiger un curriculum vitae... « *Même aujourd'hui, il n'est pas sûr qu'un tel stage intégré à leur formation initiale produise les mêmes résultats* », reconcrit Yves Lasfargue. Et de rappeler qu'« *il y a encore quatre ou cinq ans, il aurait été inimaginable de voir ces jeunes diplômés accepter d'être embauchés comme non-cadre ou sur contrat à durée déterminée* ». Encore aujourd'hui, aucune école ne les incite vraiment à sauter le pas, sous peine de perdre une part de leur prestige, aux yeux des étudiants. Mais il y a plus inquiétant encore pour les formateurs, qui relèvent que 65 % des cinq jeunes chômeurs diplômés inscrits à l'ANPE, sollicités par le Crefac, n'ont pas daigné répondre. « *Sans doute*, observe Yves Lasfargue, *ceux-là croient-ils encore pouvoir s'en sortir, sur la seule valeur de leur diplôme. Au risque d'oublier qu'avec le temps les diplômes inexploités se déprécient.* » Le gâchis sera alors total...

Valérie Devillechabrolle

(1) L'antenne lilloise du Crefac a organisé en 1994 une session identique à destination de quinze stagiaires.

★ Crefac, centre national, tour Essor 93, 14, rue Scandicci, 93500 Pantin Tél. : (1) 48-46-51-99.

ITINERAIRES POUR L'EMPLOI
- LE MAGAZINE -
Alain LEBAUBE
reçoit cette semaine
François PLASSARD
président de l'Université citoyenne du temps choisi
Une émission diffusée par 375 radios locales
(Liste des horaires et des fréquences sur 3615 EMPLOI)
ANPE
Le Monde INITIATIVES
Une production de l'agence TAM TAM, Lyon (78-38-66-66)

Le Monde EDITIONS
PLANTU
Le pire est derrière nous
En vente en librairie

Retrouvez tous les jours les pages « Entreprises » du nouveau Monde
Pour ne manquer aucun rendez-vous :
ABONNEZ-VOUS !
Par courrier : votre bulletin d'abonnement est dans la page « Agenda » de ce numéro.
Par téléphone : au (1) 49.60.32.90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
Par MINITEL : sur 3615 LEMONDE

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme central, bancaire, financier et technique du groupe BANQUE POPULAIRE recherche un

Chargé d'études
Systèmes de paiement

Votre mission : Vous serez chargé de réaliser diverses études stratégiques sur les systèmes de paiement.
Vous devrez conduire ces projets en intégrant tant les aspects réglementaires, techniques et financiers que marketing : vous les présenterez et les argumenterez auprès des instances interbancaires ou du groupe.
Votre profil : Ingénieur avec si possible une double formation (marketing ou finances), vous avez une expérience réussie du conseil et de la conduite de projets, des études préalables à la réalisation finale.
L'expérience des systèmes de paiement est un atout, l'anglais courant indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. CESP à la CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES, à l'attention de Geneviève CHALVIGNAC 10/12 Av. Winston Churchill 94677 CHARENTON-LE-PONT cedex.

BANQUE POPULAIRE

Nous ne sommes pas populaires sans raisons

MEDIAPA

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme central, bancaire, financier et technique du groupe BANQUE POPULAIRE recherche un

Opérateur
Montage d'opérations financières Actions

Diplômé d'Etudes Supérieures, vous avez au cours d'une expérience bancaire de 3 à 5 ans acquis de réelles connaissances en droit des sociétés et en réglementation des marchés financiers.
Vous serez chargé principalement de proposer, organiser et assurer le montage d'opérations financières sur les actions : introductions en Bourse, augmentations de capital…
Vous intervenez directement ou indirectement dans la promotion et le développement des valeurs mobilières auprès d'une clientèle d'investisseurs institutionnels.
Pour réussir dans ce poste, vous êtes très autonome, avez un sens aigu des responsabilités, une forte aisance relationnelle et connaissez le secteur Actions.
La maîtrise de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. OPAC à la CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES à l'attention de Geneviève CHALVIGNAC - 10/12 av. Winston Churchill 94677 CHARENTON-LE-PONT cedex.

BANQUE POPULAIRE

Nous ne sommes pas populaires sans raisons

LILLE Société de développement urbain, filiale d'établissements financiers, intervenant en France et en Belgique

recherche

CADRE FINANCIER OPÉRATIONNEL

Ecole de commerce ou équivalent - Expérience exigée
- Poste à pourvoir rapidement

Envoyer C.V. + lettre de motivation + photo *(sous n° 8857)* au :
MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

Groupe de distribution spécialisée, leader sur ses marchés, renforce sa structure organisation dans le cadre d'importants projets et recherche

Organisateurs

Dans un contexte très réactif, porteur et formateur, vous participerez, au sein de task-forces, à la conception et à la mise en place de nouveaux systèmes d'information.

Diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez acquis, depuis deux ans, une première expérience dans un cabinet-conseil en organisation ou dans la direction organisation d'un grand groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, sous référence 322 D, à Alphée, 3 rue de Vienne, 75008 Paris.

Alphée *Conseil de Direction*

CBNCR

ODDO
AGENTS DE CHANGE

Jeune Ingénieur
pour arbitrer les marchés financiers à Paris ou à l'étranger

Diplômé d'une Grande Ecole (X, Centrale, Ponts et Chaussées, Mines...), vous voulez utiliser (ou vous utilisez déjà) les outils mathématiques que vous maîtrisez dans le domaine des produits financiers.

Sur des marchés en fort développement, votre capacité d'analyse et de résolution de réalités complexes; à laquelle doit s'ajouter la maîtrise des langues, vous permettront de vous valoriser comme arbitragiste sur les **produits Dérivés Actions** ou sur les **produits de taux**.

Société de Bourse autonome et fortement capitalisée, la qualité de notre actionnariat (AGF, CAISSE DES DEPOTS, SAN PAOLO, DAIWA) nous apporte pérennité et capacité à nous développer sur des opportunités nouvelles.

Notre projet d'entreprise, au sein duquel nous avons voulu faire une place de choix au volet humain, vous permettra de construire avec nous une carrière passionnante.

Pour un premier contact, merci d'adresser un dossier complet sous réf. xxxxxx à ÉVIDENCE, 16 rue Baudin, 92300 Levallois Perret, qui transmettra.

Évidence

30 000 personnes dont 1600 cadres, 18,2 Milliards de Francs de CA dont 30 % hors de France... Spie Batignolles, société du Groupe SCHNEIDER occupe une position dominante sur ses 2 grands métiers : l'Entreprise Electrique et la Construction.
Notre groupe international signe des infrastructures d'envergure destinées à des domaines diversifiés :
Energie, Transport, Industrie et Aménagement urbain.
Nous recherchons un :

Auditeur Senior

Sous la responsabilité du Directeur de l'Audit interne, une grande variété de missions, de revues de contrats, de contrôle et d'analyse d'entités et d'organisation, vous est offerte. Dans les domaines de la gestion, des procédures et l'organisation des différentes fonctions, vous êtes un acteur du fonctionnement de l'ensemble du Groupe, en France comme à l'étranger.
Votre formation d'ingénieur est éventuellement complétée par un diplôme de niveau équivalent en Gestion /Economie/ Finances (DESS, ESCAE ou maîtrise).
Une expérience d'au moins 4 ans de l'Audit Externe ou du Contrôle de Gestion vous a permis d'affûter votre sens logique et votre rigueur.
La connaissance du secteur du BTP est un atout. Votre ouverture d'esprit vous permet d'aborder des domaines et des interlocuteurs toujours nouveaux. Mobilité géographique oblige, la maîtrise de l'anglais est indispensable, celle d'une deuxième langue (allemand ou espagnol) souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/ref. S.95.02 à Sophie GUENOT - Service Recrutement Cadres - Spie Batignolles - Parc Saint Christophe - Pôle Vinci 95863 CERGY-PONTOISE Cedex.

Spie Batignolles
GROUPE SCHNEIDER

FRILEUX, TIMORÉS ET INDOLENTS S'ABSTENIR !

UN CABINET PRAGMATIQUE

Nous sommes une société de conseil spécialisée dans l'accompagnement des projets de changement difficiles. Nos clients sont les entreprises privées (pharmacie, distribution, industrie, banques...), les entreprises publiques, les administrations et les organismes paritaires. Nous existons depuis 10 ans, et à 10 consultants nous réalisons 10 MF de CA. Nous ne souhaitons pas en rester là.

UN CONSULTANT DÉTERMINÉ

Vous avez entre 28 et 32 ans. Vous avez 3 ans d'expérience dans le conseil (management ou organisation). Vous êtes autonome, à l'aise à l'écrit comme à l'oral. Vous êtes capable de prendre en charge et d'animer des groupes, de résister aux situations de tensions et de gérer des conflits. Vous parlez l'anglais ou une autre langue européenne, tant mieux ! A cela vous ajoutez une forte disponibilité, un esprit de synthèse et un enthousiasme actif.

DES MISSIONS CONCRÈTES

Rapidement opérationnel(le) vous prendrez en charge des missions sous la responsabilité d'un associé, directeur de clientèle. Vous encadrerez un ou deux consultants juniors. Basé(e) à Paris ou à Lyon, vous vous déplacerez fréquemment dans toute la France. Vous pourrez évoluer à 2 ans vers un poste de consultant senior et à 5 ans vers la responsabilité du développement d'un domaine d'activité et accéder au capital. Maintenant, cela dépend de vous et de votre réussite.

HERBEMONT ■ CÉSAR ASSOCIÉS

Si vous estimez avoir le bon profil, envoyez votre CV détaillé et une lettre de motivation à :
HERBEMONT, CÉSAR ET ASSOCIÉS - Recrutement Consultant(e) confirmé(e)
3 rue Nationale 92100 BOULOGNE

...spérément...

...e la citadelle

Retrouvez tous les jours les pages « Entreprises » du nouveau Monde
Pour ne manquer aucun rendez-vous,
ABONNEZ-VOUS !

REPRODUCTION INTERDITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

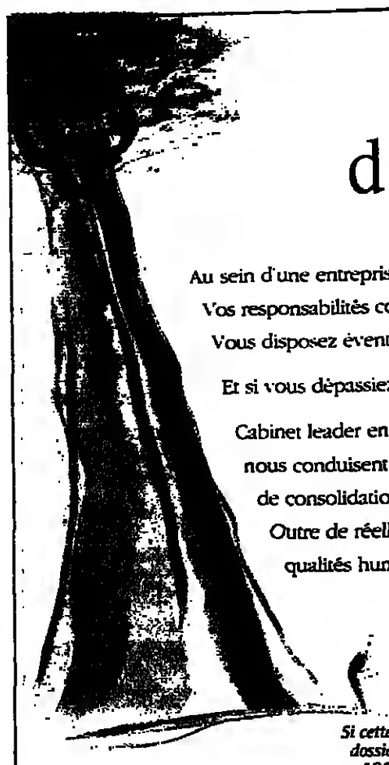

Dépasser vos attentes dans l'audit et le conseil

Au sein d'une entreprise d'envergure internationale, vous occupez aujourd'hui un poste important...
Vos responsabilités concernent l'organisation comptable ou la consolidation...
Vous disposez éventuellement d'une expérience de quelques années dans un grand cabinet...

Et si vous dépassiez vos attentes en valorisant votre expertise ?

Cabinet leader en audit et conseil, notre fort développement et la variété de notre clientèle nous conduisent à étoffer nos équipes pour réaliser des missions de mise en place de systèmes de consolidation, d'élaboration de procédures et de refonte de systèmes comptables.
Outre de réelles compétences techniques, nous attachons une grande importance à vos qualités humaines et à votre capacité à prendre des initiatives.

Si cette perspective vous motive, nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature, sous la référence LM 2 95, à la DRH, 185 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Deloitte Touche Tohmatsu

MEVA SYSTEM

Directeur des Ressources Humaines

Fondée en 1947, 2 usines en Mayenne (485 Millions de CA, plus de 600 pers.) Walker, Filiale du Groupe américain Tenneco (80 milliards de CA et 90 000 pers.) est le N° 1 du marché de l'échappement en France.

VOS MISSIONS :

Placé sous l'autorité du PDG, membre du Comité de Direction, vous assurez la Responsabilité Complète de la Fonction Personnel :

- *Gestion prévisionnel du Personnel*
- *Administration*
- *Formation*
- *Relations avec les Partenaires Sociaux*
- *Communication interne.*

VOS ATOUTS :

Vous êtes avant tout un homme de terrain fort d'une expérience d'au moins 5 ans dans une unité de fabrication.

Au delà de vos compétences techniques, les clés de votre réussite sont :

- *votre autonomie,*
- *votre goût des contacts directs,*
- *vos capacités à communiquer.*

Vous participez activement au développement et au maintien de la motivation du personnel.

Vous parlez couramment anglais.

POSTE BASÉ À LAVAL

Écrivez (CV, lettre de motivation et téléphone à MADIEC ET ASSOCIÉS - 10, rue Baudelaire 35700 RENNES)

WALKER

Walker
Division of Tenneco Automotive

RESPONSABLE SECTEUR IMMOBILIER

Rattaché au Département Gestion du Patrimoine, au sein de la Direction Immobilière, vous participerez à la gestion locative, administrative et commerciale du patrimoine immobilier et seconderez notamment le responsable du service immobilier chargé des immeubles de grande hauteur sur Paris, région parisienne et province.
Parfaitement initié au marché de l'immobilier, vous possédez une connaissance confirmée de la réglementation sur les baux commerciaux, sur les rapports locatifs, sur la copropriété ; vous entretiendrez des relations commerciales de haut niveau avec les administrations, les investisseurs institutionnels et les représentants des sociétés locataires et propriétaires. Reconnu pour vos qualités de manager, vous animerez nos équipes de gestionnaires.
A 35/40 ans, de formation supérieure juridique, commerciale ou économique, vous parlez anglais et vous avez une bonne connaissance de l'outil informatique. Votre esprit d'équipe, vos capacités d'adaptation et vos réelles qualités relationnelles seront vos principaux atouts pour réussir dans cette fonction.
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et rémunération actuelle), sous référence M71MM, à Andrée GAXATTE - AGF Direction des Ressources Humaines - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Avec AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.
Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.
Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.

AGF AVEC VOUS

Groupe de sociétés
Spécialisées dans le regroupement et la préparation d'expéditions

RECHERCHE

UN CONTRÔLEUR DE GESTION

Diplômé ESC ou 3e Cycle gestion

Le candidat devra impérativement avoir une expérience minimale de deux ans dans la mise en place d'un système de suivi des prix de revient.

Poste basé en banlieue nord (93) avec déplacements sur plusieurs sites de la région parisienne.

Envoyer CV, photo, prétentions et lettre de motivation au Monde Publicité sous n° 8862, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

FISCALISTE

Au sein de la Direction Fiscale de la Compagnie de Saint-Gobain, vous prendrez en charge l'exploitation du régime de l'intégration fiscale. Dans le cadre de la consolidation fiscale, vous participerez à la détermination du résultat fiscal des sociétés étrangères du groupe en application des règles fiscales françaises.

De formation DECS, DESS de fiscalité ou EN des impôts, vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Vous y avez acquis la pratique de la fiscalité de groupe. La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères seraient vivement appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) à la Direction du Service du Personnel - Compagnie de Saint-Gobain - Les Miroirs - 92066 La Défense Cedex.

SAINT-GOBAIN

NORD EST DE LYON

Directeur administratif et financier 450 KF +

Filiale française d'un groupe britannique, nous sommes spécialisés dans la fabrication, la commercialisation et la prestation de services dans le domaine des biens d'équipement pour le BTP.

Autonome et responsable, vous supervisez l'ensemble des fonctions financières, administratives, comptables, trésorerie... et informatique.

Durant la première année, vous serez basé en région parisienne avec pour mission le transfert des activités administratives en Rhône-Alpes.

Vous encadrez une équipe de 10 personnes environ.

A 35 ans minimum, diplômé d'Etudes Supérieures (ESC de préférence) vous possédez une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire dans une PME/PMI appartenant à un groupe anglo-saxon.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

En réel manager, vous possédez de grandes qualités d'animateur et d'organisateur.
Voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à EUROMESSAGES s/réf. 8450 (à mettre sur l'enveloppe) - Tour Suisse 69443 LYON cedex 03 qui transmettra.

EUROMESSAGES

---

30 000 personnes dont 4600 cadres, 18,2 Milliards de Francs de CA dont 30 % hors de France... Spie Batignolles, société du Groupe SCHNEIDER occupe une position dominante sur ses 2 grands métiers : l'Entreprise Electrique et la Construction. Notre groupe international signe des infrastructures d'envergure destinées à des domaines diversifiés : Energie, Transport, Industrie et Aménagement urbain. Nous recherchons un :

Responsable Régimes Sociaux & Administration du Personnel

Rattaché à la Direction des Relations Sociales du Groupe, votre rôle est multiple : participer à l'élaboration des politiques du Groupe, aider à leur mise en oeuvre, assister et conseiller les Unités sur toute question relative à ces deux domaines, en procédant quand c'est nécessaire à des interventions approfondies, comme en développant des actions d'information et de formation.

Agé d'au moins 28-30 ans, vous avez valorisé votre formation de niveau Bac + 4/5 par une expérience de 3 années minimum dans des fonctions similaires ou comme Chef du Personnel.
Disposant de bonnes bases de Droit, vous avez acquis la capacité à mener à bien des études techniques complexes, mais vous êtes doté également d'un sens de la communication et de l'animation.

Suivant votre profil et vos aspirations, vous pourrez à terme élargir vos responsabilités dans ce domaine, comme évoluer vers un poste de généraliste de la fonction Personnel, au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf. S. 95.03 à Sophie GUENOT Service Recrutement Cadres - Spie Batignolles - Parc Saint Christophe - Pôle Vinci 95863 CERGY-PONTOISE Cedex.

Spie Batignolles
GROUPE SCHNEIDER

SOFARIS

Institution financière spécialisée dans la garantie des financements des PME (100 collaborateurs, 12 délégations régionales), nous étoffons le département Engagements et créons, pour le service centralisé de mise en place des garanties, un poste de

JEUNE ADJOINT ADMINISTRATIF

En prise directe sur une petite équipe, vous contrôlez les mises en place, traitez les problèmes spécifiques, participez activement à la création d'un nouveau système d'informations.

Jeune diplômé Bac + 4 ou + 5 (école de commerce, option comptabilité / finance, DESS Contrôle de Gestion), vous avez acquis au cours d'une première expérience, des connaissances en gestion d'entreprise et développé votre goût pour l'organisation et le travail en équipe.

Ecrire à notre Conseil, Marie-Claude TESSIER, sous référence 6100

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Total Respect pour votre métier

meilleur

Ingénieur étu... et développe... H/F

CHARGÉ DE...

...mutables

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Production – Informatique – Haute technologie

Total Respect, pour votre métier

7 à 15 ans d'expérience en systèmes d'information

Pour confortor soo orientation en prestadons à furte valeur ajoutée et sa maitrise de grands projets, le Groupe CAP GEMINI SOGETI souhaite renforcer les centres de compétences de sa Division TERTIAIRE et recherche plusieurs experts de haut niveau :

Responsables techniques d'affaires

avant-vente : après qualification, vous choisissez les solutions les mieux adaptées aux besoins des clients. Vous élaborez et chiffrez les propositions techniques dans le cadre d'appels d'offres ou de propositions spontanées (5 à 300 MF) et les argumentez en clientèle avec les responsables commerciaux. réf. 59.2111LM

support projets : responsable de la bonne marche d'un ou plusieurs projets, vous apportez support et conseil aux chefs de projets et supervisez les équipes. Vous contrôlez la qualité des travaux. Vous possédez une solide expérience préalable de la conduite de projets importants. réf. 59.2120LM

Chefs de grands projets

vous êtes responsable du management de votre équipe et des relations avec le client, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous managez une équipe de 10 à 50 personnes. Vous êtes capable de gérer des sous-traitants et des projets d'intégration de systèmes. réf. 59.2115 LM

Architectes de systèmes d'information

Vous assistez nos clients et nos responsables techniques dans la recherche de la configuration technique optimale. Vous êtes chargé de la spécification, de la conception et de l'intégration de solutions dans le cadre de projets très complexes dans un environnement réparti. réf. 59.2118 LM

Ingénieurs Grandes Écoles, vous possédez une très solide expérience *orientée services, acquise idéalement en SSII (voire chez un grand constructeur ou un utilisateur).* Vous avez de fortes compétences dans l'uo des métiers cités. Vous saurez vous adapter à des eovironnements multiples faisant appel à des techniques avancées : clieot/serveur, SGBDR, réseaux, technologie objet... Votre sens du contact client et votre potentiel vous permettront d'évoluer vers des fooctions de Direction. Vutre maîtrise de l'anglais sera un atout. Les postes sont à pourvoir en Région Parisienne. Merci d'adresser vutre candidature (en précisant votre rémuoération actuelle et le poste souhaité) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 PARIS cedex 08, sous la référenee choisie, portée sur lettre et enveloppe.

CAP SESA
Groupe CAP GEMINI SOGETI

CONFIDENTIEL

LIMOGES

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE
650 PERSONNES

meillor qui a acquis une réputation d'innoveteur technique, dans la fabrication de produits de pointe pour l'industrie Automobile recherche un :

Ingénieur études et développement H/F

Au sein de notre service Études, vous aurez en charge le développement de produits nouveaux ainsi que le suivi de projets auprès de nos clients.

Intégré, dès le départ, à la phase de détermination du besoin client, vous assurerez la coordination des différentes étapes de la réalisation des prototypes d'essais à l'industrialisation. Vous serez très attentif aux objectifs de qualité, de coût et de délai. Vous êtes ingénieur mécanicien (ENSAM, INSA ou équivalent) et pouvez vous prévaloir d'une première expérience dans la technique de l'emboutissage. Des connaissances dans le domaine des matériaux composites constitueraient un plus. L'anglais est indispensable.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant un numéro de téléphone et la référence 382 à : Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité garantie.

Guy Postel

MEDIAPA SYSTEM

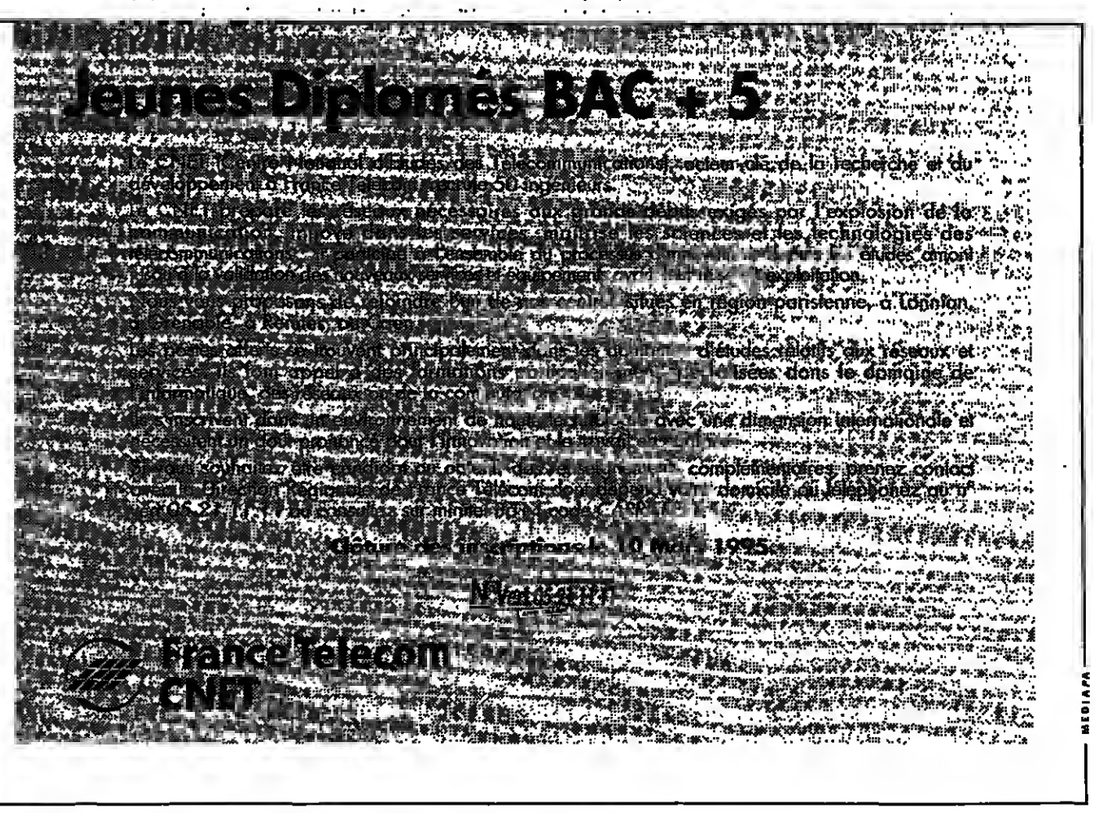

MEDIAPA

L'AGENCE POITOU-CHARENTES TECHNOLOGIES
recherche

CHARGÉ DE MISSION H/F

Poste à pouvoir Immédiatement à Poitiers.

- Âgé de 30 ans environ, de formation scientifique (bac + 5), vous justifiez d'une expérience dans une collectivité territoriale, une institution de recherche ou bien en agence de communication.
- Vous animerez un programme régional de promotion de la recherche en liaison avec une collectivité territoriale.
- Votre curiosité s'étend à tous les domaines. Vous maîtrisez parfaitement l'expression écrite et vous avez un sens aigu de la communication et de la négociation
- Totalement autonome, vous devrez mettre en œuvre la politique de promotion de la recherche et en réaliser les supports opérationnels.

Merci d'envoyer, CV avec photo + lettre manuscrite indiquant vos prétentions sous réf 126 à notre conseil

multicibles Evelyne Laleu, 37 rue Camot, 86000 Poitiers.

Terre de Lune

INGÉNIEURS - CHARGÉS D'AFFAIRES

RÉGION RHONE-ALPES

Nos atouts : *• une position de leader earopéen,*
• un contexte d'innovation et de maîtrise technologique.

Spécialiste dans l'ingénierie du traitement des problèmes de bruit, vibrations et matériaux, nous développons nos prestations et nos produits auprès d'une clientèle industrielle nationale et internationale très diversifiée.

Notre nouvelle croissance nous amène à renforcer notre département technique par l'intégration de nouveaux Chargés d'Affaires qui vont prendre en main des projets de recherche et d'ingénierie industrielle, de leur origine à leur réalisation.

Interlocuteurs de grands groupes comme de PME-PMI, ils animent et coordonnent des Ingénieurs et Techniciens. Ils s'impliquent dans leurs affaires dans le respect des engagements contractuels.

Âgé de 28-35 ans, de formation Ingenieur généraliste, plutôt d'origine physique... complétée si possible par une specialisation vibro-acoustique, le candidat a une première expérience réussie qui lui a permis d'imposer son leadership et son expertise technique.

Ouverture d'esprit, force de proposition, rigueur, sens relationnel et management sont les principales qualités requises pour réussir à cette fonction. La pratique de l'anglais est impérative, une deuxième langue serait un plus. Le poste est basé à LYON.

Merci de transmettre votre candidature sous réf. 4047 à notre conseil EUROPACT - qui vous garantit une totale confidentialité - 57, Bd Vivier Merle - 69429 LYON cedex 03.

EUROPACT
L'OUVERTURE

EUROPACT

REPRODUCTION INTERDITE

ENTREPRISES

Directeur des Ressources Humaines

Fondée en 1947, 2 usines en Moyenne (485 Millions de CA, plus de 600 pers.) Walker, filiale du Groupe américain Tenneco (80 milliards de CA et 90 000 pers.) est le N° 1 du marché de l'échappement en France.

VOS MISSIONS

Placé sous l'autorité du DRH, membre du Comité de Direction, vous assurez la responsabilité complète de la Fonction Personnel :

- Gestion prévisionnelle du Personnel
- Administration
- Formation
- Relations avec les Partenaires Sociaux
- Communication interne

VOS ATOUTS :

Vous êtes avant tout un homme de terrain ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une unité de fabrication.

Au delà de vos connaissances techniques, les clés de votre réussite sont :

- votre dynamisme
- votre goût des contacts directs
- votre capacité à convaincre

Vous participez activement au développement et au maintien de la motivation de personnel.

Vous parlez couramment anglais.

POSTE BASÉ À LAVAL

Adressez CV, lettre de motivation et prétentions à MADEC et LEGOUES - 10, rue Beaumont 94150 RUNGIS

WALKER

Walker
Division of Tenneco Automotive

Groupe de sociétés
regroupement et la préparation d'expéditions

RECHERCHE

NTRÔLEUR DE GESTION

FISCALISTE

SAINT-GOBAIN

SOFARIS

Société financière spécialisée dans la garantie des financements des PME (100 collaborateurs, 12 délégations régionales) nous étoffons le département Engagements et créons, pour le service centralisé de mise en place des garanties, un poste de

JEUNE ADJOINT ADMINISTRATIF

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Production – Informatique – Haute technologie

CCETT

Ingénieur d'études "architecture logicielle"

Le CCETT, Centre d'études commun à FRANCE TÉLÉCOM et TDF, mène des recherches de pointe dans le domaine de la communication audiovisuelle. Diffusion numérique du son et de l'image, services et réseaux audiovisuels, services télématiques et multimédia sont les principaux secteurs d'études qui caractérisent son activité.

Notre notoriété internationale résulte de notre capacité renouvelée à relever des défis technologiques et à les réussir.

C'est précisément dans le contexte de nouveaux défis que nous recrutons

DEUX JEUNES CHERCHEURS H/F

diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs ou d'un 3ème cycle universitaire en télécommunications option informatique.

- Doté(e) d'une première expérience professionnelle significative d'au moins 3 ans, vous possédez de réelles compétences en informatique et notamment :

- *en architecture logicielle et techniques d'analyse (conception orientée objet),*
- *en langages structurés et orientés objet (C, C++),*
- *en OS et GUI courants du monde micro (WINDOWS, Mac OS, UNIX,...),*
- *en protocoles de télécommunications (accès RNIS, ATM,...).*

- Intégré(e) dans des actions techniques à dimension internationale, vous affichez une excellente maîtrise de l'anglais.

- Vous contribuerez, au sein d'une équipe de pointe traitant des aspects matériels et logiciels liés aux services de consultation télématique et multimédia :

- *à l'étude générale des éléments clés des terminaux sur micro-ordinateurs pour les services télématiques et multimédia de 2ème génération,*
- *à la définition et à la spécification de l'architecture logicielle générale des plates-formes de terminaux et des API-correspondantes,*
- *à la définition et à la spécification des logiciels de l'application locale et de l'interface utilisateur.*

(réf. TMS/95/01)

Ingénieur d'études "modélisation"

diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs ou d'un 3ème cycle universitaire en télécommunications avec orientation informatique.

- Doté(e) d'une première expérience professionnelle significative d'au moins 3 ans, vous possédez de réelles compétences en :

- *informatique avancée (informatique répartie, langages à objets et agents, conception orientée objets, informatique hétérogène),*
- *techniques de modélisation (files d'attente,...),*
- *systèmes et réseaux de télécommunications.*

- Positionné(e) dans un environnement de travail à forte dimension internationale, votre anglais est courant.

- Vous contribuerez, au sein d'une équipe de haut niveau technique tournée vers l'architecture et la conception de systèmes :

- *aux études générales de modélisation de nouveaux services de diffusion et de consultation, intégrant des supports audiovisuels ou multimédia,*
- *aux travaux de définition et d'analyse d'architectures de services "pilotes",*
- *à la modélisation des éléments constitutifs de la chaîne de service.*

(réf. AMS/95/01)

Pour ces postes basés sur la technopole de Rennes-Atalante, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) avec la référence du poste choisi à Pascal FOUACHON Groupement Ressources Humaines CCETT BP 59 - 35512 Cesson Sévigné cedex.

LIMOGES

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE 650 PERSONNES

meillor qui a acquis une réputation d'innovateur technique, dans la fabrication de produits de qualité pour l'industrie Automobile recherche son :

Directeur recherche et développement

Rattaché au Directeur Général, vous aurez à conduire et à orienter la Recherche, le Développement et l'Industrialisation de nos produits afin de satisfaire, voire d'anticiper les besoins de nos Clients.

Vous animerez une importante équipe d'Ingénieurs et de Techniciens avec le souci constant d'améliorer notre réactivité.

Membre du Comité de Direction, vous participerez à l'élaboration de la stratégie de l'Entreprise.

Agé de 40 ans environ, Ingénieur de formation Arts et Métiers - INSA ou équivalent, vous pouvez justifier d'une dizaine d'années d'expérience soit au sein du département moteur d'un constructeur automobile, soit chez un grand équipementier lui-même fournisseur de pièces moteur.

Nécessairement créatif et innovateur, vous possédez un charisme élevé pour fédérer les différents Services que vous dirigerez. Vous avez également le sens de la négociation pour assurer des relations permanentes avec les Bureaux d'Etudes de nos Clients. Une bonne pratique de l'allemand constituerait un plus, l'anglais est impératif.

MEDIA SYSTEM

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant un numéro de téléphone et la référence 844 à : Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité garantie.

Guy Postel

La position de notre Groupe, plus de 6 milliards de Francs de CA, 13.000 personnes, numéro un mondial en optique ophtalmique, est due à son évolution permanente dans un environnement technologique en pleine mutation. C'est pourquoi nous recherchons

Responsable Industrialisation

qui organisera cette fonction auprès de notre Direction Technique en prenant en mains les dossiers complets (études, suivi, réalisation, essais et mise en production d'équipements et de lignes automatisées de fabrication). Outre le challenge technique il travaillera étroitement avec nos différents directeurs de sites en France et en Europe.

A 35 ans environ, Ingénieur Généraliste/ Mécanicien, vous souhaitez élargir des compétences techniques acquises dans une société d'ingénierie ou dans une Direction Industrielle et réaliser votre potentiel dans un environnement international. Vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile pour des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. RI/LM à ESSILOR INTERNATIONAL, Service Recrutement Ingénieurs et Cadres, 147 rue de Paris, 94227 CHARENTON Cedex.

ESSILOR

GROUPE INTERTECHNIQUE

Ingénieur électronicien

Notre société, de 800 personnes environ, conçoit et réalise des équipements et systèmes de haute performance destinés, essentiellement, à l'aéronautique.

Le Bureau d'Etudes Electroniques recherche pour PARIS un Ingénieur électronicien.

H/F Profil : vous avez une formation d'ingénieur avec la spécialité Electronique Industrielle (SUPELEC ENSEEIHT - ENSEA) et, si possible, une expérience industrielle de 3 à 5 ans. Vous avez une pratique aisée (lu, parlé et écrit) de l'anglais.

Compétences techniques recherchées : Vous connaissez les circuits analogiques et numériques, la conversion de données analogiques, l'acquisition et la transmission de données, les alimentations à découpage et la régulation, les circuits logiques programmables, les microprocesseurs 68000 et 68020 et la programmation en langage C. La connaissance de la simulation logique et analogique serait un plus.

Mission : vous prendrez en charge le développement de nouveaux matériels électroniques embarqués, depuis leur conception jusqu'à leur mise en fabrication.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et n° de tél. à E.C.E. - Direction du Personnel - BP 113 75960 PARIS Cedex 20.

MEDIAPA

SYNTHELABO 3ème Groupe Pharmaceutique français, + de 7200 personnes, a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 8,1 milliards de Francs et a investi dans sa recherche près de 1,2 milliard de Francs.

PORGES

Filiale de Synthélabo, PORGES est leader sur le marché de l'horlogie pour la commercialisation des sondes.

Nous renforçons aujourd'hui notre service Qualité, basé à SARLAT (Dordogne) et recherchons notre

Responsable Contrôle Qualité Audits Procédures

(Ingénieur ou Pharmacien)

Rattaché à la Direction Qualité, à la tête d'une équipe de 5 personnes, vous serez le garant du système documentaire et prendrez progressivement en charge les audits.

Ingénieur, vous possédez une expérience de l'industrie, si possible biomédicale. Pharmacien, vous possédez une expérience de la production. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Une connaissance des normes ISO ou une expérience d'auditeur serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Roger LAVIALLE - PORGES BP 89 - 24203 SARLAT Cedex

Synthélabo

Un Syndicat intercommunal de taille départementale, autorité concédante pour les distributions publiques d'électricité et de gaz, recrute un

INGENIEUR Grande école

(Centrale, Ponts, INPG, ...)

soit au statut de la fonction publique territoriale, soit détaché de la fonction publique d'Etat, soit contractuel, pour exercer des missions techniques et administratives, principalement en matière de distribution publique d'électricité. Une expérience dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, de la maîtrise de la demande d'énergie et de la sécurité des chantiers serait appréciée.

- Le poste est basé en province.
- Adresser la lettre de candidature, contenant les prétentions de rémunération, le CV ainsi que les photocopies du diplôme le plus élevé et du relevé des notes au baccalauréat à la FNCCR - Service R (20 boulevard de Latour-Maubourg, 75007 PARIS), qui transmettra.

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Ingénieur électrotechnique responsable modélisation

Machines tournantes - Architecture électrique

labinal

17 000 personnes, 8 Divisions, 42 filiales étrangères *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division SYSTEMES AERONAUTIQUES*** *recherche pour son site de SAINT-OUEN (93) un :*

Rendant compte au Chef du Département R & D de l'activité Equipements et Systèmes, vous avez à ***créer la fonction.***

Vos missions : *concevoir, mettre en place et faire évoluer la méthodologie de modélisation des architectures électriques des systèmes et équipements électrotechniques embarqués.*

Votre rôle : *être, en terme de modélisation, l'interlocuteur fiable et incontesté de la Division auprès des clients.*

Vos moyens : *la mise à disposition d'un outil informatique performant adapté à l'électrotechnique.*

Vous avez environ 28 ans, êtes ingénieur de formation SUPELEC, ENSIEEHT, INPG... Vous justifiez d'une première expérience de 2 à 3 ans d'études ou de labo R & D, acquise dans le secteur conception de machines tournantes ou d'électronique de puissance. Votre relationnel, votre aptitude à passer de manière interactive du modèle mathématique au domaine applicatif, votre pratique courante de l'anglais, vous incitent à nous rejoindre. Vos résultats, votre potentiel, vous permettront d'évoluer au sein du Groupe.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau de rémunération actuel,*** *sous référence* ***9502****, 7, rue de Monceau Paris 8e.*

MEDIA SYSTEM

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Développer de nouveaux marchés, créer de nouveaux besoins

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Au sein de nos divisions parisiennes, vous prenez en charge le développement des grands comptes du secteur tertiaire.

En plus de nos prestations techniques et d'intégration de système, vous vous attachez à faire découvrir nos compétences spécifiques dans des domaines aussi variés que la migration, le multimédia, le client/serveur, les réseaux...

Votre esprit de conquête, vos capacités commerciales et votre conviction sont vos qualités essentielles.

L'autonomie et les responsabilités seront au rendez-vous si vous souhaitez évoluer dans une équipe jeune et dynamique.

Issu d'une école d'ingénieurs, de commerce ou d'un troisième cycle universitaire, vous avez une première expérience commerciale, en SSII ou dans le secteur des établissements financiers.

Les postes sont basés à Paris et en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature sous référence IA/M à Martine Tillmann, DRH, Axime Ingénierie, 137 boulevard Voltaire, 75011 Paris.

AXIME INGÉNIERIE

conçoit et réalise des systèmes d'information dans les grandes entreprises : banques, assurances, industries, administration et services.

Avec 2 500 personnes et un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs, Axime fonde ses ambitions sur la synergie de ses trois métiers : traitement et facilities management, ingénierie et intégration de systèmes, communication directe.

AXIME

MEDIA SYSTEM

UGAP

Centrale d'achats de biens d'équipements et de services à destination des collectivités publiques - 920 personnes - 5,5 milliards de CA, 32 sites au niveau national, recherche son

SOUS-DIRECTEUR DE LA QUALITE

Rattaché au Secrétaire Général, vous aurez pour missions principales :

Objectifs :

- Amener l'Etablissement public à la conformité à la norme ISO 9000 et à la certification.
- Concevoir, organiser, mettre en oeuvre et contrôler une démarche qualité dans l'entreprise.

Missions :

- Proposer une politique de la Qualité.
- Concevoir, organiser, planifier, coordonner et mettre en oeuvre la démarche Qualité dans l'entreprise.
- Proposer et participer aux actions de formation à la Qualité.
- Gérer les relations internes et externes dans le domaine de la Qualité et de la certification.
- Définir le principe du recours aux normes.
- Coordonner les aspects normalisation avec la démarche Qualité.

Poste à pourvoir à Champs-sur-Marne (77 - proche RER). De formation supérieure, vous justifiez d'une première expérience de 5 ans environ dans une fonction similaire, et d'une mise en oeuvre effective des normes ISO 9000 dans le secteur des services.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions **sous référence SD** à : **Union des Groupements d'Achats Publics** - Direction des Ressources Humaines - Département Emplois et Carrières - 209 rue de Bercy - 75012 PARIS

OSC

DÉVELOPPER DES TECHNOLOGIES
OPTIMISER DES PROCÉDÉS

Jeune Ingénieur Chargé de recherche

LE CIRSEE, (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT - 250 PERSONNES ET 180 MF DE BUDGET RECHERCHE) EST LE CENTRE DE RECHERCHE DE LYONNAISE DES EAUX. NOUS RENFORÇONS NOTRE DÉPARTEMENT TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES EAUX POUR MIEUX CONTRIBUER TOUS LES JOURS À LA PURETÉ DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Sous l'autorité du Responsable de Département et à la tête d'une équipe de 4 personnes, vous prendrez une part active aux deux missions principales du Département : Optimisation des procédés biologiques existants et participation à l'effort permanent de recherche appliquée dans le traitement de l'eau.

Ingénieur Diplômé et titulaire d'un Doctorat, vous êtes spécialisé en génie des procédés biologiques ou génie chimique. Une connaissance des membranes et / ou une première expérience constitueraient un atout appréciable.

Pour ce poste basé au Pecq, des déplacements fréquents en France et occasionnels à l'étranger sont à prévoir et l'anglais est indispensable.

Adressez votre candidature complète (Lettre, CV et prétentions) ss réf ICR/02 au CIRSEE Jacques DARRASSE - 38 rue du Président Wilson 78230 LE PECQ.

LYONNAISE DES EAUX

TOUCAN

SEMALY
INGENIERIE DES TRANSPORTS URBAINS

INGENIERIE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

GROUPE SCETAUROUTE

Métros de Lyon, Kuala Lumpur, Canton, Le Caire, Tramways de St Etienne, Nantes, Grenoble, Strasbourg, Porto, Dublin, Genève,...

Au sein du groupe SCETAUROUTE, SEMALY SA assure le développement harmonieux des transports collectifs urbains et régionaux. Dans un environnement de haute technologie où l'Informatique de pointe et l'Innovation sont largement développées, nous recherchons les compétences et les talents pour :

Concevoir, Développer, Réaliser nos projets en France et à l'international.

Ingénieur Systèmes

Cet ingénieur ayant une première expérience de développement en intégration de systèmes complexes et pluridisciplinaires (électrique, électronique, informatique, télécom,...) prendra en charge la maîtrise d'oeuvre des systèmes d'automatisation, en instruisant les questions techniques et en élaborant les spécifications Centralisant les informations de suivi d'exploitation. Il garantira tout au long du développement de nos projets la qualité du processus d'intégration des interfaces entre les sous-systèmes. (Réf. M2053 V).

Ingénieur Sécurité

Au sein d'une équipe, cet ingénieur assurera des missions de maîtrise d'oeuvre de "mise en sécurité" de nos sytèmes contenant des fonctionnalités d'automatismes complexes. Instruisant les questions sécurité en amont et au cours du déroulement des projets, il produira les dossiers correspondants. Il apportera son assistance aux analyses de sécurité et réalisera les contrôles des travaux de sécurité de la maîtrise d'oeuvre et des industriels (réf. M2053 W).

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs et maîtrisez ces spécialités, votre sens des responsabilités et votre autonomie contribueront pleinement à nos prochaines réussites. Homme de communication et doué pour le travail en équipe, ce sont aussi vos capacités à innover, à proposer et à gérer activement les interfaces qui sauront nous convaincre. Vous êtes bilingue anglais et ouvert à l'international (une seconde langue sera appréciée). Notre développement rend ces postes évolutifs notamment vers la responsabilité de projet. Basés à LYON ils impliquent des missions fréquentes en France et à l'étranger.

Dominique Pierre MILLOT notre Conseil vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre manuscrite en précisant la référence choisie.

RHOC
RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan - 69001 LYON

OPACM

Editeur multimédia

recherche (libre immédiatement)

ANALYSTE DEVELOPPEUR CONFIRMÉ

pour CDD de plus de 6 mois

Vous maîtrisez les langages C, C++ et Fox Pro ainsi que les outils de développement (Visual C++, Fox Pro 2.6 en particulier) et leurs extensions.

Vous avez :

- ***une parfaite connaissance des environnements Windows, Mac, Dos et Unix,***
- ***une expérience du développement multi-plateforme et en réseau,***
- ***une bonne compréhension de l'anglais technique,***
- ***de l'autonomie, de la rigueur, le sens des relations et l'esprit de service.***

Dans le cadre d'un projet multi-plateforme, vous assurerez le développement d'applications sur différents supports incluant le CD-ROM.

Adresser CV détaillé et prétentions à C.E.D.R. référence 5517
33, avenue de Wagram - 75854 PARIS CEDEX 17

REPRODUCTION INTERDITE

NTE

La position de notre Groupe, plus de 6 milliards de Francs de CA, 13.000 personnes, numéro un mondial en optique ophtalmique, est due à son évolution permanente dans un environnement technologique en pleine mutation. C'est pourquoi nous recherchons

Responsable Industrialisation

qui organisera cette fonction auprès de notre Direction Technique en prenant en mains les dossiers complets (études, réalisation, essais et mise en production d'équipements et de lignes automatisées de fabrication). Outre le challenge technique il travaillera étroitement avec nos différents directeurs de sites en France et en Europe.

A 35 ans environ, Ingénieur Généraliste/ Mécanicien, vous souhaitez élargir vos compétences techniques acquises dans une société d'ingénierie ou dans une Direction industrielle et réaliser votre potentiel dans un environnement international. Vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile pour des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. RI/LM à ESSILOR INTERNATIONAL, Service Recrutement Ingénieurs et Cadres, 147 rue de Paris, 94227 CHARENTON Cedex.

ESSILOR

SYNTHELABO 4ème Groupe Pharmaceutique français ... réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 9,1 milliards de francs et a investi dans la recherche près de 1,2 milliard de francs.

... Synthélabo ...

Responsable Contrôle Qualité Audits Procédures

(Ingénieur ou Pharmacien)

Synthélabo

Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES, FILIALE DU GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX, PRÉSENTE À PARIS, DANS LE SUD-EST ET LE SUD-OUEST

POUR RENFORCER ET DÉVELOPPER NOTRE IMPLANTATION À BORDEAUX, NOUS RECHERCHONS UN

Responsable d'unité opérationnelle

Âgé de 35 ans environ et de formation supérieure (ingénieur de préférence), vous êtes parfaitement habitué à la vente de services en prestations intellectuelles informatiques ou en intégration de systèmes et vous maîtrisez le cycle complet d'une affaire.

Votre aptitude à proposer des solutions adaptées aux besoins de la clientèle composée essentiellement de grands comptes, votre sens du management d'équipes assoiront votre crédibilité à l'extérieur et auprès des collaborateurs à fort potentiel que vous saurez recruter et motiver.

Rigoureux et disponible, vous assurerez le reporting dans le cadre des procédures fixées par le groupe.

Merci d'adresser votre candidature : CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Marie-Noëlle Roinon - 3, rue Portalis 75008 Paris.

Austin Knight - Cyril Turenne

Framatome, grand groupe industriel, largement implanté à l'étranger, aux activités très diversifiées (équipements pour l'industrie mécanique et le pétrole/gaz, combustible nucléaire, services nucléaires, réacteurs nucléaires, informatique industrielle, connectique) met l'innovation technologique au premier plan par un constant effort d'innovation et d'optimisation des technologies.

Dans ce contexte, nous recherchons pour la Direction Technique et Qualité du Groupe :

Responsable département "brevets"

Dans le cadre de ce poste, vous serez chargé d'assurer la fonction centrale d'orientation de la politique brevet du groupe.

Vous aurez ainsi l'entière responsabilité du département "Brevets" en termes de prospection des innovations techniques, protection des inventions, défense de la propriété du Groupe, surveillance de la concurrence, gestion des interfaces "Brevets" avec licenciés et partenaires, ainsi que de la définition et de l'exploitation des outils de gestion analytique nécessaires à la réalisation de ces fonctions.

Outre le management d'une équipe, vous gérerez un réseau de correspondants dans les filiales et unités opérationnelles en France et à l'étranger.

Ingénieur de formation, de préférence mécanicien, ayant une expérience confirmée en brevets, diplômé du CEIPI :

- vous justifiez d'une expérience acquise au sein du Service Brevet d'une entreprise industrielle ou bien dans un cabinet de brevets, avec une première expérience dans le domaine industriel.
- vous avez le sens du service, de réelles qualités relationnelles et d'organisation ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

Si vous êtes intéressé par ce poste, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. RBR. Groupe Framatome, Service Gestion des Cadres et Emploi, tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

FRAMATOME

Groupe Industriel International en fort développement, ayant ces dernières années réalisé de nombreuses acquisitions européennes recherche un

Directeur

anglais - allemand courants

Rattaché au Directeur Général du Groupe, vous intervenez notamment pour :

- coordonner les différentes filiales et renforcer les liens entre elles en vue d'obtenir l'utilisation optimale des moyens disponibles,
- animer sous forme de Groupes de métier des Responsables Techniques et des Responsables de Production, afin de promouvoir un plan de progrès,
- réaliser sur demande de la Direction Générale des audits techniques d'acquisitions.

Pour cette mission qui nécessite une grande mobilité et un tempérament d'animateur, nous recherchons un ingénieur type Centrale, AM, SUPELEC de 35 ans environ, ayant réussi une expérience concrète en milieu industriel dans des fonctions d'amélioration de l'organisation et de la productivité.

Pour ce poste basé à Levallois Perret (92), merci d'adresser votre candidature sous référence DI/LM9512 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX.

IRI SECODIP

IRI-SECODIP, FILIALE D'IRI, 2e SOCIÉTÉ MONDIALE DE MARKETING ET SERVICES, ET DE SECODIP, 1ère SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES DE MARCHÉ RECHERCHE POUR REJOINDRE SON DÉPARTEMENT ETUDES ET PROJETS SPÉCIAUX UN

INGENIEUR CONSULTANT H/F

Ce consultant réalisera des projets statistiques (analyse multivariée,...) en construisant la meilleure méthodologie pour répondre aux questions marketing de nos clients. Il participera également au développement de nouvelles applications marketing.

Ce poste nécessite une parfaite connaissance des techniques statistiques, du logiciel SAS, et de l'environnement WINDOWS et/ou UNIX.

De réelles qualités de communication et de rigueur sont indispensables pour réussir dans cette mission.

De formation ENSAE ou 3ème cycle à dominante statistique, vous justifiez de 2 ans d'expérience dans la réalisation ou le développement d'applications en SAS, idéalement dans un environnement marketing.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour ce poste basé à Chambourcy, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV) sous référence IC/M à IRI Secodip - RH - 4, rue A. Derain - 78240 CHAMBOURCY.

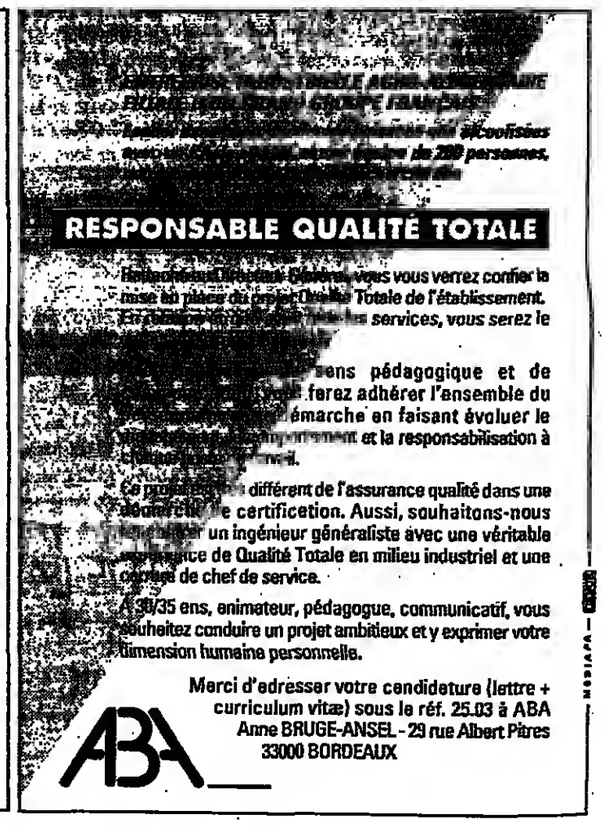

RESPONSABLE QUALITÉ TOTALE

...vous vous verrez confier la mise en place du projet Qualité Totale de l'établissement. ...services, vous serez le ...ens pédagogique et de ...ferez adhérer l'ensemble du ...émarche en faisant évoluer le ...ment et la responsabilisation à ...

...différent de l'assurance qualité dans une ...e certification. Aussi, souhaitons-nous ...un ingénieur généraliste avec une véritable ...ce de Qualité Totale en milieu industriel et une ...se de chef de service.

...30/35 ans, animateur, pédagogue, communicatif, vous ...souhaitez conduire un projet ambitieux et y exprimer votre ...dimension humaine personnelle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + curriculum vitæ) sous le réf. 25.03 à ABA Anne BRUGE-ANSEL - 29 rue Albert Pitres 33000 BORDEAUX

ABA

SOCOTEC

SOCOTEC, l'une des toutes premières sociétés françaises de prestations de services de matière grise, poursuit sa croissance dans son activité de conseil en management de la qualité.
Nos interventions dans le secteur de la gestion de la qualité nous attirent de belles signatures du monde de l'industrie.
Nous souhaitons intégrer prochainement dans notre équipe des consultants en management de la qualité.

Consultants en management de la qualité

- Ile-de-France (Meudon - Réf 9501)
- Nord, Pas-de-Calais, Picardie (Lille - Réf 9503)
- Rhône-Alpes (Lyon - Réf 9502)
- Aquitaine (Pau - Réf 9504 - Bordeaux - Réf 9505)

Vous constituerez un portefeuille de clients à travers nos missions d'assistance, de conseil, d'audit, de formation, de préparation à la certification.

Vous justifiez de plusieurs années d'expérience en entreprise, dont deux en tant que responsable qualité. Vous maîtrisez les concepts généraux de la qualité (assurance de la qualité, gestion de la qualité), les outils spécifiques (SPC, AMDEC, ISHIKAWA...), les outils de management (méthode de résolution de problèmes, animation de groupe...).

La préparation d'une entreprise au Prix qualité France ou EFQM, la mise en place d'indicateurs de satisfaction clients et la connaissance du secteur de la distribution et des services sont des atouts supplémentaires.

Pour les postes basés à Lille, Pau et Bordeaux, une bonne connaissance du secteur BTP est exigée.

Sylvie LAGRAVE vous remercie de lui envoyer votre dossier, en précisant la référence choisie, à SOCOTEC - Département du Personnel - 3 avenue du Centre, Les Quadrants, 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

Jonction

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE

PARIS

Laboratoire (Industrie Médicale) leader dans le domaine du diagnostic recherche son RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE.

Rattaché au Directeur Général, vous aurez pour mission de mettre en place et d'optimiser les procédures d'organisation à tous niveaux en vous basant notamment sur le Référent Qualité émis par la profession.

30 à 35 ans environ, vous avez acquis une expérience similaire de 2 à 5 ans dans un environnement industriel en mutation ; une approche de la certification ISO serait un plus.

Au delà de votre formation (Bac + 2/3 mini) et de votre expérience, nous souhaitons rencontrer une personnalité très motivée avec de grandes capacités relationnelles et l'aptitude à gérer un projet sur long terme.

Reussissez avec nous, en adressant votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) s/réf. D5196 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou tapez 3615 EUROMES code D5196 (0,99 F/mn)

EUROMESSAGES

SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis * dans le Monde Initiatives

* daté mercredi

Médecin chef de ... interna...

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

Responsable département "brevets"

FRAMATOME

L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS

leader dans la production de boissons non alcoolisées avec un CA de 600 MF et une équipe de 230 personnes, notre unité proche d'Orléans recherche son

RESPONSABLE QUALITÉ TOTALE

ABA

ABLE ASSURANCE QUALITÉ
PARIS

EUROMESSE

TEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

...t tous les mardis
...s le Monde Initiatives

Notre laboratoire pharmaceutique extrêmement performant à l'international recherche un

Médecin chef de produit international

RESPONSABLE DE LA CONCEPTION
STRATÉGIQUE MARKETING
D'UN DE NOS MÉDICAMENTS
ÉTHIQUES SUR LE PLAN MONDIAL.

Si ce poste vous attire, vous devez = justifier impérativement de deux années d'expérience dans la promotion du médicament = faire preuve d'un très bon sens relationnel, d'ouverture d'esprit = et maîtriser parfaitement l'anglais. Poste situé à l'ouest de Paris près du RER La Défense. Veuillez adresser lettre manuscrite CV et photo en précisant bien sur l'enveloppe la référence 58150 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Eurostaf

Europe Stratégie Analyse Financière

NOUS

Nos produits
Nous publions chaque année plus de 35 études, recouvrant l'ensemble des secteurs économiques, et 100 analyses de groupes européens.

Notre métier
La réunion de trois compétences au service de la veille économique et stratégique des entreprises :
- diagnostic stratégique,
- analyse sectorielle,
- analyse financière.

Notre valeur ajoutée
Des méthodes et des outils originaux, mettant en synergie les dimensions financière, marketing et stratégique de l'analyse économique des marchés et des entreprises.

Nos besoins
Leader sur notre marché, notre forte croissance (+ 20 % en 1994) nous amène à étoffer notre équipe d'analystes.

VOUS

Grâce à une expérience réussie de trois à cinq ans, acquise dans un cabinet d'études/conseil, un établissement financier ou chez un acteur du secteur, vous êtes devenu un spécialiste de l'agroalimentaire et/ou de la distribution. Vous savez identifier les logiques de marché, les principaux intervenants et leurs performances financières.

CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE ENSEMBLE :
renforcer notre pôle agro/distribution

- Vous prendrez la responsabilité de nos études,
- Vous réaliserez nos prestations de conseil,
- Vous consoliderez et enrichirez notre savoir-faire.

Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite + prétentions (s/réf. LM9501) à l'attention d'Elisabeth Wolf - Eurostaf - 60/62, rue d'Hauteville - 75010 PARIS

UGAP

Centrale d'achats de biens d'équipements et de services à destination des collectivités publiques - 920 personnes - 5,5 milliards de CA, 32 sites au niveau national - recherche, pour sa Direction des Achats et de la Distribution

2 ACHETEURS - Secteur "Médical et Technique" -

• 1 Spécialiste produits électronique médicale et laboratoire d'analyse
• 1 Spécialiste produits machines outils, métrologie et outillage.

Rattaché au Directeur du Département "Médical et Technique", vous aurez pour missions principales :
- participer à l'élaboration de la politique d'achat pour votre secteur;
- mener les négociations avec les fournisseurs;
- sélectionner les fournisseurs dans le respect du code des marchés publics et des procédures internes;
- analyser les données sur l'évolution des produits;
- analyser les capacités techniques, financières et commerciales des entreprises;
- suivre les évolutions de la réglementation relative aux produits.

Vous serez en étroite relation avec la fonction commerciale de l'entreprise, qui formulera les besoins auxquels votre prestation achat devra répondre.
De formation supérieure, vous justifiez impérativement d'une expérience d'environ 4 ans dans le secteur des achats et vous possédez une très bonne connaissance des produits concernés. Ces postes sont à pourvoir à Champs-sur-Marne (77 - proche RER).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions **s/référence A/DAD** à : **Union des Groupements d'Achats Publics** - Direction des Ressources Humaines Département Emplois et Carrières - 209 rue de Bercy - 75012 PARIS

DIRECTEUR IMMOBILIER

Hertz

NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE DU LEADER MONDIAL DE LA LOCATION DE VÉHICULES. NOUS RECHERCHONS UN DIRECTEUR IMMOBILIER.

Basé à notre siège de Saint-Quentin-en-Yvelines , vous êtes responsable de tous nos investissements en matière d'immobilier, d'équipement et d'installations diverses, pour l'ensemble de nos points de vente dans toute la France.
Vous êtes aussi le garant du respect des procédures de notre groupe, en liaison avec la direction européenne de l'immobilier.
Vous-même êtes issu d'une formation supérieure en droit, bâtiment ou immobilier. Vous avez impérativement occupé une fonction similaire au sein d'une entreprise internationale, si possible de service. Avant tout homme ou femme de terrain, vous êtes rompu à la négociation, énergique, flexible, extrêmement méthodique et organisé, expert en analyse financière, aimant les challenges.
Pour nous rejoindre, la connaissance de l'anglais est indispensable.
Prière de nous adresser CV et lettre de motivation en anglais à Hertz France, service recrutement, 6 rue Jean-Pierre Timbaud, 78180 Montigny-le-Bretonneux. Seuls les candidats possédant les critères requis recevront une réponse.

MEDIA SYSTEM

Consultant

TOULOUSE

Conseil en ressources humaines

L'implication, la polyvalence et le challenge permanent de notre métier vous attirent. Notre cabinet assure du conseil global en ressources humaines et dispose d'un savoir-faire éprouvé dans ces domaines de compétence : recrutement, reclassement, organisation et formation. Nous cherchons un nouveau partenaire, ayant une solide expérience en matière de formation destinée aux entreprises, connaissant les rouages et les enjeux. Homme de développement, opérationnel, capable de bâtir et d'animer des contenus spécifiques en fonction des attentes exprimées, vous savez **accompagner le changement** tant au niveau des organisations que des personnes. A 30/40 ans, vous maîtrisez les techniques d'entretien, vous êtes de la région et connaissez bien les entreprises locales. Vous bâtirez votre rémunération grâce à votre **savoir-être** et votre motivation.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature à :
NOUVEL HORIZON, 4 rue de la Tuilerie, 31130 Balma.

NOUVEL HORIZON

TRANSPARÊTRE

S'AGRANDIT À TRAVERS UN NOUVEAU DÉPARTEMENT «COMMUNICATION».

Sylvie Bertrand, Béatrice Condracq, Michèle Ngo et Philippe Touzard vous remercient de votre confiance et vous font part de leur nouvelle adresse

1 RUE EMILE ZOLA - 94400 VITRY-SUR-SEINE
TÉL (1) 46 82 33 33 - FAX (1) 46 82 34 35

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

COMOTEC *distribue en France et dans le monde des* **composants** *de* **lunetterie** ***fabriqués par 3 sociétés du groupe (600 p., 300 MF de CA). Pour*** *de* ***nombreux produits, nous sommes N° 1 mondial.***

Afin *de* ***mieux nous adapter aux évolutions*** *du* ***marché, nous organisons notre marketing et créons la fonction*** *de*

COORDINATEUR MARKETING
Lunetterie

Vous assurez l'ensemble des fonctions classiques d'un chef de produits ; analyse de clientèle et de concurrents, analyse des évolutions produits, identification des tendances du marché et des attentes clients-produits services, proposition de développement, réalisation d'études de marché, coordination du lancement des produits, élaboration des argumentaires...

Coordinateur dynamique entre les hommes produits et les hommes marchés, vous êtes à l'écoute des attentes des clients.

Homme de terrain, soucieux de qualité de communication, vous permettez à nos PME de s'adapter aux évolutions auxquelles elles sont confrontées.

A 28 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce ou d'ingénieurs), vous avez une première expérience du marketing industriel, si possible dans le monde de la lunetterie.

Vous parlez anglais et êtes prêt à nous rejoindre à **Morez dans le Jura.**

Ecrire à notre Conseil
Robert BEROUD, s/réf. 1672

ALEXANDRE TIC SA
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

PARIS... LONDON... ROME... BRUSSELS...

We are an international group situated in more than 50 countries and specialised in selling business to business services.
The world leader in our market, with over $4 billion dollars combined systemwide revenue, we will achieve considerable development in the coming five years. In light of this development we will reinforce our financial positions and are looking for :

Chief Financial Officers
for a number of our European subsidiaries.

In this senior executive position you are responsible in your country for all Finance and Accountancy, Taxation and Legal, Control of Budgets, Treasury and Operational Audit. Reporting directly to the Group CFO, you will lead at national level, with your outstandig leadership qualities a vitally important financial team.
With a university degree in finance and accountancy, you have at least ten years experience in a related field and thrive in a multicultural environment. You are now ready for a demanding, career enhancing key position which will allow you to fully use your excellent technical skills along with your strategical and analytical ability.
Based in one of the above capital cities you speak English and French, while for Rome Italian is necessary.

Please write your application to include a complete curriculum vitae and your compensation expectations and forward it to A.I. CONSEIL, 39 rue d'Amsterdam 75008 PARIS with Ref. 510.M

OPQCM

A.I conseil

Consultant
en communication interne & sociale

Au sein de l'équipe spécialisée d'une agence parisienne, filiale d'un grand groupe de communication, vous intervenez au plus haut niveau sur les différents aspects de la communication interne et sociale, de l'étude de l'existant chez le client jusqu'à la mise en œuvre en passant par l'élaboration des recommandations.

A 28-30 ans, de formation HEC, ESSEC, Science Po ou équivalent, vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise et des ressources humaines à travers une expérience de 5 ans en entreprise, en cabinet-conseil ou en agence de communication.

Forte implication, sens de l'écoute, aptitude à rédiger et à s'organiser, goût du travail en équipe, alliés à une véritable éthique professionnelle sont autant d'atouts qui nous naïveront à retenir votre candidature.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à O. Bourdelle, 61, av. du docteur Arnold Netter, 75012 Paris.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage dans 2 à 10 titres européens

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung
BERLINGSKE TIDENDE – CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard
THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Notre société de Conseil recherche des

CONSULTANTS (H.F.)

France - Benelux - Italie - Espagne
Pour ses divisions

- Destockage international de marchandises
- Recrutement et Formation de Réseaux Commerciaux
- Délocalisation d'entreprises et de patrimoines
- Cessions Fusions et Acquisitions

Ce sont de préférences des professionnels indépendants et autonomes qui trouveront au sein de notre réseau l'occasion de développer et fidéliser une clientèle d'entreprises de toutes tailles et de toutes activités.

Formation complémentaire possible.
Disponibilité immédiate.
Français et Anglais souhaitables.

Adresser CV au ;
MONDE Publicité (sous n° 8859)
133, avenue des Champs Elysées
75409 PARIS Cedex 08, qui transmettra.

PARIS

Groupe Courtaud, leader français du conseil en ressources humaines - 200 consultants en recrutement, out-placement, formation, management.... renforce son équipe.

Consultants seniors
Recrutement

Pour offrir à ses clients des prestations de qualité, l'activité recrutement est, à Paris, organisée par spécialité de métiers ou de secteur d'activité. Aujourd'hui, nous recrutons des consultants pour les entités finance, industrie/BTP, international/export, informatique.

Agé de 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une bonne connaissance de l'un ou l'autre de ces métiers fondée sur une pratique en entreprise et/ou une expérience acquise en cabinet de conseil en recrutement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 62, en précisant le secteur choisi, à Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

CAR
RECRUT
INTERNA
Le M
quotidien fran

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

LA COMMISSIONE EUROPEA
Indice quattro concorsi generali per titoli ed esami al fine di costituire una riserva di

INTERPRETI e INTERPRETI AGGIUNTI DI LINGUA ITALIANA
(di sesso femminile o maschile).
Diplomi: studi universitari completi con conseguimento del diploma di laurea

CONCORSO COM/LA/783 (interpreti) e COM/LA/785 (interpreti aggiunti)
- Lingua attiva: italiano

Altre lingue di lavoro: francese o inglese e almeno altre due delle dieci lingue seguenti: danese, finlandese, francese, greco, inglese, olandese, portoghese, spagnolo, svedese, tedesco.
- Lingue attive: italiano e tedesco o italiano e inglese

Altre lingua di lavoro:
1. per le lingue attive italiano e tedesco: almeno una delle cinque lingue seguenti: finlandese, francese, inglese, olandese, svedese;
2. per le lingue attive italiano e inglese: almeno una delle quattro lingue seguenti: finlandese, olandese, svedese, tedesco.

CONCORSO COM/LA/784 (interpreti) e COM/LA/786 (interpreti aggiunti)
- Lingua attiva: italiano

Altre lingue di lavoro: francese o inglese e almeno una delle quattro lingue seguenti: finlandese, olandese, svedese, tedesco.

INTERPRETI	INTERPRETI AGGIUNTI
Concorso COM/LA/783 e COM/LA/784	Concorso COM/LA/785 et COM/LA/786
• Limite d'età: essere nati dopo il 24 marzo 1959.	• Limite d'età: essere nati dopo il 24 marzo 1962.
• Esperienza: aver acquisito dopo il conseguimento del diploma di laurea un'esperienza professionale di livello universitario, non inferiore a due anni, di cui almeno 12 mesi in qualità di interprete di conferenza.	• Esperienza: aver acquisito una formazione completa di interprete di conferenza o possedere un'esperienza equipollente debitamente comprovata.

• I candidati devono essere cittadini di uno degli Stati membri dell'Unione europea.
Sede di servizio: Bruxelles.
Il bando di concorso e l'atto di candidatura obbligatorio sono pubblicati nella GU n° C32 A del 08.02.95 e si possono ottenere facendone richiesta tramite cartolina postale, indicando il numero del concorso, al seguente indirizzo:
COMMISSIONE EUROPEA - Unité Recrutement, SC 41 - Rue de la Loi 200-B-1049 Bruxelles.
Service Concours + 288, boulevard Saint-Germain-F-75007 Paris
Bureau à Marseille - CMCI - 2, rue Henri-Barbusse-F-13241-Marseille Cedex 01
TERMINE ULTIMO PER LA PRESENTAZIONE DELLE CANDIDATURE: 24 marzo 1995.

Groupe industriel français à dimension internationale recherche

Directeur Financier
CHINE

Vous prenez en charge la direction financière sur le site industriel comprenant la supervision et l'animation d'une équipe incluant : • le contrôle de gestion, • les comptabilités, • les systèmes d'information.

Agé de 28/40 ans, de formation type Ecole de Commerce ou équivalent, vous justifiez d'une expérience au sein d'une direction financière en environnement industriel avec éventuellement un passage en cabinet d'audit.

Une formation initiale de 6 mois/1 an est prévue en France.

Rémunération : package expatrié.

Vous usez de diplomatie et possédez une personnalité affirmée en faisant preuve d'un sens du respect des délais et des procédures groupe.

Pratique courante du mandarin exigée. De fortes perspectives d'évolution dans le Groupe sont à envisager.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. OP 1047 LM à Olivier de PREVILLE NICHOLSON INTERNATIONAL Search & Selection Consultants - 126, rue Réaumur 75002 PARIS. Fax : 42.33.56.35.

NICHOLSON INTERNATIONAL France

LSE LONDON SCHOOL OF ECONOMICS AND POLITICAL SCIENCE

Martin White Chair of Sociology

The Martin White Chair is the largest established Chair of Sociology in Britain and applications are now invited from scholars with an international reputation for research in any field of Sociology.

The LSE is expanding its research and teaching base in Sociology and this is the most senior of several appointments now being advertised.

The appointment will be tenable from 1 September 1995. Salary will be at an appropriate point on the professorial scale - current minimum £34,525 p.a. including London Allowance.

Application forms and further particulars are available from Personnel Services, London School of Economics, Houghton Street, London WC2A 2AE. Telephone 0171-995 7079. The closing date for applications is 31 March 1995.

THE LSE IS COMMITTED TO EQUAL OPPORTUNITIES

Groupe Chimique Français recrute pour poursuivre son expansion dans le Sud-Est Asiatique un

CHEF DE ZONE EXPORT Asie

Il sera chargé du développement industriel et commercial des filioles locales - Hong Kong, Taïwan, Indonésie, Chine (PRC) - et du réseau d'agents existant dans plusieurs pays de la zone.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, le candidat a une expérience de la vente de produits techniques industriels à l'export.

Une maîtrise parfaite de l'anglais et une grande disponibilité pour des déplacements sont impératives.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions à Publipanel - 13 rue Rosenwald 75015 Paris, qui transmettra, en précisant la référence 11348 sur l'enveloppe.

Publipanel

Europäisches Patentamt | European Patent Office | Office européen des brevets

L'Office auropéen dee brevets est une orgenisetion internationale chargée de dàlivrer des brevats pour 17 pays d'Europe à des inventions reconnues brevetables après un examen approfondi.
L'Office emploie 4.000 personnes, et traite cheque année environ 70.000 demandes de brevets. Ses langues officielles sont l'ellemend, l'anglais, et le frençels.
Nous racharchons pour notre Agence de Vienne, an Autriche, un

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS.

Vous possédez un diplôme d'études eupérieuree, et plusieurs années d'expérience pendent lesquelles vous avez acquis das connaissances sur les techniques d'impression et de diffusion àlectronique de l'information. Doté d'aptitudes à dirigar une équipe, vous parlez couramment l'una da nos 3 langues officielles, et maîtrisez les 2 eutres.

Responsable d'un département aux domaines d'activités multiples, vous aurez en charge la réalisation et la diffusion des publications de l'Office. L'élaboration d'une stretégia, aussi bien que la prisa de dàcision seront das àlàmants assentials de votre fonction.

Celle-ci recouvrera an outra l'emàlioration des techniques existantes, la mise en place de nouvelles technologies, de méme que l'élaboration des plans de financement et prévisions budgétaires s'y référant. Pour mener à bien vos missions, vous aurez enfin à entretenir et à développer des contacts dans un environnement international.

Les candidetures sont à edresser, avent le 15 mars 1995, à :

L'Office Européen des Brevets - Service du Personnel
Schottenfeldgasse, 29 - A-1072 VIENNE

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

N.O.A. OFFERS TO YOUNG, ENTERPRISING WOMEN
THE CHANCE TO WORK, TRAVEL AND EARN MONEY
We are an International Prees and Advertising Ageocy seeking

SALESWOMEN

Ideally you are :
- Between 24 and 28 years nld
- With biliogual command nf English & French, Spaoish a plus
- With excellent eppearanee
- Dynamic, extroveri, confident, nplimistie, independent and self-motivated
- Prepared tn travel 11 months a year
- No experienee in eales neeessary

If you have the drive and are ambitious enough to take the challenge send your CV with a recent photograph promptly to

N.O.A. - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

JURISTES

Société d'ingénierie financière française recherche son

Juriste d'affaires

Rattaché au Président, vous aurez pour mission principale d'assurer un rôle de conseil auprès des dirigeants de la holding ainsi que des filiales sur tous types de dossiers intéressant la vie juridique du Groupe et ses opérations financières (secrétariat juridique, opérations de structure, procédures judiciaires, droit immobilier, droit fiscal, ...).

Agé de 30 à 40 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...) si possible complétée par une formation économique (gestion, comptabilité, ...) et fiscale, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans en cabinet et/ou en entreprise. Rigoureux, disponible, doté d'une bonne capacité d'adaptation, vous savez faire preuve de sens critique et de bon sens (une attention toute particulière sera portée à la personnalité du candidat).

L'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez Stéphanie Dru au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage sous réf. : SD10272

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'Avocats français recherche un

Collaborateur en Droit des Sociétés

Paris

Rattaché aux Associés du Cabinet, vous leur apporterez votre assistance pour la réalisation des opérations d'un niveau de complexité élevé (fusions, acquisitions, cessions ou rapprochements d'entreprises).

Vous gérez par ailleurs de façon très autonome le secrétariat juridique des sociétés clientes en majorité dépendantes du secteur immobilier, mettant au point et assurant le suivi des cessions de titres, de créances, ...

Agé de 30 ans environ, de formation juridique supérieure, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans de préférence en cabinet. Dynamique, organisé et autonome, vous êtes un bon technicien. Vous avez, de plus, le sens du contact et de la communication. Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez Christophe Duchatellier au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage ss réf. : CD11340

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

EMC²

La qualité et l'innovation de nos produits, associées à un rapport qualité-prix exceptionnel, ont permis au groupe EMC² d'afficher une croissance et des résultats hors du commun.

JURISTE EUROPE

Dans le cadre de la création de cette fonction pour l'ensemble des filiales européennes, le titulaire du poste sera responsable de l'établissement des contrats standards et il participera à la négociation des contrats spécifiques avec les grands comptes. De plus, il aura pour mission d'assister le management de chaque filiale pour tout ce qui concerne les problèmes juridiques de chaque entité.

Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires, le candidat sélectionné aura une expérience de 3 à 5 ans minimum dans l'élaboration, l'analyse et la négociation des contrats dans le domaine informatique au sein d'une société multinationale.

Autonome, dynamique ayant le sens des contacts, il devra avoir une grande souplesse intellectuelle pour réussir dans ce poste. De nombreux déplacements sont à prévoir à travers l'Europe. Une excellente maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.

Prière d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence LM 559 à CLP associés, Ivan Pucaud, 33 avenue du Maine, Tour Maine Montparnasse, BP 170, 75755 Paris cedex 15.

EMC²

Banlieue OUEST

Coordonner notre SERVICE JURIDIQUE

Entreprise de service à forte valeur ajoutée, leader européen, nous regroupons près de 4 000 personnes en une vingtaine de sociétés. Notre forte notoriété consacre la qualité et la créativité de nos produits, et résulte d'une exigence sans cesse renouvelée.

Rattaché(e) à notre DG et assisté(e) de 2 cadres, vous assurerez, outre le secrétariat juridique des sociétés du groupe, le suivi des questions relatives aux contrats commerciaux, baux, brevets et marques, patrimoines mobilier et immobilier, assurances et contentieux, ainsi que les contacts avec les experts extérieurs. Vous serez, par ailleurs, responsable de la préparation et du suivi des réunions du comité de direction. Très motivé(e) par un poste à fort contenu relationnel, vous êtes capable d'associer responsabilités opérationnelles et missions de conseil.

Excellent(e) civiliste, titulaire d'un 3ème cycle de Droit complété éventuellement par un diplôme d'IEP, vous avez environ 6 ans d'expérience en tant que juriste d'entreprise. Votre rémunération sera de l'ordre de 380 KF.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. 5168 à notre conseil DIAGNOR - 3 rue de Verdun 92100 BOULOGNE

diagnor

Confirmé

Fortement implanté en France et disposant de filiales à l'étranger, notre Groupe (2 500 personnes) représente un gros capital de matière grise dans le BTP et le secteur industriel. Nous cherchons un Juriste Confirmé.

Collaborateur direct du Responsable de la Direction Juridique, vous serez chargé de gérer des dossiers de contentieux de responsabilité et de réaliser des études juridiques.
Diplômé de droit (DESS, DEA...), à 30/40 ans vous avez acquis une expérience significative dans une grande entreprise, un cabinet d'avocats ou une compagnie d'assurances et souhaitez intégrer une équipe de haute technicité.

Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 4771 à Jonction, 140 rue Gallieni, 92100 Boulogne qui transmettra en toute confidentialité.

Jonction

CABINET D'AVOCATS - DROIT DES AFFAIRES

recherche pour tous domaines de droit des affaires,

JURISTES,

de préférence avocats ou susceptibles de le devenir, y compris débutants (formation DEA, IEP, Sciences Eco ou Ecole de Commerce appréciée).

Merci d'adresser CV avec photo + lettre de motivation manuscrite + prétentions à *ORREX (Réf. BAI) - Tour Amboise 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92100 BOULOGNE* qui transmettra.

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

d'Avocats français recherche un

Collaborateur Droit des Sociétés

...és du Cabinet, ...vous assurerez ... les opérations ...spécialité dans ..., cessions de ...apports) ...és de façon très ...et juridique des ...majorité dépen... robinet mettant ...e vive des ... mers. ... ...n, de formation ... Vous ...être ...

d'au moins 5 ans de pratique en cabinet. Dynamique, organisé et autonome, vous êtes un bon technicien. Vous avez, de plus, le sens du contact et de la communication. Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez Christophe Duchatellier au 01 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 bd Berthier 75849 Paris Cedex 17 ou tapez votre CV sur 3617 code MPage ...tel... (D1134)

Michael Page Tax & Legal
Cabinet en recrutement Juridique et Fiscal

LE CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
recrute un

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Chargé d'essister le Directeur Financier, vos prineipales missions seront :

- d'établir les doeuments budgétaires,
- de développer la gestion des opérations,
- de mettre en place les AP/CP,
- de fixer le eadre de la déconcentration budgéteire et former les agents.

De formation snpérieure, type DESS Finanees locales, vous avez aequis par une expérienee réussie dans un service finaneier, une parfaite maîtrise de la eomptabilité publique (M 51).

Une aptitude à l'encadrement et une grande disponibilité sont autant d'atouts reeherehés.
Reerutement par voie de détaehement, mutation ou contrat Gallaod 3 ans.

Candidatures à adresser au :

Conseil Régional de Picardie - Service du Personnel
11 Mail Albert 1er - BP 2616 - 80026 AMIENS CEDEX 1

MUTUALITÉ DU DOUBS

Directeur Général

Entreprise forte de 160 salariés recrute son Directeur Général.

A 35-45 ans, de formation supérieure, HEC, ESSEC ou équivalent, vous justifiez d'une expérience dans le domaine de l'économie sociale de préférence, où vous avez pu valider vos compétences en gestion financière, relationnel, développement, management, système d'information.

En étroite collaboration avec le Président et son bureau, vous mettrez en œuvre la politique définie par le Conseil d'Administration et conduirez son développement en mutualiste sur un marché concurrentiel.
Opportunité pour un homme de communication à l'esprit fédérateur de prendre la direction d'un organisme de premier plan.
Poste basé à **Besançon** (Doubs).

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

MCG CONSULTANT
10 bis, av. Léo-Lagrange, BP 1181, 25003 Besançon Cedex

Filiale d'un groupe allemand (3000 personnes, 4 milliards de CA), numéro 1 en France dans le domaine du chauffage pour véhicules industriels recrute son

DIRECTEUR GENERAL

Vos principales missions : • gérer et animer une entité de 50 personnes, 70 millions de chiffre d'affaires • encadrer les hommes • définir les budgets • développer les ventes en collaboration avec notre Direction Commerciale.

Votre profil : • 35-45 ans • de formation supérieure • expérience significative de l'encadrement des hommes (direction d'entreprises ou de filiale) • expérience de la vente en milieu industriel et/ou animation de réseaux de distribution.

L'allemand ou l'anglais courant sera apprécié.

Nous offrons, pour ce poste basé en région parisienne nord, une rémunération fixe + véhicule de fonction + frais.

Merci d'envoyer lettre + CV + photo sous réf. JMC 295 sur la lettre et l'enveloppe à notre Conseil : COMERCIA NORD - 3, rue de Rome - 93561 ROSNY Cedex.

Comercia Nord

Publiprint

Juriste Confirmé

POITOU TECHNOLOGIES

Directeur de l'Agence

L'Agence a été créée en 1989 afin d'améliorer la performance du dispositif régional de transfert de technologies dans son ensemble. Basée à Poitiers, elle repositionne à l'heure actuelle ses actions sur trois missions : la gestion du pôle technologique ; l'animation des outils du développement technique et scientifique ; le développement technologique régional.

Le nouveau Directeur recherché devra lui donner un second souffle qui l'installera définitivement comme l'interlocuteur privilégié et le fédérateur de tous les acteurs régionaux ayant partie liée, de près ou de loin, à la veille et au développement de technologies.

A 38/45 ans, vous êtes de formation supérieure scientifique bac + 5 minimum, complétée de préférence par un cycle marketing. Vous avez idéalement à votre actif une expérience de direction réussie - animateur, réalisateur et gestionnaire - au sein d'une structure similaire, précédée si possible d'une expérience de la recherche et du développement en entreprise. Vous parlez l'anglais.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée, sous référence 50106M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

FC Conseil
FRANCOIS CORNEVIN

Chef du Personnel

Notre société, spécialiste et leader dans son secteur d'activité, recherche LE CHEF DU PERSONNEL de l'un de ses établissements (+ de 1000 personnes).

Disposant d'une expérience réussie de la gestion des Ressources Humaines en secteur industriel.

- vous apporterez votre savoir-faire et vos idées,
- vous pilaterez les politiques de personnel sur l'établissement dans tous les domaines : des relations sociales, de l'administration et de la gestion des Ressources Humaines.
- très impliqué dans ce que vous entreprenez, vous êtes convaincu que la gestion des Ressources Humaines nécessite un esprit novateur que vous savez défendre.

Le poste est à pourvoir dans la région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 1016 à notre Conseil TCA - 29 Bd Henri-Ruel Résidence du Clos-d'Orléons n°3 - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

TCA
THIBONNIER CONSULTANTS ASSOCIES

LIGHT, conseil en Ressources Humaines et Informatique auprès des Collectivités Locales recrute un consultant en formation.

Consultant en Formation

Au sein d'une équipe de 5 consultants, vous concevrez, organiserez et animerez les séances de formation dans le domaine de l'informatique, et interviendrez directement chez nos clients auprès des utilisateurs experts et finaux.
A 25/30 ans, de formation bac + 4 en Gestion, vous avez une première expérience professionnelle d'animation ou de formation, de bonnes connaissances en informatique (Unix, Oracle) et en comptabilité. Vos talents de pédagogue, vos qualités d'analyse et de synthèse et votre grande adaptabilité vous feront réussir dans ce poste. De nombreux déplacements sont à prévoir dans toute la France.

Merci de transmettre rapidement votre candidature sous la réf. CF à Marie-Agnès SOTTY - Cabinet Light - 5/7 rue Jeanne Braconnier - 92366 Meudon la Forêt Cedex.

Light

Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

SEINE SAINT-DENIS — 61000 Habitants

Drancy

RECRUTE D'URGENCE PAR VOIE STATUTAIRE

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Cadre A

Connaissances Collectivité Territoriale et expérience similaire appréciées.

Adresser candidature manuscrite et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire - Place Maurice Thorez - 93700 DRANCY

RHONE-ALPES

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS
d'une agglomération de 120 000 habitants (C.A. 18 MF, 140 personnes, 60 bus)
recherche son

DIRECTEUR H/F

Outre des compétences techniques, ce poste nécessite de fortes capacités de gestionnaire alliées à des qualités humaines de relation et de négociation très développées.
Une formation supérieure et 10 ans d'expérience minimum dans un poste similaire sont indispensables.
Adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions sous réf. JA 618 à notre Conseil

Cabinet Vitte & Mossan S.A.
15 bd Maréchal Leclerc - Tour Mont-Blanc
38000 GRENOBLE

REPRODUCTION INTERDITE

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Ingénieur de Ventes

PRAXAIR
Une Atmosphère d'Excellence

- vous développez votre portefeuille clients
- vous négociez auprès des Directions techniques/ achats
- vous assurez le suivi d'un portefeuille de clients.

Après une période de formation spécifique, vous serez apte à appréhender à la fois les aspects techniques et commerciaux du poste.

Dynamique,curieux,créatif, volontaire et organisé, vous aimez travailler en équipe. Bien entendu, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Ce poste basé à RUNGIS (94) comporte de nombreux déplacements en France.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence SDE à Catherine LEDUC - PRAXAIR SA 4, place des États-Unis - SILIC 218 94518 RUNGIS CEDEX

MILLÉSYSTÈME

marketing

Plus loin vous irez, plus loin iront nos abonnés.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Au sein de notre équipe Marketing, vous êtes chargé de l'exploitation, de l'analyse et de la validation statistique des résultats d'enquêtes et de recherches sur notre base de données informatique. Vous rédigez les notes de synthèse et vous participez à la mise en place et au suivi de tous types d'études.
De formation supérieure marketing ou commerciale, vous êtes ouvert, rigoureux et réactif et disposez d'au moins 2 ans d'expérience en études marketing dans l'univers High-Tech. Vous avez une parfaite maîtrise des outils informatiques sous Windows, en particulier Excel et SGBD. La pratique d'un langage de quatrième génération est un important atout.
Pour ce poste à pourvoir à PARIS, votre sens pratique, votre goût du contact et votre esprit de synthèse vous permettront d'intégrer avec succès une structure jeune et évolutive.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence CEM/LM, à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14.

SFR

Le Monde Sans Fil est à Vous.

MILLÉSYSTÈME

Scotts

Créé il y a 120 ans aux Etats-Unis, le Groupe SCOTTS est le spécialiste de la fabrication et de la commercialisation d'ENGRAIS de haute technologie pour l'HORTICULTURE, la PEPINIERE et les ESPACES VERTS et compte aujourd'hui 2 500 personnes.

Sa filiale française à MARNE LA-VALLEE a été créée en 1986. Elle travaille le marché des professionnels, à travers un réseau de distributeurs en France grâce à une équipe de 6 commerciaux. Elle réalise un chiffre d'affaires de 20 millions de francs et recherche son :

Directeur Commercial

Responsable de la filiale, il assure :

- la création de nouveaux marchés,
- le développement et le suivi des circuits de distribution,
- l'animation de la force de vente,
- la gestion du Centre de Profit,
- les relations avec le siège européen,
- le suivi et la gestion des approvisionnements.

De formation Ingénieur en agriculture ou Ecole de Commerce, ayant une expérience solide du métier de la distribution agricole, il aura 30/40 ans environ, une expérience de l'animation de commerciaux et un bon sens de l'organisation. L'ANGLAIS EST IMPERATIF.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, sous référence 100 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX.

EUROMESSAGES

TELECOM, MULTIMÉDIA, RESEAUX, il est des secteurs et des opportunités qu'il faut savoir saisir. Vous êtes diplômé ISA, HEC, ESSEC, Ingénieurs ou Ecoles de Commerce. Vous voulez créer votre avenir et celui des autres !

Nous sommes une filiale d'un Groupe leader au plan mondial et nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS *d'Affaires*

Après un complément de formation aux Techniques Télécom et Réseaux, ainsi qu'aux méthodes de l'ingénierie d'affaires, vous aurez en charge le développement d'activités nouvelles dans les secteurs des services multimédia.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence JIA•12 à NC Communication, 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra. Plus d'informations : 36 68 48 08 (2,19 F la minute).

NC Communication

PARIS

AIF

Jeune Ingénieur

FUTUR RESPONSABLE COMPTES NATIONAUX

Nous sommes un groupe de prestations de services techniques en pleine croissance (1000 personnes, 50 agences régionales, CA : 360 MF).

Notre métier : garantir la conformité et la fiabilité des équipements pour la sécurité des personnes et des biens.

Pour accélérer notre développement, identifier et prendre de nouveaux marchés, nous recherchons aujourd'hui

Pour négocier des contrats cadres et soutenir activement le réseau dans son développement.

Adjoint au Directeur Marketing, vous aurez pour objectif de développer notre portefeuille clients nationaux grâce à une double action :

- Auprès des clients existants et potentiels depuis le contact initial, proposition, négociation, suivi, développement...
- Auprès du réseau pour le soutenir et l'assister dans ses approches et actions.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole justifiant d'une première expérience (du type Ingénieur d'affaires) et souhaitant s'impliquer aujourd'hui dans une équipe qui "en veut".

Ce poste est basé à PARIS.

Pour un premier contact, adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre conseil : Catherine ROZES PLEIN EMPLOI - 10 rue du Mail - 75002 PARIS.

LA MAITRISE DU CONTROLE

TOUCAN

Nouveaux espaces Nouveaux besoins Nouveaux marchés...

A découvrir avec Axime Ingénierie en rubrique secteurs de pointe

AXIME

MILLÉSYSTÈME

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

هكذا من الأصل